

**COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE
ACADEMIE UNIVERSITAIRE WALLONIE-EUROPE
UNIVERSITE DE LIEGE – GEMBLoux AGRO-BIO TECH**

**LE RÔLE DU COMMERCE FRONTALIER DES PRODUITS
ALIMENTAIRES AVEC LE RWANDA
DANS L'APPROVISIONNEMENT DES MÉNAGES DE LA VILLE DE
BUKAVU (Province du Sud-Kivu)**

Stany VWIMA NGEZIRABONA

Dissertation originale présentée en vue de l'obtention du grade de
docteur en Sciences agronomiques et Ingénierie biologique

Membres du Jury

Monsieur le Professeur F. FRANCIS, Président
Messieurs les Professeurs Ph. LEBAILLY, Promoteur
J.-L. MASTAKI., Co-promoteur (Université Evangélique en Afrique, UEA/Bukavu)
Ph. BURNY
B. MICHEL
R. NTOTO M'VUBU (Université de Kinshasa)

Copyright

Aux termes de la loi belge du 30 juin 1994, sur le droit d'auteur et les droits voisins, seul l'auteur a le droit de reproduire partiellement ou complètement cet ouvrage de quelque façon et forme que ce soit ou d'en autoriser la reproduction partielle ou complète de quelque manière et sous quelque forme que ce soit. Toute photocopie ou reproduction sous autre forme est donc faite en violation de ladite loi et des modifications ultérieures.

REMERCIEMENTS

Notre seul regret sera de ne pouvoir citer tous ceux qui nous ont aidé, nous ont accordé de leur temps et tous ceux qui nous ont encouragé dans les moments parfois difficiles notamment en Belgique, au Sud-Kivu, au Nord-Kivu, au Rwanda, ainsi qu'au Burundi. Si nous ne les citons pas nommément, que tous soient remerciés.

Tout le personnel enseignant, administratif et chercheur de l'Unité d'Economie et de Développement Rural de l'ULg/GxABT qui a bien voulu nous recevoir pour préparer cette thèse de doctorat. Nos remerciements vont singulièrement à l'endroit du professeur Philippe Lebailly, notre encadreur qui n'a ménagé aucun effort pour nous permettre de mener à bien ce travail. Son soutien, ses observations, ses remarques nous ont été d'un apport appréciable.

Notre sincère reconnaissance s'adresse aux professeurs Philippe Burny, Baudouin Michel et Roger Ntoto M'vubu pour avoir accepté de lire minutieusement ce travail et d'en être les membres du jury. Leurs avis sur le travail et leurs suggestions ont été d'une grande importance pour la réalisation de ce travail.

Nos sincères remerciements s'adressent au professeur Jean-Luc Mastaki, pour avoir accepté de co-diriger ce travail. Nos discussions sur ce thème depuis la conception du projet jusqu'à la finalisation, ont été enrichissantes et d'une grande utilité. Nous remercions aussi les autorités académiques et administratives ainsi tous les professeurs, chefs de travaux et assistants de l'Université Evangélique en Afrique (UEA-Bukavu) et de l'Institut Supérieur de Développement Rural-Uvira (ISDR-Uvira) ainsi que nos étudiants. Qu'ils trouvent ici une marque de reconnaissance pour tout le soutien moral et matériel apporté à notre formation.

Nous ne pouvons ignorer le précieux rôle du soutien financier de la Coopération Belgo-Congolaise à travers la Coopération Technique Belge dans l'avancement de notre projet de recherche. La bourse accordée depuis le master complémentaire jusqu'au doctorat a rendu possible l'aboutissement de cette étude.

Nos remerciements et gratitude s'adressent aussi : A notre mère Neema Muhindi et à notre défunt père Pierre Ngezirabona qui n'ont jamais ménagé aucun effort pour notre éducation. A notre épouse July Tulinabo et à nos enfants Grâce Vwima, Gabriel Vwima et Gaël Vwima pour leurs amours et pour les difficultés endurées pendant toute la période de nos recherches avec des fréquents déplacements. A nos famille, belle famille et amis pour tout le soutien apporté à notre famille pendant ce moment de dure solitude. A nos collègues doctorants, étudiants, chercheurs et toute la communauté Gembloutoise dont l'accueil, le soutien moral et les conseils nous ont permis d'avoir des séjours agréables en Belgique. A nos enquêteurs, enquêtés, chefs des postes de la DGDA/Sud-Kivu, OCC. Grâce à vous, nous avons obtenu des informations, des statistiques nécessaires pour cette étude.

Stany VWIMA NGEZIRABONA. (2014). Le rôle du commerce frontalier des produits alimentaires avec le Rwanda dans l'approvisionnement des ménages de la ville de Bukavu (Province du Sud-Kivu) (Thèse de doctorat). Université de Liège/Gembloux Agro-Bio Tech, Belgique, 170 p., 48 tabl., 27 graph., 5 fig., 7 cartes.

RESUME

Ce travail se propose de mettre en évidence l'importance des approvisionnements des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) dans la sécurité alimentaire de la ville de Bukavu. Pour cela, il s'est alors avéré nécessaire de connaître leurs ampleurs et déterminants ainsi que leurs conséquences qui restent insuffisantes en raison de leur caractère informel, afin de définir des politiques visant à améliorer la situation et pouvant faciliter l'intégration sous-régionale. Le travail de terrain a consisté en deux séries d'investigations : d'une part les pointages des flux des produits alimentaires pour trois mois (mai, juin et juillet 2010) et par axe d'approvisionnement de la ville de Bukavu, d'autre part une enquête par questionnaire sur un échantillon de 233 ménages dont 76 ménages-consommateurs et 157 ménages-revendeurs. Le pointage des flux des produits alimentaires montre que 2.021 ménages en moyenne traversent chaque jour les deux frontières pour y effectuer leurs approvisionnements alimentaires dont 661 ménages (32,7%) sont des consommateurs directs des produits alimentaires et 1.360 ménages (67,3%) sont des revendeurs. Excepté le manioc qui est une culture traditionnelle du Sud-Kivu, les bananes plantains à cause du problème de conservation, provenant beaucoup plus de l'intérieur de la province, et le haricot provenant beaucoup plus du Nord-Kivu, les pointages des flux des produits alimentaires, ont montré que les taux de dépendance au Rwanda restent fort élevés pour les produits comme le maïs (66%), la pomme de terre (82%), le sorgho (73%), l'arachide (69%), la patate douce (98%), le riz (70%) et les viandes de bœuf et porc (85%). Avec ces taux de dépendance, la ville de Bukavu constitue l'un des grands marchés des produits alimentaires du district de Rusizi (Rwanda), ce qui est loin d'être confirmé par les statistiques officielles des importations de l'Office Congolais de Contrôle (OCC/Sud-Kivu) qui, excepté pour le riz, sous-estime les flux frontaliers d'une grande partie des produits alimentaires de base. Les produits de base concernés fournissent à la population de la ville de Bukavu 1.027 kcal par personne et par jour dont 593,5 kcal, 338,9 kcal et 92,4 kcal sont fournis par les produits en provenance respectivement du Rwanda, du Nord-Kivu et de l'intérieur de la province du Sud-Kivu. Les calories consommées dans la ville de Bukavu sont essentiellement d'origine végétale dominées par le maïs (563,1 kcal), le manioc (120 kcal) et le haricot (167,1 kcal) qui jouent un rôle stratégique étant donné leur importance dans les habitudes alimentaires de la ville de Bukavu. Les flux importants des approvisionnements alimentaires en provenance du district de Rusizi font vivre des milliers de familles dans la ville de Bukavu. Il se dégage que tous les produits approvisionnés du district de Rusizi par les ménages-revendeurs réalisent des résultats positifs par mois qui constituent la rémunération non seulement du capital mais aussi de l'effort et du temps investis par les ménages-revendeurs pour leur activité (en moyenne 5,67 heures). Plus de 68% des ménages-revendeurs affirment être satisfaits du résultat de cette activité et l'orientent principalement à couvrir les besoins de subsistance. L'analyse du budget des ménages-consommateurs montre que 69,1% des dépenses alimentaires et 48,8% des dépenses totales des ménages-consommateurs traversent les frontières. L'impact significatif des approvisionnements alimentaires issus du district de Rusizi sur la réduction de l'état de pauvreté monétaire des ménages-consommateurs, témoigne de l'intérêt du commerce frontalier qui ne fait que renforcer le déclin structurel et relatif du secteur agricole du Sud-Kivu, déjà confronté à divers problèmes. La politique de libre-échange prônée par un grand nombre de groupements sous-régionaux et régionaux comme la CEPGL et le COMESA

permettra de rendre efficace les approvisionnements alimentaires de la ville de Bukavu en provenance du district de Rusizi, mais cette dernière reste une solution à court terme pour la sécurité alimentaire de la ville de Bukavu en particulier et la province du Sud-Kivu en général. A long terme, il convient de stimuler la production et de favoriser le commerce des produits alimentaires locaux. Pour cela, il faut investir dans le secteur agricole. C'est à ce prix-là qu'on peut parvenir à relancer le secteur agricole du Sud-Kivu et atteindre le seuil de l'autosuffisance, voire réaliser un surplus à exporter. Certes, cette solution posera alors le problème de reconversion des ménages-revendeurs et ménages-consommateurs qu'il conviendra de repenser dès le début.

Mots clés : Bukavu, commerce frontalier, approvisionnement alimentaire.

Stany VWIMA NGEZIRABONA (2014). The role of the border trade of food products with Rwanda in provisioning the urban households of Bukavu town. (PhD Thesis). University of Liege/Gembloux Agro-Bio Tech, Belgium, 170 p., 48 tabl., 27 graph., 5 fig. 7 maps.

SUMMARY

This thesis aims at highlighting the importance of food supply from the Rusizi District (Rwanda) in the food security of the city Bukavu (Democratic Republic of Congo). Due to the informal nature of this supply, it was necessary to characterize its magnitude, drivers, and consequences as well as to develop policies that are likely to improve this supply and facilitate regional integration. The fieldwork consisted of two series of investigations. The first series of data collection included scoring the flow of food supply from Rusizi District during three months and for each of the food supply axes of Bukavu city. Secondly, a questionnaire was administered to a sample of 233 households, wherein 76 consuming households and 157 reselling households. Results from the scoring exercise show that 2,021 households on average cross both borders (Rusizi 1 and Ruzizi 2) for their food supply daily. A total of 661 of these households (about 32.7%) are direct food consumers and 1,360 households (about 67.3%) are food resellers. Excepted for cassava (which is a traditional staple of South Kivu), plantains (because of conservation problem, much more coming from within the province), and beans (much more from North Kivu), other major food products are imported from Ruzizi district in Rwanda. In this regard, the dependency ratios towards Rwanda remain much higher for products such as maize (66%), potatoes (82%), sorghum (73%), groundnut (69%), sweet potato (98%), rice (70%), and beef and pork meat (85%). With such dependency ratios, Bukavu is a major food market of the Rusizi District (Rwanda) food products. This is however far from being confirmed by official import statistics of the Congolese Control Office (CCO) which, except for rice, underestimates the border trade for a large portion of food commodities flows. The commodities analyzed provide the population of the city of Bukavu 1027 kcal per person per day from which 593.5 kcal, 338.9 kcal and 92.4 kcal are provided by products respectively from Rwanda, North-Kivu and South-Kivu. The calories consumed in the city of Bukavu are mainly of vegetable origin dominated by maize (563.1 kcal), cassava (120 kcal) and beans (167.1 kcal), which play a strategic role given their importance in the food habits of Bukavu. The significant flows of food supplies from Rusizi district are a major contribution to the livelihood of thousands of families in the city of Bukavu. It emerges that all products supplied from Rusizi district by reselling households generate positive return per month demonstrating a positive remuneration not only for the invested capital, but also for the time and effort invested in the activity (average 5.67 hours). More than 68 % of reselling households claim are satisfied with the result of this activity and allocate the generated income mainly to cover subsistence needs. In this sense, the economic impact of border trade on incomes of reselling households is a reality. The analysis of budgets of consuming households shows that 69.1% of food expenditure and 48.8% of total expenditure of consuming households cross the border. The significant impact of food supplies from the Rusizi district on reducing households' income poverty, reflects the interests of border trade which only reinforces the structural and relative decline of the agricultural sector in South-Kivu already confronted to various problems. The free trade policy advocated by a large number of sub-regional and regional communities such as CEPGL and COMESA will make the Rusizi originating food supply of Bukavu more efficient, but it remains a short-term solution of food security of the city and the province in general. In the long term, it would be better to stimulate the production and promote local food trade. To achieve this, investments need to be channeled to the agricultural sector. It is at this price that the agricultural sector in South-Kivu can be revived and reach the threshold of

self-sufficiency, and even create a surplus for export. Admittedly, this solution then poses the problem of reconversion of consuming households and sellers-households that we should rethink from the outset.

Keywords : *Bukavu, border trade, food supply.*

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	I
TABLE DES MATIERES	V
LISTE DES TABLEAUX	IX
LISTE DES GRAPHIQUES	XI
LISTE DES FIGURES	XIII
LISTE DES CARTES	XIII
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	XV
CHAPITRE 1 :	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 2 :	
MÉTHODOLOGIE	5
1. CHOIX DE LA ZONE D'ÉTUDE	5
2. COLLECTE DES DONNEES	5
2.1 Données primaires	5
2.1.1 <i>Pointages de flux des produits alimentaires</i>	5
2.1.2 <i>Echantillonnage et enquête par questionnaire</i>	8
2.2 Données secondaires	8
3. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES.....	9
CHAPITRE 3 :	
ANALYSE CONTEXTUELLE	13
1. COMMERCE FRONTALIER ET REGIONAL : BASES THEORIQUES ET ETUDE DE CAS DE LA RDC-RWANDA.....	13
1.1 Déterminants du commerce régional et transfrontalier : théories et constats	13
1.1.1 <i>Commerce transfrontalier : définition et typologie</i>	13
1.1.2 <i>Les rôles des frontières et fondement de l'espace commercial régional</i>	13
1.1.3 <i>Quelques déterminants des échanges régionaux et transfrontaliers</i>	15
1.2 Commerce frontalier dans la région des grands lacs	16
1.3 Débats sur les liens entre commerce et paix	18
1.4 Problématique de l'intégration régionale dans les pays CEPGL	19
1.5 Dynamiques transfrontalières entre la RDC et le Rwanda et la structuration de l'espace.....	23
1.6 Caractéristiques des marchés et flux des produits agricoles frontaliers entre le Rwanda et la RDC.....	26
1.6.1 <i>Typologies des marchés frontaliers</i>	26
1.6.2 <i>Flux frontaliers des produits agricoles entre le Rwanda et la RDC</i>	27
1.7 Politiques agricoles régionales et sécurité alimentaire en RDC et au Rwanda.	29
2. BREVE PRESENTATION DE LA VILLE DE BUKAVU	31
2.1 Caractéristiques physiques de la ville de Bukavu.....	31
2.2 Caractéristiques socio-économiques de la ville de Bukavu	32
2.2.1 <i>Caractéristiques démographiques</i>	32

2.2.2	<i>Evolution de la population immigrée à Bukavu</i>	33
2.2.3	<i>Caractéristiques socio-économiques</i>	33
2.2.4	<i>Transport et échange</i>	35
2.2.5	<i>Termes de l'échange urbano-rural</i>	37

CHAPITRE 4 :

	ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU	39
1.	SCHEMA ANALYTIQUE DES DIFFERENTS FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE AU SUD-KIVU	39
2.	ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	40
2.1	Géographie, relief, climat, hydrographie	40
2.2	Les sols et potentialités agricoles du Sud-Kivu	41
2.3	Contrats fonciers au Sud-Kivu	44
2.4	Evolution de la production agricole et degré d'autoconsommation alimentaire au Sud-Kivu	45
2.4.1	<i>Evolution de la production agricole au Sud-Kivu</i>	45
2.4.2	<i>Quelques produits agricoles au Sud-Kivu</i>	46
2.4.3	<i>Calcul du degré d'autoconsommation</i>	57
2.5	Problématique de l'agriculture urbaine et périurbaine à Bukavu	58
3.	ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	59
3.1	PIB par habitant et pauvreté au Sud-Kivu	59
3.2	Part du secteur agricole dans le PIB au Sud-Kivu	60
3.3	Répartition de l'emploi par secteur au Sud-Kivu	61
3.4	Evolution du taux d'inflation en RDC	62
4.	ETAT DES INFRASTRUCTURES DE COMMERCE ET ÉCHANGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES	63
4.1	Le stockage des produits agricoles.....	63
4.2	La transformation des produits agricoles au Sud-Kivu	64
4.3	Le transport des produits agricoles au Sud-Kivu.....	65
5.	ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE.....	69
5.1	Comprendre les conflits au Sud-Kivu : relations intercommunautaires toujours tendues.....	69
5.2	Les populations déplacées : une dynamique soutenue par les guerres et insécurités au Sud-Kivu	70
6.	ENVIRONNEMENT POLITIQUE	73
6.1	Politiques agricoles non mises en pratique et non adaptées	73
6.2	Poids de la décentralisation et de la structuration paysanne dans le secteur agricole	75
7.	ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	77
8.	COMMERCE EXTERIEUR DU SUD-KIVU	79
8.1	Balance commerciale du Sud-Kivu	79
8.2	Evolution du cours de change	80
8.3	Tarif douanier.....	81
8.4	Parts sectorielles dans les importations et exportations du Sud-Kivu	83
8.5	Importations et aides alimentaires au Sud-Kivu et à Bukavu	84
8.5.1	<i>Déficit alimentaire de la province du Sud-Kivu</i>	84

8.5.2	<i>Etat des lieux de la dépendance alimentaire du Sud-Kivu et de la ville de Bukavu.....</i>	84
8.5.3	<i>Aides alimentaires au Sud-Kivu et à Bukavu.....</i>	85
8.6	Evolution des prix des produits alimentaires sur les marchés frontaliers et analyse de la variabilité des prix.....	87
8.6.1	<i>Evolution des prix des produits alimentaires sur les marchés frontaliers.....</i>	87
8.6.2	<i>Variabilité des prix sur les marchés frontaliers des produits alimentaires entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi.....</i>	89

CHAPITRE 5 :

APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DE LA VILLE DE BUKAVU : FLUX EN PROVENANCE DE L'INTERIEUR DU SUD-KIVU, DU RWANDA ET DU NORD-KIVU..... 91

1.	FLUX ALIMENTAIRES EN PROVENANCE DE L'INTERIEUR DU SUD-KIVU.....	91
1.1	Flux alimentaires par axe d'approvisionnement.....	91
1.1.1	<i>Axes routiers.....</i>	92
1.1.2	<i>Axe navigable.....</i>	93
1.1.3	<i>Abattoir public Ruzizi 2 (Boucherie ELAKAT).....</i>	93
1.2	Flux alimentaires par produit de base.....	94
1.3	Organisation de transport routier et lacustre et ses contraintes.....	95
2.	FLUX ALIMENTAIRES EN PROVENANCE DU NORD-KIVU.....	96
3.	FLUX ALIMENTAIRE EN PROVENANCE DU RWANDA.....	97
4.	PART DES FLUX ALIMENTAIRES EN PROVENANCE DU RWANDA DANS L'APPROVISIONNEMENT TOTAL DE LA VILLE DE BUKAVU.....	99
5.	APPORT CALORIQUE DES ALIMENTS DE BASE PAR SOURCE PRINCIPALE D'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE BUKAVU.....	101
6.	PART DES FLUX EN PROVENANCE DU RWANDA DANS LES IMPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU.....	103

CHAPITRE 6 :

IMPACT D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE EN PROVENANCE DU DISTRICT DE RUSIZI (RWANDA) SUR LA CONSOMMATION DES MENAGES-CONSOMMATEURS ET LES REVENUS DES MENAGES-REVENDEURS DE LA VILLE DE BUKAVU.....107

1.	CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES.....	107
1.1	Profil des enquêtés.....	107
1.2	Composition des ménages.....	109
2.	MODES D'OBTENTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET RAISONS D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES AU DISTRICT DE RUSIZI.....	110
2.1	Modes d'obtention des produits alimentaires à partir du district de Rusizi.....	110
2.2	Raisons d'approvisionnement des produits alimentaires au district de Rusizi par les ménages de la ville de Bukavu.....	111
3.	ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES MENAGES-CONSOMMATEURS ET DE L'IMPACT DES APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES AU DISTRICT DE RUSIZI SUR LEUR ETAT DE PAUVRETE MONETAIRE.....	112
3.1	Cadre conceptuel de la consommation alimentaire et de la pauvreté.....	112
3.1.1	<i>Consommation alimentaire.....</i>	112
3.1.2	<i>Pauvreté monétaire.....</i>	112

3.2	Typologie des sources d'accès aux aliments des ménages de la ville de Bukavu	114
3.3	Analyse du budget familial des ménages-consommateurs et part de l'approvisionnement en provenance du district de Rusizi	116
3.3.1	<i>L'alimentation dans le budget familial</i>	116
3.3.2	<i>La part de la consommation non achetée dans la consommation alimentaire</i>	118
3.3.3	<i>Part des approvisionnements alimentaires en provenance du district de Rusizi sur le budget familial</i>	121
3.3.4	<i>Impact des approvisionnements alimentaires en provenance du district de Rusizi sur l'état de la pauvreté monétaire des ménages-consommateurs</i>	121
4.	ANALYSE DE LA RENTABILITE DE L'ACTIVITE COMMERCIALE DES MENAGES-REVENDEURS	123
4.1	Marché de vente des ménages-consommateurs.....	123
4.2	Capital au début de l'activité et sa source de provenance	124
4.3	Ancienneté dans l'exercice du commerce frontalier des ménages-revendeurs.....	125
4.4	Performance des activités commerciales des ménages-revendeurs	126
4.4.1	<i>Détermination du résultat et son utilisation par les ménages-revendeurs</i>	126
4.4.2	<i>Marge brute de commercialisation des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi</i>	128
4.5	Part d'approvisionnement alimentaire au district de Rusizi consommée par les ménages-revendeurs.....	128
5.	LA TAXATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES, RISQUES ET OBSTACLES FRONTALIERS	129
5.1.	Le poids de la taxation des produits alimentaires dans les frais accessoires d'achat des ménages.....	129
5.2	Risques, obstacles frontaliers et barrières d'entrée	132
5.3	Barrières d'entrée et organisation des ménages-revendeurs	133
6.	DETERMINANTS D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE AU DISTRICT DE RUSIZI	134
6.1	Présentation des variables sous étude et les tests statistiques.....	134
6.2	Tests statistiques : leurs résultats et conclusions	135
CHAPITRE 7 :		
CONCLUSION, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES		141
1.	CONCLUSION	141
2.	RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES	143
2.1	Recommandations	143
2.1.1	<i>Aux autorités nationales et provinciales congolaises</i>	143
2.1.2	<i>Aux ménages-revendeurs</i>	144
2.1.3	<i>Aux organisations d'intégration régionale dont COMESA et CEPGL</i>	145
2.2	Perspectives	146
2.2.1	<i>Sécuriser et stabiliser l'environnement économique et social pour permettre aux populations de se projeter dans l'avenir</i>	146
2.2.2	<i>Investir dans le secteur agricole</i>	147
BIBLIOGRAPHIE		149
ANNEXES.....		161

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Répartition de l'échantillon par commune de destination des produits alimentaires	8
Tableau 2 :	Matrice du commerce frontalier dans la région des grands lacs (en milliers \$ US) en 2009	17
Tableau 3 :	Estimation du commerce informel et formel des produits alimentaires en RDC, au Rwanda et en Ouganda (tonnes)	18
Tableau 4 :	Fonctions et caractéristiques des marchés frontaliers entre le Rwanda et la RDC	27
Tableau 5 :	Termes de l'échange entre le village de Katana et la ville de Bukavu	37
Tableau 6 :	Potentialités agricoles du Sud-Kivu par territoire	42
Tableau 7 :	Recensement de la population animale : 2008-2010	56
Tableau 8 :	Produit Intérieur Brut au Sud-Kivu et parts sectoriels dans le PIB en % : 2007-2010.....	61
Tableau 9 :	Modes de stockage et durée de stockage.....	63
Tableau 10 :	Quelques entreprises agro-alimentaires non opérationnelles au Sud-Kivu	64
Tableau 11 :	Quelques entreprises agro-alimentaires encore opérationnelles au Sud-Kivu	65
Tableau 12 :	Distances de quelques marchés ruraux avec le marché de Kadutu (km) et état des routes en 2008.....	67
Tableau 13 :	Évolution du budget voté de la province du Sud-Kivu et part du budget rétrocédé (en FC) : 2008-juin 2011	76
Tableau 14 :	Part du secteur agricole et rural dans le volume des micro-crédits accordés par les membres du Groupe d'Acteurs de Microfinance (GAMF) : 2007-2008-2009.....	79
Tableau 15 :	Quelques indicateurs statistiques du commerce extérieur du Sud-Kivu : 2006-2010....	80
Tableau 16 :	Tarif douanier de quelques produits en RDC	82
Tableau 17 :	Distribution sectorielle des exportations et importations en 2010.....	83
Tableau 18 :	Besoin alimentaire dans la province du Sud-Kivu en 2009	84
Tableau 19 :	Aides alimentaires du PAM par province en RDC(en milliers de tonnes) : 2005-2009...86	
Tableau 20 :	Population assistée et tonnages des vivres distribuées en 2012 par le PAM par territoire au Sud-Kivu	86
Tableau 21 :	Coefficients de variation des prix des produits alimentaires sur les marchés frontaliers de la ville de Bukavu et du district de Rusizi (%)	89
Tableau 22 :	Flux physiques alimentaires en provenance de l'intérieur de la ville de Bukavu par produit et par axe d'approvisionnement (mai, juin, juillet, 2010) (en tonnes)	92
Tableau 23 :	Approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu en provenance de Goma (Nord- Kivu) en tonnes.....	97
Tableau 24 :	Approvisionnement alimentaire en provenance du district de Rusizi par mode de transport utilisé et par produit (en tonnes)	98
Tableau 25 :	Flux physiques des produits alimentaires par source d'approvisionnement de la ville de Bukavu (mai, juin et juillet 2010)	101

Tableau 26 : Apport calorique des aliments de base par source principale d’approvisionnement (kcal/pers/jour)	102
Tableau 27 : Part des flux en provenance du Rwanda dans les importations des produits alimentaires du Sud-Kivu : mai, juin et juillet 2010	104
Tableau 28 : Profil des personnes enquêtées.....	108
Tableau 29 : Répartition des enquêtés selon la composition des ménages.....	109
Tableau 30 : Occupation des membres des ménages	110
Tableau 31 : Modes d’obtention des produits alimentaires au district de Rusizi	111
Tableau 32 : Raisons d’approvisionnement des produits alimentaires au district de Rusizi.....	111
Tableau 33 : Etapes de calcul des indices de FGT.....	113
Tableau 34 : Principaux postes des dépenses mensuelles alimentaires et non alimentaires des ménages-consommateurs (n=76)	116
Tableau 35 : Structure des dépenses alimentaires mensuelles des ménages-consommateurs par groupe d’aliments (n=76).....	118
Tableau 36 : Part des approvisionnements alimentaires en provenance du district de Rusizi dans les dépenses alimentaires et totales des ménages-consommateurs (n=76)	121
Tableau 37 : Structure de la pauvreté monétaire des ménages-consommateurs (%).....	122
Tableau 38 : Influence des approvisionnements alimentaires au district de Rusizi sur l’état de pauvreté des ménages-consommateurs.....	123
Tableau 39 : Capital de départ des ménages-revendeurs et sa source de provenance (n=157)	124
Tableau 40 : Résultat réalisé par ménage-revendeur par mois (\$ US/mois) : n=157.....	126
Tableau 41 : Résultat mensuel par produit d’un ménage-revendeur (\$ US/mois) : n=157	127
Tableau 42 : Utilisation du profit de l’activité par les ménages-revendeurs.....	127
Tableau 43 : Marge brute mensuelle de commercialisation (%) des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi	128
Tableau 44 : Parts des quantités mensuelles achetées au district de Rusizi consommées par les ménages-revendeurs.....	129
Tableau 45 : Tarif simplifié à l’importation applicable au trafic frontalier pour quelques produits alimentaires (en \$ US)	132
Tableau 46 : Risques et obstacles frontaliers	133
Tableau 47 : Variables, nature des variables et tests utilisés	135
Tableau 48 : Résultats des tests statistiques	136

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Exportation et importation des 16 premiers produits agricoles entre le Rwanda et la RDC : mai 2009-avril 2010	28
Graphique 2 : Evolution de la population de la ville de Bukavu (en nombre) : 2000-2009	32
Graphique 3 : Evolution de la population immigrée à Bukavu (en nombre) : 2000-2009	33
Graphique 4 : Production agricole en tonnes par hectare et par ménage.....	45
Graphique 5 : Indicateurs de quelques cultures vivrières au Sud-Kivu en 2009.....	47
Graphique 6 : Evolution de la production de l'huile de palme au Sud-Kivu.....	48
Graphique 7 : Evolution de la production du riz au Sud-Kivu.....	49
Graphique 8 : Evolution de la production de la canne à sucre au Sud-Kivu.....	51
Graphique 9 : Evolution de la production du quinquina au Sud-Kivu	52
Graphique 10 : Evolution de la production du café au Sud-Kivu.....	53
Graphique 11 : Evolution de la production du thé au Sud-Kivu	54
Graphique 12 : Evolution de la production du tabac au Sud-Kivu	54
Graphique 13 : Degré d'autoconsommation des produits vivriers au Sud-Kivu en % : 2002-2009	58
Graphique 14 : Evolution du PIB courant par tête aux prix du marché de 2007-2009 au Sud-Kivu (\$ US)	59
Graphique 15 : Part des secteurs dans l'emploi au Sud-Kivu (en %) en 2009.....	62
Graphique 16 : Evolution du taux d'inflation en RDC (%): 2007-2010	63
Graphique 17 : Evolution annuelle du nombre de personnes déplacées en 2010, 2011, 2012 et sept 2013 au Sud-Kivu (chiffres non cumulés par année).....	71
Graphique 18 : Pourcentage de personnes déplacées par territoire au 30 septembre 2013.....	71
Graphique 19 : Cours de change moyen annuel des FC/\$US et FC/100 FRw : 2001-2012	81
Graphique 20 : Evolution de la production et de l'importation de riz et de maïs (y compris farine) de 2000 à 2009 (base 2000=100)	85
Graphique 21 : Evolution mensuelle des prix de quelques produits alimentaires sur les marchés de Kamembe (1) et de Kadutu (2) : mai 2009-sept 2010. Taux de change : 100 Frw=157,8 FC	88
Graphique 22 : Part des dons et d'autoproduction dans la valeur de consommation non achetée (%).....	119
Graphique 23 : Nombre de ménages pratiquant l'autoproduction des produits alimentaires : n = 76	119
Graphique 24 : Source de provenance des dons alimentaires des ménage consommateurs (nombre) : n=76.....	120
Graphique 25 : Répartition des ménages-revendeurs par marché de vente (n=157)	124

Graphique 26 : Ancienneté dans l'exercice du commerce (n=157)	125
Graphique 27 : Le poids de la taxe douanière dans les frais accessoires d'achat chez les ménages- revendeurs et ménages-consommateurs (%)	130

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Place des pays de la CEPGL dans les groupements régionaux africains.....	22
Figure 2 : Typologies des marchés frontaliers.....	26
Figure 3 : Environnement alimentaire du Sud-Kivu	39
Figure 4 : Schéma d’approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu en produits de base aux mois de mai, juin et juillet 2010	103
Figure 5 : Le réseau des sources d’approvisionnements alimentaires par les ménages de la ville de Bukavu.....	115

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Grands axes des pointages des flux des produits alimentaires de la ville de Bukavu	10
Carte 2 : Axes d’approvisionnements alimentaires de la ville de Bukavu.....	11
Carte 3 : Corridors frontaliers de la RDC avec le Rwanda et le Burundi	25
Carte 4 : Communes de la ville de Bukavu	36
Carte 5 : Carte administrative de la province du Sud-Kivu (Est de la RDC)	41
Carte 6 : Routes principales du Sud-Kivu.....	68
Carte 7 : Zones en sécurité et zones en insécurité au Sud-Kivu.....	73

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACCO	Association des Chauffeurs du Congo
ADI-KIVU	Association pour le Développement Intégré au Kivu
AFDEM	Appui aux Femmes Démunies et Enfants Marginalisés
AFOVEVI	Association des Fournisseurs et Vendeurs des Vivres
AFPDE	Association des Femmes pour la Production et le Développement Endogène à Uvira
ALENA	Accord de Libre-Echange Nord-Américain
ASALAKI	Association des Armateurs du Lac-Kivu
ATM	Association des Transporteurs de Mwenga
BCC	Banque Centrale du Congo
BCDC	Banque Commerciale Du Congo
BDGL	Banque de Développement des Etats des Grands Lacs
BIAC	Banque Internationale pour l’Afrique au Congo
BIC	Banque Internationale de Crédit
BNR	Banque Nationale du Rwanda
BRALIMA	Brasserie, Limonaderie et Malterie.
CAA	Compagnie Africaine d’Aviation
CADECO	Caisse Générale d’Epargne du Congo
CAF	Coût, Assurance et Frêt
CEA-BAN	Commission Economique pour l’Afrique-Bureau pour l’Afrique du Nord.
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CIRGL	Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
COMESA	Common Market for East and Southern Africa
COOPEC	Coopérative d’Epargne et des Crédits
CRONGD	Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales de Développement
CTB/AICB	Coopération Technique Belge/Appui aux Initiatives Communautaires de Base
DGDA	Direction Générale des Douanes et Accises
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
EAC	East African Community
EGL	Energie des Grands Lacs
FAO	Food and Agriculture Organisation
FC	Francs congolais
FDLR	Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
FGT	Foster, Greer et Thorbecke
FNL	Forces Nationales de Libération du Burundi
FRw	Francs rwandais

GAMF	Groupe d'Acteurs de Micro-Finance
GINKI	Groupe Industriel du Kivu
ICA	Impôt sur le Chiffre d'Affaires
IDH	Indicateur du Développement Humain
IFDC	The International Fertilizer Development Center
IFPRI	International Food Policy Research Institute
INERA	Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomique
INICA	Initiative for Central Africa
INS	Institut National de Statistique
INSR	Institut National des Statistiques du Rwanda
INSS	Institut National de Sécurité Sociale
IRAZ	Institut de Recherche Agronomique et Zootechnique
IRSEM	Institut de Recherche Stratégique de l'Ecole Militaire
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISAR	Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda
MAE	Mission Anti-Erosive
MECREBU	Mutuelle d'Epargne et de Crédit de Bukavu
MEF	Maghreb Economic Forum
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture
MINECOM	Ministère du Commerce
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations-Unies pour la Stabilisation du Congo
NEPAD	New Partnership for Africa's Development
OCC	Office Congolais de Contrôle
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OVD	Office des Voieries et Drainages
PAIDEK	Programme d'Appui aux Initiatives Economiques du Kivu
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDDAA	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine
PIB	Produit Intérieur Brut
PLD	Pain Pour les Déshérités
PNSAR	Programme National de Relance du Secteur Agricole et Rural
PNUD	Programme des Nations-Unies pour le Développement
RDC	République Démocratique du Congo
REGIDESO	Régie de Distribution d'Eau
SIKASH	Syndicat d'Initiative de Kasha
SINELAC	Société Internationale d'Electricité des Grands Lacs
SNCC	Société Nationale de Chemin de fer Congolais
SNEL	Société Nationale d'Electricité
SOFIDE	Société Financière de Développement

SONAS	Société Nationale d'Assurance
TMB	Trust Merchant Bank
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA	Union Africaine
ULg/GxABT	Université de Liège/Gembloux Agro-Bio Tech
UNOPS	United Nations Office for Project Services
UZABUCO	United Zairean Business Company
WFP	World Food Program

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION

Avec 387.812 personnes (soit 16% de la population du Sud-Kivu) en situation d'insécurité alimentaire sévère (WFP, 2011), la province accuse le plus faible apport en calories du pays avec une consommation énergétique moyenne de 1561 Kcal/jour (PNUD, 2010). Dans le même temps, on constate un déficit de la production alimentaire pour toutes les cultures qui constituent l'alimentation de base de la population (manioc, maïs, haricot, sorgho, etc.). Cette situation est expliquée par les sols de plus en plus épuisés, le niveau élevé de pauvreté, la forte densité démographique et le problème foncier (De Faily, 2000). Les guerres à répétition, les insécurités, les conflits et l'exode rural sont encore venus aggraver le constat.

La pression exercée ces dernières années sur le foncier suite à une augmentation de la population (3,3% par an selon le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2009) oblige cette dernière à ne plus recourir à la pratique de la jachère alors que, comme le montre Kunze (1991) cité par De Faily (2000), environ 10% des grandes exploitations (moyenne 1,27 ha) étaient encore régulièrement mises en jachère en 1991. Cette absence de jachère épuise le sol et entraîne des problèmes environnementaux et une diminution sensible de la productivité agricole et du revenu des ménages.

Le rapport du PNUD/RDC (2009) montre que le taux de la pauvreté au Sud-Kivu est de 84,7%, ce qui est supérieur à la moyenne nationale (71,3%). Dans ce cas, les liens entre la sévérité de la pauvreté et la situation alimentaire du Sud-Kivu sont flagrants (Mastaki, 2006) à cause d'un niveau de revenu faible de sa population surtout rurale qui évolue dans des milieux dominés par les insécurités et les conflits. Ce climat pousse les populations rurales à être attirées par l'exode vers la ville, avec comme conséquence l'augmentation sans cesse des besoins alimentaires quotidiens des centres urbains comme la ville de Bukavu.

Dans la province du Sud Kivu, la ville de Bukavu a servi de refuge pour la population rurale fuyant les graves insécurités et les violences de toutes sortes. Elle est aujourd'hui confrontée à une pauvreté urbaine conjuguée à un problème d'approvisionnement alimentaire de la ville à partir de son hinterland. La situation observée s'écarte de plus en plus de la problématique dominante de l'alimentation des villes africaines qui a été abordée en termes de ravitaillement de la ville par la campagne vers les années 1970-1989 (Hatchieu Tchawe, 2003) et l'on assiste à une détérioration de plus en plus poussée des termes de l'échange entre la ville et la campagne ce qui contribue à accentuer encore l'exode rural.

La dépendance croissante à l'égard des importations alimentaires de base devient une évidence pour la ville de Bukavu : plusieurs études ont montré la part croissante des approvisionnements alimentaires à partir du district de Rusizi (Rwanda). Ainsi pour CONSORTIUM CRONGD/Sud-Kivu (2010), le Sud-Kivu achète au Rwanda presque tous les produits alimentaires y compris ceux pour lesquels il est supposé avoir un avantage comparatif. Soule et Musila (2005) ont montré que la ville de Bukavu (Sud-Kivu) et le district de Rusizi (Rwanda) ont des fonctions bien réparties formant une certaine typologie lors de la traversée du corridor frontalier. Pour ces auteurs, la ville de Bukavu fonctionne comme un grand centre de consommation des produits alimentaires alors que Cyangu (actuellement district de Rusizi) s'est positionné stratégiquement comme une ville entrepôt.

L'importance du commerce frontalier des produits alimentaires entre le district de Rusizi (Rwanda) et la ville de Bukavu (province du Sud-Kivu) est évidente. Mais, comme le dit aussi Nkendah (2011), la connaissance de son ampleur, de ses déterminants et de ses conséquences reste insuffisante en raison de son caractère informel car non prise en compte dans les

statistiques officielles, ce qui handicape la formulation des politiques économiques appropriées et des stratégies pour exploiter son impact potentiel sur la croissance et la réduction de la pauvreté.

Face à ce problème, il nous a semblé intéressant de mener une recherche particulière afin de mieux comprendre les stratégies des acteurs impliqués dans ce commerce particulier. Le travail s'inscrit dans un cadre géographique regroupant deux pays (RDC et Rwanda) appartenant à la Communauté des Pays des Grands Lacs (CEPGL). Il traite de la thématique du rôle du commerce frontalier dans l'approvisionnement des ménages de la ville de Bukavu.

Bien que le commerce soit un catalyseur nécessaire à la consolidation de la paix dans la région des Grands Lacs où les populations sont extrêmement interdépendantes (Johnson *et al.*, 2009), le retour durable à la paix dans cette région suppose la relance d'économies sinistrées et une plus grande autosuffisance dans les approvisionnements alimentaires.

Plusieurs questions connexes se posent suite à cette dépendance : l'instabilité du marché étranger (prix, quantités, taux de change, crise alimentaire) et la vulnérabilité aux chocs exogènes; les contraintes liées aux capacités matérielles d'importation (transformation, conservation, transport et distribution); la contrainte liée à la pauvreté de la population qui rend quelquefois difficile l'accès aux produits alimentaires.

Face à l'augmentation de la demande dans la ville de Bukavu due en grande partie à l'augmentation démographique, vaut-il mieux continuer à importer ou produire soi-même ces vivres ces prochaines années ?

Cette première solution améliore naturellement la situation des importateurs urbains mais pas celle des ménages producteurs et constitue la principale contrainte et goulot d'étranglement non seulement à la souveraineté alimentaire mais aussi à la sécurité alimentaire. La deuxième possibilité oblige de pacifier l'intérieur de la province et d'investir dans le secteur agricole afin de le rendre compétitif, surtout si on se rappelle du poids considérable du secteur agricole dans la vie économique et sociale.

L'étude sur le rôle du commerce frontalier des produits alimentaires avec le Rwanda dans l'approvisionnement des ménages de la ville de Bukavu est articulée autour de trois questions-clé, à savoir :

- 1) Le commerce frontalier des produits alimentaires entre le Rwanda et la RDC, crée-t-il des effets socio-économiques multiples profitables à la province du Sud-Kivu ?
- 2) Quelle est l'ampleur des flux des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) dans l'approvisionnement des ménages de la ville de Bukavu ?
- 3) Quels sont les déterminants des pratiques d'approvisionnement des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) ?

En se basant sur les théories économiques et les revues de la littérature sur le commerce frontalier et les approvisionnements alimentaires, les hypothèses suivantes ont été formulées afin de répondre aux questions posées.

- 1) Les effets socio-économiques multiples créés par le commerce frontalier des produits alimentaires entre le Rwanda et la RDC ne sont pas profitables aux paysans ruraux et à la sécurité alimentaire à long terme de la population du Sud-Kivu.
- 2) Les flux et le volume global des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) sont importants par rapport à d'autres sources d'approvisionnement de la ville de Bukavu.

- 3) Les facteurs liés aux caractéristiques des ménages, ceux liés à l'offre en produits alimentaires et à leurs caractéristiques et ceux liés aux conditions de transaction déterminent les pratiques d'approvisionnement des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda).

L'objectif global de ce travail est de mettre en évidence l'importance des approvisionnements des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) dans la sécurité alimentaire de la ville de Bukavu.

Ce travail a comme objectifs spécifiques :

- d'analyser le commerce frontalier des produits alimentaires entre le Rwanda et la RDC,
- de quantifier les flux des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) qui entrent dans la ville de Bukavu,
- d'identifier et analyser les différents facteurs qui déterminent les pratiques d'approvisionnement des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) par les ménages urbains de la ville de Bukavu,
- de définir des politiques visant à améliorer le système d'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu et pouvant faciliter l'intégration sous-régionale.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

1. CHOIX DE LA ZONE D'ÉTUDE

La recherche est limitée à la ville de Bukavu qui est une partie de l'espace à l'intérieur duquel les effets directs et indirects liés à la présence de la frontière sont fortement ressentis et matérialisés par la présence des douaniers, des agents de police, des militaires, des cambistes, des transporteurs...

Le choix de la ville de Bukavu est motivé par plusieurs facteurs dont sa position géographique et démographique mais surtout son rôle durant la période pendant laquelle presque tous les milieux ruraux du Sud-Kivu sont confrontés à une situation d'insécurité. Elle est la capitale de la province du Sud-Kivu. Elle est située à 180 km de Goma par lac et 207 km par route (RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus DSRP, 2005a), à 1650 km de Kinshasa (capitale de la RDC) à vol d'oiseau, à 120 km d'Uvira par route et à 15 km par route seulement de Kamembe (Rwanda). C'est une ville qui s'étend sur 60 Km² avec un taux de croissance démographique de 3,3% par an. La ville de Bukavu joue un rôle de ville d'« accueil » dans le sens où elle abrite actuellement presque toutes les populations qui se sont déplacées ou qui se déplacent encore.

Pour le commerce frontalier avec le district de Rusizi (Rwanda), le choix de la « frontière-contact » a été porté à Ruzizi 1 et Ruzizi 2¹ qui constituent les portes d'entrées et de sorties par excellence des produits alimentaires dans la ville de Bukavu en provenance du Rwanda.

2. COLLECTE DES DONNEES

2.1 Données primaires

Comment parvenir à une quantification du commerce régional et appréhender la réalité du phénomène ? Plusieurs travaux indiquent que la sous-estimation des flux réels par les statistiques officielles n'est pas uniforme, ni dans le temps, ni dans l'espace, ni d'un produit à l'autre. Les variations annuelles du commerce régional « officiel » ne peuvent donc être considérées comme représentatives des fluctuations des échanges réels (Coste et Egg, 1994).

Pour essayer de contourner cette difficulté, le travail de terrain consiste en deux séries d'investigations : d'une part les pointages des flux des produits alimentaires par axe d'approvisionnement de la ville de Bukavu, d'autre part, une enquête par questionnaire sur un échantillon des ménages-consommateurs et ménages-revendeurs des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda). Bien que la ville de Bukavu constitue notre principal site d'enquête, nous avons effectué quelques entretiens informels dans le district de Rusizi.

2.1.1 Pointages de flux des produits alimentaires

Tout au long de cette étape, nous avons essayé de pointer les flux des produits alimentaires en provenance des différents axes d'approvisionnement de la ville de Bukavu, à savoir : le district de Rusizi au Rwanda (frontières Ruzizi 1 et Ruzizi 2) ; la province du Nord-Kivu et

¹ On écrit « Rusizi » au Rwanda et « Ruzizi » en RDC

l'intérieur de la province du Sud-Kivu (axes de l'intérieur de la province et le pointage auprès de l'Abattoir public Ruzizi 2 (boucherie ELAKAT) situé dans la ville de Bukavu pour son approvisionnement interne en viandes) (carte 1). Ces trois niveaux de pointages ont été réalisés pendant une même période allant du 1/5/2010 au 31/7/2010. Le choix de cette période a été dicté par la périodicité des récoltes au Sud-Kivu. L'arachide et le haricot sont récoltés aux mois de mai, juin saison B ; le maïs au mois de juin saison B ; la patate douce et le sorgho au mois de juin saison B ; la pomme de terre au mois de juillet saison B et le riz pluvial au mois de mai saison A (PNSAR, 1998).

La réalisation de pointage de flux a demandé une série d'autorisations préalables des différents services² qui travaillent aux deux frontières choisies (Ruzizi 1 et Ruzizi 2) et aux différents ports et Beach de la ville de Bukavu situés sur le lac Kivu.

2.1.1.1 Pointage des flux au niveau des frontières Ruzizi 1 et Ruzizi 2

Comme il est difficile de pointer les flux de tous les produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) qui entrent à Bukavu, nous avons d'abord fait une classification de ces produits avant de nous diriger vers les agents capables de nous fournir les informations recherchées. Nous nous sommes adressés d'abord aux agents de l'OCC et de la DGDA pour connaître les produits alimentaires qui entrent régulièrement à chaque poste de la frontière (Ruzizi 1 et 2). Les produits suivants ont été retenus : maïs grains et farine de maïs ; manioc, cossette de manioc et farine de manioc ; arachides; haricot ; pomme de terre ; sorgho ; patates douces ; bananes plantains ; riz ; viandes de bœuf et de porc.

Comme le commerce frontalier des produits alimentaires entre le district de Rusizi (Rwanda) et la ville de Bukavu, est « atomisé », il a fallu positionner deux enquêteurs par frontière. Un enquêteur s'occupait des flux des produits alimentaires, l'autre des acteurs. L'enquête s'est déroulée chaque jour de 7h à 18h pendant 3 mois (du 1/5/2010 jusqu'au 31/7/2010).

Le pointage au niveau des frontières s'est fait sur la base des déclarations des ménages-consommateurs et des ménages-revendeurs ainsi que des transporteurs (camion, camionnette, tête/dos, charrette, brouette, vélo pour handicapés) qui passent aux frontières avec un colis d'aliments visibles. Cinq questions étaient posées aux agents qui traversent les frontières ayant un colis d'aliments visibles en provenance du district de Rusizi : Quel produit ? Quelle quantité ? Quel est le marché d'achat ? Quelle est la finalité ? Quelle fréquence d'approvisionnement ? Si cette dernière est supérieure ou égale à 3 fois la semaine, la question était posée de connaître l'adresse et/ou le numéro de téléphone du ménage.

Grâce à ces pointages, ont été identifiés non seulement les acteurs de la chaîne d'approvisionnement en provenance du district de Rusizi (Rwanda) mais aussi les commerçants de proximité, les intermédiaires, les acheteurs, les transporteurs, les manutentionnaires, les agents de change (cambistes, bureaux de change) et les organisations des manutentionnaires.

2 Ces services sont : Office Congolais de Contrôle (OCC), Immigration, Hygiène, Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA). Pour les axes d'approvisionnement routiers situés à l'intérieur de la province et ceux lacustres du Nord-Kivu et l'île d'Idjui, il a fallu une autorisation de la Division provinciale du commerce et de la Division provinciale de transport.

2.1.1.2 Pointage des flux en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu

a) Axes routiers de l'intérieur de la province du Sud-Kivu

L'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu à partir de l'intérieur de la province se fait par route et par la voie du lac Kivu dont le pointage des flux a été réalisé au même moment que celui en provenance du Nord-Kivu.

Pour ce qui concerne les axes principaux d'approvisionnement par route, sept voies principales ci-dessous, reliant la ville de Bukavu et son hinterland, ont été identifiées (carte 2) sur base de l'étude de FEC (2007).

- Kazimia-Fizi-Uvira- Kamanyola-Bukavu
- Minova-Kabamba-Katana-Miti-Bukavu
- Hombo-Bunyakiri-Bukavu
- Shabunda-Kigulube-Burhale-Bukavu
- Fizi-Itombwe-Mwenga (Bilalo mbili)-Bukavu
- Kaziba-Nyangezi-Bukavu
- Kalole-Lwiro-Kitutu-Kamituga-Bukavu

Avant d'envisager le pointage de flux en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu par route, il a fallu actualiser le nombre de dépôts des produits alimentaires de la Division de l'Economie par un recensement qui a ciblé les grands centres commerciaux et parkings de la ville de Bukavu. Ce recensement a duré un seul jour (29/04/2010). Seuls les dépôts qui s'approvisionnent en produits venant seulement de l'intérieur de la province ont été recensés. Le nombre de dépôts est passé de 59 à 83 dont 51 dépôts opèrent dans la commune de Kadutu, 25 dans la commune d'Ibanda et 7 dans la commune de Bagira. 8 enquêteurs dont 5 dans la commune de Kadutu dans laquelle est située le grand marché et des grands dépôts alimentaires de la ville de Bukavu, 2 dans la commune d'Ibanda et 1 seul dans la commune de Bagira, ont été engagés pour ce travail et il a été de leur devoir de passer chaque matin dans ces différents dépôts pour relever les quantités entrées. L'axe routier de provenance du produit était aussi enregistré par les enquêteurs. Cette enquête s'est déroulée à la même période que le pointage frontalier à savoir du 1/5/2010 au 31/07/2010.

b) Pointages de flux au niveau de l'Abattoir public Ruzizi 2 (boucherie ELAKAT)

Pour la fourniture interne en viandes de bœuf et de porc à partir de l'Abattoir public Ruzizi 2 (boucherie ELAKAT) qui constitue la grande boucherie de la ville de Bukavu, il était question de prendre les informations journalières sur le nombre des bêtes (vaches et porcs) abattues par jour et leur poids approximatif. Ce qui nous donnait la quantité des viandes fournies dans la ville de Bukavu. Les informations étaient fournies par les différents vétérinaires et bouchers de l'Abattoir. Un seul enquêteur était engagé pour ce travail pendant une période de trois mois allant du 1/5/2010 au 31/07/2010.

2.1.1.3 Pointages de flux au niveau des ports et beach en provenance du Nord-Kivu et de l'île d'Idjwi et des villages côtiers du Lac-Kivu

Le pointage de ces flux a été fait par deux enquêteurs sur les ports et beach de Bukavu. Cette enquête s'est réalisée sur base d'un document appelé « manifeste » tenu par le capitaine des navires ou piroguiers. A défaut de ce document, on se contentait de leurs déclarations. Sur ces

documents, se trouvent enregistrés tous les produits transportés ainsi que leurs quantités. Cette enquête s'est aussi déroulée sur trois mois à partir du 1/5/2010 jusqu'au 31/07/2010.

Sur cet axe navigable du lac Kivu, ont été pointés aussi les flux des produits alimentaires qui arrivent par pirogues en provenance de l'île d'Idjwi et des villages côtiers du lac Kivu comme Birava, Kalehe, Luhihi, Ishungu, Lugendo, situés dans le territoire de Kabare et Kalehe. Ces flux ont été comptés parmi ceux en provenance de l'intérieur de la province et n'ont pas ceux en provenance du Nord-Kivu.

2.1.2 Echantillonnage et enquête par questionnaire

Après pointage des flux des produits alimentaires, le questionnaire a été administré aux seuls ménages-consommateurs et ménages-revendeurs de la ville de Bukavu qui s'approvisionnent dans le district de Rusizi (Rwanda).

Le résultat du pointage des flux montre que 2.021 ménages en moyenne traversent chaque jour les deux frontières pour y effectuer leurs approvisionnements alimentaires dont 661 ménages (32,7%) sont des consommateurs directs des produits alimentaires et 1.360 ménages (67,3%) sont des revendeurs de produits alimentaires. A la fin du pointage des flux frontaliers de produits alimentaires, 233 ménages, choisis selon le critère de fréquence élevée d'approvisionnement alimentaire dans le district de Rusizi (trois fois et plus par semaine) et leur accessibilité, ont été répartis proportionnellement au nombre des ménages-revendeurs et des ménages-consommateurs qui traversent les frontières pour s'approvisionner en produits alimentaires. 157 ménages-revendeurs et 76 ménages-consommateurs répartis entre les trois communes de la ville de Bukavu (Ibanda, Kadutu et Bagira) ont été sélectionnés et ont fait l'objet d'une enquête par questionnaire aux mois d'août et septembre 2010. Les ménages-consommateurs ont été enquêtés à leur domicile en présence d'autres membres de la famille trouvés sur le lieu et les ménages-revendeurs sur leurs marchés de vente. Les enquêtés ont été sélectionnés par commune de destination des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon par commune de destination des produits alimentaires

Commune	Quantités (Tonnes) achetées des produits alimentaires (mai-juin-juillet 2010)	Fréquence d'approvisionnement par commune (%)	Répartition des ménages-revendeurs (nombre)	Répartition des ménages-consommateurs
Ibanda	7.300	64,2	101	49
Kadutu	2.377	20,9	33	16
Bagira	1.694	14,9	23	11
Total	11.371	100	157	76

Source : Résultats issus du pointage des flux des produits alimentaires de mai-juin-juillet 2010.

2.2 Données secondaires

La collecte des données secondaires a accordé une place importante à la recherche documentaire dans les administrations locales comme la Mairie de Bukavu, l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche, de l'Institut National des Statistiques (INS), de l'Office Congolais de Contrôle (OCC/Sud-Kivu), de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA). Ces différentes sources des données officielles sont insuffisantes, mal coordonnées, mal élaborées, incohérentes, non harmonisées entre les institutions qui les produisent et les stockent. Ce qui les rend difficilement accessibles et peu fiables.

Nous avons utilisé également les statistiques du Groupe d'Acteurs en Micro-Finance (GAMF), de la Banque Mondiale, de la FAO, de l'Institut National des Statistiques du Rwanda (INSR), des rapports du PNUD. Les rapports des différents organismes nationaux et internationaux œuvrant au Sud-Kivu dans les domaines d'aides alimentaires comme le PAM et l'agriculture urbaine comme Plate-forme Diobass, ont été consultés. Nous avons exploité les résultats de certains travaux réalisés dans la région sur le commerce transfrontalier.

Une synthèse des connaissances sur l'économie de la RDC et du Rwanda, sur le commerce frontalier entre ces deux pays a été réalisée sur la base de la bibliographie et des statistiques disponibles. Cette partie a permis de comprendre le sujet dans sa globalité, d'appréhender l'histoire, l'évolution et les transformations générées par le dynamisme des échanges avec le district de Rusizi (Rwanda). Elle a aussi éclairé les caractéristiques socio-économiques de la zone d'étude.

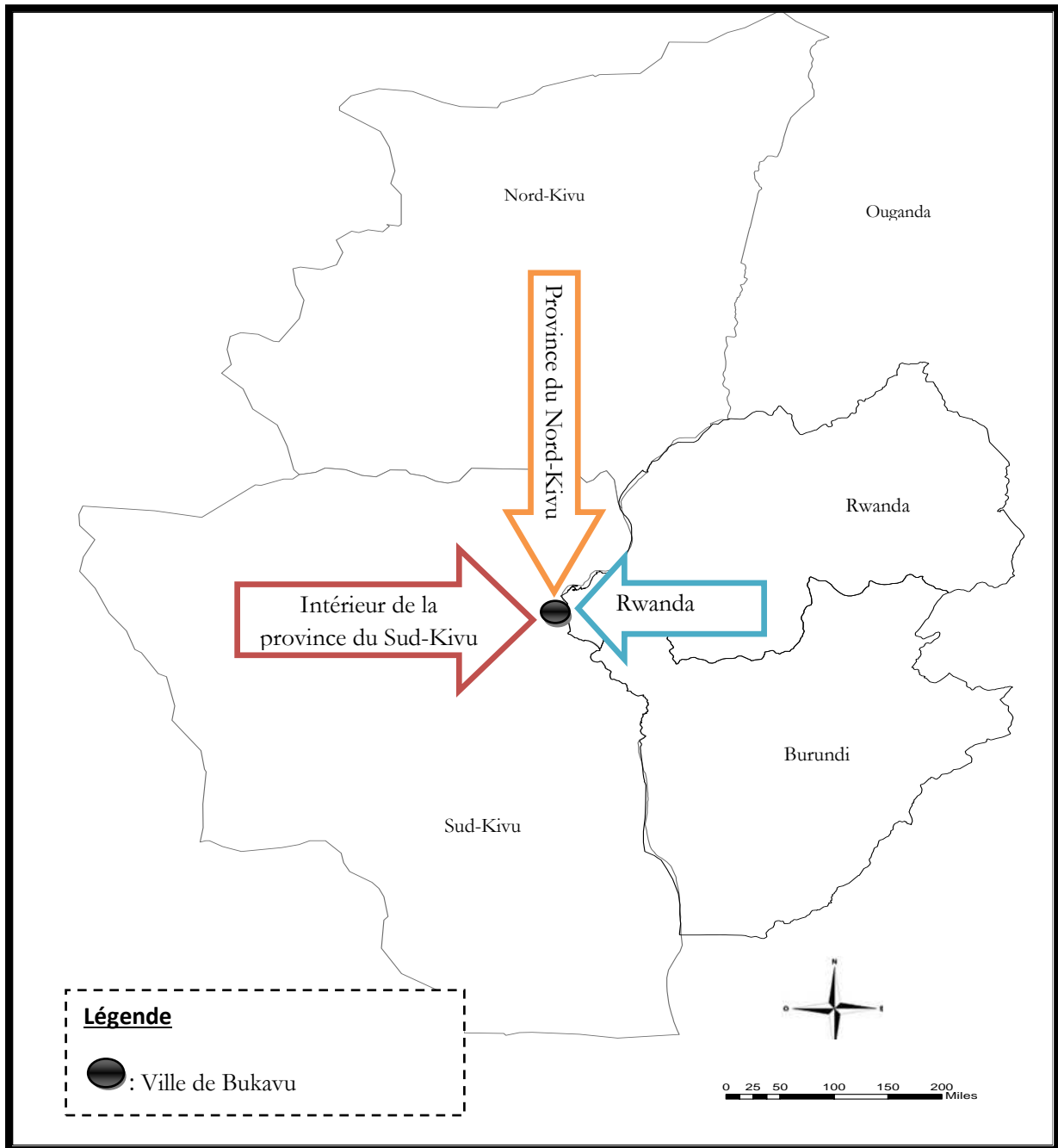
3. TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNEES

Pour la saisie et le traitement des données de pointage des flux des produits alimentaires, on a eu recours à l'informatique (Microsoft Excel). Vu la taille de l'échantillon, la codification, le dépouillement et la saisie ont été réalisés sous Microsoft Excel. Les données saisies ont ensuite été transférées sur les logiciels SPSS (Statistical Package for the Social Sciences) et Statistics pour leur traitement et la production des tableaux et graphiques.

Des analyses des corrélations (r), des tests d'indépendance (Khi-carré) ont été utilisés pour vérifier certaines relations entre variables et pour mesurer la force ou l'intensité de ce lien sur base d'un seuil de signification donné de 5% et 10%. On a fait appel aux tests d'égalité des variances (test de Fischer Snedecor) et des moyennes (test de Student) pour comparer les moyennes des variables afin d'inférer une relation entre elles.

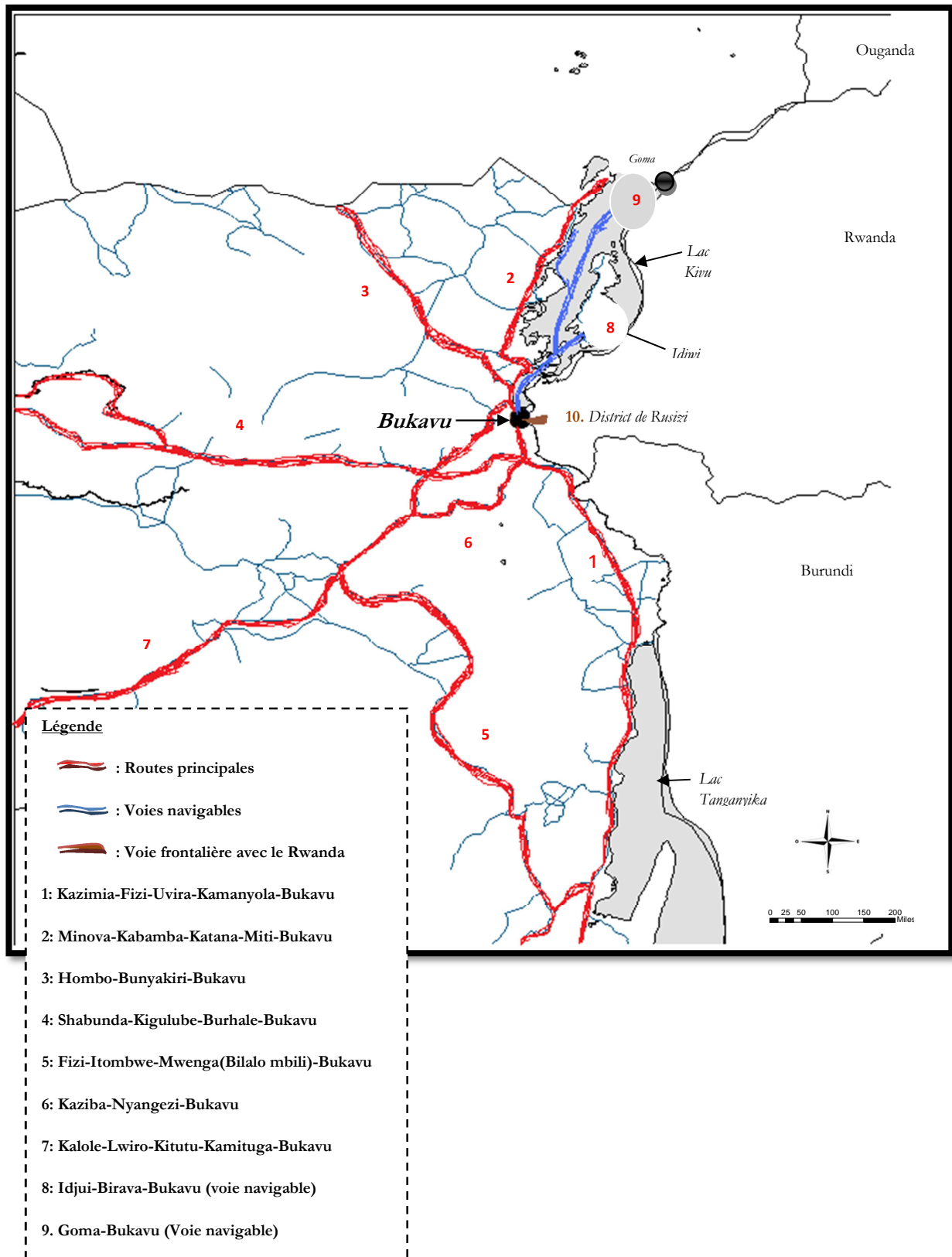
Les taux de dépendance alimentaire, les calories fournies par les produits alimentaires de base, la comparaison entre les données de pointage et celles officielles, les marges brutes de commercialisation, le profit réalisé par les ménages-revendeurs, la pauvreté monétaire des ménages-consommateurs, les déterminants de l'approvisionnement alimentaire au district de Rusizi (Rwanda), ainsi que d'autres analyses pertinentes ont été calculés, mesurés ou réalisés sur base des données collectées lors des enquêtes. Les logiciels Arc-view et Arc-GIS ont été utilisés pour l'élaboration de certaines cartes géographiques exploitées dans ce travail (Axes d'approvisionnements alimentaires de la ville de Bukavu, corridors frontaliers de la RDC avec le Rwanda et le Burundi, Routes principales du Sud-Kivu,...).

Carte 1 : Grands axes des pointages des flux des produits alimentaires de la ville de Bukavu



Source : L'auteur à l'aide du logiciel ArcGIS

Carte 2 : Axes d'approvisionnements alimentaires de la ville de Bukavu



Source : L'auteur à l'aide du logiciel ArcGIS

CHAPITRE 3 : ANALYSE CONTEXTUELLE

1. COMMERCE FRONTALIER ET REGIONAL : BASES THEORIQUES ET ETUDE DE CAS DE LA RDC-RWANDA

1.1 Déterminants du commerce régional et transfrontalier : théories et constats

1.1.1 Commerce transfrontalier : définition et typologie

Bien que la notion de frontière ait connu des évolutions, elle est perçue comme une ligne de démarcation, de barrière, de lieu où se termine un territoire connu et maîtrisé, de lieu de passage vers un monde mal connu et incertain, de discontinuité spatiale, dans laquelle s'inscrit un territoire donné, de lieu de brusque passage à un monde sensiblement différent, de ligne ou de zone (Gottman cité par Nassa, 2005). Dans ce sens, la traduction littérale du concept transfrontalier serait, d'après Benafla, « à travers la frontière ». Par ailleurs, il requiert une connotation contiguë, c'est-à-dire petite et négligeable. Pour lui, les zones transfrontalières englobent des espaces situés de part et d'autre d'une frontière d'Etat (Benafla, 2002).

Le commerce transfrontalier ne concerne que quelques pays partageant une frontière commune, naturelle ou politique (Benafla, 2002) et une grande partie d'activités frontalières est informelle (Nkendah et al., 2012). Dans leur définition, Kimanuka et Lange (2010) distinguent le petit commerce transfrontalier des autres. Ils le définissent comme « activité commerciale génératrice de revenus dont la valeur des transactions commerciales journalières ne dépasse pas 100 dollars américains (USD) par commerçant ».

Quant à la typologie du commerce transfrontalier, Herrera cité par Benafla (2002) classe le commerce capillaire, le trafic des fourmis et le commerce effectué à travers des réseaux de commerçants. Selon lui, le «commerce capillaire» est de portée locale et touche essentiellement les produits vivriers. Le «trafic des fourmis » est organisé à petite et moyenne échelle, concerne les produits manufacturés, et afin, le commerce de longue distance appuyé par des «réseaux très structurés », porte sur des volumes conséquents de transactions.

Au regard de la typologie sus indiquée, nous remarquons que le commerce transfrontalier intègre d'une part les caractéristiques des simples échanges informels, et d'autre part les caractéristiques des échanges formels effectués sur des grands espaces.

1.1.2 Les rôles des frontières et fondement de l'espace commercial régional

Les frontières jouent des rôles importants pour les Etats et les populations (Nassa, 2005). Dans son premier rôle, la frontière devient un moyen de politique générale utilisé dans des domaines très diversifiés, pour inciter, pour stimuler ou pour interdire l'accès à son territoire. Dans son deuxième rôle, la frontière joue le rôle de contrôler, de surveiller, de restreindre, d'interdire ou exclure purement et simplement les uns des autres. Dans ce cas, Prescott (1978) parle de trois fonctions principales des frontières : légale³, fiscale⁴ et de contrôle⁵. Les

3 La fonction légale signifie qu'en deçà d'une ligne politique démarquée, voire seulement délimitée, prévaut un ensemble d'institutions juridiques et de normes qui règlent l'existence et les activités d'une société.

relations transfrontalières, dans ces conditions sont d'opposition, d'échange ou de collaboration ou de complémentarité.

C'est sur les relations d'échange, de collaboration ou de complémentarité que la frontière est prise comme « contact » (Nassa, 2005), c'est-à-dire elle met en relation des systèmes socio-économiques différents exploités par les animateurs des échanges. Ces systèmes socio-économiques découlent même de la nature des biens à échanger, de la complémentarité en matière de production et de technologie, de mouvement de la population, de la diversité monétaire.

Les mouvements de la population, des biens et services sur les territoires transfrontaliers sont déterminés par le différentiel créé par la frontière (Herrera, 1997). C'est sur cette base qu'on arrive à avoir des réseaux marchands bien structurés qui déploient leurs activités sur des vastes espaces transcendant les frontières, parfois même les continents.

Aux travers des frontières africaines, on observe plusieurs flux qui s'organisent en réseau et génèrent histoire, innovation, échanges (Ténier, 2003). En Afrique de l'Ouest, ces réseaux marchands transnationaux opèrent depuis plus longtemps dans des espaces beaucoup plus étendus (Egg, 1989) et ont constitué de véritables empires financiers en jouant sur les différences de change, de prix, de potentiels productifs, de politiques économiques et de tarifs douaniers (Nassa, 2005).

Le réseau est défini par Hassan Maman Abdo (2008), comme étant une série de connexions d'acteurs en termes de liens territoriaux, familiaux, historiques, culturels et encadrés dans un système de hiérarchie, de dépendance et d'obligations. L'organisation en réseaux repose principalement sur des rapports sociaux et culturels structurés et très étroits. Ce sont ces éléments qui constituent les principaux artisans de l'intégration commerciale d'une sous-région. Celle-ci est d'autant plus forte, que les réseaux marchands actuels ont des origines anciennes ; qu'ils sont structurés et qu'ils disposent d'une grande autonomie par rapport aux Etats, notamment quant aux moyens de financement des échanges ; et qu'ils entretiennent des relations étroites avec les appareils d'Etat dans plusieurs pays (Egg, 1989).

L'efficacité des réseaux en termes de circulation d'information, d'anticipation des prix, de coalition et contournement des contraintes imposées par les Etats est fonction de leur degré de structuration, d'organisation et de gestion des échanges transétatiques comme facteur de progrès économique et d'intégration des marchés des deux pays (Hassan Maman Abdo, 2008). C'est dans ce sens que, dans certains coins de l'Afrique de l'Ouest, les commerçants et les populations aux frontières ont développé de véritables zones franches aux frontières des Etats dans lesquelles les opérations commerciales et de change échappent en grande partie aux réglementations en vigueur dans les Etats (Igue cité par Egg, 1989) et les flux sont difficilement mesurables et quantifiables et sont sous-estimés par les statistiques officielles (Coste et Egg, 1994) alors que les échanges évoluent et modifient de plus en plus les espaces régionaux à la suite de la pénétration de plusieurs produits mondiaux.

L'approche d'intégration régionale évoquée ci-dessus, est celle par la base « bottom up », impulsée par les actions du secteur privé. Elle s'oppose à celle élitiste « top down » initiée par les Etats qui avancent difficilement en Afrique. L'idéal c'est de se pencher plutôt vers la complémentarité entre les deux approches et non vers la substituabilité, donc une

4 *La fonction fiscale* a pour objectif de défendre le marché national en prélevant des taxes sur les produits étrangers, mais dans une moindre mesure en raison des efforts actuels pour libéraliser les échanges.

5 *Le rôle de contrôle* assigné à la frontière est de surveiller les hommes et les biens qui la franchissent. Cette surveillance s'accompagne de mesures d'exclusion et d'interdiction.

collaboration entre les institutions publiques et le secteur privé dans le processus d'intégration (CEA-BAN et MEF, 2013).

Pour Fernand Braudel cité par Ténier (2003), l'intégration régionale est un mouvement de rapprochement qui mobilise avec une plus ou moins grande intensité les « copartageants » de l'espace et du temps que sont l'économie, la politique, la culture et la société. C'est pour cela qu'il est nécessaire de disposer d'une vision la plus complète possible non seulement des politiques économiques (Egg, 1989) mais aussi des politiques sociales et culturelles afin de mieux connaître ses déterminants. Cette définition s'écarte de celle du courant libéral qui reste prisonnière de l'intégration des marchés et considère l'intégration comme étant une coopération économique mondiale idéale. Il croit aux capacités du marché à mener à la situation qui satisfait tous les partenaires et les unions douanières ne constituent qu'une forme de protection collective (Weiller, 1958).

1.1.3 Quelques déterminants des échanges régionaux et transfrontaliers

Le commerce frontalier ou régional dépend de différents facteurs. Mis à part les facteurs classiques comme les termes de l'échange parmi lesquels figurent le taux de change entre les monnaies des 2 pays concernés par l'échange (Bélanger et Gutiérrez, 1990), le droit de douane (Richard E. Caves et *al.*, 2003), les accords commerciaux entre pays (Van Der Steen et Danau, 2006), il existe aussi d'autres facteurs comme les relations sociales profondes des peuples voisins (Amselle et Bagayogo, 1988), c'est avec ces dernières que le commerce frontalier s'inscrit dans un mode de relation et d'organisation déjà ancien où l'appartenance à une même ethnie (par conséquent à une même civilisation, culture et langue) et à une même religion constitue des éléments déterminants renforcés d'ailleurs parfois par des liens familiaux. C'est pourquoi, selon Nassa (2008), la mesure des frontières paraît une construction humaine en constante évolution.

Dans plusieurs régions frontalières, l'intensité du commerce dépend aussi de la rigueur des contrôles (possibilité de contourner les circuits officiels) et de l'importance des taxes informelles communément appelées tracasseries douanières. Il découle des études de Amselle et Bagayogo (1988) et Egg (1989) que la disparité des politiques économiques et monétaires entre les pays conditionne l'intensité et la direction des échanges. Pour Egg (1988), de nombreux flux s'appuient sur les disparités politiques et économiques et sur l'évolution du taux de change.

La différence écologique et forestière, les dotations différentes en facteurs de production des Etats et leur mode particulier de développement, sont à la base des échanges. Ces facteurs créent des complémentarités structurelles entre zones de production et de consommation, basées sur les avantages comparés des pays. Cette situation explique la spécialisation de certaines zones (Egg, 1989).

Les différentiels spatiaux de prix des produits constituent un déterminant important dans l'orientation du commerce transfrontière d'essence informelle (Hamadou, 1994 ; Hassan Maman Abdo, 2008). L'évolution de l'économie d'un pays, mais également d'autres facteurs propres à chaque pays comme un accident climatique ou une modification des politiques économiques (Egg, 1993) déterminent aussi le sens du commerce frontalier.

L'infrastructure et les services d'infrastructure favorisent le commerce et ont un impact sur les échanges. Pour Nyahoho et Proulx (2006), le rapprochement des pays, facilité par les moyens de transport et de communication soutenus par les nouvelles technologies et par des ententes d'intégration telles que l'OMC et l'ALENA, crée une dynamique nouvelle au sein du commerce régional où les maîtres mots sont désormais alliance stratégique, réseau, sous-

traitance et partenariat. Kouassi et *al.* (2005) quant à eux, montrent que les difficultés d'accéder de façon convenable à la nourriture résident plutôt dans le sous-équipement territorial rendant ainsi complexe la question de l'enclavement, de la conservation correcte de ce qui est produit et d'une bonne information sur le fonctionnement des marchés à partir desquels s'opère la circulation alimentaire. Pour la Banque Mondiale (2000), une infrastructure inadéquate est un frein majeur à la croissance et à la réduction de la pauvreté. Il est prouvé que l'existence d'un réseau de transport adéquat réduit les disparités des prix des produits alimentaires entre les régions ainsi que les famines en facilitant les mouvements des denrées alimentaires des régions excédentaires vers les régions déficitaires, en améliorant la sécurité alimentaire (Banque Mondiale 1998, cité par Egnonto Koffi et *al.*, 2005). Plus le réseau de transport est en mauvais état, plus le coût de transport est élevé et par conséquent, le prix de vente des produits est élevé. Nyanteng et *al.* (2005) montrent que les approvisionnements sur les marchés frontaliers dépendent non seulement des prix des biens mais aussi des coûts des infrastructures utilisées dans la transaction. Quant à Hamadou (1994), le coût de transport est une fonction linéaire de la distance parcourue.

La mise sur place des infrastructures facilite l'intégration des marchés sur le plan local, régional et international. Selon Araujo Bonjean et Combes (2010), l'intégration des marchés agricoles des pays en voie de développement aux marchés internationaux est un élément de la mondialisation. Elle est censée accroître le bien-être collectif par l'intermédiaire de deux effets. Il s'agit d'une part, de l'augmentation des revenus agricoles et d'autre part, d'une moindre instabilité des prix agricoles.

En parlant de l'intégration régionale, Vinay (1968) cité par Egg (1989) dit que « l'Afrique souterraine a déjà réalisé son Marché commun ». Il faisait référence à l'ampleur du commerce frontalier qui échappe à l'enregistrement statistique officiel. Dans ce commerce, il distinguait déjà deux grandes catégories de transactions :

- Les échanges traditionnels des produits locaux basés sur des complémentarités de production et de consommation entre zones de savanes et zones forestières de l'Afrique de l'Ouest
- Le commerce clandestin des produits locaux, mais surtout de produits importés, qui tire son origine des disparités de politiques commerciales, douanières et monétaires entre les Etats.

Malgré cette idée de Vinay, Titeca (2010) montre que les modèles commerciaux transfrontaliers changent en réaction à des incitants extérieurs tels que la sécurité ou les politiques étatiques (qui ont un effet sur le prix). Dans la même idée, la paix entre pays (Kayser, 2007) et la recherche des revenus par les ménages et majoritairement par les femmes (Kimanuka et Lange, 2010) constituent les facteurs déterminants du développement du commerce frontalier dans la région des grands lacs, longtemps caractérisée par des tensions migratoires (Mathieu et Mafikiri Tsongo, 1999, Musila, 2009), identitaires et foncières (Le Roy, 1995, Mugangu, 1997, Kinghombe wa Kinghombe, 2003, Utshundi Ona, 2009).

1.2 Commerce frontalier dans la région des grands lacs

Le tableau 2 présente les données officielles sur le commerce frontalier des marchandises dans la région des grands lacs entre la RDC, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda en 2009. Ces valeurs du commerce frontalier sont faibles par rapport au total des importations de chaque pays. Par exemple, les importations du Rwanda en provenance du Burundi, de la RDC et de l'Ouganda représentent respectivement 0,30% ; 0,54% et 12,8% seulement du total de ses importations de 2009. Les mêmes faibles pourcentages s'observent aussi pour la RDC qui

importe 0,18% du Burundi, 0,29% du Rwanda et 2% de l'Ouganda par rapport à ses importations totales de 2009.

On constate aussi que les exportations du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda vers la RDC excèdent leurs importations en provenance de la RDC alors que le rapport de la Banque Mondiale (2011) montre qu'en 1970, c'était la RDC qui était le net exportateur du Rwanda et du Burundi et le net importateur de l'Ouganda. Les biens de construction en fer et en acier constituent les principaux produits d'exportation de l'Ouganda et du Rwanda vers la RDC tandis que les bois, l'huile végétale, les médicaments constituent les principaux produits que les deux premiers pays importent de la RDC.

Tableau 2 : Matrice du commerce frontalier dans la région des grands lacs (en milliers \$ US) en 2009

	Importer			
	Burundi	RDC	Rwanda	Ouganda
Burundi	-	7.037	3.291	426
RDC	652	-	5.975	4.346
Rwanda	1.738	11.392	-	3.071
Ouganda	28.515	78.309	141.853	-
Monde	337.649	3.900.000*	1.109.830	4.246.228

Source : Rapport de la Banque Mondiale (2011). (*) RDC, statistique de la Banque Mondiale.

Signalons que les données du tableau 2 sont à prendre avec réserve vu l'importance des échanges informels dans le commerce frontalier des pays des Grands Lacs et l'ampleur du commerce frauduleux « pillage » des ressources naturelles qui, selon différentes sources, constitue l'une des causes principales de la perduration des guerres et conflits dans tout l'Est de la RDC. Selon André (2003), la part de la valeur ajoutée pillée (qui sort du pays sans contrepartie) varie entre 20 et 50% (exceptionnellement 100% pour les filières militaires contrôlant le coltan). L'or à l'Est de la RDC est le plus exemplatif, car 10 tonnes par an passaient en fraude depuis de nombreuses années au Burundi. D'après les chiffres de l'ONU, l'Ouganda a commencé à exporter de l'or en provenance de la RDC en 1994, atteignant jusqu'à 5 et 6 tonnes en 1997 et 1998. Dans le cas du coltan, certaines estimations portent à 2/3 la quantité de coltan congolais fraudée vers le Rwanda. En effet, sur une production régionale estimée à 150 à 200 tonnes par mois, 45 tonnes sont déclarées et 100 à 150 tonnes passent en fraude. Ce volume fraudé et monopolisé par l'armée rwandaise confortant l'idée selon laquelle le coltan de la RDC a servi à financer la guerre du Rwanda en RDC. Quant au diamant, Marysse et André (2001) montrent que l'exportation frauduleuse représente 205% de l'exportation officielle. Pour André (2003), le diamant de contrebande représente environ 20% du diamant commercialisé dans le monde, mais ce chiffre pourrait être plus élevé et atteindre 50%.

Le commerce frontalier joue un rôle important dans la région des grands lacs mais il est mal organisé. Les produits faisant l'objet de ce commerce sont soumis à la taxation et augmentent les recettes de l'Etat. Le tableau 3 montre la part du commerce informel et formel des produits alimentaires en RDC, Rwanda et Ouganda.

Tableau 3 : Estimation du commerce informel et formel des produits alimentaires en RDC, au Rwanda et en Ouganda (tonnes)

Types du commerce	RDC	Rwanda	Ouganda
Commerce formel	3.276	8.286	205.583
Commerce informel	16.078	9.116	114.879
Ratio du commerce informel sur le commerce formel	4,91	1,10	0,56

Source : Sabwa et Mukhebi (2011) cité par la Banque Mondiale (2011)

Sabwa et Mukhebi (2011) cités par la Banque Mondiale (2011) estiment que le commerce informel représente presque 5 fois le commerce formel en RDC alors qu'il représente de 1,10 fois le commerce formel au Rwanda et 0,56 fois en Ouganda. Le commerce informel des produits alimentaires en RDC a une grande ampleur par rapport au Rwanda et à l'Ouganda non seulement en termes de quantités mais aussi en termes de nombre de ménages qui le pratiquent. C'est dans ce sens que, selon Brenton et *al.* (2011), l'échange transfrontalier entre la RDC et les pays voisins de l'Est constitue la principale source de revenus pour un grand nombre de commerçants informels, en majorité des femmes pauvres qui transportent leurs produits d'un endroit à un autre. Il y a donc une importante dimension « spécifique au genre » et « spécifique à la pauvreté monétaire » liée à cette question dans la région des grands lacs mais curieusement, il y a moins d'informations liées à ces problématiques.

1.3 Débats sur les liens entre commerce et paix

Deux grandes hypothèses sont à la base des débats sur les liens entre commerce et conflits. La thèse libérale d'une part, prédominante, stipule que l'ouverture commerciale et l'intégration aux marchés internationaux réduisent les conflits (Daviron et Voituriez, 2005) et d'autre part, l'antithèse développée par les néo-marxistes et écoles réalistes néo-mercantilistes de la pensée qui stipule que le commerce génère des conflits (Li, 2011).

Le commerce est un facteur intégrateur et constructeur de la paix depuis les vieilles théories du commerce international jusqu'aux nouvelles pensées de l'intégration régionale. L'idée que le commerce favorise la paix, offerte par l'école de pensée libérale, date au moins de 250 années (Li, 2011). Déjà en 1748, à travers la citation : « *l'histoire du commerce est celle de la communication des peuples* » (extrait de « De l'esprit des lois »), Montesquieu parle de « doux commerce » en montrant les effets bénéfiques du commerce entre les peuples : le maintien de la paix, la communication, les échanges des biens et des cultures. En 1776, dans son livre intitulé « De la nature et des causes de la richesses des nations », Adam Smith considère le libre-échange comme automatiquement un facteur de paix (à l'inverse du protectionnisme). En 1795, dans son texte « *Vers la paix perpétuelle* » Emmanuel Kant émet l'idée selon laquelle le commerce, incompatible avec la guerre, serait un facteur de rapprochement des peuples. Au début des années 1920, Keynes met l'accent sur les liens entre le commerce international et la paix. Pour lui, le commerce permet la prospérité, qui elle-même engendre la modération et l'ordre. Par ailleurs, les peuples qui croient que leur intérêt dépend du commerce recherchent plus l'harmonie internationale que ceux qui mettent l'accent sur les conflits de pouvoir. En 1993, Paul Krugman cité par Chavagneux (2008), montre que la mondialisation constitue un instrument efficace de paix. Néanmoins, l'argument qui milite pour le libre-échange est essentiellement d'ordre politique : des pays qui commercent entre eux ont plus de chances de coopérer et moins de chances de se faire la guerre. Au niveau du continent africain, Saudubray (2008) montre que l'intégration apporte bien plus que la croissance et des opportunités d'affaires. C'est un facteur essentiel de paix et de stabilité. Ce rôle est d'ailleurs reconnu aux Organisations régionales par la Charte des Nations Unies.

La lecture marxiste de Lénine qui se concentre sur la concurrence entre les intérêts des grandes puissances en 1916, constitue une antithèse de la contribution du commerce à la paix. Il montre que « *Le capitalisme a assuré une situation privilégiée à une poignée d'Etats particulièrement riches et puissants, qui pillent le monde entier* ». Dans ce cas, ces Etats sont soucieux d'apporter des débouchés à leurs entreprises soumises à la loi d'airain de la baisse tendancielle du taux de profit, ces Etats sont en permanence en conflit dans ce « pillage ». Pour sauver les profits de leurs capitalistes, les puissances impérialistes sont prêtes à en découdre militairement. En 1918, Wilson est également conscient que le commerce n'est facteur de paix que si les conditions de concurrence ne sont pas trop inégales (ou injustes ou faussées). C'est dans ce sens que les études historiques, de leur côté, révèlent que la paix n'accompagnait pas toujours le commerce et qu'il ne faut pas tomber non plus dans l'excès inverse et voir dans le « doux commerce » un instrument merveilleux promettant mécaniquement la fin de la guerre (Laboratoire de L'IRSEM, 2013). Pour ce faire le commerce semble être à son tour un nouvel enjeu de conflit, comme l'ont bien vu certains auteurs (Barbieri, 1996).

1.4 Problématique de l'intégration régionale dans les pays CEPGL

La promotion du développement commercial régional par les échanges entre voisins et l'intégration progressive des pays de la CEPGL s'avèrent nécessaires et, selon le rapport de la Banque Mondiale (2011), la coopération régionale et l'intégration économique régionale peuvent être les meilleures clés pour réduire les différentes contraintes politiques et d'infrastructure du commerce frontalier dans la région des grands lacs.

Hugon, Pourcet, Quiers-Valette (1994) cités par Hugon (2002) montrent que les arrangements régionaux réduisent les coûts de transaction, favorisent des stratégies coopératives et réduisent les incertitudes en permettant des anticipations des agents. C'est pourquoi, comme le disent aussi Johnson et al. (2009), le passage d'une économie de guerre vers une économie de paix devient une condition essentielle de l'intégration commerciale des pays CEPGL.

En juillet 2007, le Burundi, le Rwanda et la RDC ont décidé de relancer la CEPGL et de démarrer effectivement ses activités dont les objectifs étaient de redynamiser le cadre de dialogue politique et redynamiser l'intégration économique. Certes, des progrès ont été réalisés mais il reste encore beaucoup à faire.

La libéralisation des échanges commerciaux entre ces pays membres de la CEPGL (Burundi, Rwanda et RDC) est encore modeste en général car conçue dès le départ dans la précipitation afin de soutenir la pacification de la région. D'où le lien entre commerce et paix. En plus, les capacités productives et les contraintes y afférentes pour chaque pays de la CEPGL, l'absence de complémentarité entre pays justifiée par des niveaux de production et de consommation différents constituent un facteur d'échec de ces échanges et justifient une redistribution inéquitable des gains obtenus par ce commerce régional.

Toutefois, il reste des problèmes économiques et institutionnels à surmonter pour développer le commerce intra-régional au sein de la CEPGL. A l'heure actuelle, les tarifs à l'importation et à l'exportation des produits sont différents d'un pays à l'autre et ne sont pas encore harmonisés, alors que, depuis le 22 octobre 2008, date du premier sommet tripartite COMESA-SADC-EAC⁶ à Kampala, ces trois pays de la CEPGL figuraient parmi ceux qui

6 Cette tripartite COMESA-SADC-EAC vise la création d'un marché unique en passant successivement par l'instauration d'une zone de libre-échange élargie avec un marché plus vaste et un espace économique unique afin d'attirer davantage d'investissements et permettre la production à grande échelle. Il cherche aussi à mettre en place une union douanière sur la base d'une monnaie unique. Signalons que le deuxième sommet de juin 2011 en Afrique du Sud avait

avaient donné leur accord pour l'établissement rapide d'une zone de libre-échange réunissant les trois blocs régionaux.

Les barrières non-douanières comme les tracasseries douanières, les tracasseries administratives, prolongement de la durée des formalités douanières, péages routiers, frais de transit, sont vécus de part et d'autres de la traversée des frontières, alors qu'à cette période de la mondialisation, la facilitation du commerce entre les pays devient un enjeu de plus en plus important.

En plus, les prélèvements opérés par les divers services douaniers sont souvent pléthoriques et souvent aussi sans contrepartie véritable au niveau des services reçus par les exportateurs ou les importateurs, correspondant plutôt à de simples rentes extraites de façon discrétionnaire par des organismes ou des individus. Selon la Banque Mondiale (2010), du côté de la RDC, ces contraintes sont particulièrement dommageables car les marchandises et le véhicule chargé sont bloqués d'une à plusieurs semaines. Cela entraîne des pénalités substantielles (250 US\$/jour) pour le transporteur et explique par exemple le fait que le coût du transport Bukavu - Mombassa (220 \$US/tonne) soit près de deux fois plus élevé que celui du transport Kigali - Mombassa (120 \$US/tonne) pour les mêmes marchandises et une distance presque similaire (ce surcoût est appelé « la taxe Congo »).

Les efforts de facilitation du commerce frontalier sont beaucoup plus observés au Rwanda qu'en RDC et Burundi. Selon le classement des pays sur la facilité de faire les affaires (Doing Business) de 2011, le Rwanda occupe le 58^{ième} rang alors que le Burundi et la RDC occupent respectivement le 175^{ième} et le 181^{ième} rang au niveau mondial.

Par ailleurs, l'absence d'infrastructures routières appropriées, surtout du côté de la RDC, constitue également une entrave à la croissance du commerce sur l'espace CEPGL. Toutefois, l'existence de plusieurs projets régionaux (CEPGL, CIRGL, COMESA, EAC) centrés sur la paix, la bonne gouvernance, la sécurité alimentaire et l'interconnexion des réseaux routiers, donne de l'espoir pour un commerce et une intégration renforcés au sein des pays de la CEPGL.

L'intégration commerciale des pays CEPGL reste tissée sur des relations socio-politico-économiques encore fragiles. Les effets des guerres qui ont abouti à la rupture du fonctionnement de la CEPGL entre 1994 et 2007, sont loin d'être terminés. Dans ce sens, comme le souligne aussi Mughendi (2009), la relance de la CEPGL a été l'affaire des élites politiques et non des peuples.

Malgré l'implication de plusieurs acteurs régionaux et étrangers, le manque de confiance entre gouvernants et gouvernés de ces trois pays constitue un blocage à la relance effective de la CEPGL. On peut facilement le lire dans de nombreux discours politiques et scientifiques qui soupçonnent que bon nombre d'acteurs des guerres qui se sont déroulées et se déroulent encore en RDC sont motivés par le désir de contrôler les ressources naturelles de ce pays. Certaines populations continuent à considérer d'autres comme ennemis. A la question de savoir à quel Etat la population du Kivu souhaiterait voir leur pays faire la guerre, l'enquête réalisée par Mughendi en 2009 montre que le Rwanda est cité par 75,5%, l'Ouganda par 30,2% et le Burundi par 16,1% des réponses recueillies auprès d'une population pourtant directement concernée par le projet de la CEPGL.

donné le coup d'envoi du processus de négociations concernant cette zone de libre-échange par la préparation de la feuille de route pour arriver à un accord sur la création de cette zone. La fin des négociations est prévue d'ici juin 2014 pour entamer la seconde phase axée sur des négociations touchant des sujets essentiellement commerciaux.

Jusqu'aujourd'hui, on affirme que la RDC soutient les groupes rebelles rwandais, ougandais et burundais basés dans l'Est de la RDC. Par ailleurs, le Rwanda, le Burundi ainsi que l'Ouganda ont effectué des interventions militaires en RDC en 1996, essentiellement pour évincer le président Mobutu en 1997. Le Rwanda et l'Ouganda ont soutenu la rébellion du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) à l'Est de la RDC en 1998 jusqu'aux accords de paix en 2002 (fin formelle : 30 juin 2003), celle conduite par le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) entre 2006 et 2008, ainsi que celle de M23 qui opère actuellement au Nord-Kivu depuis 2012.

Des problèmes internes rendent de plus en plus difficile l'intégration régionale. C'est le cas par exemple de la RDC, où la corruption est généralisée ; du Burundi, pays post-conflit, qui doit reconstruire une administration et faire face aussi à la corruption ; du Rwanda qui doit toujours faire face à des tensions politiques croissantes et menaces des guerres en provenance des militaires de l'ancien régime, actuellement en exil dans les pays voisins. D'autres problèmes internes, comme la faible production, le chômage, l'accroissement démographique, le problème foncier, la sous-alimentation, rognent l'état socio-économique des pays de la CEPGL et rendent aussi l'intégration commerciale de plus en plus difficile.

A côté de ces problèmes internes, il existe d'autres tensions liées à la transgression des limites territoriales et des accords de gestion des ressources communes. Plusieurs raisons expliquent l'intérêt particulier du Rwanda et du Burundi pour la relance effective de la CEPGL. Parmi ces raisons on peut citer premièrement le souci de résoudre leur problème énergétique. Ils soutiennent dès lors vivement la redynamisation de la SINELAC⁷ et accessoirement de l'EGL⁸. Deuxièmement, l'accès de ces pays aux marchés de l'Est de la RDC suite aux problèmes foncier, de surpopulation,...., troisièmement, certaines richesses communes comme les eaux et le gaz méthane du lac Kivu, les eaux et les poissons du lac Tanganyika, exigent une coopération avant leurs exploitations à grande échelle.

Le manque d'infrastructures dans l'Est de la RDC, la faible organisation des paysans et leur faible participation à la formulation des politiques agricoles tant nationales que régionales, constituent un frein important à la relance économique de la CEPGL. Selon l'une des recommandations de l'atelier organisé par Pole Institute en avril 2008, la problématique d'infrastructure dans l'Est de la RDC dépasse le cadre national et doit être traitée dans un cadre régional. En plus, dans les textes des projets de développement et d'intégration régionale, il n'y a pas de place pour le secteur informel, et pas de représentation systématique des intérêts non seulement des acteurs informels mais aussi des acteurs privés et non-étatiques, alors qu'ils méritent reconnaissance et valorisation.

Il est sans doute vrai que l'appartenance de ces trois pays à plusieurs communautés régionales à la fois constitue une opportunité d'une intégration commerciale efficace mais beaucoup pensent aussi que c'est plutôt une menace à l'harmonisation des tarifs externes et c'est dans cette frustration que la tripartite EAC-COMESA-SADC est née. Cette idée est confirmée par Draper (2012) qui montre que la philosophie de l'Accord commercial préférentiel tripartite est essentiellement de supprimer les obstacles au commerce au sein de l'espace géographique combiné de ces États concernés, en commençant par les droits tarifaires, puis en éliminant les obstacles réglementaires.

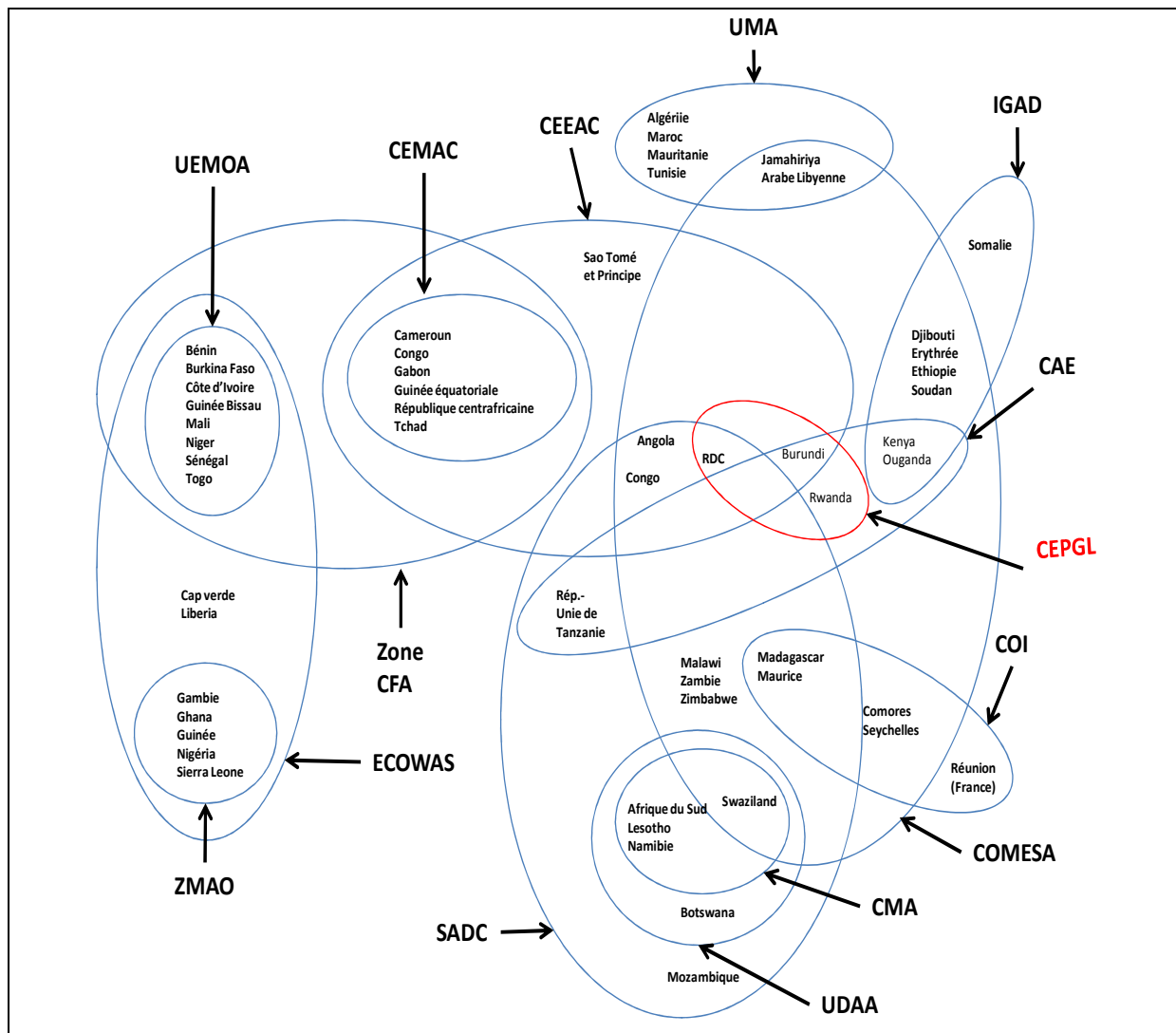
7 Elle est chargée de l'exploitation de la centrale hydro-électrique communautaire de la RUZIZI II ainsi que de la commercialisation de l'énergie produite dans les trois pays membres par le biais de leurs sociétés nationales de l'électricité, à savoir : la Société Nationale de l'Électricité (SNEL) pour la RDC, la REGIDESO pour le Burundi et l'ELECTROGAZ pour le Rwanda.

8 Sa mission est d'assurer la coopération entre les Etats membres dans le secteur de l'énergie et de jouer le rôle d'organe de planification, d'études et de réalisation des projets.

Pour solidifier les compétences des organisations régionales et assurer leur bon fonctionnement, les transferts des moyens financiers et humains par les pays membres s'imposent. Comme le dit Mughendi (2009), certains pays comme la RDC n'arrivent pas à honorer leurs obligations financières à temps auprès de ces différentes communautés régionales. Un autre problème, c'est celui de la migration. La RDC est, peut-être même, le seul pays qui ne connaît pas le nombre de ses citoyens, de ces émigrés et immigrés par manque de recensement.

Ces trois pays, comme le montre la figure 1, sont regroupés au sein non seulement de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), de la Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL), de l'Initiative du Bassin du Nil (IBN) mais aussi du Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe (COMESA). Le Burundi et le Rwanda et l'Ouganda, pays faisant corridor commercial avec tout l'Est de la RDC, appartiennent en plus à la Communauté Africaine de l'Est (EAC). La RDC, quant à elle, se retrouve en plus dans la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC) et, avec le Burundi, dans la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC).

Figure 1 : Place des pays de la CEPGL dans les groupements régionaux africains



Source : Tracé à partir du Rapport de CNUCED sur le développement économique en Afrique 2009 : renforcer l'intégration économique régionale pour le développement de l'Afrique.

1.5 Dynamiques transfrontalières entre la RDC et le Rwanda et la structuration de l'espace

L'histoire montre que les frontières politiques et géographiques entre la RDC et le Rwanda n'ont qu'essayé de séparer les groupes des populations. Mais cet espace garde ses paradoxes du fait de la qualité des relations entre ces voisins. Avec un minimum de mobilité, l'on bénéficie des avantages qui règnent de chaque côté de la discontinuité. Dans ce cas, comme le souligne Egg (1989), la frontière n'a jamais représenté une barrière pour les échanges mais elle matérialise bien la séparation entre des politiques nationales différentes.

Les peuples frontaliers de ces deux pays ont des problèmes communs mais ils sont rarement partagés et différemment gérés. Même si les solutions sont parfois frontalières, comme le dit Kayser (2007), rares sont celles qui résultent d'une volonté consciente des gouvernants : elles sont plutôt le résultat des réflexes populaires. D'où l'importance de valoriser ces initiatives pour arriver à les faire inscrire dans les politiques nationales et régionales.

L'observation attentive lors des traversées des frontières révèle une certaine interdépendance et une complémentarité entre le Rwanda et la RDC. On observe une polarisation par deux importantes agglomérations jumelles situées de part et d'autre de la frontière (Soule et Musila, 2005, INICA et LARES, 2006). Quatre villes de taille inégale et deux villages jouent ce rôle dans tous les secteurs socio-économiques : les villes de Goma et de Bukavu et le village de Kamanyola en RDC ; les villes de Gisenyi et de Kamembe et le village de Bugarama au Rwanda.

Comme le montre la carte 3, il existe deux grands corridors qui enregistrent non seulement le flux des marchandises mais aussi des personnes et rendent facile l'intégration commerciale de ces pôles. Ces corridors sont :

- Goma/Gisenyi entre le Nord-Kivu et le Rwanda,
- Bukavu/Kamembe (district de Rusizi), entre le Sud-Kivu et le Rwanda au sud du lac Kivu.

A côté de ces grands corridors frontaliers ci-haut cités, il existe des petits corridors comme Kamanyola (Sud-Kivu)/Bugarama (Rwanda), île d'Idjwi (sur le Lac Kivu/Est RDC)/île d'Idjwi - Kibuye (Ouest du Rwanda).

Plusieurs acteurs travaillent sur les marchés frontaliers qui fonctionnent souvent comme les entrepôts et des sites relais qui assurent la diffusion des marchandises vers les pays voisins. La taille, le nombre d'acteurs qui y opèrent, la stabilité et la régularité de ces marchés témoignent des flux abondants des marchandises et des personnes observés de plus en plus sur ces marchés frontaliers. Cette stabilité est beaucoup liée à la présence d'un minimum d'infrastructure de stockage, de transport présent sur ces marchés frontaliers. Le flux des marchandises et des personnes varient selon le type de marchés frontaliers (rural ou urbain).

Plusieurs acteurs bénéficient des effets directs ou indirects du commerce frontalier. On peut citer entre autres, les transporteurs, les commerçants, les agents de change (Rwanda), les cambistes (RDC), les douaniers, les offices de contrôle, les agents d'immigrations, les acheteurs, les vendeurs, les manutentionnaires, ...

Entre le Rwanda et la RDC, les hommes circulent de part et d'autre des frontières grâce à un certain nombre d'accords ou des pratiques de proximité. Bien que ces facilités constituent des acquis ou les survivances des accords conclus dans le cadre de la CEPGL, elles n'ont jamais été mises en cause même pendant les pires moments de conflit entre ces deux pays. Elles sont favorables à la circulation des personnes, mais leur harmonisation devrait encore plus consolider l'intégration régionale. Parmi ces pratiques, on peut citer par exemple, le visa

gratuit entre les deux pays, acceptation des laissez-passer nationaux aux frontières, carte de circulation CEPGL, assurance régionale CEPGL pour automobiles.

Les provinces du Sud-Kivu et Nord-Kivu, ont mis sur place une facturette appelée communément « jeton » moyennant 100 FC soit 0,11\$ US permettant à tout résident de la ville de Bukavu et de Goma (RDC), de pouvoir faire un aller-retour dans les villes voisines du district de Rusizi et la ville de Gisenyi (Rwanda) mais, dans le cadre de la CEPGL, l'accès au « jeton » est devenu gratuit depuis le 06 juin 2012. Pour celui qui veut aller plus loin que ces villes voisines, il est obligé de payer un laissez-passer qui coûte 5\$ US pour un séjour total de 7 jours. Ce laissez-passer fait office de passeport car il permet plusieurs franchissements des frontières avant l'expiration de ce délai. Quel que soit le titre de transport détenu, le visa rwandais et congolais est gratuit pour toute personne de nationalité de ces deux pays. Le jeton est le document beaucoup plus utilisé par les ménages-consommateurs et les ménages-revendeurs qui s'approvisionnent quotidiennement sur les marchés frontaliers.

Dans le cadre de la CEPGL, un autre document de voyage appelé « laissez-passer CEPGL » d'un séjour variant entre trois mois et une année, est utilisé plus souvent par les étudiants et élèves ainsi que les travailleurs, qui traversent les frontières chaque jour. Le prix de ce document est différent d'un pays à un autre. Selon Soule et Musila (2005), à défaut de passeport, ces laissez-passer nationaux des pays de la CEPGL sont acceptés en Ouganda moyennant paiement d'un visa.

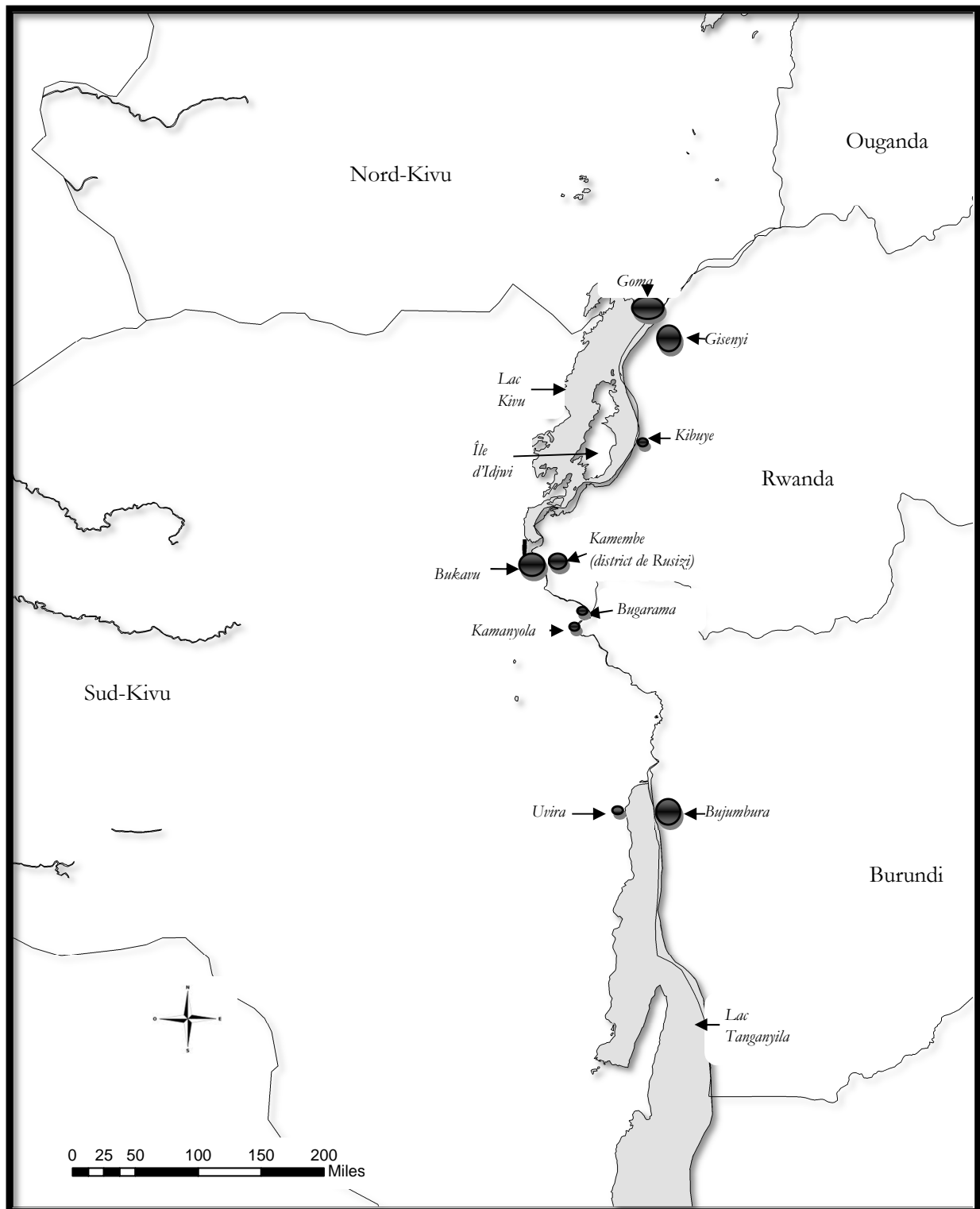
L'heure de fermeture des frontières est différente selon le corridor frontalier. Par exemple, la frontière Bukavu-district de Rusizi (Rwanda) se ferme à 22 heures, celle de Goma-Gisenyi est ouverte 24 heures sur 24 et celle de Kamanyola-Bugarama se ferme à 18 heures. Ces différences d'heures de fermeture méritent aussi quelques explications. Signalons que ces heures de fermeture varient selon le climat politique et sécuritaire entre les deux pays. Il suffit d'une rumeur d'insécurité et de guerres pour que ces heures de fermeture soient réduites par un ou les deux pays.

La circulation des personnes entre le Rwanda et la RDC est une réalité qui date de très longtemps, bien que certaines dispositions de passage de frontières restent encore à harmoniser pour une meilleure circulation. Dans le secteur des services, de nombreux enseignants des écoles et universités rwandaises ainsi que de nombreux médecins des hôpitaux rwandais sont congolais. Certains Rwandais sans emploi traversent chaque jour la frontière congolaise pour trouver du travail occasionnel.

Les mouvements de population sont beaucoup plus accentués entre les villes frontalières de la RDC avec le Rwanda à cause de la présence des compagnies de transport à la dimension régionale. Par exemple : Sotracom, Impala (Kigali-Gisenyi, Kigali-district de Rusizi), Ngomo Express (Bukavu-Bujumbura). Du côté de la RDC, on peut signaler les agences de voyages comme Okapi, la colombe, Alpha Car, Ngomo express, qui passent par le Rwanda pour se rendre à Uvira et Bujumbura, à cause, non seulement du mauvais état de la route appelée communément « Ngomo » qui relie Bukavu et Kamanyola mais aussi de l'insécurité encore persistante dans le Sud-Kivu.

On peut observer l'existence de l'utilisation des réseaux de téléphones de part et d'autre des frontières. La RDC reçoit du Rwanda les services de télécommunication et internet. Le MTN-Rwandacell qui est un réseau téléphonique rwandais, fonctionne aussi dans tout l'Est de la RDC et quelque fois sous le nom de MTN-Supercell. Inversement les réseaux téléphoniques congolais comme Airtel et Orange, sont aussi opérationnels dans le district de Rusizi et Gisenyi (Rwanda).

Carte 3 : Corridors frontaliers de la RDC avec le Rwanda et le Burundi



Source : L'auteur à l'aide du logiciel ArcGIS

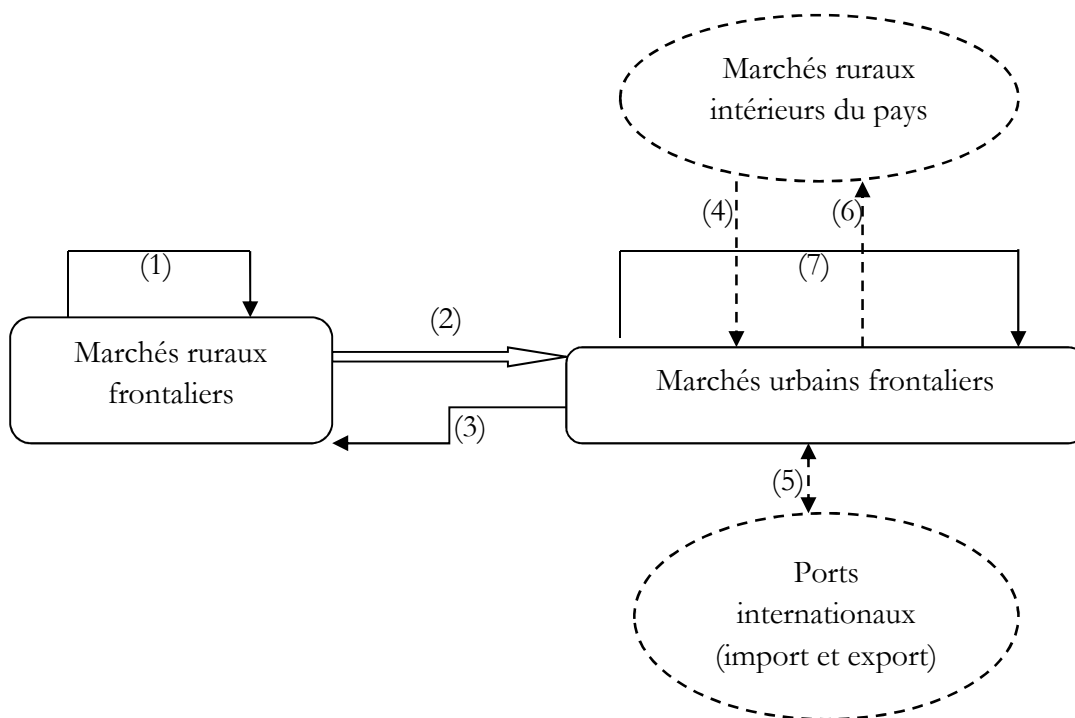
1.6 Caractéristiques des marchés et flux des produits agricoles frontaliers entre le Rwanda et la RDC

1.6.1 Typologies des marchés frontaliers

Le Rwanda et la RDC sont constitués d'un ensemble de marchés frontaliers qui est parcouru par des flux commerciaux de courte distance qui sous-tendent les modes de vie et les mécanismes de survie des ménages face à l'insécurité alimentaire. Ces flux transfrontaliers s'organisent de façon à répondre à la forte demande émanant des zones urbaines. Quand ils fonctionnent sans risques et problèmes, les flux commerciaux de plusieurs produits du règne animal et végétal sont autant d'opportunités permettant aux ménages frontaliers d'assurer leur sécurité alimentaire et de faire face à la pauvreté et aux crises.

Comme le montre la figure 2, on peut facilement observer deux types de marchés frontaliers entre la RDC et le Rwanda, à savoir les marchés ruraux frontaliers et les marchés urbains frontaliers, chacun de ces groupes de marchés hébergeant des modes de transaction spécifiques.

Figure 2 : Typologies des marchés frontaliers



Source : L'auteur

Les marchés ruraux frontaliers sont ceux qui sont périodiques mais dont une partie des produits est vendue directement de l'autre côté de la frontière mais à un autre marché rural (1) ou vendue sur les marchés urbains frontaliers(2) qui, au retour, fournissent des biens en produits importés et manufacturés aux marchés ruraux frontaliers (3) et aux marchés ruraux intérieurs (6). Les exportations qui se font à travers les ports internationaux et la présence de plusieurs produits importés de l'étranger sur différents marchés urbains frontaliers expliquent leur liaison aux marchés internationaux (5).

Les marchés ruraux frontaliers constituent des marchés souvent dépourvus des moyens de stockage. Les paysans sont obligés de vendre leur production en l'état sans aucune transformation. Un nombre limité de commerçants fréquentent ces marchés, ce qui attribue un pouvoir de négociation beaucoup plus élevé aux commerçants au détriment des producteurs qui sont obligés de vendre leurs produits à un prix très bas. Comme marchés ruraux frontaliers, on peut citer le cas des marchés de Kamanyola (Sud-Kivu)/Bugarama (Rwanda), île d'Idjwi (sur le Lac Kivu/Est RDC)/île d'Idjwi – Kibuye (Rwanda).

Les marchés urbains frontaliers sont souvent ceux qui se tiennent presque chaque jour. Ces marchés sont servis non seulement en produits par les marchés ruraux périodiques de l'intérieur du pays ou de la province (4), mais aussi par les marchés ruraux périodiques frontaliers (2) et les marchés internationaux (5). C'est le cas par exemple des marchés de Bukavu-Kamembe et Goma-Gisenyi.

Les marchés urbains frontaliers entretiennent des rapports commerciaux directs avec l'ensemble des autres marchés, à savoir le marché étranger (port), les marchés ruraux frontaliers et les marchés ruraux à l'intérieur du pays. Le tableau 4 reprend les caractéristiques principales des types de marchés frontaliers entre le Rwanda et la RDC.

Tableau 4 : Fonctions et caractéristiques des marchés frontaliers entre le Rwanda et la RDC

Type de marchés	Fonctions	Caractéristiques
Marchés ruraux frontaliers	Collecte (récolte) consommation (soudure)	Fréquence périodique (jours des marchés), nombre très limité des commerçants, présence des produits non transformés, demande faible.
Marchés urbains frontaliers	Consommation (toute l'année)	Volume des produits importants, offre diversifiée, présence d'un grand nombre de commerçants.

Source : L'auteur

1.6.2 Flux frontaliers des produits agricoles entre le Rwanda et la RDC

Les données du flux frontalier entre le Rwanda et la RDC traitées ici, découlent de l'enquête réalisée par la Banque Nationale du Rwanda (BNR) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique du Rwanda (INSR) et le Ministère du Commerce (MINECOM) sur le commerce frontalier informel entre le Rwanda et ses voisins. L'enquête a été réalisée au cours de la période de mai 2009 à avril 2010.

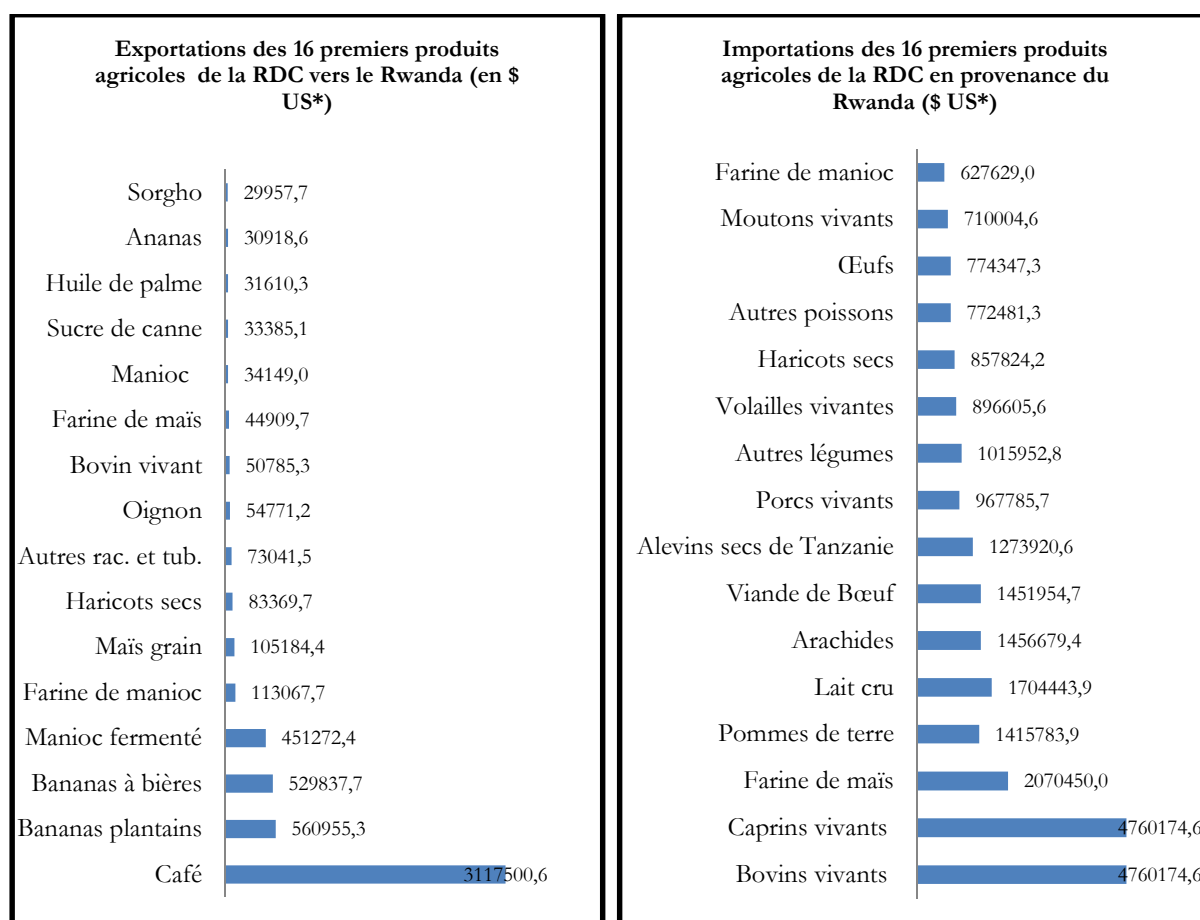
L'importance des flux des produits agricoles frontaliers entre le Rwanda et la RDC telle que donnée par le graphique 1, explique bien le rôle d'échange que peut jouer la frontière même pendant des périodes de guerre et de conflit. On s'attendait à ce que les flux frontaliers soient faibles entre l'Est de la RDC et le Rwanda, vu, selon plusieurs rapports, la présence permanente des militaires rwandais dans la guerre en RDC entraînant la haine et la méfiance entre les deux peuples.

La balance commerciale frontalière agricole du Rwanda avec la RDC est excédentaire pour le Rwanda et déficitaire pour la RDC. Les statistiques de BNR, INSR, MINICOM (2010) montrent que, de mai 2009 à avril 2010, la valeur des exportations des 16 premiers produits agricoles de la RDC vers le Rwanda au titre du commerce frontalier informel représente 5.344.716,4 \$ US, tandis que celle des importations de la RDC en provenance du Rwanda représente 25.516.212,2 \$ US ; soit 20.171.495,8 \$ US de déficit pour la RDC et d'excédent pour le Rwanda. Ce déficit témoigne encore d'un secteur agricole de la RDC en plein déclin

et un partage inéquitable des gains à l'échange. Il est donc nécessaire à la RDC de pouvoir rééquilibrer ses échanges, c'est-à-dire, se doter des capacités de production et des infrastructures commerciales requises pour renforcer les échanges et tirer profit de son intégration dans l'économie régionale. Dans le cas contraire, comme le dit aussi Mughendi (2009), les politiques régionales ainsi que les négociations des projets financés dans le cadre régional comme la CEPGL, CIRGL, COMESA, lui resteront toujours désavantageuses.

Le principal produit agricole d'exportation en valeur de la RDC vers le Rwanda est le café. Signalons qu'une grande quantité de café est exportée d'une manière informelle alors que l'Organisation Internationale du Café (OIC) interdit les exportations entre pays producteurs et, à cause de son monopole sur l'exportation du café congolais, l'Office National du Café (ONC) interdit le trafic informel et l'exportation du café parache. La culture du café à l'Est de la RDC souffre de manque d'encadrement et les problèmes se manifestent à chaque étape de la chaîne de valeur. La faible productivité a obligé les paysans à adopter un autre comportement jugé rationnel, celui de l'abandon de plus en plus des cultures du café au profit des cultures vivrières et activités minières. Les faibles quantités qui sont encore produites sont vendues informellement au Rwanda et au Burundi.

Graphique 1 : Exportation et importation des 16 premiers produits agricoles entre le Rwanda et la RDC : mai 2009-avril 2010



Source: BNR, INSR, MINICOM (2010). Informal Cross Border Trade Survey Report. (*) taux de change de 2009 est de 574,72 FRw/\$ US (Statistiques de la BNR)

En parlant des exportations en valeur de la RDC vers le Rwanda, on peut observer deux situations controversées selon qu'on se situe sur différents axes frontaliers entre le Rwanda et la RDC. Des flux importants des produits vivriers comme la farine de manioc, la pomme de terre, le haricot sec, le bovin vivant,... traversent la frontière de Goma pour être vendus au Rwanda. Une quantité importante du maïs grain en provenance de la plaine de la Rusizi traverse la frontière Kamanyola-Bugarama pour être transformée en farine et vendue sur les différents marchés du district de Rusizi.

Le sens est contraire lorsqu'on se situe sur l'axe Bukavu - district de Rusizi. Les deux villes disproportionnées ont des fonctions bien réparties. Bukavu fonctionne comme un grand centre de consommation, Cyanguu (actuel district de Rusizi) s'est positionné stratégiquement comme une ville entrepôt des produits alimentaires (Soule et Musila, 2005). Cette position arrange beaucoup plus les intermédiaires opportunistes car, si on essaie de remonter les filières de ces produits, on sait vite se rendre compte qu'une partie importante de ces produits n'est pas produite au Rwanda mais plutôt en Ouganda (farine de maïs, bovins vivants), au Nord-Kivu (pomme de terre, haricot), dans l'île d'Idjwi (manioc, patates douces, ananas), dans la plaine de la Ruzizi (maïs). Ce phénomène est encore plus accentué lorsqu'on prend en compte la part des marchés lacustres occasionnels à Katana, Kabamba, Iko, Kalehe, Birava ... où beaucoup de produits sont acheminés vers le Rwanda et rentrent au Sud-Kivu par le canal des marchés du district de Rusizi. Le rôle des infrastructures routières délabrées et des tracasseries ainsi que d'autres coûts de transaction constituent les raisons de cette émergence des nouveaux segments des chaînes de valeur des produits. A ces explications, on peut ajouter la division du travail au niveau sous-régional. Le Rwanda, plus propice du point de vue doing business, importe les produits de la RDC en y ajoutant de la valeur avant de les exporter au Kivu.

Les exportations du Rwanda vers la RDC sont dominées par les produits du règne animal comme les bovins vivants suivis de caprins vivants. Selon Lugan (1977), cette situation date de l'époque précoloniale. Pendant cette période, le Rwanda fournissait le bétail au Kivu contre les produits vivriers en échange. Depuis 1996, les guerres et insécurités à répétition n'ont fait qu'accroître cette dépendance en bétail du Sud-Kivu.

1.7 Politiques agricoles régionales et sécurité alimentaire en RDC et au Rwanda.

La quasi-permanence d'une insécurité alimentaire dans ces deux pays reste encore le défi à relever pour chaque politique agricole, qu'elle soit nationale ou régionale. Les statistiques de la FAO montrent que, entre 2005 et 2007, 69% et 34% de la population est sous-alimentée respectivement en RDC et au Rwanda.

Au niveau sous-régional, les interventions de la CEPGL dans le domaine agricole sont encore très timides et inefficaces. Au niveau technique de production, l'offre des services de l'IRAZ créé le 09 décembre 1979 avec comme objectif d'assurer «la sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel de la région», est encore très limitée pour couvrir la demande de la région. Comme toutes les autres institutions de la CEPGL, l'IRAZ est confronté à des problèmes financiers qui, de temps en temps, l'obligent à suspendre certains programmes et réduire son personnel.

Sans être trop pessimiste, la redynamisation complète de l'IRAZ par les pays membres reste encore hypothétique aussi longtemps que les instituts de recherche de chaque pays membre souffrent encore des mêmes problèmes financiers. C'est le cas de l'INERA (RDC), ISAR (Rwanda), ISABU (Burundi). Avec des moyens très limités, les pays de la CEPGL doivent-ils

privilégier l'IRAZ ou les instituts de recherche de chaque pays ? Cette question mérite d'être éclaircie.

Si on essaie de se connecter à d'autres politiques agricoles comme celle de PDDAA (NEPAD), on peut remarquer que la conception et la mise en œuvre de cette politique en RDC et au Rwanda est plus qu'une nécessité, car leurs économies se caractérisent par une série de situations défavorables de l'insécurité alimentaire et du niveau faible de financement du secteur agricole. Les budgets nationaux alloués à l'agriculture (2,2% en 2008 en RDC⁹ ; 6,05% en 2011 au Rwanda¹⁰), restent relativement faibles pour des pays où l'agriculture constitue le secteur important. Ces taux sont encore inférieurs à 10% du budget qui constitue l'objectif du PDDAA.

En se référant aux quatre piliers du PDDAA, les efforts sont encore à fournir dans les deux pays. Le pilier 1 du PDDAA montre que la gestion durable de la terre et les systèmes de contrôle fiables de l'eau contribueront à fournir aux paysans, l'opportunité d'augmenter le rendement sur une base durable. Cet objectif est loin d'être atteint par la RDC et le Rwanda car si on s'intéresse seulement aux superficies irriguées par rapport aux superficies cultivées, on peut se rendre compte qu'elles sont encore faibles comparativement à l'Afrique subsaharienne. En 2005, seulement 11.000 ha soit 0,14% et 9.000 ha soit 1,06% des superficies cultivées sont irriguées respectivement en RDC et au Rwanda (Droogers et *al.*, 2011), contre 3,3% des superficies cultivées irriguées en Afrique Sub-saharienne (Faures et Sonou, 2000). Parmi ces terres cultivées irriguées, certaines ont encore de faibles réserves nutritives et le recours à l'intensification agricole constitue l'une des solutions bien que son utilisation reste faible dans les deux pays. Les statistiques de la Banque Mondiale de 2008 montrent que 0,95kg et 8,33 kg d'engrais sont utilisés par hectare de terres arables respectivement en RDC et au Rwanda. Ce qui ne fait pas justice aux efforts du Rwanda, surtout pendant ces dernières années et le recul de la RDC étant donné les contraintes liées aussi bien à l'offre qu'à la demande des intrants modernes.

L'objectif premier des producteurs familiaux n'est pas de maximiser la productivité mais de garantir un niveau de revenu compatible avec leurs besoins et leurs objectifs (Sautier et *al.*, 1998). Malgré l'importance économique de l'agriculture en RDC et au Rwanda, l'accès au marché par les agriculteurs pose encore problème. C'est dans ce sens que les efforts dans la réalisation de l'objectif du palier 2 du PDDAA, permettront d'améliorer les capacités des entrepreneurs privés, y compris les agriculteurs commerciaux et les petits cultivateurs, de répondre aux exigences de plus en plus complexes de qualité et de logistique des marchés locaux, régionaux, et internationaux, se concentrant sur les chaînes de valeurs stratégiques.

Pour atteindre cet objectif, il est évident pour les deux pays de se concentrer surtout sur les politiques de renforcement des capacités et de partenariat, de la facilitation commerciale et le développement des infrastructures. Comme, on l'a déjà dit, le classement des pays sur la facilité de faire les affaires (Doing Business) de 2011, montre que le Rwanda est en train de fournir un effort considérable, il occupe le 58^{ième} rang alors que la RDC occupe le 181^{ième} rang au niveau mondial.

Quant aux infrastructures, en se basant sur le seul indicateur du pourcentage des routes pavées, on se rend encore compte qu'il faut encore beaucoup d'efforts pour ces pays pour pouvoir atteindre l'objectif de ce palier 2. Les statistiques de la Banque Mondiale montrent que les routes pavées, parmi lesquelles on trouve de moins en moins les routes de desserte

9 ACE EUROPE (2011). *Analyse de la gouvernance du secteur agricole en RD Congo. Rapport final, juin 2011*. Mechelen, Belgique : ACE Europe.

10 MINECOFIN. Le budget national du Rwanda: Un guide du citoyen pour l'année fiscale 2011-2012.

agricoles, représentent 1,82% et 19% en 2004 des routes totales respectivement en RDC et au Rwanda.

Signalons que la réalisation des projets communs comme ceux de la construction d'une voie ferrée régionale et d'un oléoduc dans le cadre de CIRGL, de construction ou de réhabilitation des voies routières régionales dans le cadre de la CEPGL, permettra aux différents pays membres d'être liés aux différents marchés régionaux de biens et du pétrole. Ces projets faciliteront l'intégration régionale et auront un impact positif sur la sécurité alimentaire du Rwanda et de la RDC en augmentant, comme le montre le pilier 3 du PDDAA, les approvisionnements alimentaires et l'évacuation des produits agricoles, en réduisant la faim et la malnutrition et en améliorant les réponses aux crises alimentaires.

Le développement agricole ne peut pas réussir sans une bonne capacité de recherche (Brader, 2004). Cette idée rejoint le pilier 4 de PDDAA qui vise à améliorer la recherche et les systèmes agricoles afin de diffuser de nouvelles technologies appropriées. En RDC et au Rwanda, la recherche agricole et forestière se fait dans quelques institutions publiques particulièrement à l'INERA (RDC), ISAR (Rwanda) et les universités. Ces institutions participent activement dans les réseaux de recherche organisés dans le cadre des organisations sous-régionales et régionales. Selon le rapport du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de 2009, les actions de l'INERA restent limitées, spécifiques et conjoncturelles selon les possibilités de financement. Le manque de ressources financières et matérielles a réduit sa capacité de génération technologique et a accéléré, par l'absence de motivation, le départ des chercheurs vers d'autres opportunités. Au final, suite à la précarité des ressources humaines et financières, bon nombre de ses programmes de recherche sont au ralenti, ou carrément discontinués. Le rapport de l'IFPRI sur les principales tendances de la Recherche et Développement agricole depuis 2000, montre qu'au Rwanda, la capacité de Recherche et Développement agricole a légèrement augmenté depuis 2005 en termes de nombre de chercheurs. Par suite de la guerre civile des années 90, les personnels sont plus jeunes et moins qualifiés que dans d'autres pays de la région.

L'insécurité alimentaire au Rwanda et en RDC n'est pas seulement justifiée par les aspects fonctionnels et structurels des filières des produits alimentaires mais aussi par des aspects organisationnels. Pour réaliser les 4 premiers piliers du PDDAA dans les deux pays, il convient aussi, selon le pilier 5, de renforcer les capacités à tous les niveaux des piliers fondamentaux tant au niveau national que provincial. Dans ce sens, il est nécessaire de pouvoir organiser tous les acteurs impliqués dans le secteur agricole au niveau national et régional, mais aussi de pouvoir les responsabiliser, c'est-à-dire chacun avec son rôle spécifique. Cette tâche doit nécessairement s'accompagner de la recherche de financement, qui est un besoin transversal pour le secteur agricole.

2. BREVE PRESENTATION DE LA VILLE DE BUKAVU

2.1 Caractéristiques physiques de la ville de Bukavu

Anciennement appelée Costermansville, Bukavu est une ville et capitale de la province du Sud-Kivu (RDC) située sur la rive Sud-Ouest du lac Kivu. Elle est limitée au Sud par le territoire de Kabare à travers les rivières Nyamuhinga et Nyachiduduma ; au Nord, par le lac Kivu ; à l'Est, par la rivière Rusizi. Bukavu est installée dans le bassin appelé Eastern Valley du Graben précisément de la région des Grands Lacs sur 2°30 de latitude Sud, 28°50 de latitude Est et une altitude moyenne de 1.600 m.

La ville de Bukavu s'étend sur une superficie de 60 km² et compte 3 communes : Kadutu, Bagira et Ibanda (Carte 4). La ville comprend presque entièrement des sols volcaniques anciens, argileux de couleur rouge-ocre. Elle a un climat tropical humide, tempéré par l'altitude, les précipitations y sont régulières, la température moyenne annuelle varie entre 20° et 25,5° C (RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus DSRP, 2005). Le climat pluvieux s'échelonne sur plus au moins 8 mois (mi-Septembre- mi-Mai) et la saison sèche sur plus ou moins 4 mois (mi-Mai- mi-Septembre).

2.2 Caractéristiques socio-économiques de la ville de Bukavu

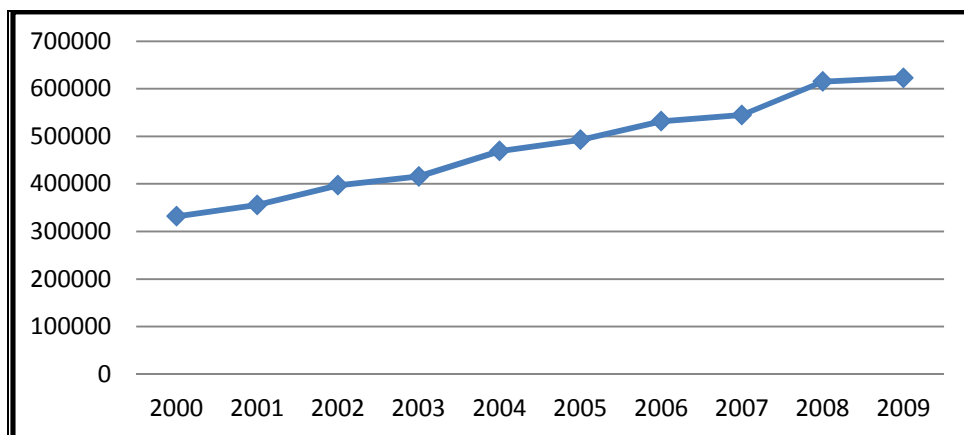
La ville de Bukavu a évolué, elle n'est pas restée statique mais plutôt dynamique. Deux faits expliquent cette croissance : l'augmentation de la population et le développement économique de la ville.

2.2.1 Caractéristiques démographiques

L'efficacité de l'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu, la prévision et les anticipations des problèmes à venir sont intimement liées à la compréhension de la structure de la population du Sud-Kivu selon qu'elle est rurale ou urbaine. Avec une seule ville, l'INS estime la population rurale du Sud-Kivu à plus de 87% contre seulement moins de 13% de la population urbaine en 2009. Signalons que le décret n°13/029 du 13/06/2013 portant les signatures du premier ministre et du ministre de l'intérieur, sécurité, décentralisation et affaires coutumières et conférant le statut de ville aux agglomérations de Kamituga, Shabunda, Uvira et Baraka, portera des changements dans ces différentes parts des populations rurales et urbaines au Sud-Kivu.

Les statistiques disponibles à la Mairie de Bukavu montrent que la population de la ville de Bukavu est en croissance. Elle est passée de 133.086 habitants en 1971, à 250.359 habitants en 1980, puis à 459.070 habitants en 2004. Elle est estimée à 622.477 habitants en 2009 par la même source. Comparativement à la population de 2000 qui était de 331.779 habitants (Graphique 2), le taux de croissance de la population peut être estimé à 87,7% en 10 ans. Sans ignorer la place de la natalité, une explication à cette situation est l'exode rural à cause des guerres et de l'insécurité qui règnent dans les milieux ruraux de la province du Sud-Kivu.

Graphique 2 : Evolution de la population de la ville de Bukavu (en nombre) : 2000-2009



Source : Traitement des données des archives de la Mairie de Bukavu et de l'INS

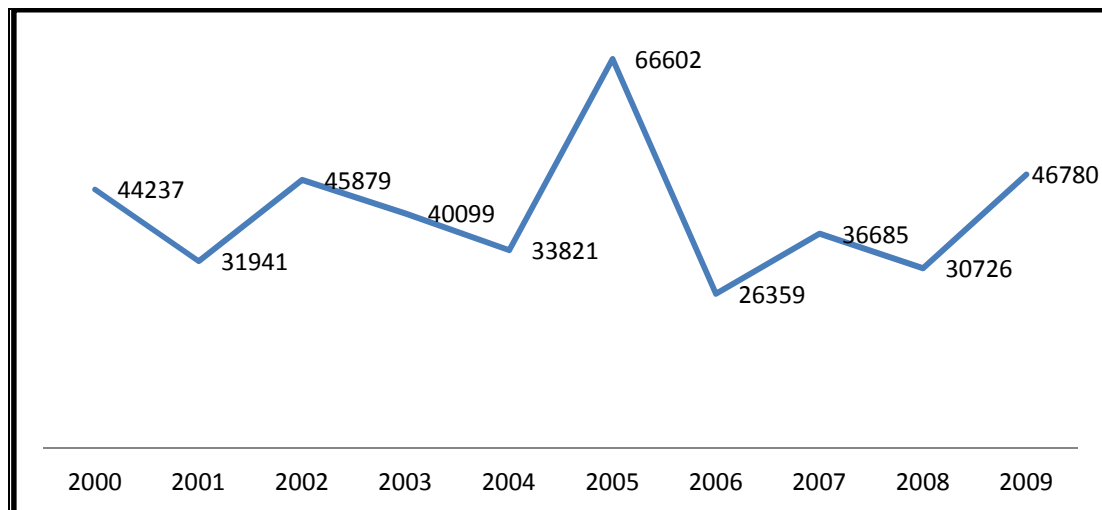
Les statistiques de la Mairie de Bukavu de 2009, montrent que les femmes (52%) sont plus nombreuses que les hommes (48%) et la population est encore jeune avec plus de 50% de moins de 18 ans. La population inactive ou à charge (jeunes et vieux) reste plus importante (57%). Les Bashi et Barega constituent les tribus majoritaires de la ville de Bukavu et représentent respectivement 70% et 25% de la population totale de la ville. Le reste est constitué d'autres groupes ethniques notamment : Bifuliru, Babembe, Bahavu, ... ainsi que des expatriés.

2.2.2 Evolution de la population immigrée à Bukavu

Avec les guerres à répétitions, la ville a connu une explosion démographique due en grande partie à l'exode rural. La diminution du nombre de la population immigrée à Bukavu pour certaines années comme 2001, 2003, 2004, 2006, 2008 (Graphique 3) est justifiée par un espoir éphémère au retour à la paix dû aux accords signés par les partis belligérants comme le début du dialogue intercongolais en 2001, la fin officielle de la 2^{ième} guerre en 2002, la tenue des élections en 2006 et l'intervention de plusieurs opérations militaires de recherche de la paix (Amani leo, Kimya II,...) assistée par la MONUSCO.

Le déplacement massif des populations des collectivités les plus insécurisées par des groupes armés vers la ville de Bukavu est source de problèmes socio-économiques et environnementaux importants comme les constructions anarchiques, les lotissements des parcelles, l'érosion, le déboisement. On peut observer dans une certaine mesure la démission absolue de l'administration en matière d'organisation de l'espace, d'assainissement et d'entretien de l'espace urbain.

Graphique 3 : Evolution de la population immigrée à Bukavu (en nombre) : 2000-2009



Source : Traitement des données de la mairie de Bukavu

2.2.3 Caractéristiques socio-économiques

La ville de Bukavu est parmi les villes de la RDC qui, selon Baissac et *al.* (2012), ont hérité d'une économie urbaine à la fois importante et mal équipée au regard des besoins urbains, et d'une population en forte croissance. Bukavu était une ville administrative, de commerce et un centre logistique pour l'économie régionale. Dans ce cas, Bukavu, comme les autres villes de la RDC, était au service du projet de la colonisation dominé par une certaine inégalité dans

l'organisation spatiale. Les colons vivaient en grande partie dans la commune d'Ibanda (voisine du lac Kivu) et les autochtones vivaient dans les quartiers périphériques comme Cimpunda dans la Commune de Kadutu,....

La période post-indépendance, caractérisée par des rébellions (1960-1967), ne pouvait pas rétablir les bonnes relations entre la ville de Bukavu et son hinterland. La politique de la « zaïrianisation¹¹ » qui est intervenue vers les années 70, est venue aggraver cette inégalité car les milieux ruraux ont été affaiblis et n'ont pas reçu les investissements nécessaires pour leur soutien (production, infrastructures,...). A cela, il faut ajouter les arrivées massives des réfugiés burundais en 1993 et rwandais en 1994 ainsi que les guerres et insécurités à répétition depuis 1996 jusqu'aujourd'hui, qui ne font qu'accentuer l'exode rural.

La pauvreté des ménages demeure une réalité malheureuse dans la ville de Bukavu. Amsoms et Marivoet (2010) montrent que 81,4% de la population de la ville de Bukavu est pauvre. Malgré cela, selon les mêmes auteurs, l'alphabétisme et le niveau d'éducation maximale sont les plus prononcés à Bukavu ville par rapport au reste de la province où 98,7% des ménages ont un membre qui sait lire et écrire.

Pour les écoles, la ville dispose de 187 écoles primaires (publiques et privées) et 135 écoles secondaires (Faye, 2012) dont certaines, plus connues, ont existé depuis la colonisation. C'est le cas du Collège Alfajiri, du Lycée Wima, du Collège Kitumaini, de l'École Polytechnique ou Institut Technique Fundi Maendeleo (ITFM), de l'École d'Application Pédagogique (EDAP) de l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP), de l'Institut Ibanda. Pour le moment, toute la ville est émaillée d'écoles secondaires.

En dehors des écoles secondaires citées, la ville de Bukavu compte un nombre non négligeable d'universités et d'instituts supérieurs tant publics que privés. C'est le cas de l'Université Catholique de Bukavu, de l'Université Evangélique en Afrique (UEA), de l'Université Officielle de Bukavu (UOB), de l'Institut Supérieur Pédagogique (ISP), de l'Institut Supérieur de Développement Rural (ISDR), de l'Institut Supérieur des Techniques Médicales (ISTM) et bien d'autres institutions.

Pour ce qui est des infrastructures sanitaires, Bukavu dispose de 21 centres de santé et hôpitaux (Faye, 2012). Depuis longtemps, l'Etat a failli à ses responsabilités dans ce domaine et une bonne partie des hôpitaux et centres hospitaliers sont gérés actuellement par les Eglises protestantes et catholiques. C'est le cas de deux grands hôpitaux de la ville, à savoir l'Hôpital Général Provincial de Référence de Bukavu (HGPRB) qui est géré par l'Eglise catholique et l'Hôpital Général de Référence de Panzi (HGRP), reconnu par son programme de prise en charge des femmes violées et la réparation des fistules, qui est géré par les œuvres médicales de l'Eglise de la 8^{ième} CEPAC.

La problématique foncière constitue un défi urbain majeur (Faye, 2012). Elle tourne beaucoup plus autour des éléments ci-après : l'exiguïté de la ville suite à son expansion démographique, les limites des parcelles et la vente simultanée à plus d'une personne. Le manque de canalisation et de système de drainage explique en grande partie la présence de plus en plus d'érosions provoquant de temps en temps des inondations.

Quant à l'assainissement de la ville, tous les espaces sont déboisés, les espaces servant dans les années antérieures de dépotoirs, ont été lotis et transformés en parcelles, les caniveaux et les égouts bouchés ; il y a même des constructions sur le réseau d'évacuation des eaux usées.

11 La « zaïrianisation » réalisée en 1973, traduisait la volonté du régime Mobutu de recouvrer son indépendance sur le plan économique. Les entreprises qui jusque là étaient aux mains des expatriés devraient passer aux mains des nationaux particulièrement des dignitaires du régime.

Cette situation a fait perdre à la ville de Bukavu son ancien qualificatif de « Bukavu la verte » pour un autre qualificatif couramment utilisé « Bukavu la poubelle ».

L'activité économique de la ville de Bukavu gravite autour de trois secteurs traditionnels (primaire, secondaire et tertiaire), auxquels on y ajoute le secteur informel qui regorge d'une grande partie de la population active et constitue une source importante de revenu de la population. Malgré l'émergence de ce dernier secteur, le chômage est encore élevé à Bukavu et touche, selon PNUD/RDC (2009), 22,2% de la population.

On observe à Bukavu les petits espaces non construits qui forment des petits champs d'autosubsistance. Dans la ville de Bukavu, la pêche est organisée d'une manière artisanale sur la rivière Rusizi et sur le lac-Kivu (peu poissonneux à cause de la présence de gaz méthane).

Bien que ce soit dans la ville de Bukavu que sont logées les grandes entreprises industrielles encore opérationnelles de la province, le secteur secondaire ne connaît pas de progrès. A côté des unités de transformation connues depuis longtemps comme la BRALIMA (production de la bière), la Pharmakina (production de la quinine, de totaquina), il existe d'autres petites usines comme la GINKI (production des matelas), Mugote (production de l'eau en bouteille) créées par les initiatives privées.

Le secteur tertiaire est dominé par le commerce. Notons que les trois communes de la ville disposent de centres commerciaux et marchés, notamment le marché central de Kadutu, (poumon de la ville), les marchés de Cimpunda, de Limanga (Commune de Kadutu) ; les marchés de l'Essence, de Nyawera, de Nguba, de Feu rouge, de « Mashinji », de Panzi (Commune d'Ibanda) ; les marchés de Brasserie ; de Bagira (Commune de Bagira).

A côté des différents services de l'Etat (gouvernorat, ministères provinciaux, divisions,...), il existe tout de même les sociétés publiques (SNEL, REGIDESO, Office de Route,...) dont la grande partie travaillent dans des conditions difficiles (mauvaise gestion, manque des moyens financiers, matériels et humains). Signalons aussi la présence des sociétés privées (KOTECHA, OLIVE, ...) qui essaient de se maintenir malgré un climat d'affaires difficile caractérisé par une surtaxation des investissements locaux.

A Bukavu, on peut noter aussi la présence non seulement de plusieurs ONGs tant nationales qu'internationales, mais aussi de la SINELAC qui est une société régionale de production et de distribution de l'énergie électrique dans les trois pays formant la CEPGL (RDC, Rwanda et Burundi). Le système financier de la ville de Bukavu, encore embryonnaire, comprend la Direction Provinciale de la Banque Centrale, les institutions financières bancaires (BCDC, BIAC, BIC, Raw Bank, TMB, ...), les institutions financières non bancaires (CADECO, COOPECs, INSS, SONAS) et les Institutions de Micro-Finance. On peut signaler aussi la présence de trois grandes entreprises de télécommunication à savoir Airtel, Orange et Vodacom.

2.2.4 Transport et échange

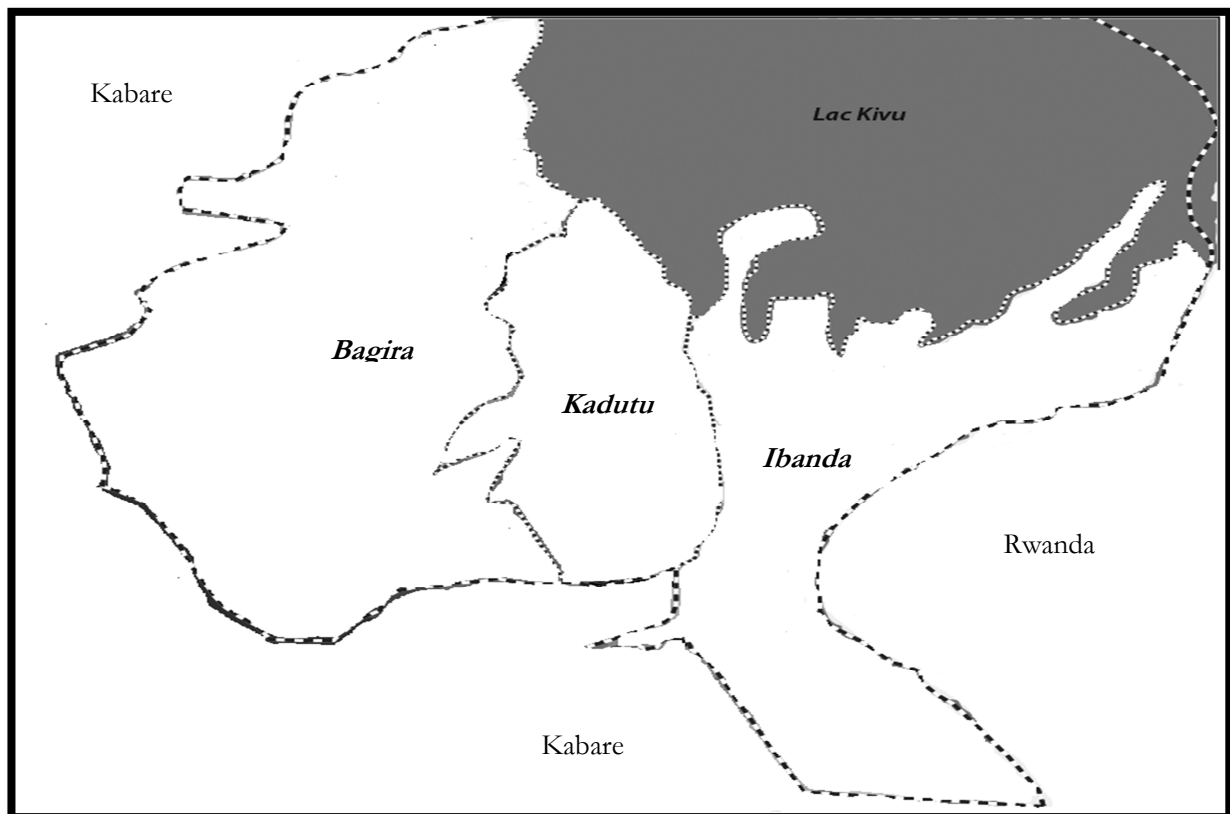
La ville de Bukavu est reliée aux principaux centres urbains du Nord et Sud-Kivu et du Maniema. Bukavu est accessible depuis Goma par route (207 Km) praticable souvent en voitures 4 x 4 ; par voie lacustre (180 km et 3 à 8 heures de traversée du lac Kivu selon les bateaux) et par voie aérienne (± 30 minutes) de la piste de Kavumu. La liaison avec Kindu, Maniema se fait essentiellement par la voie aérienne, la voie routière est devenue impraticable. La ville de Bukavu est aussi accessible par le réseau routier la reliant à Kigali (300 km) et Bujumbura (145 km), les deux capitales voisines desservies par les vols

internationaux. Elle est aussi reliée à Kigali par voie aérienne à travers l'aéroport de Kamembe (district de Rusizi).

Le seul aéroport de Kavumu qui sert la ville de Bukavu est situé à 30 km vers l'axe Nord. Il permet le transport des biens et personnes vers l'intérieur du Sud-Kivu, le Nord-Kivu et le Maniema principalement grâce aux petites compagnies aériennes locales car les infrastructures routières aujourd'hui sont impraticables. Une à deux fois par semaine, l'aéroport est desservi par les Compagnies nationales (CAA et Air Kasai). La ville de Bukavu est liée à d'autres pays ou d'autres continents à travers surtout les aéroports rwandais et burundais ainsi que les ports de Dar-es-salaam (Tanzanie) et Mombasa (Kenya) sur l'océan Indien.

La voirie urbaine de la ville de Bukavu est composée par des routes anciennes tracées depuis l'époque coloniale. Les statistiques de l'Office de la Voirie et Drainage (OVD) de 2000 estime que la voirie urbaine de Bukavu est constituée de 34,5 km des routes en terres et de 66,7 km de routes asphaltées dont 83,2% sont en très mauvais état et 16,7% en bon état. Cet état de délabrement s'explique par, comme le dit Mastaki (2006), les conditions physico-climatiques difficiles avec des sols meubles, comme la latérite dans le Kivu montagneux, et une pluviosité importante, mais aussi par l'absence d'une politique définie en matière d'entretien du réseau. Signalons que, depuis le premier trimestre de l'an 2012, grâce aux travaux d'entretien lancés par le gouvernement provincial sur différents tronçons de la ville de Bukavu, les routes deviennent de plus en plus carrossables. Ces travaux sont réalisés sur fonds propres du gouvernement provincial et sont exécutés par l'Office de la Voirie et Drainage (OVD) et une société chinoise.

Carte 4 : Communes de la ville de Bukavu



Source : Adapté de Faye (2012).

2.2.5 Termes de l'échange urbano-rural

Dominick (2008) définit les termes de l'échange d'une nation comme étant le rapport de prix de ses exportations par rapport à ses importations. Comme dans un monde à deux nations, les exportations d'une nation sont les importations de son partenaire, les termes de l'échange de ce dernier valent l'inverse des termes de l'échange du premier.

Cette définition est valable pour n'importe quelle analyse des termes de l'échange entre deux espaces ayant des relations économiques. Dans le cas de cette étude, il s'agit d'analyser les termes de l'échange urbano-rural entre la ville de Bukavu et le village de Katana, situé à une quarantaine de kilomètres au Nord de la ville de Bukavu dans la province du Sud-Kivu.

Comme le montre le tableau 5, l'analyse des termes de l'échange entre le village de Katana, reconnu dans la production de manioc au Sud-Kivu et la ville de Bukavu qui approvisionne le village en sel de cuisine, montre qu'il y a une diminution de l'indice des termes de l'échange et par conséquent on parle de la détérioration des termes de l'échange en défaveur du village de Katana.

Tableau 5 : Termes de l'échange entre le village de Katana et la ville de Bukavu

Années	Taux de change moyen (FC pour 1 \$ US)*	Prix moyen du manioc de 50 kg sur le marché de Katana** en \$ US	Prix moyen du Sel de cuisine de 50 kg sur le marché de Bukavu (Kadutu)** en \$ US	T.E ¹² =Px/Pm
2005	415,23	11	15	0,73
2009	795,32	14	22	0,64

Source : (*) BCC/Sud-Kivu ; (**) traitement des données de l'INS

Sans considérer le coût de transfert d'un marché à un autre, en 2005, 50kg de manioc sur le marché de Katana coûtaient 11\$ US alors que 50kg de sel de cuisine sur le marché de Bukavu coûtaient 15\$ US. 4 ans après, 50 Kg de manioc coûtent 14\$ US sur le marché de Katana alors que 50 Kg de sel de cuisine coûtent 22\$ US sur le marché de Bukavu, ce qui fait diminuer l'indice des termes de l'échange passant de 0,73 en 2005 à 0,64 en 2009.

En 2009, l'acquisition du sel de cuisine devient plus difficile pour le paysan de Katana. Il devra vendre davantage sa production de manioc pour prétendre acquérir le même volume de sel de cuisine que l'année 2005. Cette détérioration des termes de l'échange place les milieux ruraux du Sud-Kivu dans une position peu confortable et accentue encore l'appauvrissement de la population rurale du Sud-Kivu.

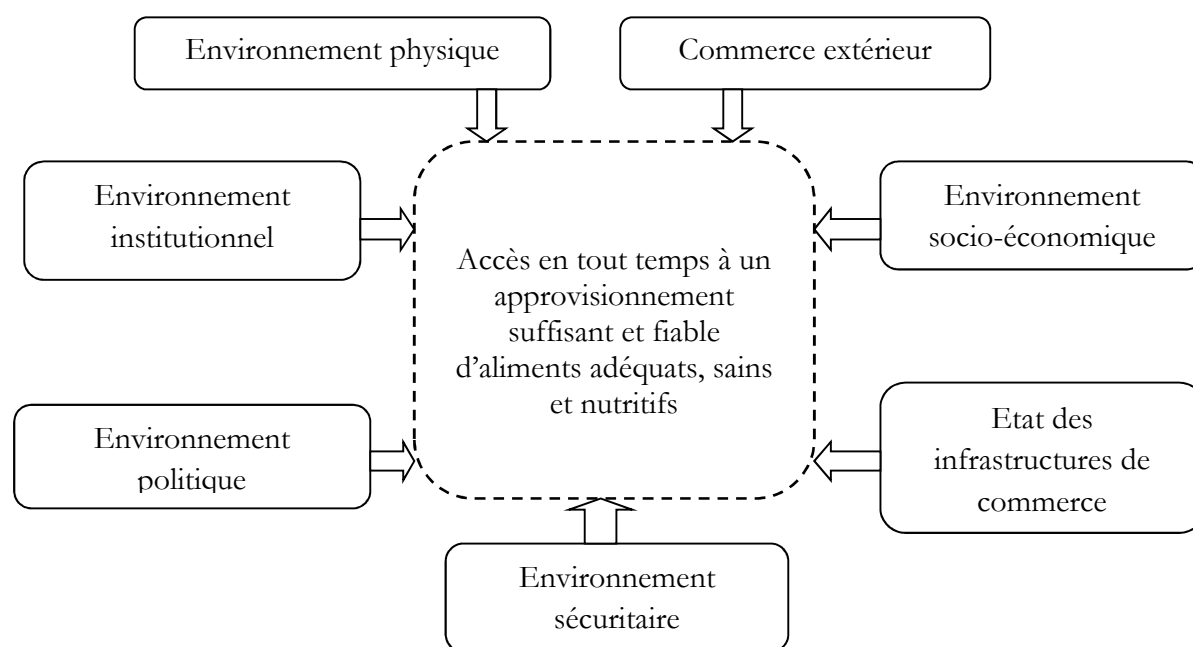
12 Termes de l'échange (TE), cet indicateur est égal au prix de vente du manioc sur le marché du village de Katana divisé par le prix d'achat du sel sur le marché urbain de Kadutu. Signalons qu'on n'a pas tenu compte du coût de transfert qui devrait contribuer à détériorer davantage les termes de l'échange en défaveur du village de Katana.

CHAPITRE 4 : ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU

1. SCHEMA ANALYTIQUE DES DIFFERENTS FACTEURS DE L'ENVIRONNEMENT ALIMENTAIRE AU SUD-KIVU

Les différentes variables incluses dans la définition de la sécurité alimentaire font ressortir l'importance de l'accès aux aliments (Pouliot, 2008). L'accès aux denrées alimentaires présentes sur les marchés passe par la disponibilité des biens. Au Sud-Kivu, plusieurs facteurs structurels et conjoncturels de l'environnement alimentaire sont à la base de l'inaccessibilité par la population aux produits alimentaires. Ces facteurs sont aussi à la base du niveau élevé d'insécurité alimentaire dans la province du Sud-Kivu ; pourtant les opportunités de productions agricoles qui peuvent être exploitées existent dans la plupart de ses territoires. Ce chapitre cherche non seulement à identifier les zones potentielles de production agricole de la province du Sud-Kivu mais aussi à analyser les facteurs physiques, institutionnels, politiques, sécuritaires, socio-économiques, infrastructures du commerce, commerce extérieur, qui sont les causes possibles d'inaccessibilité aux produits alimentaires par la population du Sud-Kivu afin d'assurer sa sécurité alimentaire. Ces éléments déterminent les conditions dans lesquelles s'effectuent la production, le stockage, la transformation, le transport, la commercialisation, la distribution des produits (Briand, 2007) et leur consommation. La figure 3 montre les différents environnements alimentaires via les opportunités d'accès aux aliments de la population du Sud-Kivu.

Figure 3 : Environnement alimentaire du Sud-Kivu



Source : L'auteur

2. ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

2.1 Géographie, relief, climat, hydrographie

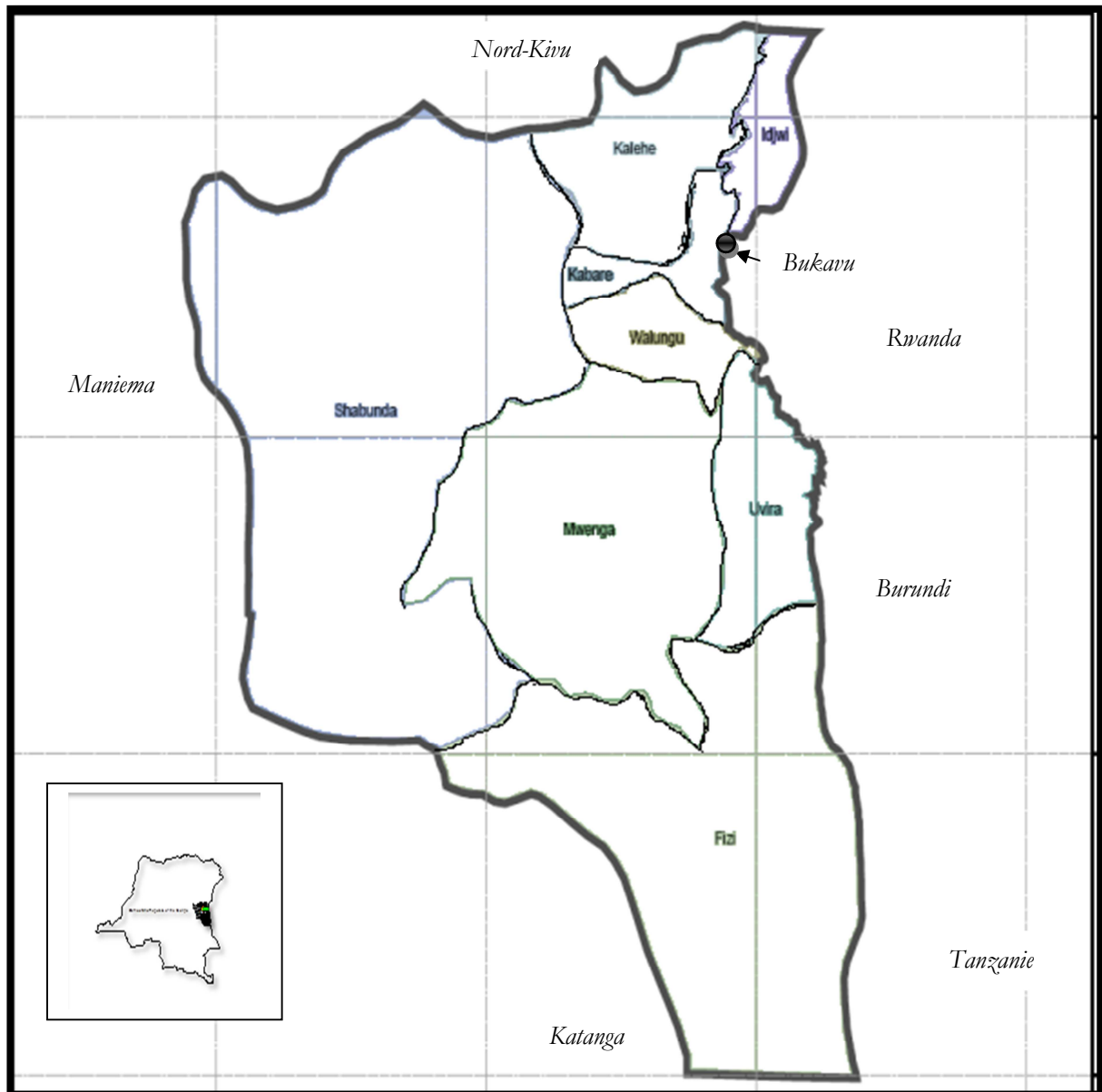
La Province du Sud-Kivu a été créée en 1988 par l'Ordonnance-loi n°88-031 du 20 juillet 1988 modifiant et complétant l'ordonnance-loi n°82-006 du 25 février 1982 portant organisation territoriale, politique et administrative de la République sur le découpage en trois provinces de l'ancien Kivu (RDC : Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi au Sud-Kivu : 2011-2015).

Administrativement, la province du Sud-Kivu est composée de 8 territoires à savoir : Kabare, Mwenga, Shabunda, Kalehe, Walungu, Idjwi, Uvira, Fizi et la ville de Bukavu, qui est le chef-lieu de la province (Carte 5). Avec une superficie de 69.130 Km² et une population de 3.028.000 habitants en 1997, estimée à 5.103.092 habitants en 2010, soit un accroissement de 68,5% en 13 ans et une densité moyenne de 78,4 habitants par Km² (RDC : Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi au Sud-Kivu : 2011-2015), la province du Sud-Kivu est limitée à l'Est par la République du Rwanda dont elle est séparée par la rivière Ruzizi et le lac Kivu ; le Burundi et la Tanzanie séparés du Sud-Kivu par le lac Tanganyika. Au niveau interne, elle partage ses limites au Sud-Est avec la province du Katanga, au Sud, à l'Ouest et au Nord-Ouest par la province du Maniema et enfin, au Nord par la province du Nord-Kivu. Le Sud-Kivu est situé à 00° 58'' latitude Nord, 4°51'21'' latitude Sud et 26°10'30''- 29°58' longitude Est.

Le relief de la province du Sud-Kivu est très varié. La frontière orientale du Sud-Kivu correspond au Rift Valley Occidental, dans ce fossé d'effondrement logent les lacs Kivu et Tanganyika. L'Est très montagneux s'oppose au Centre et à l'Ouest de la province où l'on rencontre respectivement des hauts plateaux et des bas plateaux. Cette diversité physique est à l'origine de l'appellation du Kivu montagneux à l'Est et qui diffère des contrées occidentales moins élevées. Le haut relief de l'Est est sans doute la prolongation de la chaîne de Mitumba excédant parfois 3.000 mètres d'altitude. Toutefois, un bas-relief s'observe dans la plaine de la Ruzizi depuis Uvira jusqu'à Kamanyola.

Quant au climat, le Kivu montagneux, c'est-à-dire l'Est de la province jouit d'un climat de montagne aux températures douces où la saison sèche dure 3 à 4 mois de juin à septembre. A titre d'exemple Bukavu connaît une température moyenne annuelle de 19°C, quant aux hauts plateaux de Minembwe, Mulenge, Kalonge et les montagnes de Kahuzi-Biega, ils sont encore plus frais. Dans ces contrées pousse une végétation montagnaise étagée et à prédominance herbeuse. Par contre, le centre et surtout l'Ouest du Sud-Kivu, en particulier les territoires de Shabunda et celui de Mwenga connaissent un climat équatorial, domaine de la forêt dense équatoriale, et il y pleut abondamment et presque toute l'année. La plaine de la Ruzizi connaît un climat tropical à tendance sèche et où les pluies sont quelque peu faibles (\pm 1.000 mm/an), la végétation étant une savane herbeuse à épines parsemée de cactus cierges. C'est ainsi que la riche flore du Sud-Kivu héberge l'un des meilleurs parcs du monde, celui de Kahuzi-Biega où l'on rencontre les gorilles de montagne et une luxuriante forêt de bambous. Au Sud-Kivu, la saison sèche dure 3 mois, de juin à septembre, et la saison des pluies dure 9 mois.

Carte 5 : Carte administrative de la province du Sud-Kivu (Est de la RDC)



Source : Division de l'Intérieur, Province du Sud-Kivu.

L'hydrographie du Sud-Kivu est abondante. On y rencontre deux lacs de montagne : le lac Kivu et le lac Tanganyika qui sont reliés par la rivière Ruzizi. Les cours d'eau du Sud-Kivu appartiennent au bassin hydrographique du fleuve Congo. La plupart de ces cours d'eau prennent leur source dans les montagnes de l'Est (RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus. DSRP, 2005).

2.2 Les sols et potentialités agricoles du Sud-Kivu

Les conditions physiques et l'alimentation sont liées car le rôle des facteurs physiques et naturels dans la production des aliments reste important. Les facteurs physiques et naturels les plus importants sont la terre et l'eau.

Les sols du Sud-Kivu varient selon les territoires. A Kabare, Idjwi et Walungu, le sol est argileux et de plus en plus pauvre à cause des érosions et de la surpopulation. C'est ainsi qu'il y a beaucoup de conflits de terre dans ce territoire et l'élevage diminue sensiblement par manque de pâturages. A Idjwi, le sol est encore riche pour l'agriculture mais le problème de surpopulation rend de plus en plus les espaces cultivables rares, le sol y est aussi argileux. A Kalehe, il y a aussi un sol argileux et riche à cause surtout de sa proximité avec la forêt. Les territoires de Shabunda, Mwenga et Fizi ont un sol sablonneux riche pour l'agriculture et contenant d'importantes richesses minières. Le territoire d'Uvira a aussi un sol sablonneux favorable à la culture. Ses hauts plateaux, avec leur climat très doux sont plutôt favorables à l'élevage (RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus. DSRP, 2005).

En lisant le tableau 6, il découle un contraste entre les avantages comparatifs liés aux dotations factorielles physiques et naturelles et la situation agricole au Sud-Kivu. La combinaison des caractéristiques physiques et des types de sols présents au Sud -Kivu classe cette province parmi les zones de production agricole par excellence au sein de la RDC justifiant ainsi son attribut historique de « grenier » du pays (Mastaki, 2006).

Les possibilités de production agricole vivrière sont assez équilibrées quant à leur répartition dans les différents territoires du Sud-Kivu, fondant ainsi une diversification réelle des sources potentielles d'approvisionnement en denrées alimentaires pour la ville de Bukavu et ses environs (Mastaki, 2006). La province du Sud-Kivu dispose d'énormes potentialités diversifiées de production interne pour chaque produit du panier de la ménagère. Alors que tous les 8 territoires peuvent produire de la banane, 7 de ses territoires peuvent produire du maïs et de la patate douce, 6 de ceux-ci ont des atouts quant à la production de manioc, de haricot, d'arachides, 5 pour le sorgho, 4 pour la pomme de terre et 3 pour le riz et le soja.

Tableau 6 : Potentialités agricoles du Sud-Kivu par territoire

Territoires	Superficie (Km ²)	Population en 2009*	Densité (hab./Km ²)	Potentialités économiques			
				Plantes vivrières	Plantes industrielles	Elevages	Autres activités
Kabare	1960	582.446	297,2	B, H, L, M, S, P, So, I	Ca, Py, Q, T	GB, PB	Pi, Boi
Kalehe	5707	503.619	88,2	A, B, H, I, M, S, Ma, P, R, So	Ca, Cr, Ph, Q	GB, PB, BC	Boi, Pi
Fizi	15785	598.196	37,9	A, B, H, Ma, R, P, Pp, Po, M	Ph, Ca, Co, Cr, Ta, Pa, Q	GB, PB, BC	Boi, Pê
Idjwi	681	186.359	273,7	A, B, H, M, So, Ma, S, P	Cr, Q	GB, PB	Pê
Walungu	1735	548.655	316,2	B, M, S, H, P, Po	Ca, Q	GB, PB	
Uvira	3148	472.883	150,2	A, B, M, R, Ma, L, P, Po	Cr, Co, Ta, Ph, Q, Su	PB, BC, GB	Boi, Pi, Fr
Mwenga	11172	558.248	50,0	A, B, H, M, Ma, P, Po, S	Cr, Ph, Q, Ca, Co	PB, GB, BC	Pi, Boi
Shabunda	25216	740.004	29,3	A, B, Ma, R	Ph, Cr, Co	PB, BC	Boi, Pi

Source: RDC, Ministère du Plan, Unité de pilotage du Processus. DSRP, 2005. (*) Division provinciale de l'intérieur

Plantes vivrières	Plantes industrielles	Elevages	Autres cultures
B : Bananes	Ca : Café arabica	GB : Gros bétail	Pi : Pisciculture
H : Haricot	Py : Pyrèthre	PB : Petit bétail	Pê : Pêche
L : Légumes	Q : Quinquina	Ta : Tabac	Boi : Bois
M : Maïs	T : Thé	BC : Basse-cour	Fr : Fruits
S : Sorgho	Pa : Papayer		
P : Patates douces	Ph : Palmier à huile		
Po : Pommes de terre	Cr : Café robusta		
So : Soja	Co : Coton		
I : Ignames	Su : Sucre		
A : Arachides			
R : Riz			
Ma : Manioc			
Pp : Petits pois			

Le potentiel de production des cultures industrielles découle des souvenirs laissés par la colonisation. Le thé, le café, le quinquina et même la canne à sucre étaient l'apanage des colons blancs qui les cultivaient à grande échelle. Seul le coton était imposé aux paysans spécialement dans la plaine de la Ruzizi et le long du lac Tanganyika dans le territoire de Fizi. Contrairement aux cultures vivrières qui visaient l'autosuffisance alimentaire des populations autochtones, les cultures industrielles étaient pratiquées pour générer des recettes ou devises tant pour les fermiers que pour l'Etat (PNSAR, 1998).

Le tableau 6 montre que 7 territoires sur 8 qui composent la province du Sud-Kivu peuvent produire le quinquina, 6 territoires peuvent produire le bois, 5 peuvent produire le café arabica, le café robusta et le palmier à huile. Signalons que la province dispose aussi d'une grande potentialité de production du sucre dans la plaine de la Ruzizi, du thé dans le territoire de Kabare et du tabac dans le territoire de Fizi.

L'élevage (de gros et petits bétails et de volailles) et la pêche présentent un potentiel énorme au Sud-Kivu bien que pratiqués de façon traditionnelle. Le secteur d'élevage ne présente aucune garantie pendant cette période d'insécurité et des guerres (RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus. DSRP, 2005).

A partir du tableau 6, on peut constater que tous les territoires du Sud-Kivu peuvent pratiquer l'élevage de petit bétail, notamment la chèvre, le mouton et le porc, 7 territoires sur 8 sont aptes à l'élevage du gros bétail essentiellement le bovin, 5 territoires sont aptes à l'élevage de basse-cour, notamment la poule et le canard, 7 d'entre eux sont aptes à la pisciculture et pêche qui se font encore d'une manière artisanale.

Les 8 territoires de la province du Sud-Kivu sont à vocation agricole mais, suite à l'impraticabilité des routes et aux maladies des plantes (PNSAR, 1998), les zones traditionnelles de production Mwenga, Shabunda, Fizi et Uvira sont de plus en plus remplacées par les zones proches de la ville de Bukavu, à savoir Idjwi, Walungu, Kabare, Kalehe et pourtant, du point de vue de la dimension et de la densité, le territoire de Shabunda concentre à lui seul 36,5% des terres de la province avec une densité de 29,3 hab./Km², suivi du territoire de Fizi avec 22,8% des terres et une densité de 37,9 hab./Km² et par celui de Mwenga qui possède 16,2% des terres avec 50 hab./Km², alors que les territoires les plus proches de la ville de Bukavu sont caractérisés par des superficies plus petites avec des densités très élevées. Kabare compte 2,8% des terres avec une densité de 297,2 hab./Km², Walungu compte 2,5% des terres et 316,2 hab./Km², Idjwi détient moins de 1% des terres avec une densité de 273,7 hab./Km².

Les territoires à densité faible de Mwenga, Shabunda et Fizi sont constitués essentiellement par des écosystèmes forestiers alors que les territoires à densité très forte sont ceux d'altitude

faisant partie du « Kivu montagneux ». Selon Mastaki (2006), l'analyse de la tendance des parts de ces différentes zones dans la production et l'approvisionnement en denrées alimentaires de la ville de Bukavu indique une nette restructuration des sources d'approvisionnement du panier de la ménagère. Il y ressort une perte de parts des zones lointaines et forestières, jadis greniers de la province, au profit de l'hinterland montagneux de Bukavu. Ce qui confirme la substitution spatiale des sources d'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu à partir de son hinterland.

2.3 Contrats fonciers au Sud-Kivu

Les paysans du Sud-Kivu demeurent exposés à la déposssession de leurs tenures foncières, étant donné les enjeux nombreux et variés qui plongent le monde rural dans une compétition foncière où les plus forts en atouts gagnent sur les plus faibles (RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus. DSRP, 2005). Plusieurs conflits fonciers les plus souvent récurrents au Sud-Kivu sont liés à la succession, à la vente illégale, au conflit de limites, à la double vente, au conflit éleveur-cultivateur, au loyer impayé, à l'exploitation illégale, à la saisie parcellaire, à la destruction des cultures,...

Les régimes traditionnels et étatique liés à l'accès à la terre au Sud-Kivu continuent de créer une confusion totale et sont aussi à la base de plusieurs conflits et inégalités fonciers. L'accès à la terre au Sud-Kivu, se fait en général par héritage ou par achat et varie selon les groupes ethniques.

Le régime foncier chez les Bafuliru et les Bavira est celui dans lequel le *Mwami* joue le rôle de gestionnaire qui délègue ses pouvoirs aux chefs des villages et aux notables. C'est à ce niveau de la hiérarchie que la décision d'octroi de terre est prise et le *Mwami* en sera informé au moment opportun. Dans d'autres sociétés à régime décentralisé (Barega, Babembe et Batembo), la terre appartient aux clans et aux familles au sein desquels chaque membre jouit et use du droit de premier occupant. C'est donc la première intervention de l'homme sur la nature qui confère le droit de disposer d'une portion de terre. On ne paie aucune redevance ni tribut pour acquérir un lopin de terre (PNSAR, 1998).

Selon Mugangu (2008), chez les Bashi, comme la plupart des ethnies au Sud-Kivu, le système traditionnel implique que les terres appartiennent au *Mwami* et son clan, ceux-ci accèdent aux terres par héritage. Les autres personnes acquièrent le droit d'exploitation et de jouissance des terres grâce à trois principaux types de contrats : le *Bwasa*, le *Kalinzi* et le *Bugule*.

Le *Bwasa* est un contrat de location à courte durée et renouvelable chaque année moyennant un paiement ne dépassant pas une chèvre. Ce type de contrat ne favorise pas le développement agricole, car le locataire qui sait qu'il peut perdre son droit d'exploitation à n'importe quel moment ne se soucie pas de faire des travaux qui impliquent des investissements coûteux rentables à long terme comme la mise en place des dispositifs antiérosifs et des amendements des sols par des engrais. Le *Kalinzi* est un contrat de location à longue durée négocié moyennant paiement d'une ou plusieurs vaches. Toutefois le *Kalinzi* n'est pas un achat, car celui qui donne le *Kalinzi* se fait entrer dans une relation d'assujettissement envers le récipiendaire. Dans la hiérarchie sociale, celui qui donne la vache de *Kalinzi* devient sujet de la personne qui la reçoit. Il lui doit reconnaissance, soumission et contributions minimums en cas de mariage, deuil, construction et tout autre événement intervenant dans sa famille. Si le bénéficiaire d'un contrat de *Kalinzi* se montre ingrat et insoumis envers son chef hiérarchique, ce dernier peut lui ravir son champ. Mais ce sont des cas qui arrivent rarement. D'habitude, le *Kalinzi* est héréditaire avec toutes ses implications.

Le *Bugule* est un contrat moderne. C'est une vente pure et simple. Celui qui vend sa terre renonce définitivement à tout droit sur celle-ci. Il délivre un document écrit stipulant sans ambages qu'il a vendu une terre et il n'y a pas de relations sujet-chef entre les deux.

Les contrats *Kalinzi* et surtout *Bugule* sont propices au développement agricole, car leurs bénéficiaires peuvent consentir des investissements coûteux rentables à long terme. Ils peuvent même y cultiver des bananiers et autres plantes pérennes, spéculations auxquelles les bénéficiaires des *Bwasa* ne peuvent se livrer (RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus DSRP, 2005).

Ces trois éléments conjugués : surpopulation, densité élevée et le difficile accès à la terre, sont à la base de la surexploitation des espaces cultivables dans les régions les plus occupées comme celles du Sud-Kivu montagneux, de la dégradation des sols et de la diminution de leur fertilité et par conséquent de la diminution de la production agricole avec un impact direct sur la sécurité alimentaire des populations.

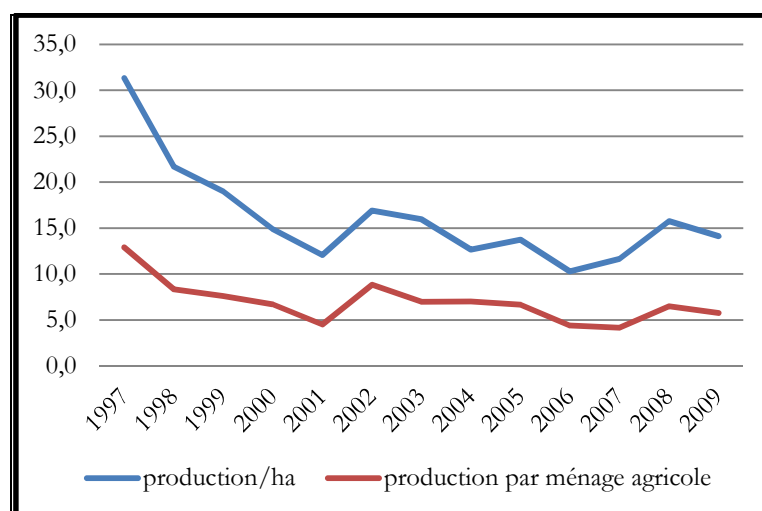
2.4 Evolution de la production agricole et degré d'autoconsommation alimentaire au Sud-Kivu

2.4.1 Evolution de la production agricole au Sud-Kivu

Au Sud-Kivu, l'agriculture est surtout pratiquée par des ménages insuffisamment encadrés et sur de petites étendues, avec des outils rudimentaires, des semences non améliorées et des techniques de culture obsolètes (PNUD/RDC, 2009). Ce qui expliquerait d'ailleurs les faibles productions et le peu de rendement comme le montre le graphique 4.

Les statistiques de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Pêche et Elevage montrent qu'en 2009, la production par ménage et par hectare était à peu près la moitié de celle de 1997. Elle est respectivement de 14,1 tonnes par hectare et 5,8 tonnes par ménage en 2009 alors qu'en 1997, elle atteignait plus du double (respectivement 31,9 tonnes par hectare et 12,9 tonnes par ménage). L'insécurité et les déplacements répétés des populations suite aux conflits armés ont été de très graves problèmes alimentaires (WFP, 2011) succédant à la situation générale d'une région aux rendements agricoles déjà faibles.

Graphique 4 : Production agricole en tonnes par hectare et par ménage



Source : Traitement des données de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche du Sud-Kivu

Comme le montre le graphique 4, le léger accroissement des rendements entre les périodes 2001-2002 et 2006-2008 peut être expliqué par un relatif retour à la paix et l'amélioration de la sécurité dans certains villages de la province du Sud-Kivu, après les accords signés par les partis belligérants avec le début du dialogue en 2001, la fin officielle de la 2^{ème} guerre en 2002, la tenue des élections en 2006.

La mauvaise gestion foncière, permettant des modes d'acquisition de la terre non bénéfiques à la majorité des exploitants agricoles, a des conséquences négatives non seulement sur la disponibilité de celle-ci mais aussi sur la production agricole. Utshundi Ona (2009) montre que les paysans développent des stratégies dictées par les seuls intérêts de quelques-uns : les possédants les plus puissants, les mieux nantis. Ce sont, dans ce cas, les plus défavorisés d'entre eux qui sont les plus affectés par les problèmes fonciers. Cela ne remet pas en cause le constat selon lequel la plus grande majorité des paysans sont des victimes d'un système foncier qu'il faut entièrement repenser.

La faible surface cultivée par ménage d'agriculteurs, ainsi que la population qui évolue au rythme de 3,3% (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2009) en moyenne par an, n'ont cessé d'avoir un impact négatif sur la production et le rendement agricoles. Les statistiques de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche montrent que plus de 86% des exploitations agricoles au Sud-Kivu ont une superficie ne dépassant pas 0,45 ha. Ces évaluations inquiétantes avaient déjà été confirmées par Bitijula et *al.* (1998) cités par Mastaki (2006) établissant que la taille moyenne d'une exploitation domestique au Sud-Kivu est comprise entre 0,3 et 0,4 hectare.

La recherche des solutions aux problèmes agricoles au Sud-Kivu sur laquelle devraient être axées toutes les politiques agricoles, fait défaut, et c'est ce qui explique aussi les faibles rendements observés dans ce secteur alors que la croissance économique rapide observée actuellement est favorable à la solution des problèmes agricoles.

2.4.2 Quelques produits agricoles au Sud-Kivu

Pour bien comprendre les opportunités ainsi que les faiblesses du secteur agricole du Sud-Kivu, il est important de présenter quelques indicateurs de performance du secteur. Les données utilisées découlent de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche.

1) Production vivrière locale

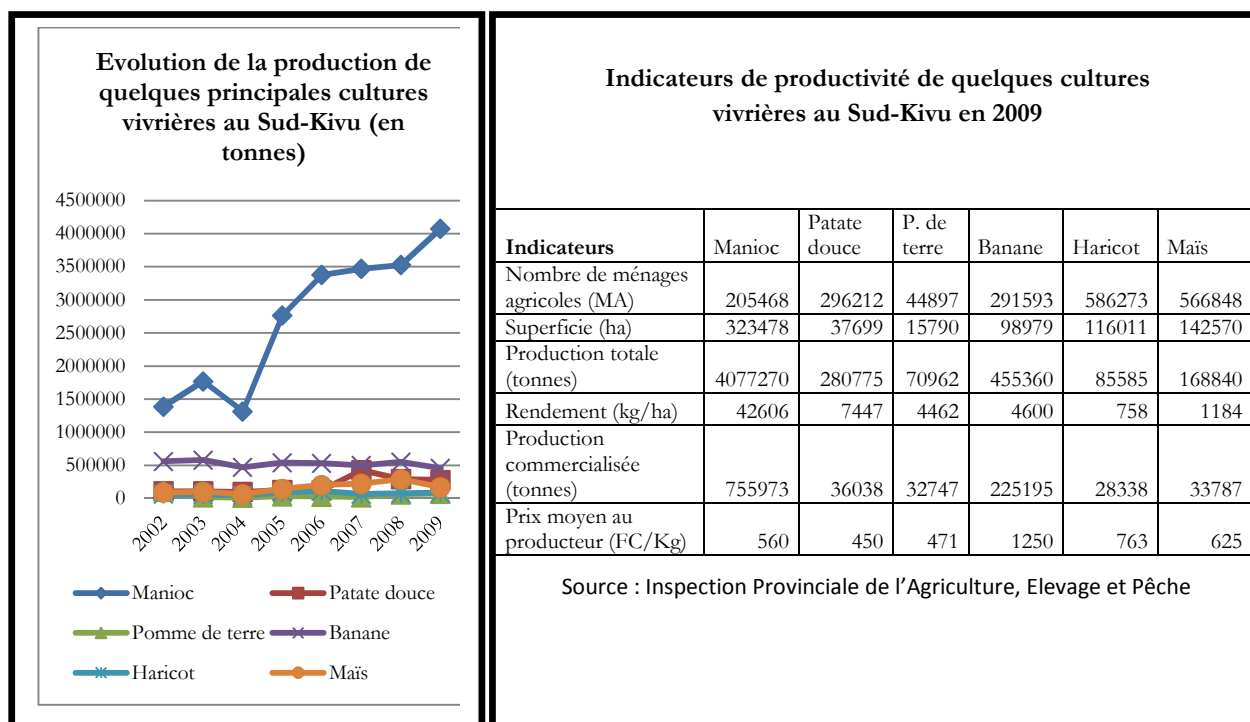
Au Sud-Kivu, la production agricole vivrière reste faible et est, comme le montre le graphique 5, dominée par le manioc. Cette prépondérance du manioc dans la production des produits vivriers s'explique par plusieurs raisons dont le poids énorme du manioc dans l'alimentation de la population (l'essentiel des calories des ménages provient de la consommation de manioc), il pousse sur des sols médiocres et épuisés comme ceux du Sud-Kivu montagneux, il ne demande que peu d'eau. En plus, le manioc peut être récolté à tout moment (entre 8 et 24 mois après la plantation), il peut être laissé en terre pour se prémunir contre des pénuries alimentaires imprévues, il est une importante source de revenus pour la plupart des producteurs.

La baisse de la production entre 2003 et 2004 est expliquée par la mosaïque qui, jusqu'à présent, n'est pas encore éradiquée totalement dans certains milieux ruraux. Il faut aussi ajouter les vols de manioc constatés au niveau des champs, surtout pour la variété douce avant même qu'elle n'atteigne la maturité et la consommation des feuilles qui diminuent sensiblement le rendement. Signalons que cet équilibre traditionnel du manioc est en train d'être modifié par l'introduction de certains modes de production dans certains milieux du

Sud-Kivu. On peut observer une certaine compétition des cultures maraîchères avec les céréales (maïs, sorgho).

La faiblesse de la production vivrière au Sud-Kivu entraîne des conséquences dont la dépendance de cette province vis-à-vis de l'étranger (Rwanda, province du Nord-Kivu) dans l'approvisionnement de certains produits alimentaires afin de couvrir son déficit alimentaire.

Graphique 5 : Indicateurs de quelques cultures vivrières au Sud-Kivu en 2009



2) Huile de palme

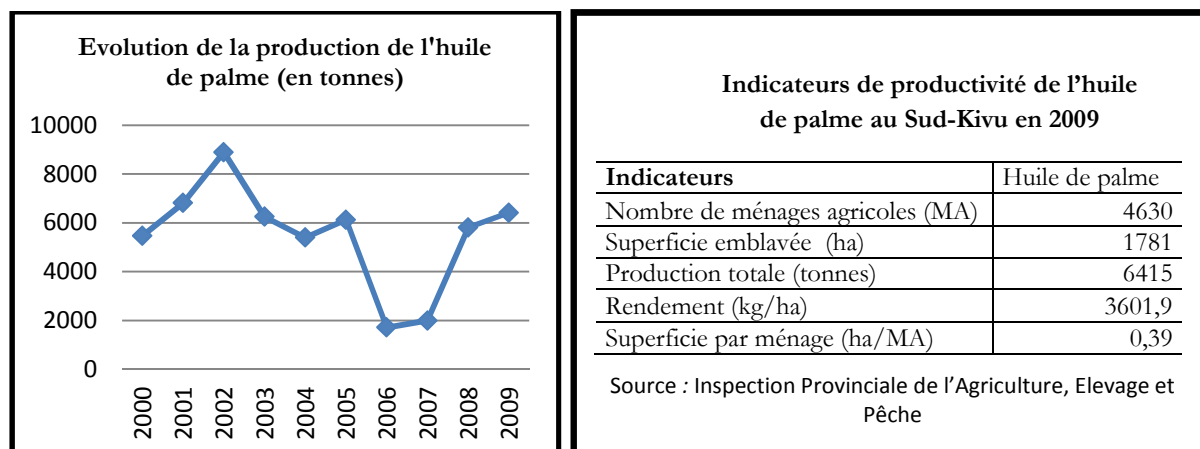
L'huile de palme est la principale source de matière grasse de la population du Sud-Kivu. Elle fournit l'essentiel des lipides dans l'alimentation. Les plantations industrielles furent développées au Sud-Kivu dans les années 1950. Cet effort s'est d'ailleurs poursuivi jusqu'à l'année funeste de la « zaïrianisation » (1973) (De Failly, 2000). Avec la « zaïrianisation », la filière a été modifiée, elle s'est morcelée en une longue chaîne. L'intervention de plusieurs intermédiaires sur la chaîne (de la récolte du régime à la vente de l'huile de palme au détail) a fait que les planteurs industriels ne pouvaient plus fournir en gros les marchés des villes à partir de leurs usines d'extraction d'huile.

Normalement la production devrait augmenter avec le Programme Kivu (Zaire-CEE) lancé au début de l'année 1990 qui était financé par l'Union Européenne et le Gouvernement de la RDC. Ce programme avait comme objectif de renforcer la filière huile de palme en introduisant des palmiers sélectionnés à haut potentiel de rendement. Selon De Failly (2000), il a permis à environ 5.000 paysans d'installer environ 1.500 ha de nouvelles palmeraies. Ce programme n'a pas eu le temps d'améliorer les procédés artisanaux d'extraction de l'huile de palme.

L'offre d'huile de palme provinciale a toujours été inférieure à la demande. A l'époque où les voies routières étaient en bon état, les opérateurs économiques de la province faisaient venir

l'huile en provenance des autres provinces comme le Maniema et la province Orientale (Isiro) (PNSAR, 1998).

Graphique 6 : Evolution de la production de l'huile de palme au Sud-Kivu



La production de l'huile de palme reste déficitaire par rapport à la demande. Bien que le rendement soit encore faible, il continue d'augmenter depuis 2006 à cause du retour des déplacés des guerres qui sont intéressés à la culture et qui sont de plus en plus sensibilisés à la culture à travers l'intervention de plusieurs organisations internationales dans la filière dont FAO, PNUD, UNICEF à travers le « Projet d'Appui à la Stabilisation et Prévention des Conflits dans le Sud-Kivu ». Le Graphique 6 montre que le rendement du palmier à huile est estimé à 3601,9 kg/ha en 2009 alors qu'il était seulement de 425 kg/ha en 2000. Les statistiques indiquent une moyenne de 0,39 ha de palmeraie par planteur en 2009 au Sud-Kivu alors qu'elle était de 0,13 ha en 2000. Le mauvais état des infrastructures routières d'évacuation de la production, l'utilisation des méthodes encore artisanales par les ménages cultivateurs et le vieillissement des plantations, constituent encore des contraintes à cette filière.

La filière a un potentiel immense en exploitation paysanne aux portes des pays de la CEPGL tous déficitaires et importateurs nets d'huiles végétales pour l'industrie et pour la consommation alimentaire (PNUD, 2009). Les sous-produits de l'extraction de l'huile de palme ont un grand intérêt et méritent d'être valorisés. C'est le cas des amandes palmistes qui intéressent directement les savonniers des villes de la région, car l'incorporation d'huile palmiste dans la saponification des huiles et graisses confère au savon un moussant qui en fait la bonne réputation chez les clients. Le tourteau de palmiste est fort recherché par les éleveurs de bétail, aussi bien bovin que de basse-cour. Les écumes et autres déchets de l'opération de malaxage, sont souvent canalisés vers des étangs piscicoles, nombreux dans les régions à palmiers, car cela constitue une excellente nourriture pour les poissons.

3) Riz

La production du riz au Sud-Kivu a été depuis très longtemps déficitaire. L'approvisionnement du riz était depuis longtemps complété par la production venant de la province de Maniema qui est un producteur traditionnel de riz pluvial. La dégradation rapide des conditions économiques du Maniema ainsi que de Shabunda (jadis grenier rizicole du Sud-Kivu) est due au mauvais état des routes, au manque d'énergie pour faire fonctionner les rizeries, à l'attribution des rizeries à des « acquéreurs » peu compétents et peu scrupuleux lors de la « zaïrianisation », ...). Cet état de chose pesait sur le prix de ce riz à Bukavu, au point d'y revenir plus cher que le riz importé de Thaïlande et du Pakistan par le « corridor central »

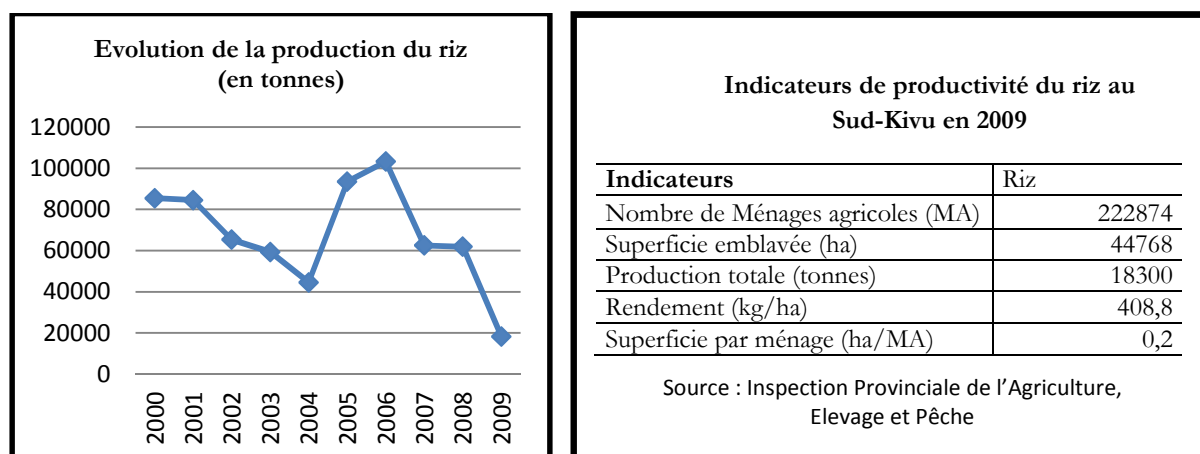
(Mombasa/Dar-es-Salaam/Kigoma). Pourtant l'accroissement rapide des populations urbaines de villes comme Uvira, Bukavu, et la consommation du riz pour l'alimentation humaine, poussaient à la recherche d'autres sources d'approvisionnement de riz qui est l'augmentation de la production dans la plaine de la Ruzizi¹³.

Afin d'augmenter la production du riz dans la plaine de la Ruzizi, le Centre de Développement Communautaire de Kiringye (CDC-Kiringye) fut créé en 1971 par un groupe de volontaires italiens et placé sous la tutelle du Diocèse d'Uvira. Ses activités basées essentiellement sur la rizerie et huilerie d'arachides, s'étendaient sur toute la plaine et même dans la zone de Fizi et touchaient près de 50.000 ménages agricoles.

L'introduction des semences améliorées et la réhabilitation des périmètres irrigués réalisés par le Programme Kivu (Zaire-CEE) en 1991 avaient permis à la rizerie de pouvoir augmenter sa production du riz marchand. Pour De Faily (2000), cette usine produisait en moyenne 2.500 à 3.000 tonnes de riz marchand par an, mais pourrait en traiter deux ou trois fois autant s'il y avait suffisamment de riz paddy à traiter. Malheureusement, ces volets du Programme Kivu furent brutalement bloqués, comme toutes les autres composantes, à la suite des pillages de septembre 1991 à Kinshasa. Ce fut particulièrement regrettable pour les travaux sur les périmètres (travail à demi-achevé est pire que travail non entamé). Suite aux différentes guerres et insécurités dans la région, cette unité avait fermé en 1999. Actuellement, à cause des petites interventions financières des ONGs, la rizerie essaie de travailler dans des conditions sécuritaires et économiques très difficiles en desservant les populations des villages environnants.

Malgré une faible augmentation de la production rizicole constatée entre 2004 et 2006 suite au retour d'un nombre non négligeable de déplacés dans les zones de production, le graphique 7 montre que la production reste encore faible et continue toujours de diminuer malgré l'inversion de tendance observée entre 2004 et 2006. Avec une superficie par ménage de 0,2 ha, le rendement est estimé à 408,8 kg/ha, alors qu'il était de 980 kg/ha en 2000.

Graphique 7 : Evolution de la production du riz au Sud-Kivu



Plusieurs organisations internationales interviennent de plus en plus dans la filière riz au niveau de la plaine de la Ruzizi. L'IFDC à travers son projet « CATALIST » qui a commencé, depuis 2007, à former les riziculteurs de la plaine de la Ruzizi sur l'utilisation des

13 Située à l'Est de la RDC, la plaine de la Ruzizi se trouve dans la province du Sud-Kivu précisément dans le territoire de Walungu et d'Uvira. Ce dernier possède la quasi-totalité de la plaine de Ruzizi. Elle est limitée au Nord par la cité de Kamanyola, à l'Est par la plaine d'Imbo (Burundi), l'Ouest par la chaîne de Mitumba et au sud par le lac Tanganyika. Elle couvre, selon De Faily (2000) une superficie de 175.000 hectares dont environ 80.000 hectares se trouvant en RDC.

engrais, et sur les techniques culturales selon les méthodes de protection et de conservation du sol. Ces techniques sont dénommées « Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS) ». Selon Walangululu et *al.* (2012), ces techniques basées sur l'intensification du riz par l'introduction des nouvelles variétés à haut rendement, sont nécessaires pour augmenter la production du riz dans la plaine de la Ruzizi et pour remplacer l'importation du malt par la BRALIMA. Pour cet auteur, vingt-quatre variétés introduites et 3 variétés locales ont été évaluées. Deux variétés parmi les 24 introduites ont donné un rendement jusqu'à 8 tonnes à l'hectare tandis que 5 ont donné un rendement jusqu'à 7 tonnes à l'hectare. Les variétés locales ont donné un rendement de 2,5 tonnes à l'hectare ou moins.

La présence de la BRALIMA dont le riz constitue l'un de ses principales matières premières, constitue une opportunité pour la filière riz dans la plaine de la Ruzizi en particulier et du Sud-Kivu en général. La présence du « Projet riz » fondé sur un partenariat gagnant-gagnant entre la BRALIMA et les riziculteurs devrait permettre aux riziculteurs d'accroître leur production car le marché devient assuré. Cette situation ne peut être durable que si la structuration paysanne est forte.

En 2009, la CTB/AICB, à travers l'AFPDE, avait financé le projet de réaménagement de 13 km du canal d'irrigation MAE SUD à Kiliba. La même année, l'intervention du Consortium AMIS DU KIVU/CRONGD SUD-KIVU à travers le Programme « Relance de la Production Agro-pastorale dans la Province du Sud-Kivu » financé par l'Union Européenne à travers SOS faim Luxembourg, a permis aux ménages bénéficiaires d'augmenter les surfaces cultivées et par conséquent la production.

Le « projet riz » lancé par la FAO depuis novembre 2010, constitue un élément important pour rendre viable le secteur rizicole au Sud-Kivu. L'idée de ce projet est de créer une zone franche regroupant les pays de la région des Grands Lacs afin de rendre compétitif le riz local. Ce projet a comme objectif de valoriser les productions agricoles du riz, de promouvoir la culture commerciale afin de générer le revenu par le producteur. Elle veut également faciliter les échanges entre les quatre pays bénéficiaires, à savoir le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda et la RDC.

4) Canne à Sucre

Au Sud-Kivu, le sucre était produit sur base de la canne à sucre par la Sucrierie de Kiliba (SUCKI) et autrefois connue sous le nom de SUCRAF (Sucrierie et Raffinerie de l'Afrique Centrale). Elle a été installée à Kiliba en 1956-57 sur une concession de 3.500 ha dont 2.500 ha emblavés en cannes à sucre en irrigation. A cela s'ajoutait un important paysannat sucrier de près de 1.000 ha. Ces sols pouvaient produire jusqu'à 120 tonnes de cannes/ha avec un taux de sucre de 11,7% (De Faily, 2000). A la création de la Sucrierie de Kiliba, les deux actionnaires étaient l'Etat congolais et SUCRAF représentée par Baron Kronacker qui détenaient chacun 50% des actions dans la Société.

Depuis sa création, la sucrierie a traversé une période glorieuse dont l'année 1989 fut celle de l'apogée, avec une production de 21.487 tonnes de sucre pour une capacité de 28.000 tonnes. Cette situation était rendue possible à travers un « Projet de réhabilitation et extension du complexe sucrier-phase 1 » qui était financé par la Banque Africaine de Développement.

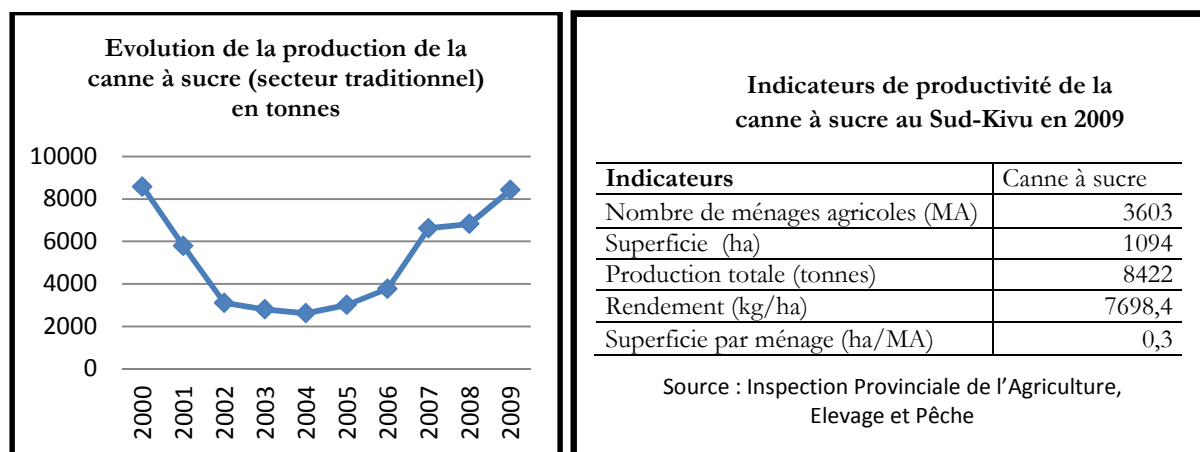
La mauvaise gestion et le vieillissement du matériel ont précipité la fermeture de la Sucrierie de Kiliba le 30 novembre 1995, alors qu'elle était déjà sur-endettée à la Société Kotecha jusqu'à ce que celle-ci soit devenue actionnaire majoritaire. Selon le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale de la SUCRAF du 15 mai 2013, le nombre d'actionnaires est passé de 2 à 3 : SUCRAF (33% d'actions), Etat congolais (33%) et la

Société Kotecha (34%). La situation était devenue si désastreuse que la production de sucre n'a jamais encore été relancée.

De 2003 à 2007, l'Etat a financé la reprise de ses activités à concurrence de 481.100 \$ US (Battistin et al., 2009). Ce fonds reste insuffisant pour couvrir tous les besoins d'investissement et d'entretien de l'entreprise et n'a permis que de reprendre le travail de 334 ouvriers sur, selon le rapport de la BAD (1995), 2.144 employés en 1982, de réparer quelques engins défectueux et la mise sous culture de 32 hectares de pré-pépinière sur, selon le même rapport, 3.000 ha de plantations avant 1995. Signalons que les infrastructures d'irrigation et de drainage sont encore à rétablir.

Le sous-produit du sucre comme la mélasse, riche en sucre et en sels minéraux, peut être aussi valorisé. Elle peut être utilisée comme engrais dans les champs, elle peut intervenir dans la production des bonbons et constitue aussi un aliment de choix pour le bétail.

Graphique 8 : Evolution de la production de la canne à sucre au Sud-Kivu



La canne à sucre n'est pas qu'une plante industrielle (De Faily, 2000). Son jus est consommé en l'état par une grande proportion de la population du Sud-Kivu. Cette variété de canne à sucre est beaucoup cultivée dans le territoire de Walungu, Kalehe, Idjwi et Kabare. C'est pourquoi, comme le montre le graphique 8, même après la fermeture de la Sucrierie de Kiliba, les statistiques sur la production et la surface emblavée de la canne à sucre sont très faiblement représentées. A cause de la présence des insécurités et des guerres dans les zones de production, la production a sensiblement diminué entre 2000 et 2004, mais depuis 2005, la tendance est à la hausse et le rendement se chiffre à 7.698,4 kg/ha en 2009 avec en moyenne 0,3 ha par ménage agricole.

5) *Quinquina*

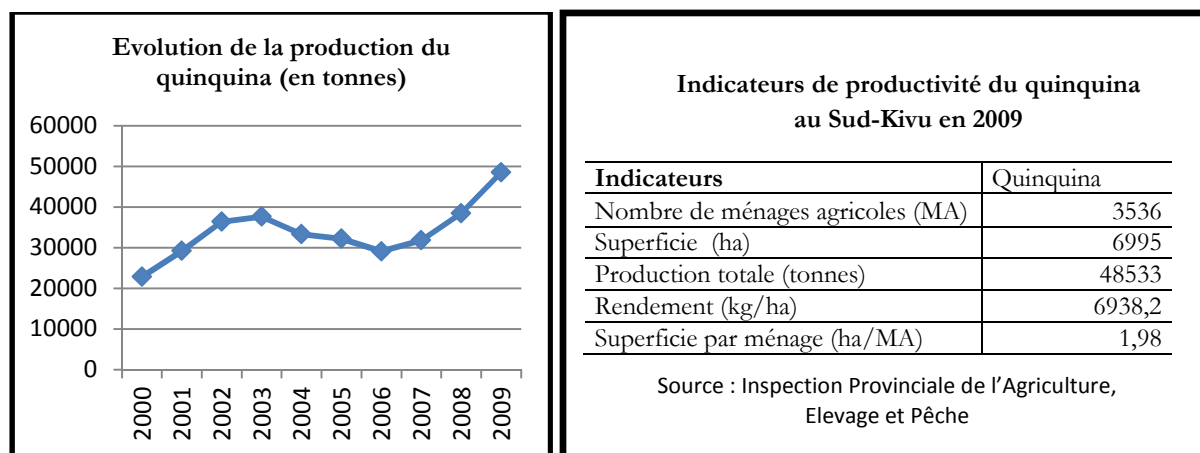
Le pouvoir du quinquina provient de la quinine, qui est un des alcaloïdes utiles présents dans les écorces aériennes et racinaires de cet arbuste. Avec un climat favorable à cette culture au Kivu, les premiers colons ont essayé d'en implanter. Les plantations ont augmenté avec la création à Bukavu de l'usine d'extraction appelée « Congokina » au lendemain de la seconde guerre mondiale.

En 1956, l'entreprise pharmaceutique allemande Böhringer-Mannheim s'associa à 50% dans Congokina. Avec les difficultés d'approvisionnement en écorces de quinquina à partir de l'Indonésie, la Société Kinaplant, créée par ACF (Amsterdam Cinchona Fabriek/ACF Chimie Farma, Pays-Bas), fut la première à racheter dès 1962 environ 1.000 hectares de plantations individuelles de quinquina au Kivu, la société Bukina (Büchler, Allemagne) en acquit autant;

et la Pharmakina, qui avait racheté complètement Congokina en 1961, agrandit son domaine en rachetant 6.434 hectares de concessions diverses (thé, café, quinquina, pâturages et boisements; elle se défit plus tard du thé et du café) (De Faily, 2000). Cette société est née en 1942 d'une multinationale allemande, Boehringer Mannheim. La Pharmakina/Bukavu produit la quinine (antipaludéen) et d'autres dérivés à base des écorces de quinquina.

Pour le moment, la Pharmakina exploite essentiellement le quinquina. Le cycle du quinquina est d'environ 14 à 15 ans au maximum. Sur un cycle, un hectare produit 10 tonnes d'écorces séchées (y compris celles des racines à la fin du cycle). Signalons que, depuis 2005, grâce à l'appui de la GTZ et de Action Medeor, elle a commencé à produire les anti-rétroviraux destinés aux malades du VIH/Sida.

Graphique 9 : Evolution de la production du quinquina au Sud-Kivu



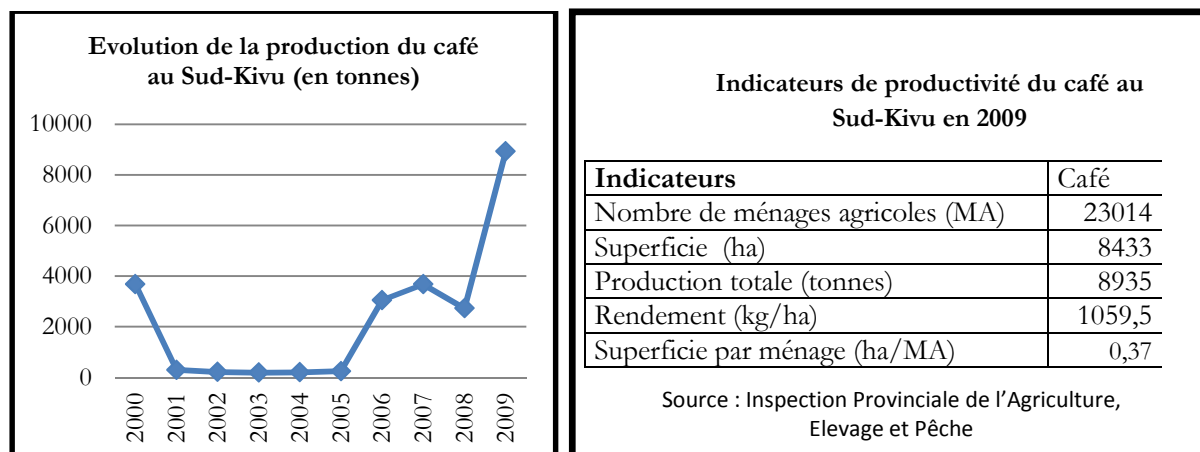
Il se dégage du graphique 9 que la courbe de tendance témoigne une diminution de la production du quinquina de 2002 à 2006. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, une longue période d'insécurité qui a empêché les planteurs d'accéder à leurs plantations et donc à les entretenir. Ensuite, la maladie dénommée *Phytophthora infestans* a attaqué les cultures. Ainsi, la qualité des produits commercialisés a bien entendu chuter. Par ailleurs, les planteurs ont encore une fois souffert du manque d'accès au crédit agricole en vue d'acquiescer et multiplier des plantes résistantes.

La faible augmentation de la production du quinquina à partir de 2006 est expliquée en grande partie par la mobilisation des producteurs à travers l'exécution du projet « Commercialisation Collective Ecorces de Quinquina » de la Fédération Agricole Quinquina de SYDIP (Syndicat de Défense des Intérêts des Paysans). Ce projet qui a débuté en 2005, vise à améliorer les conditions socio-économiques des paysans membres par la commercialisation collective des écorces de quinquina par les membres de la fédération.

6) Café

Deux types de café sont cultivés au Sud-Kivu, à savoir : le café arabica cultivé dans les hautes terres et le café robusta cultivé en basse altitude. Les premières plantations ont été introduites vers les années 1920 par les colons (De Faily, 2000). Cette culture n'a pas été repandue dans toute la province, excepté les bords du lac Kivu et les autres plantations ont été abandonnées ou déracinées à cause des conflits, des maladies et de la chute des prix dans le passé.

Graphique 10 : Evolution de la production du café au Sud-Kivu



Malgré sa qualité qui est jugée bonne, les quantités de café proviennent des petites parcelles villageoises de quelques ares sous bananiers. En 2009, la production est estimée à 8.935 tonnes (dont 99,9% du café arabica et 0,1% du café robusta) alors qu'elle était, selon les statistiques de l'inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche, à 22.821 tonnes en 1997. Le graphique 10 montre une baisse sensible du café à partir de 2001 jusqu'à 2005 à cause du vieillissement des plantations, de l'insécurité et des maladies comme la trachéomycose¹⁴. A cela, s'ajoute le manque d'encadrement des caféiculteurs, les pratiques agricoles non durables et non respectueuses de l'environnement et un appauvrissement des sols causé par l'érosion, survenue en grande partie suite à la déforestation massive de terres non arables. A l'exception de l'année de la crise financière mondiale de 2008, la production du café augmente faiblement à partir de 2006 grâce à l'amélioration des conditions de sécurité dans les régions de production. L'augmentation de la demande mondiale et le contexte national et international liés au cours mondial du café sont favorables au développement de cette filière.

Actuellement, il n'existe plus d'usine à café encore opérationnelle au Sud-Kivu et l'Office National du Café (ONC), qui est un service de l'Etat, fonctionne dans les conditions économiques et financières difficiles. Comme il a déjà été dit, une grande quantité du café est vendue frauduleusement vers le Rwanda et le Burundi. Plusieurs groupements de caféiculteurs soutenus par certaines ONGs comme Oxfam-Belgique, ont tenté de s'organiser, mais, à cause des insécurités, ces initiatives sont encore faiblement structurées. Abandonnés à eux-mêmes, les caféiculteurs substituent de plus en plus la culture de café par la culture vivrière d'autosubsistance.

7) Thé

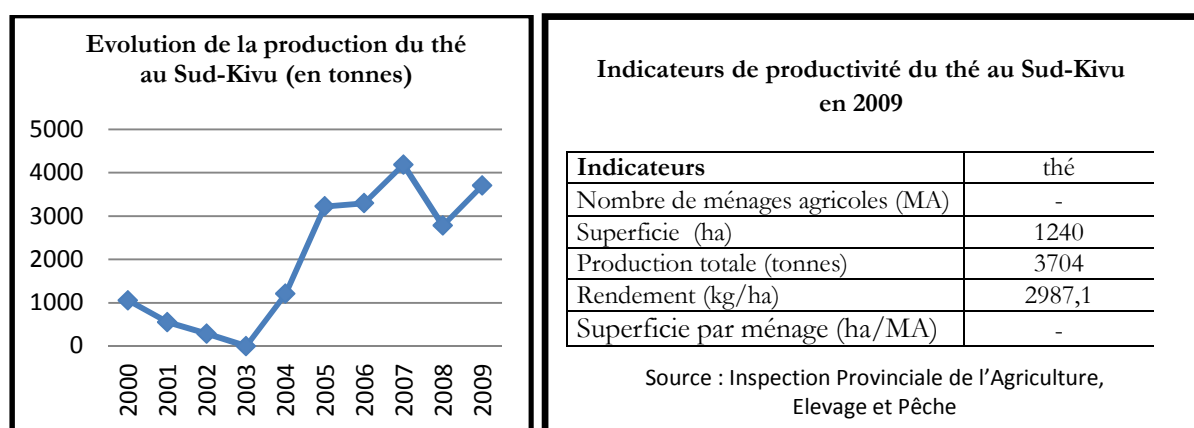
Le thé fut introduit par les colons vers les années 1925 (De Faily, 2000). Avec l'implantation des grandes plantations de plusieurs centaines d'hectares par les sociétés agricoles, vers les années 1970, la coopération belge finança l'INERA pour mener une sélection de thé à la plantation de Mbayo (à partir de sa station agronomique de Mulungu). De son côté, la coopération européenne (FED, Fonds Européen de Développement) s'impliqua au financement de deux plantations et usines à thé à Muleke et Madaga/Butuza dans le territoire de Walungu. L'abandon de ces unités agricoles suite à la mauvaise gestion de l'Etat congolais, avait précipité leur privatisation.

¹⁴ Cette maladie ne s'attaque pas au café arabica.

Dans les années 1970, la Pharmakina avait aussi racheté plusieurs concessions qui comportaient du thé, mais elle s'en est ensuite défaite dans les années 1980. Au début des années 1990, le Sud-Kivu comptait encore 7 usines à thé, mais plusieurs ont été pillées pendant la guerre de l'AFDL à la fin de l'année 1996. Selon De Failly (2000), jusqu'à l'effondrement des cours mondiaux du thé en 1985-86, le Kivu exportait encore le thé sur le marché mondial.

Vers les années 1990, suite aux guerres et insécurités, au vieillissement des exploitations et au non-encadrement des théiculteurs, la production du thé est devenue faible et les quelques plantations comme celles de Nyamulinduka, Irabata, ont dû fermer. Seul le Jardin Théicole de Mbayo fonctionne encore dans des conditions sécuritaires et économiques difficiles. Les quelques quantités produites continuent d'être exportées vers le Rwanda et le Burundi d'une manière informelle.

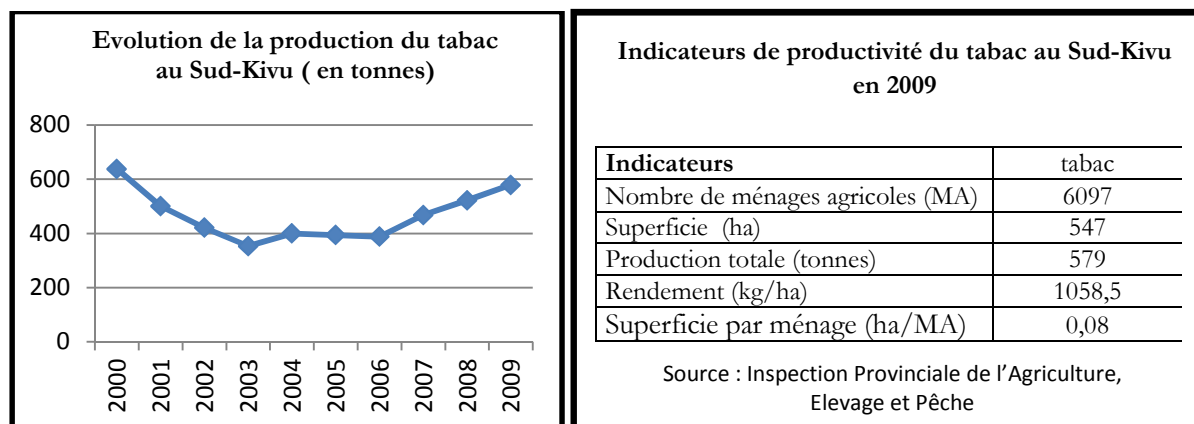
Graphique 11 : Evolution de la production du thé au Sud-Kivu



Le graphique 11 montre que la production n'a cessé de diminuer entre 2000 et 2003 suite à l'insécurité dans la zone de production. Excepté l'an 2008, année de crise financière internationale, la production semble faiblement augmenter entre 2003 et 2009, suite au cours international favorable ces dernières années et à une augmentation de la demande du Burundi et du Rwanda, pays dans lesquels presque toute la production est exportée informellement.

8) Tabac

Graphique 12 : Evolution de la production du tabac au Sud-Kivu



Bien que le tabac soit une culture de rente, il n'est pas pratiqué en secteur moderne. Il est cultivé autour des maisons des agriculteurs. De l'analyse du graphique 12, on constate que la production est faible et diminue de 2000 à 2006. Avec un rendement égal à 1058,5 kg/ha et une superficie faible de 0,08 ha par ménage en 2009, la production semble faiblement augmenter à partir de 2006. La présence de la Société UZABUCO qui fabrique les cigarettes Sportman, constitue une des mesures des possibilités d'expansion de la production et de rendement de cette culture en cas d'investissements encadrés.

9) Coton

A l'époque coloniale, la plaine de la Ruzizi et la presqu'île d'Ubwari, sur la rive occidentale du lac Tanganyika étaient favorables à la culture du coton. Cette culture était obligatoire et imposée aux paysans par les colons.

La seule usine était la Cotonnière du Lac, installée à Uvira, qui vendait sa production au Burundi avant qu'elle ne soit reprise par la CFDT (Compagnie Française pour le Développement des Fibres Textiles), en association avec le groupe belge TEXAF (UTEXAFRICA à Kinshasa). Pour être traité, le coton était expédié par la voie de Kalemie (lac-chemin de fer-barge fluviale) vers Kinshasa. Certes, les coûts étaient élevés mais ceci constitue, comme le dit De Failly (2000), une démonstration de la réorientation des productions agricoles du Kivu vers le marché intérieur. Il faut cependant rappeler que dans la plaine de la Ruzizi, il y avait une courte voie ferrée de 80 km de longueur entre le port de Kalundu et Kamanyola qui servait principalement à l'évacuation du coton et au transport des marchandises.

Suite au choc de la guerre de 1996 suivi par les pillages de toute la production stockée et des installations, l'usine a dû fermer ses portes. Les sous-produits du coton comme les grains du coton pouvaient aussi être valorisés car ils pouvaient être utilisés comme alimentation bovine. Signalons que depuis 1997, le Sud-Kivu ne produit plus le coton.

10) Elevage

Le potentiel d'élevage au Sud-Kivu est largement sous-exploité à cause des pertes de gains pour diverses raisons. Selon De Failly (2000), l'élevage est un secteur qui a évidemment payé un très lourd tribut aux conditions d'insécurité, puis de troubles armés et de guerres qui ont prévalu au Kivu depuis 1993.

On ne dispose pas de données chiffrées pendant la période des guerres au Sud-Kivu, mais la réalité est évidente, une grande partie du gros et petit bétail a disparu pendant cette période. Comme le montre le tableau 7, excepté pour les bovins, l'état actuel du secteur élevage n'a jamais retrouvé le niveau d'avant-guerre et continue à creuser les déficits en protéines animales de la population du Sud-Kivu. Les vols de bétail, remarqués depuis 1996, ont atteint le plus haut degré pendant la période des guerres et insécurités dans tous les territoires de la province. Ce phénomène a découragé un grand nombre d'éleveurs. Signalons que la cohabitation entre cultivateurs et éleveurs au Sud-Kivu n'a pas toujours été bonne. Elle est souvent à la base des conflits qui se terminent parfois en justice.

Tableau 7 : Recensement de la population animale : 2008-2010

Espèces	1993(*)	1994(*)	2000(**)	2001(**)	2002 (**)	2008(***)	2009(***)	2010(***)
Bovins	120416	119625	143363	139560	170664	120722	198050	236714
Porcins	73246	77153	17235	9195	10347	20385	29869	34611
Caprins	248500	262776	53670	32742	32116	105319	138185	154618
Ovins	98300	102253	17736	8895	10478	22319	24403	25310
Volailles et autres	1322500	1520875	112596	372594	246626	232792	247418	254480
Lapins	-	-	56628	31319	38820	38826	39711	42153
Cobayes	-	-	154100	102034	93773	93775	103406	120513

Source : (*)PNSAR (1998) ; (**)RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus DSRP (2005) ; (***) RDC, Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi : Province du Sud-Kivu (2011-2015)

Le cheptel bovin vraisemblablement le plus important au Sud-Kivu se trouve sur les hauts-plateaux d'Uvira situés dans le territoire d'Uvira et ceux d'Itombwe situés dans les territoires de Mwenga et de Fizi. C'est dans cette zone qu'on retrouve encore suffisamment d'espace pour le pâturage. Une grande partie des bovins est achetée au Burundi, Rwanda et Ouganda. Signalons que l'arrivée massive des réfugiés rwandais et burundais vers les années 1960 au Sud-Kivu, qui se sont installés dans ces hauts plateaux ainsi que dans le territoire de Kalehe explique aussi la présence de l'élevage bovin dans ces milieux.

Les territoires de Kabare, Walungu et Idjwi ne possèdent que des effectifs très réduits de bovins à cause de la pression démographique qui consomme tout l'espace. Dans ces territoires, l'élevage des bovins était peu à peu substitué par celui des caprins, des volailles, des cobayes et de lapins qui recevait une forte impulsion par un nombre d'ONG locales et internationales. Bien qu'étant le plus vaste de la province, le territoire de Shabunda ne connaît pas l'élevage de bovins. Cela peut être expliqué par le fait qu'elle est couverte dans sa majeure partie, par la forêt équatoriale dans laquelle, selon De Failly (2000), on retrouve les mouches tsé-tsé porteuses de *Trypanosomas morsitans* (maladie du sommeil) non favorable à l'élevage.

L'élevage des moutons et des chèvres se fait dans tous les territoires du Sud-Kivu mais c'est le territoire d'Uvira qui en détient un grand nombre à cause de la présence de l'herbe de la plaine de la Ruzizi qui est assez salée et favorise la prolifération de ces petits ruminants. Le porc est considéré comme l'animal le plus sale. Sa viande coûte moins cher par rapport à celle de bœuf et de la chèvre. C'est pourquoi il est moins pratiqué au Sud-Kivu (PNSAR, 1998). Les volailles sont élevées par la population du Sud-Kivu pour la chair et les œufs.

1) Pêche

Bien qu'il existe 26.200 étangs construits au Sud-Kivu dont 4.250 étangs encadrés (RDC, Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi : Province du Sud-Kivu : 2011-2015), la pêche est pratiquée essentiellement sur les lacs Tanganyika et Kivu. Autant le lac Tanganyika a connu depuis très longtemps une activité de pêche menée à l'époque par des Grecs installés à Uvira, Baraka et Kazimya, autant le lac Kivu n'est devenu une source importante de poissons que vers la fin des années 1970 (De Failly, 2000).

Le lac Tanganyika a une surface de 33.000 km² et s'étend sur 4 pays à savoir le Burundi (8%), la Tanzanie (41%), la RDC (45%) et la Zambie (6%). Tandis que le lac Kivu a une surface de 2.700 km² et s'étend sur deux pays à savoir le Rwanda (37%) et la RDC (63%) (Kalibu Mino, 2002).

Les potentialités de la pêche dans la province du Sud-Kivu sont énormes. Le potentiel du lac Tanganyika du côté congolais est estimé à 450.000 tonnes de poissons par an (PNSAR, 1998,

Beltrade, 2007) alors que la production des poissons demeure faible avec 22.000 tonnes par an soit 4,9% de la production potentielle. Le potentiel de production annuelle du lac Kivu du côté congolais est estimé de 7.000 à 19.000 tonnes/an (Kalibu Mino, 2002).

L'exploitation halieutique sur le lac Tanganyika est caractérisée, comme sur le lac Kivu, par la pêche coutumière¹⁵ et la pêche artisanale¹⁶ (PNSAR, 1998, Beltrade, 2007). Les principales espèces sont : *Stolothrissa tanganyicae* (75%) et *Limnothrissa miodon* (10%).

Une des forces actuelles du développement de la pêche sur les lacs Kivu et Tanganyika qu'il convient d'exploiter, est l'approche scientifique partagée entre plusieurs intervenants et d'un apport de fonds de développement en partenariat avec les associations de pêcheurs. L'Unité d'Enseignement et de Recherche en Hydrobiologie Appliquée (UERHA) du département de Biologie-Chimie de l'ISP-Bukavu travaille dans la recherche aquatique sur le lac Kivu ; tandis que le Centre de Recherche en hydrobiologie à Uvira travaille sur le lac Tanganyika.

Les sources principales de l'approvisionnement du matériel de pêche sont le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie. La plus grande partie de la production est vendue localement. La quantité acheminée vers la ville de Bukavu est très faible à cause du manque d'infrastructures de conservation et de transport des produits de pêche, ainsi que de claies de séchage de poissons. Cette contrainte oblige les pêcheurs à vendre généralement les poissons en l'état et à recevoir un prix faible. A ces contraintes, on peut aussi ajouter les tracasseries policières et le rançonnement des pêcheurs par les agents de l'ordre.

L'utilisation des filets maillants et des moustiquaires qui captent les alevins ainsi que la coupe des roseaux et des arbres aux alentours des lacs, ne sont pas favorables à la pêche durable et constituent un des goulots d'étranglement du développement de la pêche au Sud-Kivu.

2.4.3 Calcul du degré d'autoconsommation

Le degré d'autoconsommation (D.A) s'obtient en appliquant la moyenne arithmétique des écarts entre la production réalisée et la production commercialisée pondérée par la production moyenne. Il est égal à l'autoconsommation brute divisée par la production réalisée d'une spéculation donnée (Bonvin, 1986). Ainsi la formule se présente comme suit :

$$D.A(\%) = \frac{\text{Autoconsommation brute}}{\text{production totale}} \times 100$$

Autoconsommation brute = production totale – production commercialisée

Il serait intéressant de calculer le degré d'autoconsommation avec l'autoconsommation nette. Cette dernière est difficile à calculer car nous ne disposons pas des informations sur les pertes après récoltes et les variations des stocks.

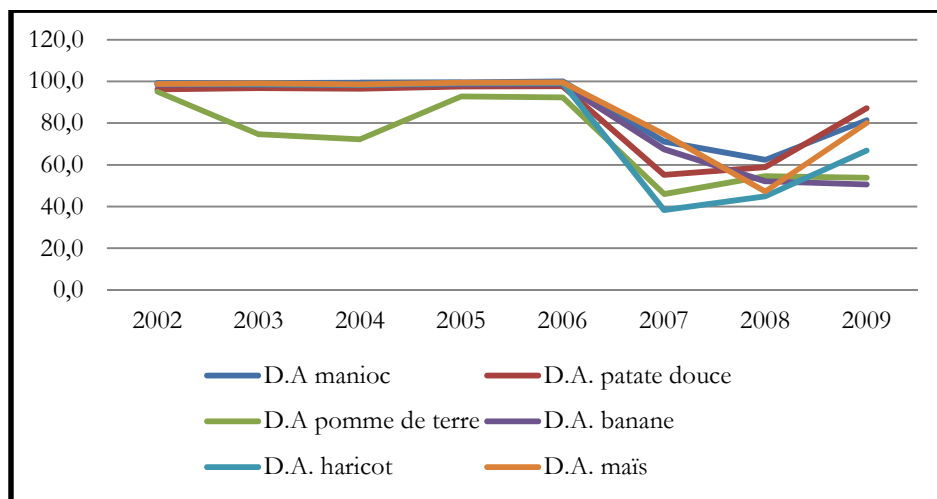
La faiblesse du commerce des produits agricoles vivriers au Sud-Kivu explique le degré élevé de l'autoconsommation. La faible production, l'insécurité qui règne dans la province, le mauvais état des routes, l'asymétrie d'information,... sont des éléments qui rendent difficiles la commercialisation et l'intégration des marchés des produits vivriers.

15 Est la forme la plus ancienne. Elle se caractérise par un équipement rudimentaire (pirogue taillée dans un tronc d'arbre, filets de dimensions réduites, lignes,...) et un rendement très faible et le produit est destiné à l'autosubsistance. Cette pêche est pratiquée par les autochtones, enfants, adolescents et adultes.

16 Résulte de l'amélioration d'engins utilisés dans la pêche traditionnelle. L'équipement consiste généralement en 3 pirogues attachées par des longues perches et des filets de senne ainsi qu'un système d'éclairage constitué de lampes. Cette pêche a comme but la commercialisation des espèces capturées.

A partir du graphique 13, on constate que le degré d'autoconsommation des produits vivriers au Sud-Kivu entre 2002 et 2006 est resté très élevé et est même de plus de 70% pour la pomme de terre, plus de 95% pour les autres produits. Cette situation témoigne qu'une faible partie de la production totale est orientée vers le marché. Depuis l'an 2006, le degré d'autoconsommation a diminué. Cette situation est justifiée par l'espoir de retour à la paix avec les élections de 2006 et par les projets développés par les Organisations Non Gouvernementales dans le secteur agricole. La diminution du degré d'autoconsommation depuis 2006 est cependant restée éphémère car, à partir de 2008, la tendance est à la hausse pour la plupart des produits agricoles vivriers.

Graphique 13 : Degré d'autoconsommation des produits vivriers au Sud-Kivu en % : 2002-2009



Source : Traitement des données de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche.

L'importance de l'autoconsommation illustre la façon dont le milieu rural du Sud-Kivu vit en autarcie. Pour Mastaki (2006), ce repli du monde vivrier traditionnel sur lui-même s'explique par bien des contraintes structurelles génératrices des risques et incertitudes pour les producteurs dont le comportement traduit une véritable aversion du risque. Dans ce sens, la dépendance en produits alimentaires de la ville de Bukavu demeure une évidence.

2.5 Problématique de l'agriculture urbaine et périurbaine à Bukavu

Contrairement aux villes comme Kinshasa, où les acteurs tant publics que privés sont impliqués de plus en plus dans le domaine de l'agriculture urbaine et périurbaine dans la ville de Bukavu, ce domaine semble être négligé par tous les acteurs alors que sa contribution à la survie des ménages peut paraître importante. Les études dans ce domaine sont quasi-inexistantes à Bukavu.

Le rapport du Noyau d'Agriculture Urbaine et Périurbaine de plate-forme DIOBASS au Kivu de 2004 montre que l'agriculture urbaine est devenue pourvoyeuse d'emplois et source de sécurité alimentaire pour une grande couche de la population urbaine et que 67% des ménages pratiquent cette agriculture sur des champs situés dans la parcelle d'habitation, 25 % dans le quartier non loin de l'habitation et 8 % loin de la parcelle dans d'autres quartiers ou dans les villages voisins.

Les cultures comme les amarantes, choux, carottes, fruits, y sont pratiquées. L'élevage le plus pratiqué est celui du petit bétail comme le caprin, lapin, cobaye, volaille. Cet élevage est

moins coûteux en espaces car, dans certains ménages, il partage la même maison avec les individus. Il est moins coûteux aussi en temps et en nourriture car, mis à part l'élevage de lapin et de cobaye qui se pratique en stabulation, cet élevage se pratique souvent en divagation avec un maximum de risques d'être volé et tué par accident. Pour les ménages qui ont un espace un peu plus grand, on peut observer la présence des porcs.

La même source montre que pour les dimensions des parcelles et les espaces affectés à l'agriculture, l'extension de la ville et la surpopulation constituent les causes de leur rétrécissement et obligent les petits agriculteurs urbains à se convertir à d'autres activités.

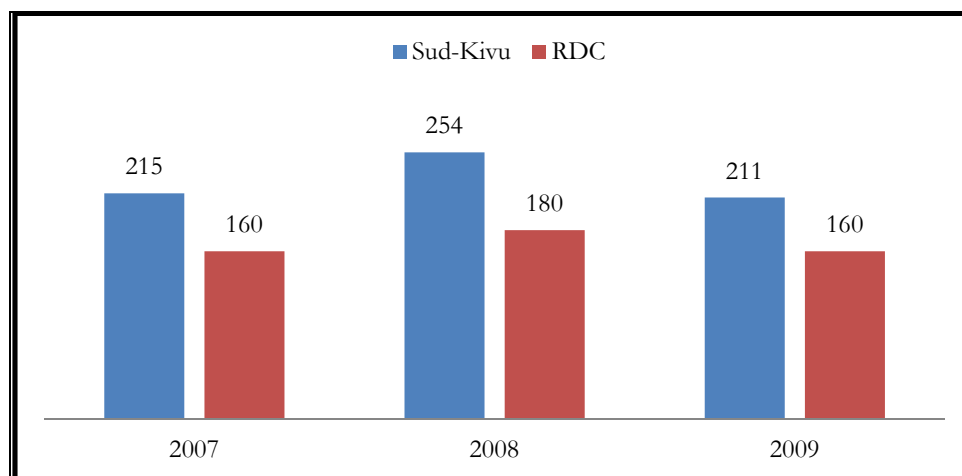
Afin de trouver un équilibre entre la recherche de terres de construction pour l'habitat et la survie des ménages pauvres de la ville, il convient d'abord de quantifier l'espace orienté vers l'agriculture urbaine ainsi que la production, d'analyser le mode d'acquisition de la terre, de définir le rôle des acteurs dans la dynamique de l'agriculture urbaine, de concilier la demande de terre pour l'habitation en ville et pour la production agricole sans oublier la question de l'équilibre environnemental. C'est dans ce sens aussi qu'on peut parvenir à apprécier l'impact de l'agriculture urbaine sur l'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu.

3. ENVIRONNEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

3.1 PIB par habitant et pauvreté au Sud-Kivu

Le PIB est l'indicateur le plus retenu pour évaluer la production des biens et services d'un pays pendant une année. Il illustre l'importance de l'activité économique d'un pays ou encore la grandeur de sa richesse générée (Mankiw, 2003).

Graphique 14 : Evolution du PIB courant par tête aux prix du marché de 2007-2009 au Sud-Kivu (\$ US)



Source: World Development Index, Provincial Macroeconomic Framework, World Bank 2011

Le PIB par habitant au Sud-Kivu est passé de 215\$ US en 2007 à 254\$ US en 2008 pour tomber, suite à la crise financière internationale, à 211\$ US en 2009 (Banque Mondiale, 2011). Avec une croissance soutenue essentiellement par le regain d'activité minière au Sud-Kivu, la province doit chercher à décoller avec un PIB par habitant de 211 \$ US en 2009 dans un contexte où tout est à réformer, réhabiliter et reconstruire.

La question est celle de savoir si chaque fois que le PIB augmente, le niveau de la pauvreté de la population diminue ? Déjà, en 1997, Gossens a montré que le PNB par personne est une moyenne nationale et qu'il ne dit rien sur la répartition des revenus. Le Rapport de 2008 des pays les moins avancés de la CNUCED montre aussi que toute croissance ne fait pas le bonheur et elle ne réduit pas les inégalités dans le monde.

Cette analyse du rapport de la CNUCED (2008) est une réalité au Sud-Kivu. Le graphique 14 montre qu'entre 2007 et 2008, le PIB/habitant a augmenté et est même supérieur à celui de la RDC, mais la province reste l'une de plus pauvre en RDC avec un taux de pauvreté, comme le montre le rapport du PNUD/RDC (2009), de 84,7%, plus fort que la moyenne nationale (71,3%).

Ansoms et Marivoet (2010) montrent que le Sud-Kivu reste toujours parmi les provinces les plus pauvres et les plus indigentes de la RDC et en plus, elle figure à l'avant-dernière place en considérant son IDH qui est égal à 0,344 juste avant la province de l'Equateur (0,291) (Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, 2009). L'insécurité alimentaire au Sud-Kivu reste élevée et nombreuses sont les familles au Sud-Kivu qui mangent encore une seule fois par jour.

Pour justifier ce niveau de pauvreté, De Faily (2000) montrait déjà que la situation socio-économique du Sud-Kivu était en panne à cause des mutations socio-économiques profondes caractérisées par la disparition progressive des secteurs économiques formels vers les secteurs informels, lesquels se concentrent surtout sur la subsistance et opèrent à très petite échelle, qu'elle soit villageoise ou même familiale. Ansoms et Marivot (2010) abondent dans le même sens et concluent que la production des cultures vivrières est insuffisante et ne garantit pas l'autosuffisance alimentaire au niveau de la province. Dans ce cadre, le déficit alimentaire ne peut qu'être comblé par des produits en provenance des autres provinces et de l'étranger.

3.2 Part du secteur agricole dans le PIB au Sud-Kivu

L'économie du Sud-Kivu est essentiellement tournée vers l'agriculture, l'élevage, le commerce et les services (PNUD/RDC, 2009). Le tableau 8 montre les parts sectorielles dans le PIB au prix du marché du Sud-Kivu.

Il découle du tableau 8 que, de 2008 à 2010, la part de l'agriculture, pêche et élevage dans le PIB est très élevée et représente plus de 64% du PIB par an dont la culture vivrière plus de 28%, la production agricole autoconsommée plus de 27%. Cette prédominance de ce secteur contraste avec le niveau élevé de pauvreté et le niveau faible de consommation alimentaire de la population du Sud-Kivu.

La part des cultures industrielles ne dépasse pas 2,5% du PIB pendant les trois années considérées. Comme il a déjà été dit, les cultures industrielles sont de moins en moins cultivées. Le quinquina reste encore presque la seule culture industrielle cultivée au Sud-Kivu. La présence de la Pharmakina, qui est une société agro-industrielle et pharmaceutique de droit congolais encore opérationnelle au Sud-Kivu, constitue un atout en termes de marché pour les producteurs d'écorces du quinquina du Nord et du Sud-Kivu.

Tableau 8 : Produit Intérieur Brut au Sud-Kivu et parts sectoriels dans le PIB en % : 2007-2010

Secteurs	2008		2009		2010	
	VA en FC	%	VA en FC	%	VA en FC	%
SECTEUR PRIMAIRE	444.274,83	72,11	521.048,53	68,24	682.852,36	70,77
I. Agriculture, pêche et élevage	420.466,59	68,25	489.350,61	64,09	659.291,44	68,33
A. Agriculture	413.588,96	67,13	473.782,74	62,05	645.878,50	66,94
1. Vivriers	187.261,83	30,40	218.651,23	28,64	299.659,96	31,06
2. Maraîchers	26.004,50	4,22	27.619,46	3,62	38.725,71	4,01
3. Fruitières	7.341,36	1,19	7.853,05	1,03	9.093,13	0,94
4. Prod. agr. autoconsom.	179.869,99	29,20	207.546,86	27,18	283.872,95	29,42
5. Cultures industrielles	13.111,29	2,13	12.112,15	1,59	14.526,75	1,51
B. Pêche	1.641,26	0,27	3.407,16	0,45	4.331,70	0,45
C. Elevage	5.236,37	0,85	12.160,70	1,59	9.081,24	0,94
II. Foresterie	409,11	0,07	449,77	0,06	481,78	0,05
III. Mines	23.399,13	3,80	31.248,15	4,09	23.079,15	2,39
SECTEUR SECONDAIRE	39.878,15	6,47	73.312,58	9,60	69.619,86	7,22
SECTEUR TERTIAIRE	117.070,24	19,00	158.536,66	20,76	197.510,65	20,47
PIB aux coûts des facteurs	601.223,22	97,59	752.897,77	98,61	949.982,88	98,46
Droits et taxes à l'importation	14.846,61	2,41	10.620,16	1,39	14.846,61	1,54
PIB aux prix du marché	616.069,83	100	763.517,93	100	964.829,49	100

Source : Banque Mondiale (2010a), Unité de Gestion Economique et Réduction de la Pauvreté. Cadrage Macroéconomique 2006-2010. Province du Sud-Kivu, RDC.

La province du Sud-Kivu n'est pas seulement agricole, elle est aussi minière bien que la part de ce dernier secteur dans le PIB soit faible, dépassant à peine 4% sur les trois années considérées. Ces statistiques sous-estiment très certainement l'économie minière provinciale qui échappe en partie, selon Baissac et *al.* (2012), à la comptabilisation statistique du fait du poids des activités illicites, de l'insécurité, et par la « capture » rwandaise et burundaise, d'une partie de la valeur ajoutée provinciale. C'est notamment le cas des productions de café, thé, minerais, qui traverseraient la frontière de manière illégale.

Les minerais sont présents dans les territoires de Fizi (or, argent), de Walungu (or), de Mwenga (cassitérite, or), de Kalehe (or, cassitérite), de Kabare (cassitérite, or), de Shabunda (or, coltan, cassitérite, argent), Uvira (cassitérite, coltan, or). Deux formes d'exploitation sont observées à savoir l'exploitation industrielle et l'exploitation artisanale dont la cohabitation est parfois difficile. L'exploitation minière industrielle était assurée par la SOMINKI¹⁷ créée en 1976 qui a été liquidée en 1997 dans une grande confusion entretenue par les guerres et les incertitudes politiques pour, selon Kamundala Byemba(2012), laisser ouverte la porte qui était déjà semi-ouverte à l'exploitation artisanale de grande envergure. La liquidation de la SOMINKI s'est accompagnée de l'implantation de la société holding canadienne BANRO en 1997.

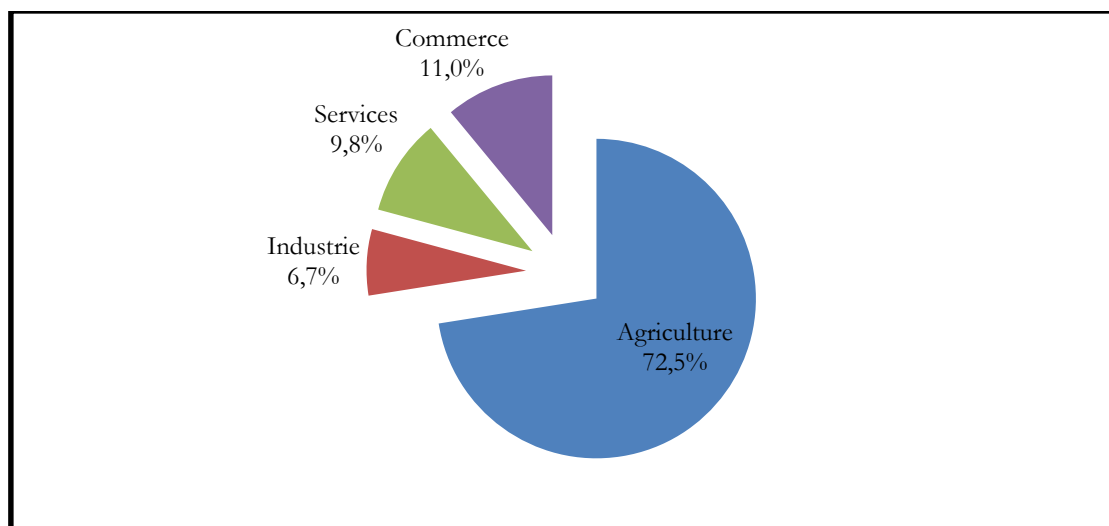
3.3 Répartition de l'emploi par secteur au Sud-Kivu

L'agriculture au Sud-Kivu emploie la majeure partie de la population active et reste la principale activité créatrice de richesses. Le secteur agricole a fourni 72,5% d'emplois en 2008 contre 11% pour le commerce, 9,8% pour les services et seulement 6,8% pour le secteur industriel.

¹⁷ Créée par la fusion de deux sociétés minières coloniales à savoir COBELMIN et SYMETAIN.

La prédominance du secteur agricole dans l'emploi total de la province du Sud-Kivu est justifiée par un pourcentage élevé de la population rurale par rapport à la population urbaine. Selon le rapport préliminaire du Ministère de l'Agriculture et Développement Rural de la RDC (2009), 85,97% de la population du Sud-Kivu est rurale et seulement 14,03% de la population est urbaine.

Graphique 15 : Part des secteurs dans l'emploi au Sud-Kivu (en %) en 2009



Source : Traitement des données de l'INS/Sud-Kivu

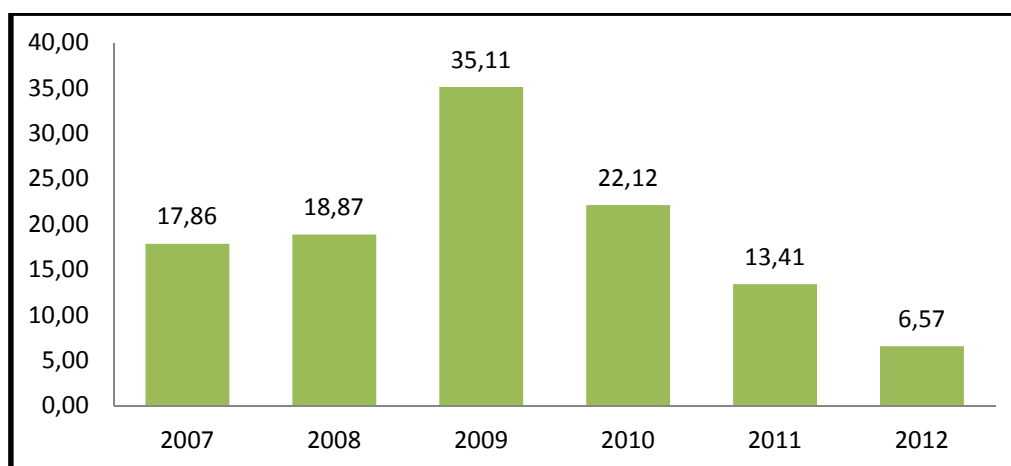
En se penchant sur le secteur institutionnel qui donne le plus de travail au Sud-Kivu, on constate que 90,8% de la population active travaille dans le secteur informel, constituant un mécanisme de survie des ménages qui génère d'ailleurs 95,2% de leurs revenus. Le secteur public emploie 4,9% des actifs, les entreprises publiques 1,3% et enfin le privé 1,1%. Le secteur organisé n'emploie que 7,3% de la population active. Le taux de chômage est élevé au Sud-Kivu avec 80,2% de la population sous-employée, ce qui est supérieur à la moyenne de la RDC fixée à 72,7% en 2009 (PNUD/RDC, 2009).

Les conditions d'emploi caractérisées par des revenus faibles, limitent l'accès aux aliments par les ménages, surtout, lorsqu'on sait qu'ils évoluent dans une économie caractérisée par des taux d'inflation élevés sur le marché réel.

3.4 Evolution du taux d'inflation en RDC

Le graphique 16 montre que le taux d'inflation est passé de 18,87% en 2008 à 35,11% en 2009, suite principalement au paiement des arriérés des rémunérations et des dépenses sécuritaires à l'Est du pays et aux facteurs relatifs à l'organisation de la conférence sur la paix tenue à Goma du 06 au 21 janvier 2008 (BCC, 2008). Ce taux est descendu à 22,12% en 2010. Cette amélioration pourrait s'expliquer par la politique de la masse monétaire et la stabilité du FC sur le marché monétaire qui se manifeste à travers la variation légère des prix des biens de consommation sur le marché réel (PNUD, 2010). Le renforcement de la coordination des politiques conjoncturelles (budgétaires, monétaires et de change) en RDC ainsi que l'amélioration de l'offre des biens et services sont à la base de la baisse du taux d'inflation (BCC, 2010) estimée, selon les statistiques de la Banque mondiale, à 13,41% en 2011 et 6,57% en 2012.

Graphique 16 : Evolution du taux d'inflation en RDC (%): 2007-2010



Source : Statistiques de la Banque Mondiale.

4. ETAT DES INFRASTRUCTURES DE COMMERCE ET ÉCHANGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Les difficultés d'accéder de façon convenable à la nourriture résident plutôt dans le sous-équipement territorial rendant ainsi complexe la question de l'enclavement, de la conservation correcte de ce qui est produit et d'une bonne information sur le fonctionnement des marchés à partir desquels s'opère la circulation alimentaire (Kouassi B. et *al.*, 2005, Aka Kouadio et *al.*, 2005).

Au Sud-Kivu, les conditions de stockage, de transport et de transformation sont très contraignantes, ne facilitent pas la fluidité de la circulation des produits alimentaires et rendent difficile l'intégration des marchés.

4.1 Le stockage des produits agricoles

Le rôle du stockage est particulièrement important sur de nombreux marchés de produits agricoles puisque cette réserve permet d'étaler l'offre selon la demande au cours du temps. Le prix du marché actuel, le prix du marché attendu, le coût du stockage (coût de la manutention, de l'amortissement des bâtiments de stockage, des pertes dues au stockage, du coût d'opportunité de l'investissement financier lié à l'immobilisation du produit stocké) sont les éléments qui influencent la décision de stocker un produit.

Balezi part des enquêtes effectuées dans le territoire de Kabare en 2004 pour classer les modes de stockage des produits agricoles vivriers selon la durée du stockage.

Tableau 9 : Modes de stockage et durée de stockage

Mode de stockage	Durée de stockage (en mois)
Grenier	5,5
Sac	2,48
Vrac sur étagères	3,29
Tonneau	3,33

Source : Balezi, 2004, p.9.

Les infrastructures de stockage sont très réduites. Mis à part le manioc qui est le produit vivrier le plus cultivé et aussi celui qui se stocke le mieux puisqu'il reste sur le champ, les stockages en sacs et en vrac sur étagères restent les modes le plus utilisés par la population. C'est à peine si la durée de stockage par ces derniers moyens dépasse 3 mois, car les pertes liées à l'attaque des insectes destructeurs sont importantes.

4.2 La transformation des produits agricoles au Sud-Kivu

Les entreprises agro-alimentaires présentent un tableau fort sombre. Comme il a déjà été dit, les mesures calamiteuses de la « zairianisation » puis de la « radicalisation¹⁸ » ont dévitalisé plusieurs entreprises au Sud-Kivu. Certaines entreprises ont été mal gérées et d'autres ont souffert des effets des conflits armés depuis 1996, en raison des pillages, et de la destruction physique des bâtiments et des infrastructures.

Quelques entreprises agro-alimentaires qui ont résisté ont fortement réduit leurs activités. De nombreuses exploitations agricoles ont dû fermer à cause des difficultés de transport, du vieillissement des plantations par manque d'entretien et en raison des maladies affectant plusieurs de ces cultures, des pillages dus aux guerres et à l'insécurité, de la baisse des cours des produits agricoles.

Un autre obstacle au développement des filières agro-alimentaires au Sud-Kivu est l'accès à l'énergie alors que la province détient dans ce domaine d'immenses potentialités. Sans compter les différentes mini-centrales implantées dans les différents territoires du Sud-Kivu, la province dispose de deux centrales hydro-électriques installées sur la rivière Ruzizi et appelées respectivement Ruzizi 1 de capacité de production de 29,8 MW dont 21,2 MW disponibles et Ruzizi 2, produisant de l'électricité pour le Rwanda, le Burundi et la RDC, qui a une capacité de production de 29,6 MW dont 16,6 MW disponibles (FEC, 2007).

Tableau 10 : Quelques entreprises agro-alimentaires non opérationnelles au Sud-Kivu

n°	Nom de l'usine	Ville ou territoire	Produits fabriqués
1	Plantations Nyamulinduka	Walungu	Usine à thé
2	Plantations Mbayo, Lemera	Uvira	Usine à thé
3	Usine de Kiringye, Lemera	Uvira	Huilerie et Rizerie
4	Huilerie de Kitutu	Mwenga	Huile de palme
5	Huilerie de Matili	Shabunda	Huile de palme
6	Rizerie de Matili	Shabunda	Riz
7	Minéral Hongo	Kabare	Eau gazeuse
8	Sucrierie de Kiliba	Uvira	Sucre de canne, mélasse
9	ESTAGRICO (Cotonnière du Lac)	Uvira	Agro-industrie
10	Plantation IRABATA	Walungu	Usine à thé, quinquina, boisement
11	Boulangerie ALPHA	Bukavu	Pain

Source : RDC, Ministère du Plan, Unité de Pilotage du Processus DSRP (2005), Battistin et al., 2009

18 Par « radicalisation » (1974), l'Etat reprenait, faute d'une gestion saine des mains des bénéficiaires des mesures de la « zairianisation », toutes les grandes entreprises nationales. L'Etat zairois poussa donc la nationalisation plus loin en incorporant les avoirs de grandes entreprises qui ne faisaient pas l'objet des mesures de « zairianisation ». En 1975, suite aux échecs des mesures révolutionnaires de la « zairianisation » et de la « radicalisation », l'Etat zairois virtuellement en banqueroute, fit appel aux pays occidentaux et aux institutions financières internationales pour l'aider. L'une des conditions imposées par les créanciers fut la « rétrocession » des biens nationalisés à leurs anciens propriétaires étrangers.

Malgré ces difficultés structurelles et conjoncturelles, la province du Sud-Kivu compte quelques unités agro-alimentaires productives encore opérationnelles dont une grande partie, comme le montre le tableau 11, est concentrée dans la ville de Bukavu.

Tableau 11 : Quelques entreprises agro-alimentaires encore opérationnelles au Sud-Kivu

n°	Nom de l'usine	Ville ou territoire	Produits fabriqués
1	BRALIMA	Bukavu	Bière Primus et autres produits
2	Pharmakina	Bukavu	Quinine, ARV/VIH-Sida
3	Sojuf	Bukavu	Jus de passiflore
4	Centre OLAME	Bukavu	Biscuit MASOSO(Mais, Sorgho, Soja)
5	Boulangeries (Olive, Idéale, Kaboyi, La Providence, Economat général,...)	Bukavu	Pain
6	MUGOTE	Bukavu	Eau minérale
7	Jardin Théicole de Mbayo	Kabare	Usine à thé

Source : Battistin et *al.*, 2009.

Quant aux produits agricoles vivriers, la plupart se vendent en l'état. Très peu des produits vivriers comme le manioc, le sorgho, le maïs, sont transformés dans des petits moulins qu'on trouve parfois dans différents villages. Les techniques de transformation sont encore archaïques et utilisent du matériel traditionnel. Au Sud-Kivu, ce sont les femmes qui assurent la transformation des produits agricoles vivriers grâce à des technologies qu'elles maîtrisent parfaitement, mais souvent au prix d'énormes efforts physiques. Elles y consacrent également une grande partie de leur temps.

Alors qu'une bonne quantité du sorgho est orientée dans la production de la bière locale appelée « *Kasiksi* » et celle du maïs dans la production de la bière appelée « *Kanyanga* », leurs farines, avec le manioc, sont beaucoup plus utilisées dans la préparation de la bouillie et de la pâte appelée communément « *Fufu* » qui se mange souvent avec la sauce de la viande, poisson et légumes.

Le manioc peut être bouilli et être consommé avec le haricot, le petit pois. Dans le territoire de Fizi et d'Uvira par exemple, une fois le manioc bouilli, on le laisse deux à trois jours dans l'eau avant de le piler avec un mortier pour avoir une pâte appelée communément « *Lobe* », « *Rowe* », « *Bulobe* » selon le milieu. Cette pâte est consommée souvent avec la viande ou le poisson braisé ou grillé.

4.3 Le transport des produits agricoles au Sud-Kivu

Selon les études de FEC (2007), la province du Sud-Kivu dispose d'un réseau routier constitué principalement des routes en terres, à l'exception de la chaussée dotée d'un revêtement souple de la plaine de la Ruzizi dans le territoire d'Uvira (Kamanyola-Uvira). Comme on peut le lire sur la carte 6, les principaux axes routiers de la province sont :

- 4) La route Kazimia-Fizi-Uvira-Kamanyola-Bukavu (300 Km) est la voie d'accès de tous les approvisionnements en provenance des territoires de Fizi et d'Uvira ainsi que de toutes les importations en provenance non seulement de l'Est via Dar-Es-Salaam (Tanzanie) et destinées au Sud-Kivu à partir du port de Kalundu mais aussi du Katanga à partir du port de Kalemie.
- 5) La route Minova-Kabamba-Katana-Miti-Bukavu (150 Km) dessert les territoires de Kabare et de Kalehe ainsi que la province du Nord-Kivu.

- 6) La route Hombo-Bunyakiri-Bukavu (110 Km) facilite l'évacuation des produits des territoires de Kabare et de Kalehe ainsi que ceux du territoire de Walikale (Nord-Kivu) et de la province Orientale.
- 7) La route Shabunda-Kigulube-Burhale-Bukavu (340 Km) dessert aussi les territoires de Shabunda, de Mwenga et Kabare et constitue aussi la voie d'accès de toutes les importations venant de la province du Maniema.
- 8) La route Fizi-Itombwe-Mwenga (Bilalo mbili)-Bukavu (210 Km) donne accès au territoire de Fizi en passant par le territoire de Mwenga.
- 9) La route Bukavu-Kaziba (52 km) dessert le territoire de Walungu.
- 10) La route Bukavu-Mwenga-Kamituga-Kitulu-Lwiro-Kalole-Shabunda (550 Km) dessert les territoires de Mwenga et Shabunda, ainsi que les importations venant de la province du Maniema.

Outre ces routes d'intérêt provincial, le Sud-Kivu dispose d'un important réseau de routes agricoles réparties selon les territoires comme suit (PNSAR, 1998) : Shabunda (147 km), Mwenga (59 km), Uvira (122 km), Fizi (350 km), Walungu (95 km), Kabare (125 km), Kalehe (201 km) et Idjwi (90 km).

Au Sud-Kivu, les paysans se déplacent généralement à pied. Les vélos sont beaucoup plus utilisés dans la plaine de la Rusizi. La construction et l'entretien des routes sont quasi-inexistants, malgré la présence de plusieurs entreprises et services publics chargés de la gestion et de l'entretien de Routes au Sud-Kivu (Office des Routes, Service National des Routes de Desserte Agricole, Office des Voiries et Drainages, Fonds National d'Entretien Routier) qui travaillent, comme les autres entreprises et services de l'Etat, dans des conditions politiques et financières difficiles. Peu d'attention est accordée aux problèmes de mobilité des ménages ruraux. Le système de transport tel qu'il est aujourd'hui ralentit la productivité et le développement rural.

Le Sud-Kivu a deux principales voies navigables qui sont les lacs Kivu et Tanganyika. Ces derniers relient respectivement les axes Goma-Bukavu-Rwanda et Uvira-Province de Katanga (Kalemie, Moba)-Mpulungu (Zambie)-Kigoma (Tanzanie)-Bujumbura (Burundi). Les postes d'accostage des ports de Kalemie, Bukavu et Kalundu sont en mauvais état. La province ne dispose d'aucune voie ferrée.

Les moyens de transport des marchandises les plus couramment inventoriés dans le secteur agricole vivrier du Sud-Kivu sont : les camions, les camionnettes (pour déplacer les produits du marché rural vers le marché urbain), les vélos et la force humaine (pour déplacer les produits des champs vers le marché rural). Les coûts de transport sont déterminés en fonction des différents trajets que parcourt le produit agricole depuis la zone de production jusqu'à la zone de consommation.

La plupart des routes de desserte agricole sont en mauvais état, posant ainsi des problèmes d'acheminement des produits vivriers, surtout pendant la saison des pluies, depuis les zones de production (milieux ruraux) jusqu'aux zones de consommation, dont principalement la ville de Bukavu.

Tableau 12 : Distances de quelques marchés ruraux avec le marché de Kadutu¹⁹ (km) et état des routes en 2008.

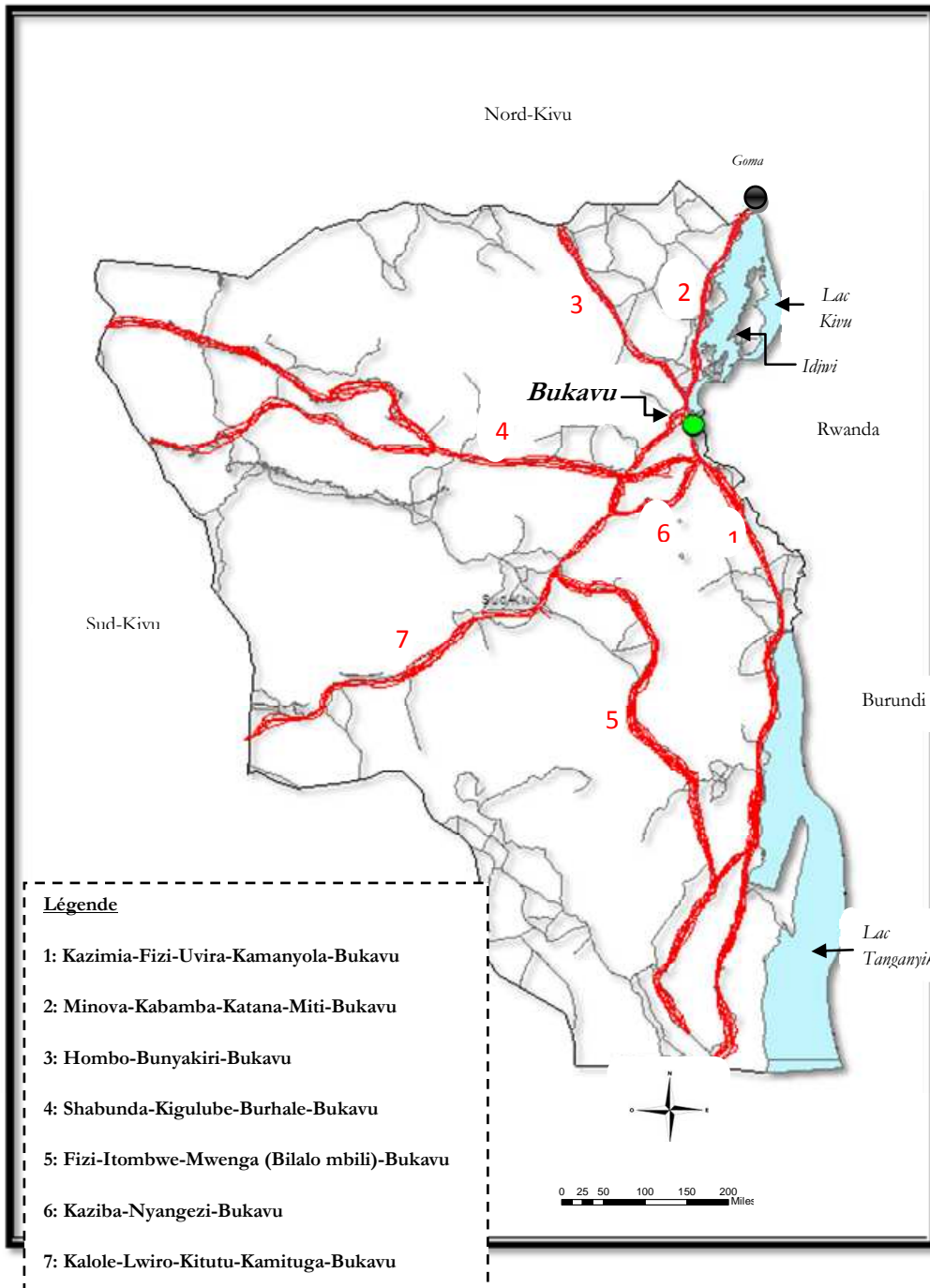
Marchés et localisation(Territoire)	Distance avec le marché de Kadutu en Km (1)	Etat de la route (2)
Mudaka (Kabare)	18	Asphaltée mais pas entretenue
Katana (Kabare)	42	25 km asphaltée, le reste non
Kabamba (Kabare)	58	25 km asphaltée, le reste non
Nyangezi (Walungu)	22	Non asphaltée
Mugogo (Walungu)	32	Non asphaltée
Kiringye (Uvira)	102	30 km asphaltée, le reste non
Uvira Centre	126	90 km asphaltée, le reste non

Source : (1) La division provinciale de transport, de communication ; (2) Inspection provinciale de l'agriculture, élevage et pêche.

Mis à part les différents tracasseries et rançonnements des transporteurs par les militaires et policiers mal payés, la taxation des produits agricoles dans les milieux ruraux par l'administration territoriale est aussi à la base de la non-réalisation d'un surplus dans le secteur agricole. La taxation de ce secteur appauvrit davantage une population rurale aux difficultés de subsistance déjà réelles.

19 C'est le marché central de la ville de Bukavu qui est situé dans la commune de Kadutu.

Carte 6 : Routes principales du Sud-Kivu



Source : L'auteur à l'aide du logiciel ArcGIS

5. ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE

5.1 Comprendre les conflits au Sud-Kivu : relations intercommunautaires toujours tendues

L'analyse des conflits tribaux qui se sont toujours déroulés au Sud-Kivu est riche d'enseignements. La plupart de ces conflits ont toujours opposé les Barundi, les Banyamulenge, avec les populations autochtones des territoires d'Uvira (Bafuliru, Bavira) et de Fizi (Babembe). C'est dans ce sens que, pour appréhender les causes des crises récurrentes dans ces zones, les racines des conflits ne doivent pas être ignorées afin de ne pas passer à côté dans la recherche des solutions. La zone en sécurité telle qu'indiquée par la carte 7 tirée de Baissac et *al.* (2012), est à relativiser car depuis longtemps la plaine de la Ruzizi a été le théâtre de plusieurs rivalités ethniques qui ont toujours menacé la paix dans cette zone.

a) Rivalités des Barundi et Bafuliru dans la plaine de la Ruzizi

Depuis l'époque coloniale, la plaine de la Ruzizi est un territoire problématique (International Crisis Group, 2013). Les Bafuliru qui sont les plus nombreux et les Barundi, vivent depuis longtemps de vives tensions pour le contrôle des terres de la plaine de la Ruzizi et du pouvoir local incarné par les chefs traditionnels.

En effet, deux thèses découlent de cette situation. Les Barundi sont arrivés au Congo à l'issue de la Conférence de Berlin qui a séparé beaucoup de peuples avec le découpage territorial de l'Afrique, et par conséquent ils sont des ayants droit autant que les autres populations congolaises. Selon le rapport d'International Crisis Group de 2013, cette chronologie relève davantage de la mythologie que de l'histoire. A l'opposé, les Bafuliru font remonter cette arrivée à 1902, date d'un mariage entre un colon belge et une femme de la communauté Barundi venue du Burundi. Selon cette thèse, les Bafuliru se disent autochtones et réclament la légitimité de la plaine de la Ruzizi dans laquelle les Barundi, considérés comme des réfugiés, exercent un pouvoir illégal depuis 1928, année pendant laquelle le colonisateur avait divisé le territoire d'Uvira en trois chefferies, en fonction des grands groupes ethniques : la chefferie des Bavira, celle des Bafuliru et celle des Barundi.

Par cette attribution de chefferies, le colonisateur octroie aux Barundi un droit sur la terre qui, en droit coutumier, est l'apanage des autochtones. Les Bafuliru contestent cette décision et se révoltent en 1929. D'autres révoltes ont suivi après l'indépendance, en 1961, 1963 et 1965, durant la rébellion muleliste à laquelle une bonne frange des Bafuliru avait adhéré (International Crisis Group, 2013) et tout récemment avec l'assassinat, le 25 avril 2012, du chef de collectivité de la plaine de la Ruzizi. Tous ces conflits inter-communautaires sont au détriment de la paix et la stabilité dans cette partie de la province, poumon agricole du Sud-Kivu.

Quelle que soit la thèse, on assiste dans ces conflits tribaux, à une certaine manipulation des vérités historiques par certains politiciens en quête du pouvoir dans cet environnement régional où les problèmes identitaires, qui deviennent de plus en plus généralisés, et la mauvaise gouvernance locale due à la faiblesse de l'administration constituent les causes principales de la reprise régulière des tensions tribales qui se soldent souvent par des morts d'hommes, la paralysie des activités agricoles et la non-circulation routière pendant des semaines sur la route nationale 5. Même en cas de calme apparent, les positions de chaque communauté sont radicales et tranchées et la situation sécuritaire dans cette zone reste toujours précaire.

b) Rivalités des Banyamulenge et autres ethnies dans les hauts plateaux d'Uvira et de Fizi

Selon le rapport de Congo Fraternité et Paix de 2002, il est difficile d'établir avec certitude la date d'arrivée des Banyamulenge dans les hauts plateaux de Fizi et Uvira. A ce sujet, deux thèses contradictoires sont évoquées par les auteurs. Selon Minga Minga (2002), la première soutient que les Banyamulenge sont des immigrants rwandais, qui ont bel et bien été au Congo avant le découpage des territoires à l'issue de la conférence de Berlin en 1885. Cette thèse est réfutée catégoriquement par la seconde qui soutient que les territoires du Sud-Kivu en général et les hauts plateaux d'Uvira et de Fizi n'ont jamais été habités par les Tutsi avant l'ère coloniale et que leur présence est très récente. Pour cette dernière thèse, la tribu ou l'ethnie Banyamulenge n'a jamais existé avant l'occupation européenne, il s'agit d'un nom pris par les descendants rwandais pour affirmer leur identité face à leur exclusion qui s'annonçait déjà dangereuse, car assimilés dans les années 1960-1970, aux réfugiés Tutsi du Rwanda.

Il découle des constats ci-haut que le foncier et la nationalité constituent les nœuds des conflits entre les Banyamulenge et les autres tribus qui ont abouti à la haine, aux guerres et à la pauvreté. La recherche des pâturages pour leurs vaches explique le conflit foncier. Les revendications de nationalité ont pris avec le temps des dimensions politiques, cause principale de plusieurs guerres et rébellions depuis 1996.

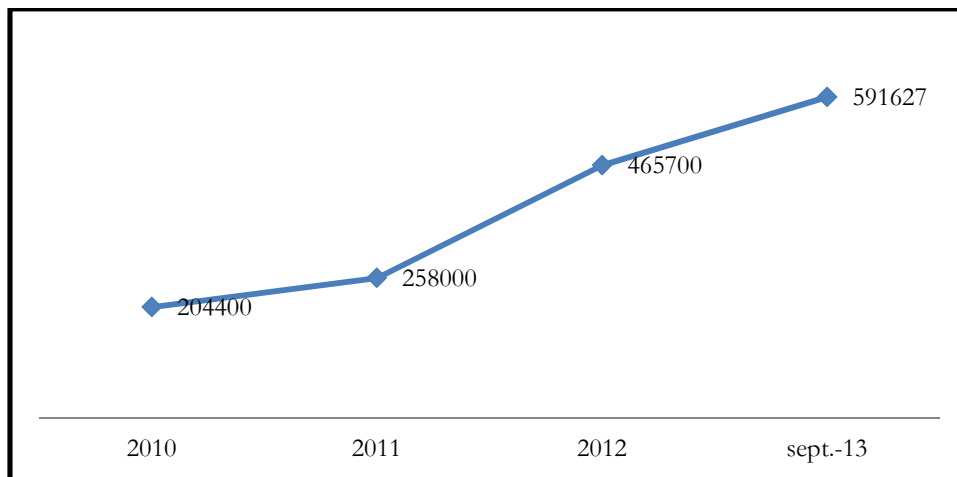
5.2 Les populations déplacées : une dynamique soutenue par les guerres et insécurités au Sud-Kivu

Depuis l'afflux des réfugiés rwandais et burundais fuyant la guerre au Rwanda en 1994 et au Burundi en 1993, l'Est de la RDC est devenu le théâtre d'insécurité et de plusieurs rébellions à savoir : celle structurée autour de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) de 1996-1997, celle conduite par le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) entre 1998 et 2002, celle du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) entre 2006 et 2008 et récemment, celle du 23 mars (M23) qui opère dans le Nord-Kivu depuis 2012.

Selon Pourtier (2013), malgré plusieurs concertations pour le retour à la paix, il existe encore plusieurs acteurs et forces intérieurs (CNDP, FDLR, Mai-Mai, FARDC), extérieurs (l'ombre du Rwanda et de l'Ouganda ainsi que différentes ONGs et Entreprises étrangères des ventes d'armes et d'achat des minerais et de bois) et la MONUSCO, qui participent directement ou indirectement à ces conflits.

La province du Sud-Kivu est définie comme étant une zone affectée par les conflits armés internes et autres situations de violence armée (Pooled Fund, 2011). Les tendances récentes telles qu'établies par le graphique 17, montrent une augmentation des populations déplacées au Sud-Kivu.

Graphique 17 : Evolution annuelle du nombre de personnes déplacées en 2010, 2011, 2012 et sept 2013 au Sud-Kivu (chiffres non cumulés par année)

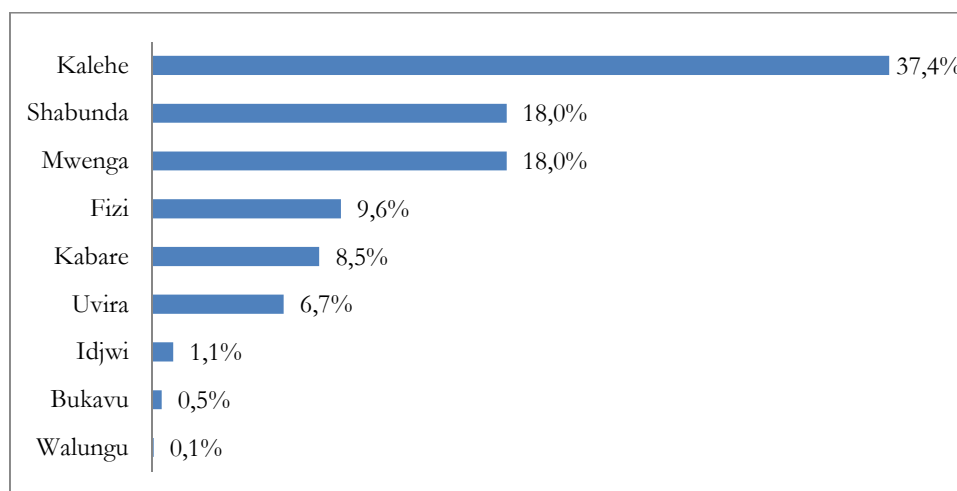


Source : OCHA. Bulletin humanitaire provincial : Province du Sud-Kivu/RDC, Mars 2013

En lisant le graphique 18, les zones les plus en insécurité et en instabilité sont surtout celles avec accès difficile, les zones forestières ou montagneuses et les zones minières. Ces zones sont surtout Shabunda, Kalehe, Mwenga et Fizi, mais aussi des parties de Kabare et Uvira.

Les causes principales de déplacement demeurent l'activisme des groupes armés, la crainte des attaques de ces groupes armés ou des affrontements avec les FARDC, ainsi que les conflits interethniques surtout dans la plaine de la Ruzizi. Parmi les groupes armés, on peut citer les activités croissantes des Raïa Mutomboki (Kalehe, Mwenga, Shabunda), le regain des maï-maï Yakutumba (Fizi), Baleke et Fujo (Uvira), des FDLR et Interahamwe (Shabunda, Mwenga, Uvira, Kabare, Walungu), des rebelles burundais des FNL (Uvira), des RASTA (Kabare, Kalehe, Walungu, Mwenga, Shabunda).

Graphique 18 : Pourcentage de personnes déplacées par territoire au 30 septembre 2013



Source : OCHA, RDC-Province du Sud-Kivu : Déplacement au 30 septembre 2013.

L'absence de l'autorité de l'Etat dans une grande partie de la province du Sud-Kivu et la présence des administrations parallèles, ont été à la base de plusieurs violations des droits de

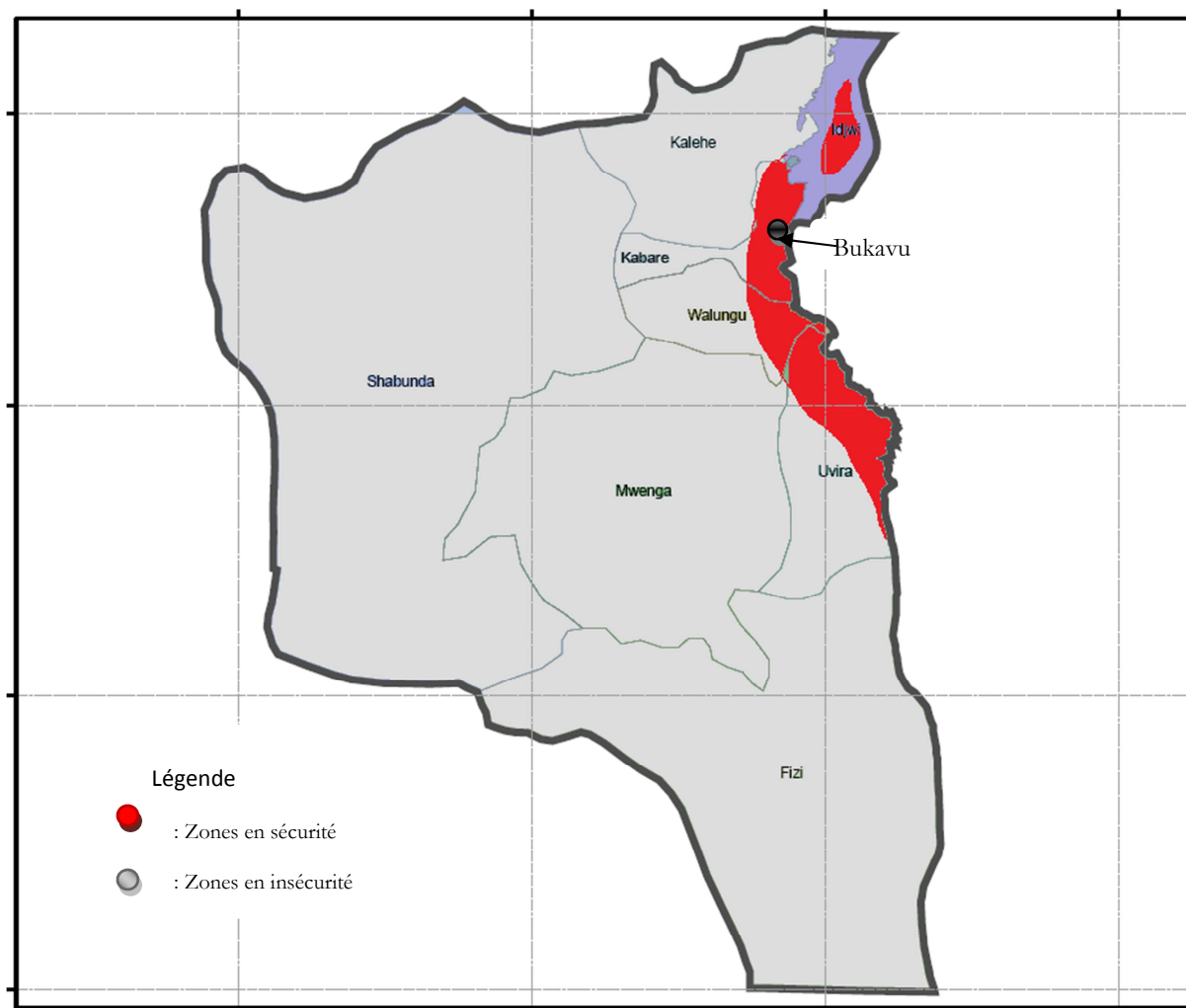
l'homme. A cela, il faut ajouter que la présence des opérations « Amani Léo » et « Kimia II » dont les objectifs étaient de pacifier la province en menant la guerre contre les combattants FDLR et de nettoyer certaines poches de résistance, a été entachée, depuis 2010, par de graves violations des droits de l'homme (PNUD, 2010).

A cause des guerres à répétition, plusieurs conséquences néfastes sont signalées sur tous les secteurs de la vie, dont les menaces incessantes du Rwanda, la recrudescence de la violence, la xénophobie contre les Tutsi, des viols planifiés des femmes avec leurs corollaires, l'utilisation des enfants dans l'armée, la destruction des infrastructures socio-économiques de base, la pauvreté, l'exode rural.

Les activités économiques et agricoles sont au rabais dans ces zones où l'insécurité résultant des activités des groupes armés a considérablement affecté la protection des civils et aggravé la vulnérabilité des populations dans tous les secteurs de l'assistance humanitaire (protection, sécurité alimentaire, nutrition, eau-hygiène et assainissement, éducation, santé,...).

La situation alimentaire au Sud-Kivu n'est pas épargnée, elle est affectée par une interaction entre des facteurs endogènes liés au système de production et d'échange et des facteurs exogènes liés à l'insécurité (Diobass, 2005), aux conflits, à l'instabilité, qui sont liés à leur tour à l'exploitation des ressources naturelles (Renauld, 2005, Tegera, 2002, Tegera, 2010). L'insécurité reste une des grandes causes de l'insécurité alimentaire au Sud-Kivu (PAM, Ministère de plan, INS, 2008). Cet environnement sécuritaire ne permet pas l'accès facile des ménages aux aliments et contribue à l'existence d'un taux élevé de ménages en insécurité alimentaire.

Carte 7 : Zones en sécurité et zones en insécurité au Sud-Kivu



Source : Adapté de Baissac et al. (2012).

6. ENVIRONNEMENT POLITIQUE

6.1 Politiques agricoles non mises en pratique et non adaptées

La sécurité alimentaire ne peut être atteinte (et dans la mesure du possible l'autosuffisance alimentaire) dans un pays donné, sans politique gouvernementale agricole (Niamba Songa, 2000).

Le rôle crucial de l'agriculture dans le développement de la RDC en général et du Sud-Kivu en particulier est désormais reconnu, mais les politiques agricoles restent loin d'être à la hauteur quand il s'agit d'en saisir l'impact et les enjeux. La politique agricole a cessé de se soucier de la construction des infrastructures de base, de la recherche et développement dans ce domaine, autant de points sans lesquels le secteur agricole ne peut se développer.

L'époque coloniale de la RDC a été dominée par la politique de paysannat indigène qui, selon Malengreau (1952) cité par Ngalamulume (2011), avait comme but d'augmenter le volume de production, de faire face aux besoins toujours croissants en vivres et en matières premières (plantes industrielles) destinées à l'exportation. Pour cela, il importait de maintenir

l'indigène dans son milieu coutumier en lui assurant un minimum de sécurité, de bien-être, de prospérité et de progrès.

Le paysannat indigène constitue alors un mode d'organisation rationnelle d'un groupement indigène en matière d'agriculture, d'élevage, de propriété foncière, d'habitat et de vie sociale (Kigombe wa Kigombe, 2003). Certes, le paysannat avait eu les mérites de pouvoir sédentariser la population indigène, de pouvoir attirer des transferts importants vers les régions rurales (éducation élémentaire, santé publique,...) pour leur développement. Mais, les paysans avaient des difficultés à s'en approprier car basé sur les pratiques d'imposition, d'expropriation, de la répression, de la torture sous couvert de discipline de travail. Cette situation créait de temps en temps une certaine résistance coutumière qui ne pouvait que contribuer à l'échec du système.

Depuis l'indépendance de la RDC, plusieurs plans et programmes agricoles ont existé, dont la plupart n'ont pas atteint leurs objectifs. Ils ont été inadaptés et même certains n'ont jamais dépassé le stade des tiroirs. Parmi ces plans et programmes, on peut citer²⁰ :

- le plan intérimaire de relance agricole (1966-1972) ;
- le Programme Agricole Minimum (1980-1981) ;
- le Plan de relance agricole (1982-1984) ;
- le Programme d'Autosuffisance Alimentaire (1987-1990) ;
- le Plan directeur du Développement Agricole et Rural (1991-2000) ;
- le Programme National de Relance du Secteur Agricole et Rural « PNSAR » (1997-2001) ;
- le Programme triennal d'appui aux producteurs du secteur agricole (2000-2003) ;
- les Programmes et projets appuyés par la FAO ainsi que les différents Programmes bilatéraux et multilatéraux.

Pour mobiliser l'opinion tant nationale qu'internationale sur les problèmes de l'agriculture congolaise et attirer quelques capitaux, chaque plan et programme a qualifié l'agriculture de « priorité des priorités » qui, selon Ngalamulume (2011), ne constitue qu'un slogan creux et sans contenu pratique en termes de volonté politique et de décisions concrètes pour la matérialisation dont l'allocation de crédit budgétaire suffisant et conséquent.

Tous ces plans et programmes étaient caractérisés par l'absence d'une vision politique claire à travers la multiplication des projets ayant les mêmes objectifs et la non-participation des communautés rurales au processus de prise de décisions dans leur élaboration et exécution. En plus, ils n'ont pas été soutenus institutionnellement par la recherche agronomique. Le secteur agricole a été longtemps abandonné par la politique du pays, à l'instar du secteur minier.

Depuis 2009, la Note de Politique Agricole et de Développement Rural (NPDR) a été mise en place avec l'objectif global de contribuer à la sécurité alimentaire et à l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations rurales. Cet objectif cadre mieux avec le premier objectif du millénaire (RDC, Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage, 2009). L'une des grandes réalisations qui cadre avec cette politique est la distribution des tracteurs afin d'accroître la production agricole. Certes, il est encore tôt de mesurer les effets de cette politique mais de la manière dont ces tracteurs ont été distribués sans tenir compte des besoins réels des agriculteurs au Sud-Kivu, on peut vite comprendre que, sans toutefois être trop

20 COMESA, UA, NEPAD. (2009). Financement à long terme du secteur agricole pour la croissance soutenue, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire de la RDC : synthèse tirée des travaux effectués par des experts de la RDC avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI).

pessimiste, les effets sur la production agricole seront loin d'être positifs dans certaines zones. A part le problème lié à la gestion de ces tracteurs, certains ont été envoyés dans des régions montagneuses dans lesquelles les ménages, selon les statistiques de l'inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage, ne cultivent qu'en moyenne 0,45 ha.

6.2 Poids de la décentralisation et de la structuration paysanne dans le secteur agricole

La décentralisation des institutions découle de la constitution de la RDC qui a été adoptée par le référendum du 18 février 2006. Pour Ntagoma, et *al.* (2009), cette décentralisation a comme objectifs d'accroître les capacités de programmation et de gestion au niveau local dans le cadre de la bonne gouvernance et de renforcer la participation des populations au développement local. Sa finalité est l'amélioration durable des conditions de vie des populations à travers les investissements appropriés tenant compte des besoins réels des populations, mais aussi par le renforcement des capacités des entités décentralisées.

L'architecture institutionnelle de la décentralisation est progressivement installée. Trois niveaux distincts d'autonomie d'organisation et de gestion de la chose publique sont prévus par la constitution, à savoir : l'Etat central, les provinces et les Entités Territoriales Décentralisées (ETD). Au Sud-Kivu, comme dans d'autres provinces, le parlement provincial et le gouvernement provincial composé par le gouverneur (élu par le parlement) fonctionnent depuis 2006 dans des conditions économiques encore difficiles.

La constitution prévoit un transfert d'importantes capacités au profit non seulement des provinces, mais aussi du secteur agricole considéré comme le moteur du développement économique. Par ailleurs, depuis que la nouvelle constitution de 2006 a levé l'option d'une rétrocession de 40% des recettes à caractère national vers les provinces et les Entités Territoriales Décentralisées, la part du budget à rétrocéder exécuté par rapport au budget voté par la province du Sud-Kivu reste très faible ; elle est de 27,9% en 2008, 27,4% en 2009, 25,2% en 2010 et 14,2% en juin 2011 (tableau 13). Ces taux sont encore loin d'atteindre l'objectif de 40% de rétrocession. Cette situation est l'une des explications de l'invisibilité de la part du gouvernement provincial dans le développement rural, alors que celui-ci fournit, selon les statistiques de l'INS, 72,5% des emplois au Sud-Kivu.

Malgré la présence de nombreux risques et incertitudes dans ce secteur, les problèmes des politiques agricoles en RDC en général et au Sud-Kivu en particulier se situent non seulement sur le plan de leurs définitions selon les activités prioritaires mais aussi sur le plan de leurs réalisations en termes de financements. Au Sud-Kivu, les dépenses budgétaires allouées au secteur agricole sont très faibles et sont essentiellement consacrées au paiement des salaires des agents de l'Etat. Ainsi, les parts des dépenses consacrées à l'agriculture représentent 1,5% en 2009 et 1,9% en 2010 sur le total des salaires du personnel provincial (PNUD, 2010). Désespérément, 2,17% et 1,96% respectivement des budgets provinciaux de 2011 et 2012 ont été attribués au ministère de l'agriculture.

Tableau 13 : Évolution du budget voté de la province du Sud-Kivu
et part du budget rétrocedé (en FC) : 2008-juin 2011

Rubriques	2008	2009	2010	2011 (au 30 juin)
Budget voté (100%) (1)	44.860.115.908	62.794.962.413	115.911.706.465	130.618.987.275
Budget à rétroceder voté (40%) (2)	17.944.046.363	25.117.984.965	46.364.682.586	52.247.594.910
Budget à rétroceder exécuté (3)	12.534.594.446	17.196.049.890	29.243.170.620	18.525.499.484
Part du Budget à rétroceder exécuté dans le budget à rétroceder voté (%) (3)/(2)	69,9	68,5	63,1	35,5
Part du Budget à rétroceder exécuté dans le budget voté (%) (3)/(1)	27,9	27,4	25,2	14,2

Source : Direction de la Préparation et du Suivi du Budget, Ministère du Budget de la RDC

L'absence de vision globale du financement agricole demande de temps en temps des interventions extérieures. C'est dans ce sens que certains ONG et organismes internationaux interviennent en aidant les paysans à la mesure de leurs moyens et de leurs manières de voir les choses. Au Sud-Kivu, sur un total des transferts financiers entrants décaissés et réalisés par les partenaires techniques et financiers extérieurs de 135.324.702 \$ US en 2009 et 58.596.338 \$ US en 2010, seulement 2.306.328 \$ US (1,7%) en 2009 et 1.681.004 \$ US (2,9%) en 2010 étaient orientés vers l'agriculture (RDC : Plan Quinquennal de Croissance et de l'Emploi au Sud-Kivu : 2011-2015).

A ce problème de financement, s'ajoute celui du manque de coordination des interventions, surtout des donateurs, qui réduit l'impact des interventions péchant par leur manque de synergie, et celui des difficultés de suivi et évaluation au niveau global et sectoriel.

Face à ce niveau de financement faible, les paysans peuvent compter sur leurs structures pour avoir un mouvement fort et dynamique. L'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles au niveau national, provincial et local devraient impliquer les structures paysannes en tant que partenaires incontournables, mais suite aux problèmes comme la faiblesse interne de ces structures expliquée par les déficits de capacités de plus en plus criants au sein de ces acteurs à la base, ce rôle est de moins en moins reconnu par les autorités. Elles ne sont pas considérées comme un moteur de développement durable. Ce qui rend ces structures fragiles alors qu'elles travaillent dans un contexte socio-économique, sécuritaire et politique difficile et instable. Leur reconnaissance institutionnelle et politique reste insuffisante.

Chaque territoire en RDC possède un nombre non négligeable d'ONG dont une grande partie se déclarent actives dans l'agriculture et le développement rural. Souvent, ce sont quelques personnes qui se mettent ensemble pour mener une activité commune, pour la plupart sous forme d'un micro-projet ou d'une activité dans le cadre d'un projet, et qui sont « engagées dans l'encadrement des producteurs agricoles ». Ce qui implique le plus souvent qu'elles espèrent trouver un financement pour valoriser leurs services.

Dans les villes au Sud-Kivu, on trouve quelques ONG mieux structurées, avec une vision plus claire sur leur rôle et leurs capacités. Elles ne trouvent pas souvent leur légitimité dans une vie associative participative et redevable, mais plutôt dans leur performance (perçue) et/ou leur capacité de mobiliser des partenariats, notamment avec des ONG européennes ou avec des projets. Quelques-unes disposent de capacités certes pour un accompagnement visionnaire des organisations paysannes et/ou pour impulser un plaidoyer (ACE-Europe, 2011).

La liste des structures paysannes n'est pas exhaustive au Sud-Kivu mais celles les plus connues sont :

- la Fédération des Organisations des Producteurs Agricoles du Congo-Sud-Kivu (FOPAC-SK) créée en 2006, est une organisation fédérative qui s'implique dans les lobbyings, les plaidoyers, les échanges et les rapprochements des paysans. Ces trois dernières années, la FOPAC-SK a conduit des actions de lobby et plaidoyer au niveau de l'accès à la terre (sécurisation des terres) et sur des taxes agricoles (souvent illégales), l'exonération à l'importation des intrants agricoles et la suppression des barrières illégales.
- l'Union Paysanne pour le Développement Intégral (UPDI) qui a comme objectif de renforcer les capacités d'interventions économiques et financières et la sécurisation foncière des collectifs membres de l'Union.
- Umoja wa Wanawake wakulima wa Kivu (UWAKI) créée en 1985 par l'asbl Solidarité Paysanne. En 1989, l'UWAKI a été scindée en trois associations régionales, à savoir UWAKI-Maniema, UWAKI-Nord-Kivu et UWAKI-Sud-Kivu. Son objectif est de promouvoir un mouvement de femmes et un leadership féminin plus fort en milieu rural comme en milieu urbain par le renforcement des mouvements associatifs féminins afin d'assurer leur auto-promotion.
- L'Union des coopératives des pisciculteurs du Sud-Kivu (UCOPIS) qui s'occupe de la défense des intérêts spécifiques des pisciculteurs et s'investit dans l'accompagnement technique des membres.
- Conseil Régional des Organisations Non Gouvernementales (CRONG) qui constitue une fédération d'ONG au niveau provincial. En RDC, ces CRONG provinciaux sont de façon générale assez bien structurés, avec un bureau professionnel et des moyens de fonctionnement. Les 11 CRONG sont fédérés dans le CNONG, qui est reconnu au niveau national comme un interlocuteur valable pour l'ensemble des ONG congolaises.

Mis à part les soutiens extérieurs en provenance des organisations internationales, les organisations paysannes sont financées aussi à travers les Organisations Non Gouvernementales de Développement (ONGD). On peut citer le cas du Comité Anti-Bwaki (CAB), du Service d'Accompagnement et de Renforcement des Capacités (SARCAF), de la Plate-forme DIOBASS, des Amis du Kivu, du Programme d'Appui aux Initiatives Economiques du Kivu (PAIDEK), du Groupe d'Acteurs de Micro-finance,...

Avec l'appui méthodologique et financier des quelques ONG internationales dont belges, les mouvements paysans dans certaines provinces comme le Sud-Kivu sont en train de se restructurer. Signalons que les ONG belges qui appuient la structuration paysanne sont toutes dans la coalition Agricongo, administrée en RDC par l'ONG TRIAS. D'autres synergies beaucoup plus syndicalistes, avec des projets d'appui au plaidoyer et à la structuration paysanne en RDC, sont aussi actives et financées. C'est le cas de la Confédération des Producteurs Agricoles du Congo (COPACO) qui a existé depuis 1998 afin de pouvoir harmoniser les contributions et les messages du monde paysan, notamment par rapport au Code agricole (ainsi que la loi semencière et la loi foncière qui doivent suivre) et par rapport à la démarche du PDDAA.

7. ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

L'innovation technique et biologique en agriculture doit être soutenue par l'innovation institutionnelle et humaine. La détérioration continue des centres de recherche agricole, le vieillissement et la faible capacité du personnel des institutions clés impliquées dans le

processus de prise de décision dans le secteur agricole aussi bien au niveau local que national, constituent deux des problèmes majeurs qui entravent le secteur agricole congolais pour atteindre ses objectifs. En RDC, plusieurs structures publiques, parapubliques et privées interviennent dans le secteur agricole. Les ministères sont organisés en structures situées aux différents échelons territoriaux du pays : central, provincial, urbain, commune, district, territoire, secteur et groupement.

Au Sud-Kivu, l'intervention de l'Etat dans le secteur agricole reste timide. A part le ministère provincial de l'agriculture, les institutions publiques comme l'Office National du Café (ONC) et l'Office Congolais de Contrôle (OCC) contrôlent la commercialisation des produits agricoles d'exportation comme le café.

La recherche agronomique est principalement entreprise par l'Institut National pour l'Etude et la Recherche Agronomiques (INERA). Sont attachées à la recherche agronomique d'autres institutions comme le Service National de Semences (SENASSEM) en charge de la filière semence, le Service National des Fertilisants et Intrants Connexes (SENAFIC) impliqué dans la distribution des engrais et autres fertilisants, le Service National de Vulgarisation Agricole (SNV) à côté des services d'entretien dans les infrastructures de base dont l'Office des Routes et le Service National des Routes de Desserte Agricole (SNRDA). Ces services, comme reflets de toute la déliquescence de l'administration publique du pays, ne sont pas pour la plupart dotés des moyens financiers et humains pour leur fonctionnement et sont abandonnés presque à eux-mêmes. L'inexistence de cadre de collaboration de ces services et l'absence de tout mécanisme de suivi et évaluation de leur performance sont de sérieux problèmes auxquels ils sont confrontés.

Le secteur agricole est soutenu par un nombre insuffisant d'institutions d'enseignement secondaire et universitaire qui ne couvrent pas la demande du secteur agricole vu ses potentialités. Signalons que ces institutions évoluent dans un environnement socio-politique difficile. On peut dénombrer seulement 14 instituts secondaires ayant la section agricole et vétérinaire au Sud-Kivu formant les techniciens agronomes A₃ et A₂, dont 5 instituts secondaires à Walungu, 2 à Kabare, 1 à Mwenga, 1 à Kalehe, 4 à Uvira et 1 à Fizi (PNSAR, 1998). A côté de ces instituts secondaires, on peut citer la présence de l'Université Evangélique en Afrique (UEA), de l'Université Catholique de Bukavu (UCB), des Instituts Supérieurs de Développement Rural à Bukavu, à Uvira et à Fizi, de l'Institut Supérieur des Techniques de Développement (ISTD-Mulungu).

Il est important de signaler aussi que plusieurs organismes internationaux (PNUD, FAO, Oxfam, ACF,...) interviennent dans le domaine agricole. Avec la défaillance du gouvernement de la RDC et vu les besoins encore à couvrir dans le secteur agricole, leur appui technique, matériel et financier mis à la disposition des ONGD et des OP est encore nécessaire. D'autres ONG s'intéressent au secteur de la santé, c'est le cas de Louvain Développement qui apporte son soutien dans la création et l'accompagnement des mutuelles de santé, de l'IRC qui appuie le fonctionnement des zones de santé,...

Les crédits agricoles sont quasi-inexistants au Sud-Kivu. La Banque de Crédit Agricole n'y a pas été opérationnelle et l'essentiel du crédit public drainé par la SOFIDE a été orienté vers le secteur commercial moins risqué. Les réseaux des Coopératives d'Épargne et de Crédit (COOPEC et COOCEC), qui ont pu mobiliser une grande part de l'épargne rurale et ont financé quelques petits projets, n'ont pas résisté à l'effondrement du système bancaire, à la crise économique aiguë et à l'hyper-inflation (Mastaki, 2006).

L'émergence d'un secteur de micro-crédits soutenus par quelques institutions privées (PAIDEK, PLD, ADI KIVU, SIKASH,...) et quelques coopératives d'épargne (IMARA, NYAWERA, MECREBU, ...) essaie de pallier à cette insuffisance mais, comme le montre le

tableau 14, le taux de couverture reste encore très faible pour couvrir les besoins de financement agricole.

Malgré un nombre grandissant des coopératives d'épargne au Sud-Kivu, la couverture financière et de crédit est exclusivement urbaine et limitée géographiquement aux villes de Bukavu et Uvira. De nombreuses COOPEC ont cependant de sérieux problèmes de gestion et une situation financière fragile, sources des faillites récurrentes et retentissantes d'un secteur dont le biais pro-urbain est évident.

Les prêts accordés sont souvent de court terme, avec des taux d'intérêt élevés et sont de plus en plus orientés vers les secteurs commercial et non agricole.

Tableau 14 : Part du secteur agricole et rural dans le volume des micro-crédits accordés par les membres du Groupe d'Acteurs de Microfinance (GAMF) : 2007-2008-2009

Données	2007	2008	2009
Crédits octroyés (en \$ US)	11.776.542	13.965.364	14.709.696
Crédits agricoles et ruraux (en \$ US)	223.440	265.547	387.882
Crédits agricoles et ruraux en % crédit total	1,9	1,9	2,6

Source : Rapports de GAMF, 2007, 2008 et 2009

L'absence de la part de l'Etat ou des institutions publiques dans le financement du secteur agricole au Sud-Kivu a été à la base de ce que Timmer appelle « Jumb strategy²¹ ». Le secteur agricole du Sud-Kivu est soumis à un système de taxation et de perception lourd de la part des agents percepteurs (agents de l'Etat, des entités décentralisées, seigneurs des guerres,...). Cette situation montre un désintéressement presque total de l'Etat au secteur agricole et explique, comme on l'a déjà dit plus haut, la faible rentabilité des différentes filières et la présence de plus en plus de pauvres dans ce secteur, qui ne peuvent que percevoir des revenus faibles comparables à d'autres secteurs.

8. COMMERCE EXTERIEUR DU SUD-KIVU

8.1 Balance commerciale du Sud-Kivu

Le solde de la balance commerciale globale de la province du Sud-Kivu est déficitaire et continue de se creuser d'année en année. Cette évolution est imputée principalement à l'envolée des importations dont les produits alimentaires et agro-alimentaires.

A partir du tableau 15, il est important de noter que l'évolution de la balance commerciale avec les autres provinces n'a cessé de se détériorer sur la période 2006-2010. Cependant, on constate une évolution en dents de scie avec 7,1% ; -2,8 ; 2,1 ; -7,8% ; et -8,6% respectivement en 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 (PNUD, 2010).

21 Consiste en une extraction forcée des ressources d'un secteur agricole stagnant et créant presque inévitablement une pauvreté rurale, parfois la famine, comme en Irlande au 19ième siècle. Timmer, C. Peter. « The Agricultural Transformation ». In : *International Agricultural Development*, Eds. Eicher et Staatz. John Hopkins, 1998.

Tableau 15 : Quelques indicateurs statistiques du commerce extérieur du Sud-Kivu : 2006-2010

Secteurs extérieurs	2006	2007	2008	2009	2010
Exportations fob vers l'extérieur (% du PIB)	0,9	2,0	2,7	2,4	2,1
Importation cif de l'extérieur (% du PIB)	9,1	23,2	20,6	11,8	11,0
Balance commerciale globale (%)	-1,1	-24,0	-15,7	-17,3	-17,6
Balance commerciale avec l'étranger (%)	-8,2	-21,2	-17,9	-9,4	-8,9
Balance commerciale avec d'autres provinces(%)	7,1	-2,8	2,1	-7,8	-8,6
Taux de couverture ²² (%)*	9,8	8,6	13,1	20,3	19,1
Degré d'ouverture ²³ (%)*	5,0	12,6	11,7	7,1	6,6

Source : PNUD, 2010. *Nos propres calculs.

L'analyse du taux de couverture montre que les exportations ne couvrent que très faiblement les importations à raison de 9,8% en 2006, de 19,1% en 2010. Ceci témoigne un taux d'exportation dans le PIB très faible par rapport au taux d'importation (plus de 20% en 2007 et 2008 et plus de 10% en 2009 et 2010). Ce taux de couverture faible est expliqué par la dominance du commerce international informel surtout transfrontalier observé sur l'ensemble des produits miniers et agricoles dont, selon Tegera et *al.* (2007), la plupart des données à l'exportation et à l'importation ne sont pas enregistrées.

Le taux d'ouverture de la province du Sud-Kivu passe de 5,0% en 2006 à environ 6,6% en 2010 après avoir atteint un pic de 12,6% en 2007. Cela traduit bien une part faible des exportations et importations rapportées au PIB au prix du marché. Malgré cela, le commerce de la province du Sud-Kivu continue à s'ouvrir informellement sur les pays voisins comme le Rwanda et le Burundi, avec lesquels elle forme la CEPGL.

Les déficits de la balance commerciale du Sud-Kivu observés depuis 2006 peuvent être expliqués par le tarif douanier à l'exportation appliqué selon le produit et l'instabilité du taux de change, d'autant plus que la volatilité entraîne un risque de change important.

8.2 Evolution du cours de change

De 2001 à 2012, l'évolution du taux de change a été marquée par une augmentation du Franc congolais sur tous les segments du marché de change au niveau de la province du Sud-Kivu. Le graphique 19 montre l'évolution du cours de change moyen en RDC.

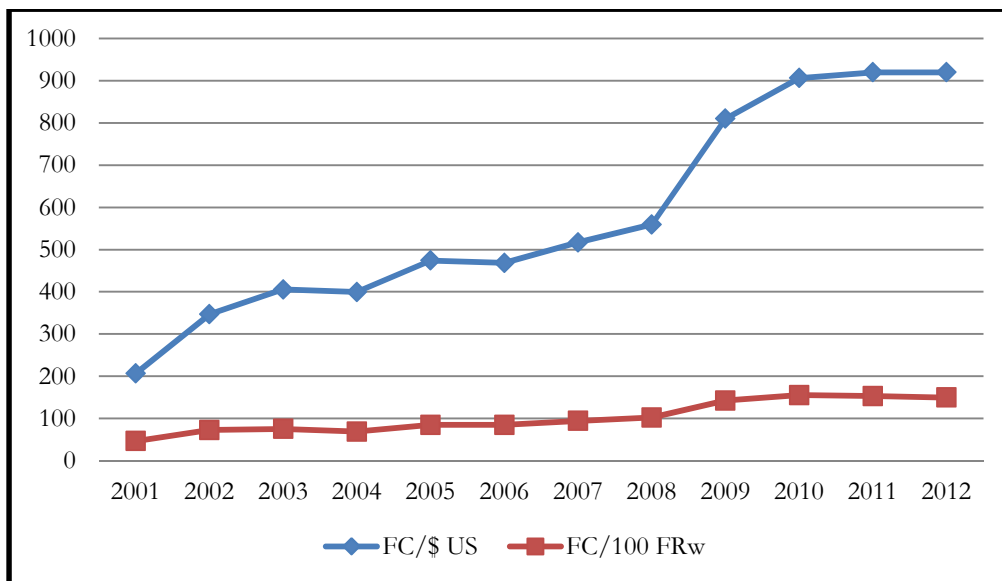
Les approvisionnements alimentaires au Rwanda se font en liquide et dans l'une de trois monnaies suivantes : francs congolais, francs rwandais et dollars américains. Les ménages détenant les francs congolais ou les dollars américains peuvent obtenir des francs rwandais à travers les bureaux de change du côté du Rwanda (officiellement connus) et les cambistes qui travaillent clandestinement des deux côtés des frontières. Les banques ne sont pas impliquées dans ces transactions.

Comme les francs congolais ne sont pas directement convertibles en francs rwandais²⁴, on s'est servi des taux de change indirects entre les deux monnaies avec les dollars américains depuis 2001 jusqu'à 2010 pour avoir le graphique 19.

²² Le taux de couverture mesure la couverture des importations (M) par les exportations (X). Ce taux peut être en volume ou en valeur. Le taux de couverture en valeur est le taux de couverture en volume déflaté des termes de l'échange. Le rapport entre Prix des exportations(X) et les prix des importations (M) représente les termes de l'échange (Mucchielli J-L (1999), *Le commerce extérieur de la France*, coll. Synthèse, Paris, Armand Colin)

²³ Le degré d'ouverture montre la part des échanges d'un pays dans le produit intérieur brut. Mucchielli J-L (1999), *Le commerce extérieur de la France*, coll. Synthèse, Paris, Armand Colin.

Graphique 19 : Cours de change moyen annuel des FC/\$US et FC/100 FRw : 2001-2012



Source : Traitement des données de la Banque Mondiale

La politique de change joue un rôle majeur dans la stimulation des échanges régionaux (Egg, 1989). Les approvisionnements alimentaires de la ville de Bukavu (RDC) auprès du district de Rusizi (Rwanda) sont exposés aux fluctuations des cours de change entre les francs congolais et les francs rwandais.

Les dévaluations des francs congolais par rapport aux francs rwandais observées depuis 2008, pourraient représenter une opportunité pour le secteur alimentaire de la province du Sud-Kivu dont les produits pourraient connaître une croissance de la demande extérieure ; mais suite au déclin relatif et structurel du secteur agricole et alimentaire, il sera difficile d'inverser la tendance à court terme et par conséquent, la dépendance alimentaire du Sud-Kivu vis-à-vis de l'extérieur est loin d'être terminée. D'où l'intérêt, comme on l'a déjà dit, d'investir et de soutenir le secteur porteur de croissance qui est l'agriculture dans cette province.

8.3 Tarif douanier

Le commerce extérieur peut contribuer à la sécurité alimentaire (Caballero et *al.*, 2001) et les droits de douane figurent parmi les instruments de politique agricole traditionnels permettant de combler l'écart entre la production et les besoins de consommation alimentaire, en atténuant les variations de l'offre.

24 Signalons que, depuis 1978, la convertibilité des monnaies des trois pays formant la CEPGL pouvait se faire par le système de compensation monétaire à condition de détenir l'Avis d'importation-CEPGL, l'Avis d'exportation-CEPGL et Demandes-CEPGL d'autorisation d'achat de moyens de paiement. Mais depuis la date de leur mise en place en 1978, ces mécanismes ne sont pas utilisés conformément aux souhaits de leurs initiateurs. Par cette convertibilité des monnaies, les objectifs poursuivis par les banques centrales, signataires de cet accord, étaient de faciliter les règlements des transactions aux pays membres de la communauté, de permettre aux pays partenaires de réaliser des économies en devises convertibles et d'accélérer les opérations de paiement par la décentralisation des pouvoirs de validation des documents d'importation, d'exportation et d'acquisition des moyens libellés en monnaies des pays partenaires. (KABAMBA KAZADI, B. (2000). *Interregionalité des pays des Grands Lacs Africains. Elaboration d'un modèle d'intégration régionale en Afrique et son application à la région des Grands Lacs (Burundi, République du Congo, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie)*. Tome 1, Thèse de doctorat : Université de Liège, Faculté de droit).

En RDC, les droits de douane à l'importation et à l'exportation sont perçus par la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA). Bien que l'administration douanière fait état de l'amélioration de ses recettes ces dernières années par la mise en place progressive du guichet unique, pour Kambale Mirembe et *al.* (2012), la façon dont ces taxes sont prélevées et affectées aux besoins du développement du pays fait de la RDC un Etat fragile.

Tableau 16 : Tarif douanier de quelques produits en RDC

Taxe à l'importation (*)		Taxe à l'exportation (**)	
Produits	%	Produits	%
Viande de bovin et de porc, Pomme de terre, Haricot, Manioc et farine de manioc, Patates douces, Froment et farine de froment, Maïs et farine de maïs, Riz décortiqué, Sorgho et farine de sorgho.	10	Café vert	1
Ciment	20	Bois en grume	10
Chaux	10	Energie électrique	5
Tracteur et véhicule pour le transport	5	Huiles minérales	5
Véhicule à usage personnel	20	Produits minéraux et concentrés	10

Source : (*) DGDA, Tarif douanier selon la loi n°08/003 du 12 juin 2008 ; (**) OMC (2010).

Les droits et taxes à l'importation sont perçus d'après la valeur en douane des marchandises, conformément à la législation en vigueur. Mis à part les droits de douane à l'importation assis sur la valeur CAF²⁵, la DGDA prélève aussi la TVA²⁶ à l'importation qui est assise sur la valeur CAF augmentée des droits de douane et des droits de consommation et accises²⁷ à l'importation qui sont, eux-mêmes, assis sur la valeur CAF augmentée de droits de douane. Le tarif encore en vigueur aujourd'hui est celui de 2008 et varie, à l'importation, entre 5% et 20% selon les produits dont certains, comme les boissons liquides alcoolisés, les tabacs, sont même soumis aux droits de consommation et accises qui peuvent aller de 3% à 40% de la valeur CAF du produit.

Au moment où la TVA est de 16%, le tarif douanier de la RDC fixe le droit de douane à l'importation des produits comme les animaux vivants et produits du règne animal entre 10% et 20% le kg, les produits du règne végétal entre 5% et 10% le kg, les boissons alcoolisés et vinaigres entre 10 et 20% le litre; le tabac et succédanés de tabac fabriqués entre 5% et 20%, les produits minéraux entre 5% et 20%, les voitures automobiles, tracteurs et autres entre 5%

25 Les initiales CAF correspondent à l'abréviation de COÛT, ASSURANCE et FRET. Cela représente le prix d'un bien d'importation lors de son débarquement à quai ou à tout autre point d'entrée du pays destinataire. Le prix CAF inclut le fret et l'assurance internationale et généralement aussi le coût de débarquement à quai. Il exclut toutefois les frais consécutifs au débarquement tels que les coûts portuaires, de manutention et de stockage et les honoraires des courtiers. Il ne prend pas non plus en compte les droits de douane ou tout autre impôt, taxe, droit ou redevance internes au pays de destination. CABALLERO et *al.* (2001). Les instruments de protection et leurs conséquences économiques. Module 3. In : *Les négociations commerciales multilatérales sur l'agriculture-Manuel de référence-I-Introduction et sujets généraux*, FAO, Rome.

26 Depuis le début de l'année 2012, la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) a été introduite en RDC. Elle remplace l'Impôt sur le Chiffre d'Affaires (ICA). Certes, c'est un impôt indirect sur la consommation, mais, à la différence de l'ICA, elle n'a qu'un taux unique de 16% et évite les impositions cumulatives en cascade à l'occasion de chaque transaction. KAMBALE MIREMBE et *al.* (2012). Fragilité de l'Etat et fiscalité, in : *L'Afrique des grands lacs, Annuaire 2011-2012*, Paris, L'Harmattan, 251-277.

27 Les droits d'accises sont des taxes indirectes sur la consommation ou l'utilisation de certains produits. Contrairement à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), il s'agit principalement de taxes spécifiques, c'est-à-dire exprimées en tant que montant monétaire par quantité de produit notamment les boissons alcoolisés et le tabac.

et 20%²⁸ ; tandis que le code douanier de la RDC prévoit des taxes à l'exportation (droits de sortie) allant de 1 à 10%. Signalons que les produits exportés ne sont pas soumis à la TVA.

8.4 Parts sectorielles dans les importations et exportations du Sud-Kivu

Le tableau 17 montre que les exportations du Sud-Kivu reposent toujours largement sur les produits miniers (cassitérite, or, coltan,...). Ils représentent 67,7% du total de la valeur des exportations en 2010. Les produits agricoles sont faiblement exportés à raison de 21,8% du total de la valeur des exportations. Les produits agricoles le plus exportés sont les produits de rente comme le café, le thé, le tabac, les produits de la Pharmakina, qui occupent la première position. Les produits alimentaires et vivriers sont très faiblement exportés. La faiblesse des exportations des produits industriels (10,5%) dominés par les produits de la Pharmakina (quinine et ses dérivées) témoigne, comme il a déjà été dit, d'un tissu industriel quasi-absent au Sud-Kivu.

Tableau 17 : Distribution sectorielle des exportations et importations en 2010

Exportation en millions de FC			Importation en millions de FC		
Groupes des produits	Valeur CIF	%	Groupes des produits	Valeur CIF	%
Agricoles	10.060,2	21,8	Biens de consommation	23.738,5	32,6
Miniers	31.178,8	67,7	Biens intermédiaires	17.013,0	23,4
Industriels	4.825,2	10,5	Produits pétroliers	16.568,5	22,8
Divers	0	0	Biens d'équipement	15.484,5	21,3
Total	46.064,2	100	Total	72.804,5	100,0

Source : Banque Mondiale (2010a), Unité de Gestion Economique et Réduction de la Pauvreté. Cadrage Macroéconomique 2006-2010. Province du Sud-Kivu, RDC.

Les difficultés qu'éprouve la province du Sud-Kivu pour développer harmonieusement son économie par le commerce extérieur, tiennent au fait que le commerce porte essentiellement sur les produits de base exportés à l'état brut. En plus, l'absence d'investissement industriel, la mauvaise gestion et la fermeture de la plupart de ses entreprises industrielles, rendent faibles la production et les exportations ainsi que la compétitivité de ses produits sur les marchés internationaux.

En revanche, les importations des biens de consommation (dominés en grande partie par les produits des industries alimentaires) et les biens d'équipement (dominés en grande partie par les machines et matériels de transport excepté les pièces de rechange) représentent respectivement 32,6% et 21,3% du total de la valeur des importations en 2010. Les biens intermédiaires et les produits pétroliers représentent respectivement 23,4% et 22,8% du total de la valeur des importations.

La structure des importations de la province du Sud-Kivu montre que les importations réalisées sont beaucoup plus celles des biens de consommation et très faiblement les biens de production ou d'investissement capables d'avoir des effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Cette situation a des répercussions négatives sur l'économie de la province comme le chômage, une faible production, un faible revenu,...

La réduction de plus en plus marquée des importations d'articles manufacturés, la plupart alimentaires, pour les remplacer par les biens de production, constitue l'une des conditions du développement économique par le commerce extérieur du Sud-Kivu. C'est dans

²⁸ DGDA, Tarif douanier selon la loi n°08/003 du 12 juin 2008.

l'accomplissement intégral de ces conditions que l'indépendance économique et alimentaire d'une nation devient certaine à long terme.

8.5 Importations et aides alimentaires au Sud-Kivu et à Bukavu

8.5.1 Déficit alimentaire de la province du Sud-Kivu

Tableau 18 : Besoin alimentaire dans la province du Sud-Kivu en 2009

n°	Spéculation	Besoin (tonnes)	Production (tonnes)	Ecart (tonnes)
1	Maïs	370.291	168.840	(201.451)
2	Manioc (cossette)	334.245	301.098	(33.147)
3	Riz	186.784	18.300	(168.484)
4	Haricots	222.831	85.585	(137.246)
5	Arachides	154.014	70.715	(83.299)

Source : Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche.

Le tableau 18 montre que la production alimentaire accuse un déficit pour la plupart des cultures constituant une alimentation de base de la population. Ce déficit est assez énorme. Il est partiellement comblé par les produits venant en grande partie du Nord-Kivu (maïs, haricots, poissons), du nord du Katanga (poissons), de l'Asie (le riz, l'huile végétale), du Rwanda (bovins, caprins, ovins, maïs, manioc, pommes de terre, arachides, haricot, patates douces, poissons, ...). Ce déficit alimentaire peut être justifié par le niveau de production agricole faible alors que la demande, due en grande partie à l'accroissement de la population, continue à augmenter.

8.5.2 Etat des lieux de la dépendance alimentaire du Sud-Kivu et de la ville de Bukavu

La dépendance alimentaire est une réalité au Sud-Kivu et depuis cinquante ans d'indépendance, le développement agricole de la RDC n'a cessé d'entretenir l'espoir d'une meilleure autosuffisance alimentaire réclamée avec insistance par les Congolais. Il a mobilisé les capitaux, les énergies et les enthousiasmes, mais le Sud-Kivu n'est pas en mesure de nourrir encore sa population. Il importe des produits alimentaires à partir de l'étranger. Certains produits parcourent de longues distances comme le riz en provenance d'Asie et d'autres parcourent des petites distances comme le haricot en provenance du Nord-Kivu, les farines de maïs, viandes de bœuf et de porc en provenance du Rwanda.

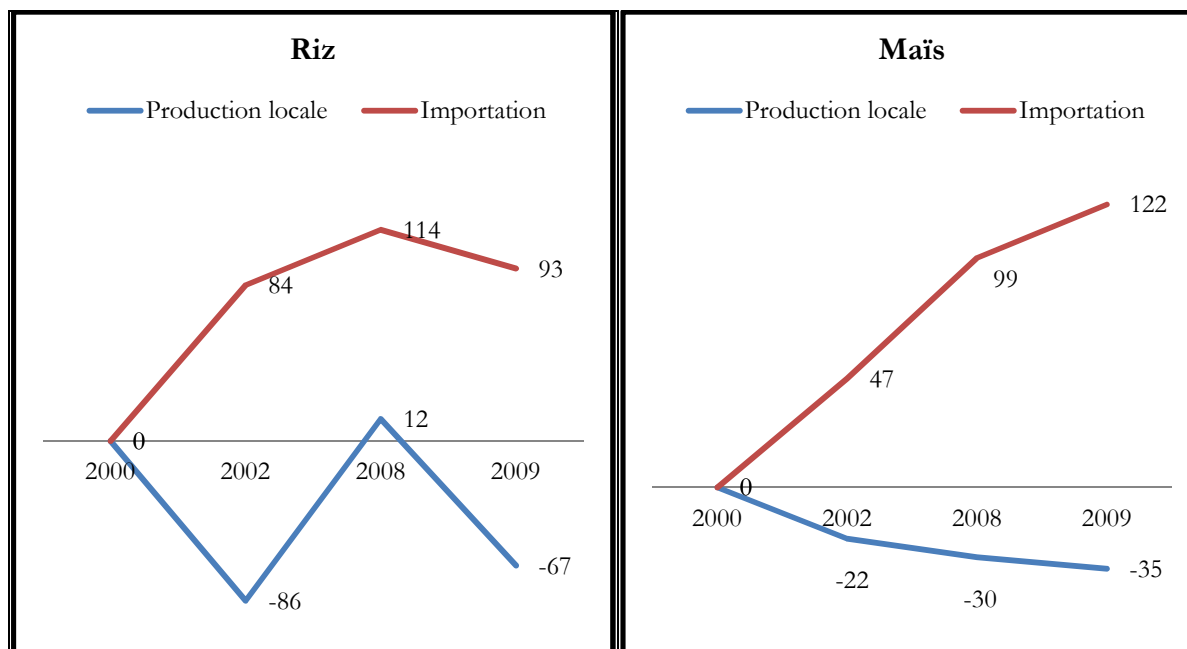
En raison de leur disponibilité sur le marché de Bukavu mais surtout leurs prix relatifs compétitifs à la consommation qui leur confèrent un avantage comparatif au détriment de la production locale, ces importations concurrencent dangereusement les produits locaux et contribuent au déclin structurel de l'agriculture (Tchibambelela, 2009) et au déclin relatif du secteur agricole (Timmer, 1998).

Avec l'année de base 2000, la tendance des importations du riz et du maïs allant de 2000 à 2009, compte tenu de la disponibilité des données sur la province, explique mieux encore cette dépendance de la province. Les résultats obtenus affichent une forte augmentation des importations du riz et du maïs. L'indice du riz culmine en 2008, l'année de la crise agricole mondiale.

Contrairement aux importations, les productions locales du riz et du maïs sont toujours en baisse à l'exception de 2008 pour le riz suite à la flambée des prix observée. Il s'observe donc

un ralentissement des activités rizicoles et maïsicoles dans la province au profit du riz et du maïs importés. Ces besoins en importation ne cessent de croître.

Graphique 20 : Evolution de la production et de l'importation de riz et de maïs (y compris farine) de 2000 à 2009 (base 2000=100)



Source : Traitement des données de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche

Bien que le trafic frontalier du Sud-Kivu avec les pays voisins soit dominé par les produits du règne animal et végétal représentant respectivement, selon les statistiques de l'OCC de 2009, 53,4% et 27,1% de la valeur des approvisionnements frontaliers du Sud-Kivu, l'analyse de la provenance actuelle des produits alimentaires conduit à un diagnostic assez contrasté. Selon l'étude de CONSORTIUM CRONGD/Sud-Kivu (2010), les produits alimentaires proviennent davantage du Rwanda.

8.5.3 Aides alimentaires au Sud-Kivu et à Bukavu

La Programmation de l'aide alimentaire en RDC en général et au Sud-Kivu en particulier a été pour la plupart du temps pour une utilisation d'urgence. Plusieurs événements ont contribué au niveau élevé d'insécurité alimentaire dans la province du Sud-Kivu, dont le génocide rwandais et les guerres civiles burundaises qui se sont soldés par les déplacements de la population (réfugiés) vers la RDC ; la succession des rébellions et des guerres civiles et les changements dans le leadership national en RDC de 1997 à 2000 ; les déplacements des populations dus aux insécurités perpétrées par les groupes armés. Le tableau 19 illustre la répartition géographique de la distribution d'aide alimentaire du PAM par province et par année en RDC.

Il découle du tableau 19 que 89% de l'aide alimentaire du PAM au cours des 5 dernières années a ciblé l'Est de la RDC, y compris les provinces Orientale, Nord et Sud-Kivu, ainsi que la province du Katanga. Ces provinces sont celles qui ont été touchées par la plupart des conflits et des déplacements de population.

Tableau 19 : Aides alimentaires du PAM par province en RDC(en milliers de tonnes) : 2005-2009

Provinces	2005	2006	2007	2008	2009	TOTAL
Nord-Kivu	14,292	9,145	29,183	44,985	70,080	167,685
Sud-Kivu	21,303	10,260	15,350	13,313	17,435	77,661
Province orientale	10,104	7,633	15,848	15,138	27,263	75,986
Katanga	10,759	7,991	16,494	10,179	12,533	57,956
Equateur	3,454	2,587	3,077	5,186	4,851	19,155
Kinshasa	10,389	3,125	0,652	0,108	0	14,274
Autres	7,162	2,527	1,612	2,186	2,236	15,723
TOTAL	77,463	43,268	82,216	91,095	134,398	428,44

Source : WFP/DRC cité par USAID Office of Food for Peace. Democratic Republic of the Congo. September 2010

Entre 2005 et 2009, 77.661 tonnes de vivres ont été distribuées dans la province du Sud-Kivu par le PAM, soit en moyenne 15.532 tonnes par an. La quantité a augmenté de manière significative entre 2008 et 2009, suite à une augmentation du nombre de personnes déplacées dans la province.

Comme le montre le tableau 20, les aides alimentaires accordées par le PAM à la ville de Bukavu restent faibles et sont orientées vers les personnes vulnérables à l'insécurité alimentaire, aux déplacés internes, aux familles d'accueil des déplacés, aux victimes de violences sexuelles, aux écoliers, aux enfants soldats démobilisés et aux personnes atteintes du VIH/Sida.

Tableau 20 : Population assistée et tonnages des vivres distribuées en 2012 par le PAM par territoire au Sud-Kivu

Territoire	Total population (nombre)*	Population en insécurité alimentaire (nombre)**	Population en insécurité alimentaire (%)	Population assistée par le PAM (Janv-Déc. 2012)*	Vivres distribuées par le PAM (M.T)*	Population assistée par rapport à la pop. totale
Walungu	795 425	493 163	62	50 101	2 086	6,2
Uvira	704 313	231 027	47	34 400	497	4,8
Fizi	237 893	147 493	62	57 896	266	24,3
Mwenga	597 533	436 198	73	164 578	2 008	27,5
Shabunda	559 020	436 035	78	660	2	0,1
Kalehe	671 890	477 042	71	226 144	6 028	33,6
Kabare	627 374	451 710	72	50 446	286	8,0
Bukavu	607 897	279 633	46	8 528	342	1,4
Total	5 536 118	3 404 992	61	592 753	11 515	

Source : * PAM (2012), Plan d'Action Humanitaire 2012 ; ** Données du MINAGRI, PAM, FAO issues des systèmes de suivi de la sécurité alimentaire des ménages du Sud-Kivu, 2012

Seulement 342 tonnes des vivres (soit 2,97% des quantités totales des vivres distribuées au Sud-Kivu) ont été distribuées à 1,4% de la population totale de la ville de Bukavu pour une période de janvier à décembre 2012. Le territoire de Shabunda est le plus faiblement touché par l'intervention du PAM. Cela est tout simplement dû aux conditions sécuritaires et logistiques particulièrement difficiles dans cette partie de la province du Sud-Kivu.

8.6 Evolution des prix des produits alimentaires sur les marchés frontaliers et analyse de la variabilité des prix

8.6.1 Evolution des prix des produits alimentaires sur les marchés frontaliers

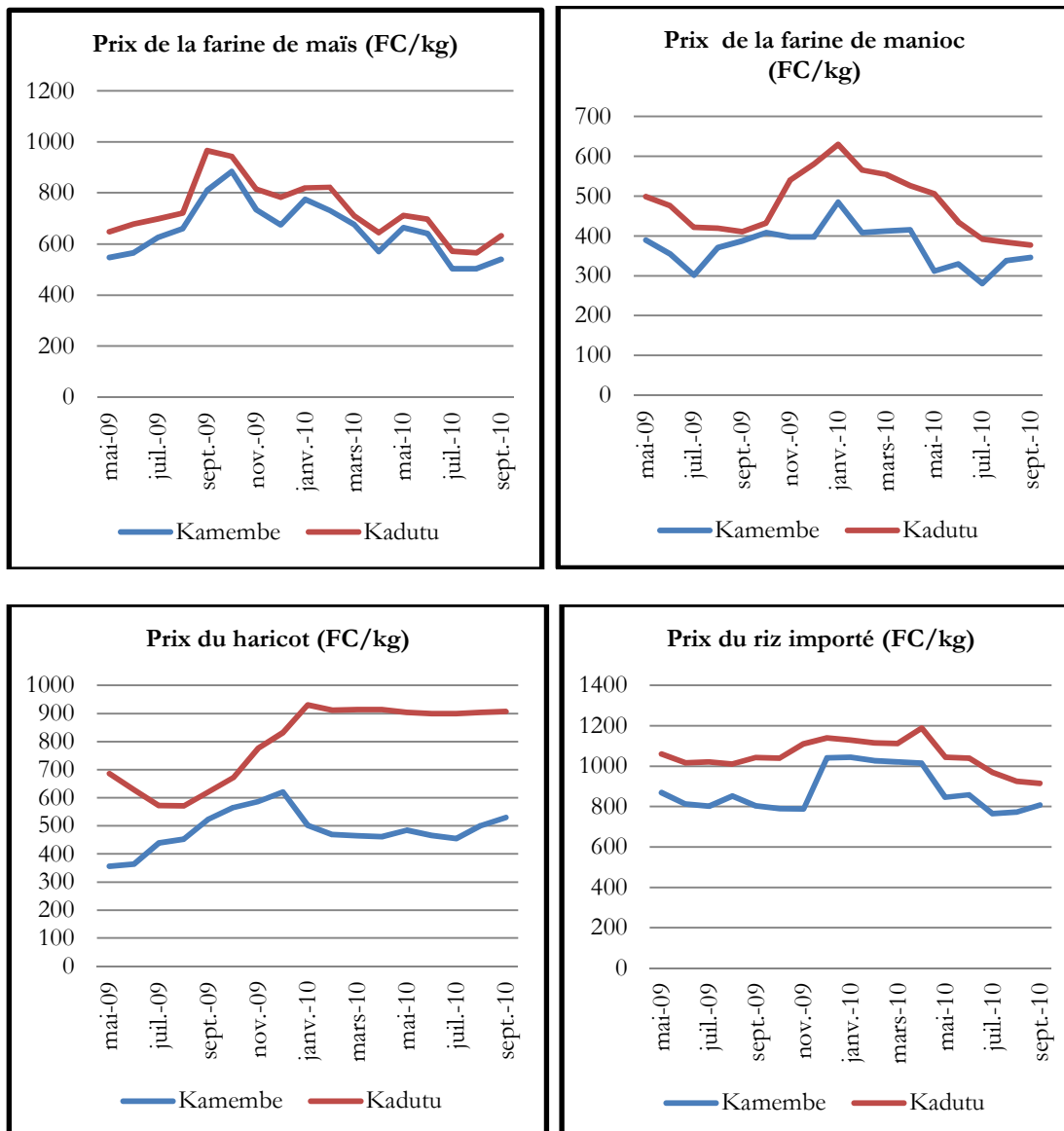
Faute de données, nous nous sommes intéressé dans le cadre de ce travail, aux prix mensuels de quelques produits alimentaires importants (la farine de maïs, la farine de manioc, le haricot et le riz importé) sur les deux grands marchés frontaliers de Kadutu²⁹ (Bukavu) et de Kamembe³⁰ (District de Rusizi) de mai 2009 à septembre 2010.

Les prix faibles de la farine de maïs et de manioc, du haricot et du riz importé observés sur le marché de Kamembe par rapport au marché de Kadutu confirment que le district de Rusizi (Rwanda) constitue l'entrepôt de la ville de Bukavu car, comme le montre le graphique 21, les prix sur le marché de Kadutu sont toujours élevés par rapport au marché de Kamembe pendant la période de notre étude.

29 Est le grand marché de la ville de Bukavu (Sud-Kivu).

30 Est le grand marché du district de Rusizi (Rwanda).

Graphique 21 : Evolution mensuelle des prix de quelques produits alimentaires sur les marchés de Kamembe (1) et de Kadutu (2) : mai 2009-sept 2010. Taux de change : 100 Frw=157,8 FC



Source : (1) Ministère de l'agriculture du Rwanda, (2) Inspection provinciale de l'agriculture, pêche et élevage du Sud-Kivu.

Dans de telles conditions, il paraît difficile de laisser jouer les seules lois du marché surtout que, comme on l'a déjà démontré, le secteur agricole de la RDC en général et de la province du Sud-Kivu en particulier, est en plein déclin relatif et structurel. C'est pourquoi l'intervention de l'Etat s'avère nécessaire pour tenter de limiter la hausse des prix par rapport à ceux du district de Rusizi, en mettant sur les marchés locaux des quantités importantes de produits alimentaires. D'où la nécessité d'investir dans le secteur agricole (infrastructures, transformation, commercialisation, production,...). Cette décision gouvernementale, comme le disent aussi Amselle et Grégoire Emmanuel (1998), constitue les limites de la politique libérale dans une situation de pénurie que savent exploiter les spéculateurs au détriment du secteur agricole local.

8.6.2 Variabilité des prix sur les marchés frontaliers des produits alimentaires entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi

Le tableau 21 donne les coefficients de variation des prix des produits alimentaires sur les marchés frontaliers. Le degré de variabilité des prix est mesuré par le coefficient de variation calculé comme suit :

$$CV = \frac{\text{Ecart - type}}{\text{Moyenne}} \times 100$$

Martin et Gendron (2004) interprètent le coefficient de variation de la manière suivante : entre 0% et 15%, la variation est faible dans l'échantillon et l'estimation de la moyenne est fiable; entre 16% et 33,3%, la variation est importante et la moyenne risque de comporter beaucoup d'erreurs ; enfin, au-delà de 33,3% la variation est très élevée et la moyenne n'est plus fiable.

Tableau 21 : Coefficients de variation des prix des produits alimentaires sur les marchés frontaliers de la ville de Bukavu et du district de Rusizi (%)

Produits	Farine de maïs	Riz importé	Farine de manioc	Haricot
Marchés				
Marché de Kamembe	14	12	14	13
Marché de Kadutu	13	7	15	15

Source : Traitement des données du Ministère de l'Agriculture du Rwanda et de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, Elevage et Pêche du Sud-Kivu.

Les coefficients de variation des prix sur les deux marchés frontaliers sont faibles, ils sont tous compris entre 0% et 15%. Dans ce cas, les estimations des moyennes des prix sont fiables (les dispersions autour des moyennes sont faibles). Ceci se justifie par la présence des produits en provenance d'autres sources d'approvisionnement alimentaires sur les deux marchés qui se traduit par l'impact du mode d'organisation de ces approvisionnements sur la variabilité des prix et selon qu'une source est en période d'abondance de l'offre (prix bas) ou de carence de l'offre (prix élevé).

Avec des coûts de transaction élevés (transport, manutention, taxes et tracasseries, jetons, infrastructures défaillantes,...), on s'attendait à ce que le marché de Kadutu présente des coefficients de variation plus élevés par rapport à celui de Kamembe car le premier est situé dans la zone de consommation alimentaire (ville de Bukavu) qui s'approvisionne en grande partie auprès du district de Rusizi dont Kamembe constitue le grand marché ; mais ces coefficients sont presque les mêmes pour les deux marchés frontaliers pour les produits considérés. Ceci peut être dû aux pratiques commerciales dont le souci de maximisation des marges de profit sur la rotation de la quantité vendue et pas nécessairement sur le prix. Ces grossistes fixent le prix des produits alimentaires de telle manière que les écarts de prix sur les marchés en deviennent faibles.

Les coefficients de corrélation des prix des produits alimentaires significatifs traduisent une forte intégration des marchés frontaliers de Kadutu et Kamembe. Ces coefficients sont de 0,964 (p-value=0,000) pour la farine de maïs ; 0,782 (p-value=0,002) pour le riz blanc ; 0,718 (p-value=0,0012) pour la farine de manioc. Cette corrélation montre qu'il existe un flux considérable de commerce des farines de maïs, de manioc et du riz importé entre les deux marchés. Ces flux témoignent de la place qu'occupent ces produits dans l'alimentation de la population de la ville de Bukavu.

Avec les coefficients de détermination (R^2) sur ce couple de marchés frontaliers des produits alimentaires (0,93 pour la farine de maïs, 0,61 pour le riz importé et 0,52 pour la farine de manioc), on peut se rendre compte qu'aucun couple des produits alimentaires n'a réalisé un coefficient égal à 1 signifiant une parfaite corrélation des prix, et où, par conséquent, on puisse parler de parfaite intégration des marchés en question. Cet état de fait peut être expliqué par les conditions de traversée des frontières difficiles, ce qui influence bien entendu le niveau des prix et l'intégration des marchés. Dans ce cas, les coûts de transport, les taxes et tracasseries douanières, la distance à parcourir, constituent des barrières à l'accès aux marchés frontaliers et contribuent, avec l'asymétrie de l'information, en défaveur des ménages-consommateurs et ménages-revendeurs des produits alimentaires de la ville de Bukavu, affaiblis le niveau d'intégration des marchés.

La suppression des tracasseries douanières apparaît à travers des travaux de terrain et divers témoignages d'acteurs travaillant sur le commerce frontalier des produits alimentaires, comme une voie pour rendre efficace l'intégration des marchés frontaliers des produits alimentaires entre le district de Rusizi et la ville de Bukavu.

CHAPITRE 5 : APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DE LA VILLE DE BUKAVU : FLUX EN PROVENANCE DE L'INTERIEUR DU SUD-KIVU, DU RWANDA ET DU NORD-KIVU

C'est en développant les campagnes et l'agriculture qu'on a le plus de chances d'approvisionner régulièrement les villes (Parmentier, 2007, 2009). Or, la sécurité alimentaire reste surtout une question de l'offre dont l'analyse n'est pas seulement limitée aux productions agricoles locales. Celle-ci intègre désormais les importations de toute sorte et les aides alimentaires (Kouassi et *al.*, 2006). Pour Bencharif et Padilla (2001), l'approvisionnement alimentaire des villes se fait par trois voies, à savoir le commerce international, l'approvisionnement local et rural, l'approvisionnement local urbain ou périurbain. A ces trois voies, il faut ajouter les dons et aides alimentaires internationales.

Ce chapitre caractérise les flux principaux d'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu issus des pointages des flux en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et du Rwanda. Il permet d'estimer l'apport calorique par produit et par source principale d'approvisionnement, avant de faire une comparaison des flux issus du pointage des produits alimentaires auprès du district de Rusizi avec les statistiques officielles de l'Office Congolais de Contrôle (OCC). Par manque de données, on n'a pas tenu compte des flux de l'agriculture urbaine et des aides alimentaires dans l'approvisionnement global de la ville de Bukavu. Comme rappel, le pointage des flux des produits alimentaires en provenance de l'intérieur de la province s'est réalisé sur une période de trois mois (mai, juin et juillet 2010).

1. FLUX ALIMENTAIRES EN PROVENANCE DE L'INTERIEUR DU SUD-KIVU

1.1 Flux alimentaires par axe d'approvisionnement

La route et le lac constituent les seules voies par lesquelles la ville de Bukavu peut s'approvisionner en produits alimentaires en provenance de l'intérieur de la province.

L'analyse de pointage des flux des produits alimentaires en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu (tableau 22) permet de ressortir deux régions :

- 1) Plus de 85% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur provient des axes situés au Sud, au Nord de la province et aussi de la voie navigable du lac Kivu vers le Nord-Est. Ces axes sont : Kazimia-Fizi-Uvira-Kamanyola-Nyangezi-Bukavu au Sud, Minova-Miti-Bukavu au Nord, la voie navigable Idjwi-Birava-Bukavu au Nord-Est. Bien qu'on signale de temps en temps la présence de conflits et insécurités dans ces zones, ces axes sont encore relativement accessibles à partir de la ville de Bukavu qui constitue le principal marché d'écoulement de leurs produits.
- 2) Excepté la part d'approvisionnement en viandes (5%) en provenance de l'Abattoir public Ruzizi 2 (Boucherie ELAKAT), moins de 10% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur provient d'autres axes situés à l'Est, au Sud-Est et au Nord-Est. Ces axes sont Kaziba-Nyangezi-Bukavu, Kalole-Lwiro-Kitutu-Kamituga-Bukavu, Shabunda-Kigulube-Burhale-Bukavu, Fizi-Itombwe-Mwenga (Bilalo mbili)-Bukavu, Hombo-Bunyakiri-Bukavu. Ces axes sont situés dans les zones difficilement accessibles à cause du mauvais état des routes. Certains axes sont situés dans

des zones à faible potentialité productive due aux sols pauvres et d'autres axes desservent les zones minières caractérisées par un niveau élevé d'insécurité.

Tableau 22 : Flux physiques alimentaires en provenance de l'intérieur de la ville de Bukavu par produit et par axe d'approvisionnement (mai, juin, juillet, 2010) (en tonnes)

Produits Axes d'approvisionnement	Mais (T)	Manioc (T)	Haricot (T)	Pomme de terre (T)	Sorgho (T)	Arachide grain (T)	Patate douce (T)	Riz(T)	Banane plantain (T)	Vianes bovin et porc (T)	TOTAL (T)	%
	Kazimia-Fizi-Uvira- Kamanyola-Bukavu	109	130	6	0	0	245	0	6	0	0	496
Minova-Kabamba-Katana-Miti-Bukavu	105	326	21	1	123	1	1	0	1	0	579	32
Hombo-Bunyakiri-Bukavu	42	123	0	0	0	0	0	0	0	0	165	9
Shabunda-Kigulube-Burhale-Bukavu	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Fizi-Itombwe-Mwenga(Bilalo mbili)-Bukavu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Kaziba-Nyangezi-Bukavu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Kalole-Lwiro-Kitutu-Kamituga-Bukavu	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0
Idjwi-Birava-Bukavu (voie navigable)	0	455	0	0	0	0	0	0	16	0	471	26
Abattoir public Ruzizi 2 (boucherie ELAKAT)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	99	99	5
TOTAL (T)	257	1034	27	1	123	246	2	6	17	99	1812	100
%	14	57	2	0	7	14	0	0	1	5	100	

Source : Pointages de flux en provenance de l'intérieur du Sud-Kivu (mai, juin et juillet 2010)

1.1.1 Axes routiers

a) Axe Kazimia-Fizi-Uvira-Kamanyola-Nyangezi-Bukavu

Le pointage des flux des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu aux mois de mai, juin et juillet 2010 montre que 496 tonnes soit 28% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur provient de l'axe Kazimia-Fizi-Uvira-Kamanyola-Nyangezi-Bukavu. Les produits dominants restent le manioc (130 tonnes) et le maïs (109 tonnes). Les autres produits comme le haricot, l'arachide, les patates douces sont de moins en moins visibles sur cet axe. Mis à part la partie bitumée Uvira-Kamanyola (80 km), les autres tronçons, Kazimia-Fizi et Kamanyola-Bukavu, sont en très mauvais état. La recrudescence de l'insécurité sur cet axe caractérisée par des embuscades des bandits et des voleurs armés ainsi que le conflit tribal entre les Bafuliru et les Barundi dans la plaine de la Rusizi, perturbent de temps en temps la circulation.

b) Axe Minova-Kabamba-Katana-Miti-Bukavu

Cet axe a fourni à la ville de Bukavu 579 tonnes soit 32% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur pendant les mois de mai, juin et juillet 2010. Les produits les plus dominants restent toujours le manioc (326 tonnes), le sorgho (123 tonnes) et le maïs (105 tonnes). Seul le tronçon routier Bukavu-Kavumu (30 km) est bitumé, les autres tronçons sont en mauvais état et, avec l'insécurité, rendent difficile le transport des marchandises et des personnes.

c) Axe Kaziba-Nyangezi-Bukavu

Cet axe se situe dans le territoire de Walungu. Il n'a presque rien fourni comme produits alimentaires de base à la ville de Bukavu pendant les mois de mai, juin et juillet 2010. Bien que rural, ce territoire constitue la zone à faible productivité agricole. Selon De Failly (2000), ses sols sont de plus en plus épuisés et peu fertiles au développement de l'agriculture vivrière et sont exposés aux érosions pluviales. Il est un territoire à déficit alimentaire chronique avec un taux de malnutrition parmi les plus élevés de tous les territoires de la province et une forte densité démographique.

d) Axe Hombo-Bunyakiri-Bukavu

Cet axe a fourni 9% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base à la ville de Bukavu en provenance de l'intérieur. Ces approvisionnements sont dominés par le manioc (123 tonnes) et le maïs (42 tonnes). A cause d'un niveau élevé d'insécurité sur cet axe, les camions et les camionnettes transportant des vivres sont souvent pillés, les personnes tuées et les trafics sont souvent suspendus par les usagers.

e) Axes Kalole-Lwiro-Kitutu-Kamituga-Bukavu, Shabunda-Kigulube-Burhale-Bukavu, Fizi-Itombwe-Mwenga (Bilalo mbili)-Bukavu

Ces axes n'ont presque rien fourni comme produits alimentaires de base à la ville de Bukavu pendant les mois de mai, juin et juillet 2010. L'insécurité et la quasi-impraticabilité des routes et ponts rendent difficile l'accès à ces zones. La présence des minerais est aussi à la base du déséquilibre sectoriel observé dans ces zones. Ce déséquilibre est caractérisé par un transfert des ressources, surtout la main-d'œuvre, du secteur agricole vers le secteur minier.

Certains organismes internationaux et nationaux comme la MONUSCO, OXFAM Solidarité, UNOPS, AFEDEM interviennent de plus en plus dans la réhabilitation de certains tronçons routiers et ponts mais leurs efforts restent très limités pour répondre à tous les besoins en termes d'infrastructures routières dans ces zones rurales.

1.1.2 Axe navigable

L'axe navigable Idjwi-Birava-Bukavu a fourni à la ville de Bukavu 471 tonnes soit 26% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur de la province aux mois de mai, juin et juillet 2010. Ces approvisionnements à partir de cet axe sont dominés par le manioc et ses dérivés (455 tonnes) et la banane plantain (16 tonnes). Cet axe dessert l'île d'Idjwi et les villages côtiers du lac Kivu comme Kalehe, Luhihi, Ishungu, Lugendo, Birava, situés dans les territoires de Kalehe et Kabare.

1.1.3 Abattoir public Ruzizi 2 (Boucherie ELAKAT)

L'abattoir public Ruzizi 2 (Boucherie ELAKAT) est le plus grand abattoir de la ville de Bukavu, qui existe depuis l'époque coloniale. Il est situé sur la route qui mène vers la frontière avec le Rwanda (Ruzizi 2). Signalons que cette route est en mauvais état et difficilement praticable, surtout pendant la période des pluies. Cet abattoir fonctionne dans des conditions économiques difficiles. Il est dépourvu de beaucoup de matériels et d'une chambre froide. Il n'existe plus de véhicules au service de cet abattoir. Le transport des viandes est réalisé dans des conditions non hygiéniques. Les viandes sont emballées dans les sacs avant d'être transportées aux dos et têtes par un grand nombre de femmes depuis l'abattoir jusqu'aux différents marchés et boucheries de la ville de Bukavu.

Cet abattoir a fourni 99 tonnes de viandes de bœuf et porc à la ville de Bukavu, soit 5% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu aux mois de mai, juin et juillet 2010.

1.2 Flux alimentaires par produit de base

a) Le manioc

Le manioc constitue la culture traditionnelle alimentaire de la population du Sud-Kivu. Il représente plus de 57% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base de la ville de Bukavu en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu aux mois de mai, juin et juillet 2010. Comme il a déjà été dit, le manioc joue un rôle important dans l'alimentation de la population en fournissant non seulement les tubercules et les feuilles pour la consommation, mais aussi les revenus aux différents acteurs principaux sur la chaîne d'approvisionnement (cultivateurs, collecteurs, grossistes, semi-grossistes et détaillants).

b) Le maïs et le sorgho

Le maïs et le sorgho représentent respectivement 14% et 7% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu aux mois de mai, juin et juillet 2010. Ces deux céréales concurrencent de plus en plus le manioc dans la consommation humaine et modifient de plus en plus l'équilibre alimentaire traditionnel et le mode de production dans certains milieux au Sud-Kivu.

c) L'arachide

L'arachide représente 14% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu aux mois de mai, juin et juillet 2010. Elle est très appréciée dans l'alimentation.

d) Les viandes de bœuf et porc

Les viandes de bœuf et porc de l'Abattoir public Ruzizi 2 (Boucherie ELAKAT) représentent 5% du total d'approvisionnement des produits alimentaires en provenance de l'intérieur de la province aux mois de mai, juin, et juillet 2010. Les pillages et vols de bétail pendant les différentes guerres au Sud-Kivu ont rendu vulnérable le secteur élevage qui ne peut plus satisfaire la demande interne en viandes. Signalons aussi que le bovin et le porc constituent une forme d'épargne chez les ménages du Sud-Kivu.

e) D'autres produits de base

D'autres produits comme le haricot, la pomme de terre, la patate douce, le riz, ainsi que la banane plantain, représentent des pourcentages faibles du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance de l'intérieur de la province du Sud-Kivu aux mois de mai, juin et juillet 2010. La patate douce a toujours été considérée comme une culture de soudure par les ménages ruraux (aliment consommé en attendant la récolte du manioc ou en intersaison) et est très peu orientée vers le marché urbain. Le haricot est beaucoup concurrencé par celui en provenance du Nord-Kivu et du Rwanda. La pomme de terre, à part le problème lié à la conservation, n'entre pas dans les habitudes alimentaires de la population du Sud-Kivu montagneux alors qu'elle possède un cycle végétatif plus court que celui du manioc (récoltée deux fois par an) et donc, elle rapporterait plus de revenus à la population. Le riz local est beaucoup concurrencé par le riz importé et rencontre aussi un réel problème d'activités post-récoltes qui constituent encore un goulot d'étranglement des activités de

commercialisation ne garantissant pas un débouché aux producteurs rizicoles. La banane plantain, à part le problème lié à la conservation, est aussi confrontée à une maladie appelée wiltz bactérien qui ravage les plantations dans presque tous les territoires du Sud-Kivu et occasionne des baisses sensibles de rendement.

1.3 Organisation de transport routier et lacustre et ses contraintes

Le transport routier est assuré par les propriétaires des véhicules privés qui utilisent des moyens de transport vétustes (camions, camionnettes, mini-bus et voitures) qui se chargent de déplacer les personnes et les produits alimentaires du lieu de production vers le lieu de consommation (ville de Bukavu) et assurent la liaison entre différents territoires du Sud-Kivu. Cette vétusté des engins contribue à expliquer le faible approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu en provenance de l'intérieur et les conséquences sur les prix s'en suivent.

Les axes exploités par ces véhicules dépendent de la nature des engins, leur solidité et la qualité des routes de desserte agricole. Les véhicules moins résistants desservent les distances d'approvisionnement les plus courtes. Alors que les camionnettes (Stout, Fuso, Daihatsu) couvrent les distances moyennes, les camions (Mercedes, Toyota, ...) sont affectés à des zones plus éloignées (Mastaki, 2006). Le mauvais état de la plupart des routes de desserte agricole et l'insécurité encore présent dans les milieux ruraux entraînent une vive concurrence entre les acteurs sur des petites distances alors que les grandes distances, restent presque abandonnées.

La vétusté des engins et le manque d'entretien justifient des pannes courantes et de longs arrêts préjudiciables aux denrées périssables. Cette vétusté d'engins associée au mauvais état des routes, rendent difficiles l'organisation des marchés des produits alimentaires et la mise en contact des zones de production avec les zones de consommation.

Le transport lacustre est assuré en grande partie par des « boats³¹ » et pirogues privés pour l'axe Idjwi-Birava-Bukavu. L'Etat a déserté totalement le domaine du transport lacustre au Sud-Kivu. Après la vétusté et la panne de son dernier bateau « Karisimbi » qui appartenait à la SNCC, l'Etat n'a plus d'engin viable pour assurer le transport maritime sur le lac Kivu. Actuellement, on assiste à une émergence des bateaux privés qui desservent Goma en passant par Idjwi. C'est le cas des bateaux Emmanuel, Miss Rafiki, MV Iko, ...

Mis à part le facteur endogène au secteur lié à la qualité de ses investissements, d'autres variables plus exogènes liées à l'environnement juridico-économique peuvent justifier la faible productivité du secteur du transport intérieur du Sud-Kivu que ce soit du secteur routier ou lacustre. Ces variables se répercutent sur les coûts et par conséquent sur le prix des produits alimentaires.

Parmi ces variables, on peut citer la pression des multitudes de services taxateurs relevant aussi bien des entités décentralisées que du pouvoir central, du monde rural que du monde urbain, et dont les attributions sèment parfois des confusions et les contreparties sont inexistantes. Ces services sont en quête de rentes fiscales, surtout parafiscales, sur les transports routiers et lacustres. Ces tracasseries sont à la base d'un ralentissement des investissements dans ce secteur et, par conséquent, un problème d'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu par son hinterland.

31 Contrairement à la pirogue qui est une embarcation longue et étroite, souvent faite d'un seul tronc d'arbre creusé, le « boat » est long et large, souvent fait de planches.

Les taxes de la Division Provinciale de Tourisme et de l'Environnement, les prélèvements des Forces Armées de la RDC, la taxe de la mairie, parking et port de la Division des Transports et Communications, constituent les services taxateurs les plus visibles à la fois sur les voies lacustres et routières, tandis que les services des barrières et contrôles, de police, de roulage, sont ceux visibles uniquement sur la voie routière. Selon Mastaki (2006), la moyenne de l'effectif des services taxateurs est de quatre percepteurs pour les transporteurs lacustres et cinq pour les routiers. Trois-quarts des acteurs du transport des produits agricoles sont assujettis à plus de quatre services taxateurs. Alors que presque le dixième des transporteurs lacustres paie des redevances et taxes à plus de sept services et administrations publics, 75 % des transporteurs routiers sont contribuables auprès de quatre à six services.

Le caractère illégal caractérise ces prélèvements par ces différents services taxateurs, la plupart travaillent hors la loi et le taux d'illégalité pouvant dépasser les 95%. Ils constituent alors des services plus efficaces dans la prédation criminelle de l'Etat (PNUD, 2004, cité par Mastaki, 2006) par le détournement des taxes au détriment du trésor public.

A travers ses multiples services de taxes et tracasseries, l'Etat n'améliore nullement les conditions du secteur de transport à pouvoir jouer son rôle d'approvisionnement et de réhabilitation des circuits des marchés, surtout pour les petites exploitations. Dans ce sens, la présence de ces taxes et tracasseries ne semble pas favoriser le désenclavement des zones rurales, qui gardent la caractéristique d'être en majorité lointaines des zones urbaines alors qu'elles sont obligées d'être en relation, d'être intégrées. Face aux risques et incertitudes liés au mauvais état des routes, aux taxes et tracasseries, les prix bas des produits alimentaires seront toujours exigés des producteurs par les commerçants et les transporteurs qui, à leur tour, ne font que constater leur coût de revient augmenté.

Sur le plan organisationnel, on peut constater la présence de l'ASALAKI, qui est une association qui regroupe tous les armateurs privés des boats et bateaux du lac Kivu. Parmi ses rôles, on peut citer la détermination du prix et la défense des intérêts des armateurs dans les négociations avec la plate-forme des fournisseurs des produits alimentaires, les grossistes de l'AFOVEVI, clients majoritaires du secteur. Pour le sous-secteur routier, les associations des transporteurs routiers sont diversifiées. Les associations comme ACCO et ATM, couvrent une grande partie des membres et assument la fonction de détermination des prix de transport et de garant de leur uniformité sur les différents axes routiers de la province.

2. FLUX ALIMENTAIRES EN PROVENANCE DU NORD-KIVU

Le déficit alimentaire de la province du Sud-Kivu était depuis longtemps complété par les produits en provenance du Nord-Kivu. Pour De Faily (2000), les haricots venaient depuis la vallée de Sake et le maïs depuis le territoire de Lubero, puis de Rutshuru. Alors qu'autrefois ces flux étaient organisés par quelques maisons de commerce qui les achetaient par gros tonnages et les amenaient à Bukavu par le lac Kivu, aujourd'hui, ce flux a été pris en mains par un grand nombre de femmes commerçantes.

Tableau 23 : Approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu en provenance de Goma (Nord-Kivu) en tonnes

Produits (Kg)	Nord-Kivu	
	Quantité (T)	%
Mais	3128	48
Manioc	728	11
Haricot	2166	34
Pomme de terre	256	4
Sorgho	125	2
Arachide grain	77	1
Patate douce	0	0
Riz	0	0
Banane plantain	0	0
Viandes de bœuf et porc	0	0
TOTAL	6480	100

Source : Pointages de flux en provenance de l'intérieur du Sud-Kivu (Mai, Juin et Juillet 2010)

L'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu en provenance du Nord-Kivu se fait essentiellement par la voie lacustre caractérisée, comme on l'a déjà dit, par la présence des bateaux privés sur le lac Kivu. Comme le montre le tableau 23, le Nord-Kivu a fourni 6.480 tonnes de produits de base à la ville de Bukavu aux mois de mai, juin et juillet 2010. Les produits de plus en plus présents sur ce trafic sont le maïs (48%), le haricot (34%), le manioc (11%), la pomme de terre (4%), le sorgho (2%) et les arachides grains (1%).

Pour rappel, la ville de Bukavu est aussi reliée au Nord-Kivu par route mais suite à son état délabré et la présence des insécurités, qui ne font qu'augmenter les risques et incertitudes chez les transporteurs et commerçants, cette route est de moins en moins fréquentée au profit de la voie lacustre. Signalons aussi qu'afin d'éviter ces coûts de transactions routiers, les produits alimentaires finissent par transiter par le Rwanda pour revenir à Bukavu sous une étiquette rwandaise. La multitude et la résurgence des nombreux marchés lacustres dans différents villages comme Kalehe, Luhihi, Ishungu, Lugendo, Birava, sur l'axe Nord de la province le démontrent bien.

3. FLUX ALIMENTAIRE EN PROVENANCE DU RWANDA

Il découle du tableau 24 qu'aux mois de mai, juin, juillet 2010, plus de 11.000 tonnes d'aliments de base ont été approvisionnés de la ville de Bukavu à partir du Rwanda. Les aliments en provenance du district de Rusizi sont si bon marché qu'ils concurrencent sérieusement les produits issus des chaînes de valeur complètement intérieures à la province et au pays. La présence d'un réseau de transport en bonne qualité (routes avec le Rwanda) mais aussi la courte distance entre Bukavu et le district de Rusizi au Rwanda, facilitent aussi ces échanges.

Tableau 24 : Approvisionnement alimentaire en provenance du district de Rusizi par mode de transport utilisé et par produit (en tonnes)

Produits	Mode de transport						Total	%
	Dos/tête	Charrette	Camionnette	Camion	Tricycle	Brouette		
Mais	2162	470	268	1080	582	2067	6630	58
Manioc	339	39	11	44	46	52	532	5
Haricot	254	211	3	32	242	229	971	9
Pomme de terre	339	261	0	1	291	269	1162	10
Sorgho	163	163	0	1	176	161	663	6
Arachide grain	206	158	0	2	167	189	722	6
Patate douce	28	22	1	1	18	24	95	1
Riz	7	3	1	0	1	1	14	0
Banane plantain	2	1	1	0	2	1	7	0
Viandes de bœuf et porc	105	247	0	0	150	74	575	5
Total	3606	1576	285	1161	1677	3067	11371	100
%	32	14	2	10	15	27	100	
Mode de transport (nombre) dont :	195184	45724	122	45	43948	78151		
1) Ruzizi 1	93771	45724	91	27	43948	36915		
2) Ruzizi 2	101413	0	31	18	0	41236		

Source : Pointage des produits alimentaires de mai-juin-juillet 2010

Les entretiens informels effectués avec les vendeurs sur les différents marchés du district de Rusizi montrent que les 11.000 tonnes et plus provenant du district de Rusizi, ne sont pas toutes produites par le Rwanda mais des quantités non négligeables proviennent de l'Ouganda (farine de maïs), du Nord-Kivu (maïs, pomme de terre, haricot), de la plaine de la Ruzizi (riz, arachide, sorgho), de l'île d'Idjwi (manioc, patate douce, banane plantain) et de l'axe Nord de la province du Sud-Kivu (sorgho, manioc).

Les moyens le plus utilisés par les produits alimentaires lors de la traversée de deux frontières entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi sont le dos/tête, brouettes, tricycles et charrettes. 32%, 27%, 15%, 14% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance du district de Rusizi, ont été transportés respectivement par le dos/tête, brouettes, tricycles et charrettes. Cette prédominance de dos/tête comme mode de transport lors de la traversée des frontières est expliquée par la courte distance entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi (Rwanda) mais, comme on va le voir plus loin, elle constitue un moyen pour échapper aux grandes tracasseries douanières car les petites tracasseries sont permanentes et par rapport au volume d'activités peuvent être dommageables aux acteurs dont la majorité sont des femmes pauvres.

Seulement 10% et 2% du total d'approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance du district de Rusizi ont été transportés respectivement par les camions et les camionnettes. La présence de moins en moins de courses par des camions (45 courses) et des camionnettes (122 courses) dans le trafic frontalier entre le district de Rusizi et la ville de Bukavu est expliquée par la définition même du trafic frontalier par le Régime Commercial Simplifié (RECOS) régissant tous les pays membres du COMESA dont la RDC et le Rwanda. Ce régime est destiné à l'usage des petits commerçants transfrontaliers originaires des pays membres ou non-membres du COMESA qui importent ou exportent des marchandises d'une valeur égale ou inférieure à 500 \$ US par lot, possèdent des marchandises figurant sur la Liste commune des marchandises qui sont éligibles dans le cadre du RECOS du COMESA

possèdent des marchandises à vendre ou possèdent des marchandises qui ne figurent pas sur la Liste commune mais dont la valeur est égale ou inférieure à 500 \$ US, pour lesquelles les droits de douane peuvent être exigés. Dans ce cas, il est difficile de mobiliser un camion ou une camionnette pour un faible volume moyen d'activité et une faible valeur de marchandises à transporter. Il s'agit en moyenne de nombreux petits acteurs aux activités parcellaires.

Lors de la traversée des frontières, les viandes sont transportées dans des conditions non hygiéniques. Elles sont emballées dans les sacs avant d'être transportées par les dos/tête, charrettes, tricycles et brouettes.

Les personnes handicapées jouent un rôle très important dans le transport des produits entre les frontières. Leur régularité dans le trafic montre que la fréquence est élevée. Elles transportent non seulement les produits alimentaires mais aussi les produits non-alimentaires appelés « divers ». Les personnes handicapées sont celles qui ont leurs propres tricycles (vélos) qu'elles utilisent à cette fin. Elles sont bénéficiaires d'une certaine exonération au niveau des frontières. Dans ce sens, les ménages qui s'approvisionnent au Rwanda les utilisent pour bénéficier de cet avantage moyennant paiement de frais de transport aux personnes handicapées.

Un autre aspect du commerce frontalier entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi (Rwanda) est le rôle joué par les ménages-consommateurs et les ménages-revendeurs de la ville de Bukavu. Ils sont nombreux à s'approvisionner auprès du district de Rusizi pour subvenir à leurs besoins et tenter de sortir du cercle vicieux de la pauvreté. En termes de nombre de ménages-consommateurs et ménages-revendeurs qui s'approvisionnent au district de Rusizi, il découle du pointage des flux que 2.021 ménages en moyenne traversent chaque jour les deux frontières pour y effectuer leurs approvisionnements alimentaires dont 661 ménages (32,7%) sont des consommateurs directs des produits alimentaires et 1.360 ménages (67,3%) sont des revendeurs de produits alimentaires. Le nombre de 2.021 ménages s'écarte de celui trouvé par Musila (2009) qui estime qu'entre 3.000 et 5.000 personnes traversent chaque jour les frontières entre Bukavu et Cyangugu (Rwanda), alors que Titeca et Kimanuka (2012) estiment ce nombre à 2.358 ménages par jour. Signalons que ces deux dernières estimations englobent tous les ménages traversant les frontières avec ou sans bien.

Le petit commerce transfrontalier des produits alimentaires ne joue donc pas seulement un rôle en tant que mécanisme de survie individuelle des ménages-consommateurs et ménages-revendeurs, mais au niveau collectif, il contribue à la satisfaction de la demande des biens alimentaires dans la ville de Bukavu.

De toute évidence l'intensité et l'importance du commerce informel frontalier semblent avoir un lien étroit avec le degré d'harmonisation des politiques économiques et fiscales du Rwanda et de la RDC. La direction du flux commercial est influencée par les régimes de taxation divergents : le Rwanda ne taxe pas les produits exportés tandis que la RDC applique la taxe à l'exportation ainsi qu'à l'importation.

4. PART DES FLUX ALIMENTAIRES EN PROVENANCE DU RWANDA DANS L'APPROVISIONNEMENT TOTAL DE LA VILLE DE BUKAVU

Les échanges entre le Kivu et le Rwanda datent de très longtemps. Ces transactions n'étaient point permanentes et reposaient sur la complémentarité écologique existant entre les deux rives du lac Kivu. C'est ainsi que la partie ouest du lac Kivu, avec un régime de pluie³² à peu

32 Une grande saison des pluies s'étendant de la mi-septembre à la fin du mois de mai, entrecoupée durant le mois de janvier d'une brève saison sèche plus ou moins sensible selon les années. La grande saison sèche dure environ quatre

près homogène fournissait des produits vivriers (sorgho et haricot) au Rwanda. En échange de tous ces produits, le Rwanda, traditionnellement favorisé en élevage, offrait du bétail (Lugan, 1977). Pour expliquer cet avantage absolu, l'étude de Lugan montre que le rendement agricole dans le système coutumier était de 567 kg de sorgho à l'hectare au Kivu et ne dépassait pas 377 kg sur la rive rwandaise.

En outre, l'étude de Lugan montre qu'aucun témoin n'avait mentionné d'éventuelles exportations de vivres en partance du Rwanda et à destination de la partie ouest du lac Kivu (Lugan, 1977). Dans ce cas, les approvisionnements alimentaires de la ville de Bukavu auprès du district de Rusizi constituent alors une réponse aux déficiences en infrastructure et aux autres coûts de transaction et à la crise de l'économie rurale de l'Est de la RDC dans un contexte d'insécurité et de forte urbanisation. Ce transfert remarquable de la production locale vers les importations est une preuve frappante de la flexibilité de la population lorsqu'elle est confrontée à des situations difficiles.

Les échanges commerciaux des produits alimentaires entre le district de Rusizi et la ville de Bukavu à travers les frontières Ruzizi 1 et 2 se font en sens unique. Les chiffres du tableau 25 révèlent les taux élevés de dépendance alimentaire au district de Ruzizi comparativement à ceux du Nord-Kivu et ceux de l'intérieur de la province.

Excepté le manioc qui est une culture traditionnelle du Sud-Kivu et les bananes plantains à cause du problème de conservation, provenant beaucoup plus de l'intérieur de la province et le haricot provenant beaucoup plus du Nord-Kivu; les taux de dépendance au Rwanda restent très élevés pour les produits comme le maïs (66%), la pomme de terre (82%), le sorgho (73%), l'arachide (69%), la patate douce (98%), le riz (70%) et les viandes de bœuf et porc (85%). Avec ces taux de dépendance, la ville de Bukavu constitue l'un des grands marchés des produits alimentaires du district de Rusizi (Rwanda). Les entretiens informels effectués avec les vendeurs sur les différents marchés du district de Rusizi montrent que les quantités non négligeables ne sont pas produites au Rwanda, elles proviennent de l'Ouganda (farine de maïs), du Nord-Kivu (maïs, pomme de terre, haricot), de la plaine de la Ruzizi (riz, arachide, sorgho), d'Idjwi (manioc, patate douce) et de la partie nord du Sud-Kivu (sorgho, haricot). Depuis les zones de production frontalières, ces produits sont achetés par les grossistes rwandais pour venir les revendre sur les différents marchés du district de Rusizi dont la population de la ville de Bukavu en constitue les principaux clients. Le prix et le taux de change constituent les facteurs motivant ces transactions.

mois, de la fin du mois de mai jusqu'à la mi-septembre. Les précipitations moyennes varient entre 1300 et 1700 mm par an avec cependant une régularité plus grande sur la rive ouest du lac Kivu.

Tableau 25 : Flux physiques des produits alimentaires par source d’approvisionnement de la ville de Bukavu (mai, juin et juillet 2010)

Produits (tonnes)	Rwanda				Nord-Kivu		Sud-Kivu		TOTAL
	Ruzizi 1	Ruzizi 2	Total (T)	%	Qnté (T)	%	Qnté (T)	%	Qnté (T)
Mais	2608	4022	6630	66	3128	31	257	3	10015
Manioc	198	334	532	23	727	32	1034	45	2293
Haricot	944	27	971	31	2166	68	27	1	3164
Pomme de terre	1162	15	1162	82	256	18	1	0	1419
Sorgho	663	0	663	73	125	14	123	13	911
Arachides grain	722	0	722	69	77	7	246	24	1045
Patate douce	95	0	95	98	0	0	2	2	97
Riz	14	0	14	70	0	0	6	30	20
Banane plantain	4	2	7	29	0	0	17	71	24
Viandes de bœuf et porc	44	134	575	85	0	0	99	15	674
TOTAL	6454	4534	11371	58	6479	33	1812	9	19662

Source : Pointages de flux par source d’approvisionnements alimentaires de la ville de Bukavu (mai, juin, juillet, 2010)

Les taux élevés de dépendance de la ville de Bukavu vis-à-vis du district de Rusizi pour certains produits comme le riz et le maïs (farine) restent tout de même à relativiser aussi longtemps qu’on n’a pas tenu compte des importations de ces produits en provenance de l’Asie qui, du reste, ne feront qu’augmenter davantage le taux de la dépendance de la ville de Bukavu à l’étranger. Avec l’incapacité du secteur agricole à répondre à une demande urbaine qui veut des produits à forte valeur ajoutée, cette dépendance alimentaire contribue à renforcer le déclin relatif du secteur agricole de la province du Sud-Kivu.

On peut observer au beau milieu de ces échanges frontaliers entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi, la circulation des devises (dollars américains) et les deux monnaies locales (francs rwandais et congolais) sont acceptées des deux côtés des frontières en passant par les maisons de change et les cambistes. Le déficit commercial montre que le secteur agricole du Sud-Kivu est très loin d’être compétitif par rapport à celui du Rwanda et avec la libéralisation progressive observée dans les pays de la CEPGL, les produits locaux sont exposés à une forte concurrence de telle manière que le déclin structurel et relatif de ce secteur continue de s’accroître.

5. APPORT CALORIQUE DES ALIMENTS DE BASE PAR SOURCE PRINCIPALE D’APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE BUKAVU

Avant de calculer l’apport calorique, nous admettons que le total d’approvisionnement des produits alimentaires de base en provenance du Rwanda, du Nord-Kivu et de l’intérieur du Sud-Kivu, constitue la demande totale de la ville de Bukavu pour les produits alimentaires de base considérés sachant que nous ne disposons pas des statistiques sur d’autres sources (aides alimentaires, agriculture urbaine), ainsi que sur les exportations et la variation des stocks des produits concernés.

Tableau 26 : Apport calorique des aliments de base par source principale d'approvisionnement (kcal/pers/jour)

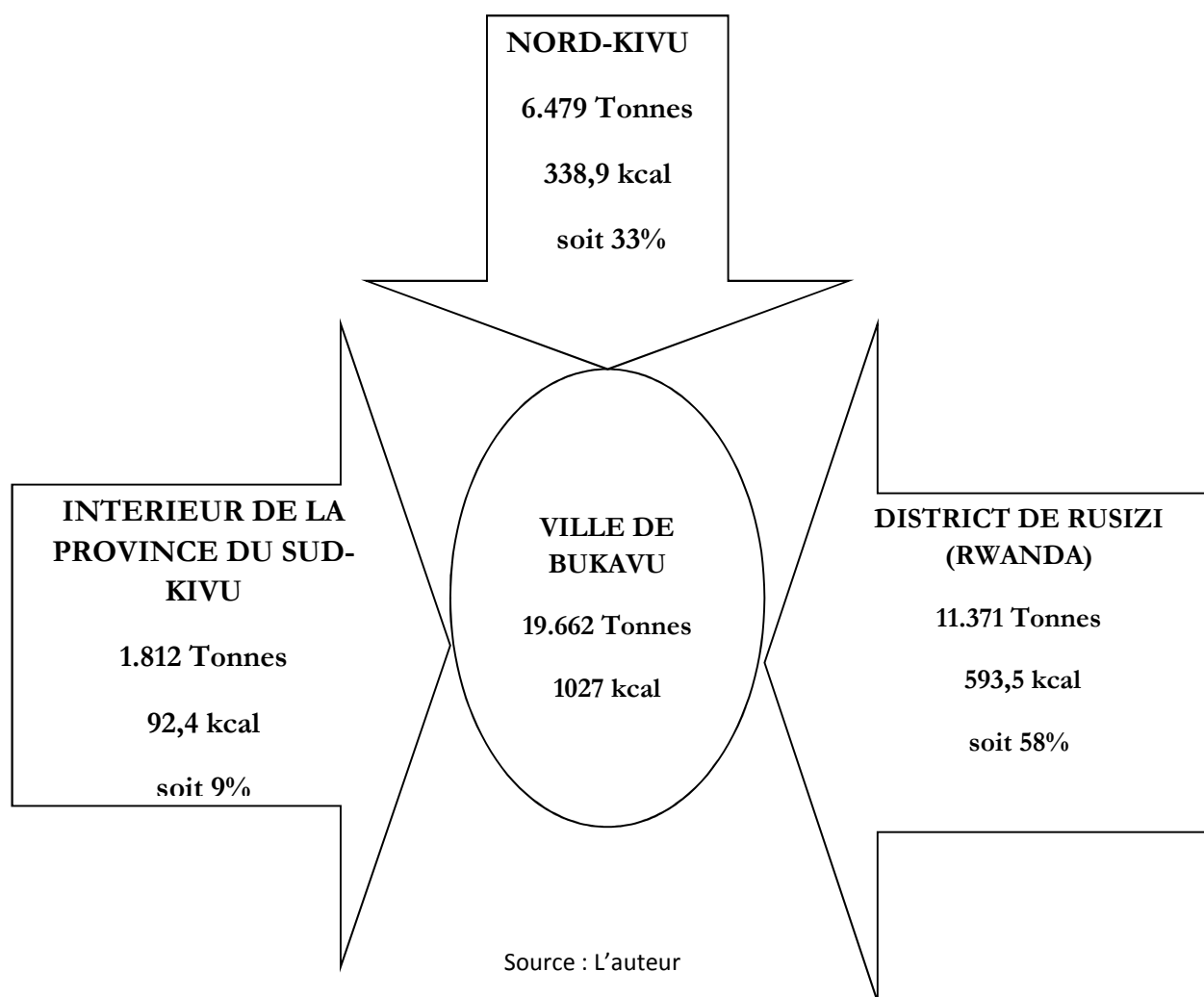
Produits (tonnes)	Approvisionnement total de Bukavu*	Population en 2010**	Approvisionnement	Norme pour 100g ***	Calories totales	Calories Rwanda	Calories Nord-Kivu	Calories Sud-Kivu
	Qnté (T)	Nombre	g/pers/jr	Kcal	Kcal/pers/jr	kcal/pers/jr	kcal/pers/jr	kcal/pers/jr
Mais	10015	717328	155,13	363	563,1	372,8	175,9	14,5
Manioc	2293	717328	35,52	338	120,0	27,9	38,1	54,1
Haricot	3164	717328	49,01	341	167,1	51,3	114,4	1,4
Pomme de terre	1419	717328	21,98	67	14,7	12,1	2,7	0,0
Sorgho	911	717328	14,11	361	50,9	37,1	7,0	6,6
Arachides grain	1045	717328	16,19	567	91,8	63,4	6,8	21,6
Patate douce	97	717328	1,50	101	1,5	1,5	0,0	0,0
Riz	20	717328	0,31	360	1,1	0,8	0,0	0,3
Banane plantain	24	717328	0,37	75	0,3	0,1	0,0	0,2
Viandes de bœuf	619	717328	9,59	150	14,4	12,2	0,0	2,2
Viandes de porc	55	717328	0,85	220	1,9	1,7	0,0	0,2
TOTAL	19662				1027	593,5	338,9	92,4

Source : (*) Pointage des flux aux mois de mai, juin et juillet 2010, (**) statistiques de la Mairie de la ville de Bukavu, (***) FAO (2003).

Il découle du tableau 26 que les produits de base concernés fournissent à la population de la ville de Bukavu 1027 kcal par personne et par jour dont 593,5 kcal, 338,9 kcal et 92,4 kcal sont fournies par les produits en provenance respectivement du Rwanda, du Nord-Kivu et de l'intérieur de la province du Sud-Kivu.

Les calories consommées dans la ville de Bukavu sont essentiellement d'origine végétale. Parmi les aliments à grand apport calorique, le maïs (563,1 kcal), le manioc (120 kcal) et le haricot (167,1 kcal) jouent un rôle stratégique étant donné leur importance dans les habitudes alimentaires de la ville de Bukavu. Ces produits fournissent plus de 82% des calories. Dans une économie urbaine où tous les produits alimentaires doivent être achetés, l'élimination des goulots d'étranglement au niveau de la production et de la commercialisation du maïs, du manioc et du haricot, ne peut que laisser présager des perspectives améliorées des apports caloriques au niveau non seulement de la ville de Bukavu, mais aussi de la province du Sud-Kivu où l'accès économique aux viandes et poissons demeure difficile.

Figure 4 : Schéma d'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu en produits de base aux mois de mai, juin et juillet 2010



6. PART DES FLUX EN PROVENANCE DU RWANDA DANS LES IMPORTATIONS DES PRODUITS ALIMENTAIRES DE LA PROVINCE DU SUD-KIVU

Les échanges frontaliers sont insignifiants dans les statistiques officielles de la province du Sud-Kivu. Mais en réalité, ils sont intenses, car ces échanges sont informels, et une grande partie des flux non enregistrés font apparaître des irrégularités qui relèvent de l'importance des flux clandestins des produits. L'importance des importations frauduleuses ainsi que la défaillance des services de l'Etat en défaveur de l'activité frontalière informelle, rendent difficile l'enregistrement par les services de l'Etat. Dans ce sens, toute estimation quantitative a de fortes chances d'être peu fiable et doit être confrontée à d'autres sources. C'est dans ce sens que la confrontation des flux des produits alimentaires issus de notre pointage et ceux des importations officielles du Sud-Kivu s'avèrent nécessaires.

Tableau 27 : Part des flux en provenance du Rwanda dans les importations des produits alimentaires du Sud-Kivu : mai, juin et juillet 2010

Produits	(1) Pointage (tonnes)	(2) Importations officielles du Sud-Kivu (tonnes)	Ratio : (1)/(2)
Maïs	6630	457	14,5
Manioc	532	49	10,9
Haricot	971	9	107,9
Pomme de terre	1162	-	-
Sorgho	663	5	132,6
Arachide grain	722	36	20,1
Patate douce	95	-	-
Riz	14	1225	0,01
Banane plantain	7	-	-
Viandes de bœuf et porc	575	365	1,6

Source : (1) Pointage des flux des produits alimentaires en provenance du Rwanda : mai, juin et juillet 2010
 (2) Statistiques officielles des importations du Sud-Kivu de l'Office Congolais de Contrôle/Sud-Kivu : mai, juin et juillet 2010

Le tableau 27 suggère qu'il existe des flux commerciaux frontaliers considérables, particulièrement pour les produits alimentaires, entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi. Néanmoins, les statistiques officielles de commerce révèlent un faible volume des flux des importations de la province du Sud-Kivu.

Les statistiques officielles des importations des produits alimentaires de la province du Sud-Kivu de mai, juin et juillet 2010 tiennent en compte essentiellement du riz. Les importations des autres produits tels que le maïs, le haricot, le manioc, le sorgho, l'arachide, la pomme de terre, la patate douce, la banane plantain et les viandes de bœuf et porc, sont généralement sous estimées dans les statistiques de l'OCC/Sud-Kivu. Dans les statistiques des importations de la balance commerciale de la province du Sud-Kivu, on ne trouve que les importations empruntant des circuits formels. Cette marginalisation du commerce frontalier informel est en quelque sorte en contradiction avec les rôles joués par ce secteur surtout pendant ces périodes des guerres et d'insécurité au Sud-Kivu. C'est pourquoi, l'intégration du commerce frontalier devrait passer par une assistance à ce secteur, longtemps fragilisé par les politiques nationales et internationales.

A l'exception du riz qui présente un faible ratio des flux de pointage par rapport aux importations du Sud-Kivu (0,01) suite aux importations importantes de la BRALIMA qui l'utilise comme l'une de ses matières premières, la comparaison en termes physiques montre que les seuls flux en provenance du district de Rusizi (Rwanda) réalisés uniquement sur deux frontières (Ruzizi 1 et 2) et qualifiés d'informels, dépassent largement les importations officielles de la province du Sud-Kivu aux mois de mai, juin et juillet 2010. Le ratio est à peu près de 15 fois plus pour le maïs, 11 fois plus pour le manioc, 108 fois plus pour le haricot, 133 fois plus pour le sorgho, 20 fois plus pour l'arachide et 2 fois plus pour les viandes de bœuf et porc.

Les statistiques officielles de l'OCC/Sud-Kivu de mai, juin et juillet 2010 sont muettes quant aux flux de certains produits alimentaires comme la pomme de terre, la patate douce, la banane plantain. Cette absence des statistiques officielles risque d'induire en erreur le chercheur qui ne peut conclure que la province du Sud-Kivu n'importe pas ces produits lorsqu'il n'a que ces statistiques comme source, alors que le pointage des flux à la même période montre que des quantités importantes de ces produits proviennent du district de Rusizi (Rwanda).

Pour compléter l'information fournie par les pointages des flux et les statistiques officielles, il est également important d'étudier le comportement des personnes impliquées dans ce commerce frontalier entre le district de Rusizi (Rwanda) et la ville de Bukavu, savoir comment elles sont perçues et quelle est leur place au sein de la société. Cette étude permettra de comprendre comment les ménages-consommateurs et les ménages-revendeurs conçoivent leurs activités, comprendre leurs réactions face aux tracasseries auxquelles ils sont soumis, montrer le lien entre leur activité et l'état de pauvreté dans lequel ils se trouvent.

CHAPITRE 6 : IMPACT D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE EN PROVENANCE DU DISTRICT DE RUSIZI (RWANDA) SUR LA CONSOMMATION DES MENAGES-CONSOMMATEURS ET LES REVENUS DES MENAGES-REVENDEURS DE LA VILLE DE BUKAVU

Cette étude se focalise sur deux groupes des ménages qui traversent les frontières Bukavu-district de Rusizi (Rwanda) pour s'approvisionner en produits alimentaires et venir les consommer ou les revendre à Bukavu. Rappelons que ces deux groupes sont appelés ici : ménages-consommateurs et ménages-revendeurs.

1. CARACTÉRISTIQUES DES MÉNAGES

1.1 Profil des enquêtés

Sur base d'une analyse des résultats des enquêtes approfondies réalisées avec 233 ménages qui s'approvisionnent en produits alimentaires dans le district de Rusizi (Rwanda) dont 76 ménages-consommateurs et 157 ménages-revendeurs, on peut se rendre compte que la pratique d'approvisionnement est effectuée essentiellement par 89,7% de femmes, ce taux atteignant 98,7% parmi ceux qui s'approvisionnent pour la consommation (ménages-consommateurs) et 85,4% pour la revente dans le ville de Bukavu (ménages-revendeurs). Ceci est une évidence dans le cadre de la zone enquêtée car la femme constitue le pilier de la sécurité alimentaire des ménages et elle est la principale actrice au niveau non seulement de la production mais aussi de la commercialisation des produits alimentaires. Certaines femmes revendent les produits alimentaires sur les petits et grands marchés de la ville de Bukavu et d'autres font du porte à porte pour écouler leurs produits. Le niveau du capital de départ faible semble bien expliquer la prépondérance des femmes dans cette activité.

L'étude de l'état civil montre que plus de 77% des personnes enquêtées sont appelés à assumer de grandes responsabilités dans leur ménage. On peut compter plus de 67%, 7%, 2% respectivement des mariés, des veufs et divorcés. Leur contribution à la survie des ménages pendant cette période de chômage en RDC en général et au Sud-Kivu en particulier s'avère nécessaire.

Plus de 88% des personnes qui s'approvisionnent en produits alimentaires au district de Rusizi sont des adultes. La capacité de négocier avec le vendeur, l'exigence de la carte d'identité aux frontières et la question d'accès au financement pour lancer une activité commerciale, constituent des éléments qui expliquent la présence de plus en plus d'adultes.

Tableau 28 : Profil des personnes enquêtées

	Ménages-consommateurs (n= 76)	Ménages-revendeurs (n=157)	Total n=233
Tranche d'âge de l'enquêté			
0-20 ans	4 (5,3)	21 (13,4)	25 (10,7)
21-65 ans	71(93,4)	135 (86)	206 (88,4)
65-plus	1 (1,3)	1 (0,6)	2 (0,9)
Total	76 (100)	157 (100)	233 (100)
Tribu de l'enquêté			
Bashi	45(59,2)	108 (68,9)	153 (65,7)
Barega	11 (14,5)	25 (15,9)	36 (15,5)
Bafuliru	2(2,6)	7(4,4)	9(3,9)
Babembe	5(6,7)	5(3,2)	10(4,3)
Bavira	2(2,6)	2(1,3)	4 (1,7)
Autres	11(14,5)	10(6,4)	21 (9,0)
Total	76 (100)	157 (100)	233 (100)
Genre de l'enquêté			
Masculin	1 (1,3)	23 (14,6)	24 (10,3)
Féminin	75 (98,7)	134 (85,4)	209 (89,7)
Total	76(100)	157(100)	233(100)
Etat civil de l'enquêté			
Marié (e)	60(78,9)	98(62,4)	158(67,8)
Célibataire	9(11,8)	43(27,4)	52 (22,3)
Divorcé (e)	3(3,9)	3(1,9)	6(2,6)
Veuf (ve)	4(5,4)	13(8,3)	17(7,3)
Total	76(100)	157(100)	233(100)
Niveau d'étude de l'enquêté			
Pas étudié	10 (13,2)	60(38,2)	70(30,0)
Primaire	12(15,8)	35(22,3)	47(20,2)
Secondaire	47(61,8)	55(35,0)	102(43,8)
Supérieur/Universitaire	7(9,2)	7(4,5)	14(6,0)
Total	76(100)	157(100)	233(100)
Confession religieuse de l'enquêté			
Catholique	37(48,7)	91(58,0)	128(54,9)
Protestante	21(27,6)	53(33,8)	74(31,8)
Eglise de réveil	5(6,6)	8(5,1)	13(5,6)
Musulman	2(2,6)	1(0,6)	3(1,3)
Kimbaguiste	2(2,6)	1(0,6)	3(1,3)
Non croyant	0(0)	1(0,6)	1(0,4)
Autres	9(11,8)	2(1,3)	11(4,7)
Total	76(100)	157(100)	233(100)

Source : Traitement des données de l'enquête

L'étude montre que 30% des enquêtés n'ont pas étudié et que 50% ne sont pas allés au-delà de l'école primaire. Le faible niveau d'instruction n'est pas étonnant étant donné que la majorité des personnes enquêtées est composée de femmes (89,7 %) qui ont souvent difficilement accès à l'éducation. Le poids de la culture, le faible revenu des ménages, le mariage précoce des filles, sont souvent des facteurs qui les bloquent à aller plus loin dans leurs études comparativement aux hommes.

La composition ethnique dans cette activité semble être le reflet de la structure de la population de la province. Il découle de cette étude que plus de 65% et 15% des ménages qui s'approvisionnent auprès du district de Rusizi appartiennent respectivement aux tribus Bashi

et Barega. Ces deux tribus sont celles majoritaires de la ville de Bukavu et du Sud-Kivu, province dans laquelle la religion catholique domine.

1.2 Composition des ménages

Le nombre moyen de personnes par ménage est de 6,4 (écart-type de 2,77) et 91% des ménages sont composés de plus de 3 personnes. Le calcul de la médiane montre que 50% des ménages ont plus des 6 personnes et 50% autres ont moins de 6 personnes.

Tableau 29 : Répartition des enquêtés selon la composition des ménages

	Ménages-consommateurs (n= 76)	Ménages-revendeurs (n=157)	Total n=233
Nombre de personnes dans le ménage			
1 à 3 personnes	4 (5,3)	17(10,8)	21(9,0)
4 à 9 personnes	60 (79,0)	112(71,3)	172(73,8)
≥ 10 personnes	12 (15,8)	28(17,8)	40(17,2)
Total	76 (100)	157 (100)	233(100)
Moyenne	5,6	6,9	6,4
Ecart-type	2,28	2,9	2,77
Médiane	5	7	6

Source : Traitement des données de l'enquête

L'indice de dépendance mesurant le nombre de dépendants ou d'inactifs par travailleur du ménage (Kimanuka et Lange, 2010), est donné par la formule suivante :

$$ID = \frac{\text{Nombre de dépendants ou d'inactifs}}{\text{Nombre de travailleurs du ménage}}$$

Comme le montre le tableau 30, l'indice de dépendance est d'environ 2,5 inactifs par travailleur du ménage. Cet indice est un peu moins élevé (1,98) pour les ménages-consommateurs que pour les ménages-revendeurs (2,73).

Dans l'ensemble, on peut remarquer que le principal moyen de subsistance des ménages qui s'approvisionnent auprès du district de Rusizi est le commerce, y compris aussi le commerce des produits alimentaires en provenance dudit district. Ensuite, viennent ceux dont le moyen de subsistance est le salaire (travailleurs formels).

Tableau 30 : Occupation des membres des ménages

Occupation des membres des ménages	Ménages-consommateurs (n= 76)			Ménages-revendeurs (n=157)			Total n=233
	Enquêtés	Autres membres	Total	Enquêtés	Autres membres	Total	
Elèves	0	168	168	0	492	492	660
Etudiants	0	24	24	0	87	87	111
Sans emploi	39	104	143	0	323	323	466
Dépendants dans le ménage	39	296	335	0	902	902	1237
Travailleurs formels	8	58	66	0	34	34	100
Artisans	1	8	9	0	29	29	38
Artistes	1	1	2	0	8	8	10
Agriculteurs/éleveurs	1	0	1	0	16	16	17
Commerçants	23	61	84	0	63	63	147
Revendeurs des produits alimentaires	0	0	0	157	0	157	157
Religieux	0	0	0	0	0	0	0
Autres métiers	3	4	7	0	23	23	30
Travailleurs du ménage	37	132	169	157	173	330	499
Indice de dépendance			1,98			2,73	2,48

Source : Traitement de données de l'enquête

La revente des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi est cruciale pour la survie des ménages car de nombreux ménages en dépendent. Cette situation témoigne de la nature de l'économie familiale congolaise qui est principalement une économie de survie. Par jour, le pointage de flux montre que 2.021 ménages traversent les frontières Ruzizi 1 et Ruzizi 2 pour leurs approvisionnements en produits alimentaires dont 1.360 ménages sont des revendeurs de ces produits sur différents marchés de la ville de Bukavu et 661 constituent les ménages-consommateurs. Avec une moyenne de 7 personnes par ménage-revendeur et 6 personnes par ménage-consommateur, il est possible d'estimer qu'environ 9.240 personnes vivent directement de ce commerce et 3.966 consomment directement les produits alimentaires en provenance du district de Rusizi sans compter les ménages qui s'approvisionnent des mêmes produits sur différents marchés de Bukavu.

En plus des ménages-revendeurs et ménages-consommateurs qui bénéficient directement des effets de cette activité frontalière, plusieurs autres agents travaillant à la frontière ainsi que leurs familles y trouvent leurs comptes, à savoir : les producteurs et leurs familles, les grossistes, les transporteurs et manutentionnaires des produits alimentaires.

2. MODES D'OBTENTION DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET RAISONS D'APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES AU DISTRICT DE RUSIZI

2.1 Modes d'obtention des produits alimentaires à partir du district de Rusizi

Les produits alimentaires en provenance du district de Rusizi dépendent des saisons agricoles, des besoins des consommateurs, mais aussi des spécificités du lieu de production ou de provenance des biens. Comme on l'a déjà dit, les quantités non négligeables des produits comme le maïs, le riz, proviennent de la plaine de la Ruzizi et sont transformées au sein du district de Rusizi puis vendus aux ménages-consommateurs et ménages-revendeurs de la ville de Bukavu ; le haricot et la pomme de terre proviennent du Nord-Kivu ; la farine de maïs provient de l'Ouganda ; pour être vendus sur les différents marchés du district de Rusizi.

Tableau 31 : Modes d'obtention des produits alimentaires au district de Rusizi

Acteurs	Ménages-consommateurs n= 76*	Ménages-revendeurs n=157*	Total n=233*
Producteurs	5(6,6)	19(12,1)	24(10,3)
Grossistes	67(88,1)	146(94,9)	213(91,4)
Détaillants	41(54,0)	44(28,0)	85(36,5)

Source : Traitement des données de l'enquête ; *Plusieurs réponses possibles

La lecture du tableau 31 montre que trois catégories d'agents sur les différents marchés du district de Rusizi vendent des produits alimentaires aux ménages-revendeurs et ménages-consommateurs de la ville de Bukavu. Il s'agit des producteurs, des grossistes et des détaillants. Plus de 91% des ménages s'approvisionnent chez les grossistes et ce taux reste encore plus élevé chez les ménages-revendeurs (94,9%) que chez les ménages-consommateurs (88,1%). 36,5% des ménages (54% des ménages-consommateurs) et 28% des ménages-revendeurs s'approvisionnent chez les détaillants et seulement 10,3% (12,1% des ménages-revendeurs et 6,6% des ménages-consommateurs) s'approvisionnent chez les producteurs.

2.2 Raisons d'approvisionnement des produits alimentaires au district de Rusizi par les ménages de la ville de Bukavu

Il découle du tableau 32 que le choix de plus de 91% des ménages à s'approvisionner sur différents marchés du district de Rusizi (Rwanda) est motivé par le prix moins cher des produits alimentaires par rapport à ceux observés sur différents marchés de la ville de Bukavu. Cette situation trouve une explication dans le déclin structurel et relatif du secteur agricole du Sud-Kivu entraînant une certaine carence des produits alimentaires dans la ville de Bukavu.

Tableau 32 : Raisons d'approvisionnement des produits alimentaires au district de Rusizi

Raisons	Ménages-consommateurs n= 76*	Ménages-revendeurs n=157*	Total n=233*
Habitude	14(18,4)	61(38,9)	75(32,2)
Courte distance	1(1,3)	12(7,6)	13(5,6)
Goût (qualité) des produits	2(2,6)	0(0,0)	2(0,9)
Par attachement	6(7,9)	0(0,0)	6(2,6)
Prix moins cher	55(72,4)	157(100)	212(91,0)
Carence des produits à Bukavu	1(1,3)	28(17,8)	29(12,5)
Autres raisons	0(0,0)	0(0,0)	0(0,0)

Source : Traitement des données de l'enquête ; *Plusieurs réponses possibles

Il découle des entretiens réalisés avec différents ménages que ceux qui s'approvisionnent sur les différents marchés du district de Rusizi par habitude sont ceux qui ne veulent pas prendre les risques de perdre leur clientèle. Ces ménages envisagent de bénéficier des marchandises à crédit dans le futur. Ceux qui y vont par attachement sont plus ceux qui détiennent certaines origines au Rwanda. C'est le cas des Banyamulenge qui, d'ailleurs, fréquentent rarement le grand marché de Kadutu pour leur propre sécurité. Ceux qui y vont parce que la distance qui sépare leur domicile au marché de vente est courte, sont ceux qui habitent souvent près des frontières dans la commune d'Ibanda.

3. ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES MENAGES-CONSOMMATEURS ET DE L'IMPACT DES APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES AU DISTRICT DE RUSIZI SUR LEUR ETAT DE PAUVRETE MONETAIRE

3.1 Cadre conceptuel de la consommation alimentaire et de la pauvreté

3.1.1 Consommation alimentaire

L'analyse de la question alimentaire a énormément évolué. Selon Kouassi et *al.* (2006), un des facteurs significatifs de cette évolution est le passage progressif du concept d'autosuffisance alimentaire à celui de sécurité alimentaire. Se nourrir demeure un acte fondamental de survie pour un être humain (Rastoin et Ghersi, 2010) et l'accès aux aliments est une notion complexe qui englobe plusieurs facteurs relevant autant de l'économique, du social que du physique (Pouliot, 2008). Ces différents aspects sont inter-liés et les choix alimentaires des personnes en dépendent.

Bien que la consommation alimentaire soit un domaine complexe car plusieurs notions y sont attachées (sécurité alimentaire, autosuffisance alimentaire, ...), elle joue, selon Bricas (1998), trois types de fonctions à savoir les fonctions *nutritionnelle*³³, *identitaire*³⁴ et *afin hédonique*³⁵. L'accès aux produits alimentaires pour un ménage correspond à ses capacités en termes de production et d'échanges (Ouedraogo et *al.*, 2007). De ce point de vue, il ne suffit pas qu'une économie nationale dispose de quantités suffisantes de denrées alimentaires pour que la sécurité alimentaire soit atteinte, il faut que les individus aient les moyens d'y avoir accès (Azoulay et Dillon, 1993). D'où le lien entre le faible approvisionnement alimentaire et la pauvreté monétaire.

3.1.2 Pauvreté monétaire

La pauvreté est un concept multidimensionnel (Foko et *al.*, 2006, Moummi, 2010) et polysémique (Ouedraogo et *al.*, 2007). La pauvreté monétaire représente le niveau de pauvreté par rapport au revenu ou aux dépenses de consommation des ménages (Hourriez et Legris, 1998, Asselin et Dauphin, 2000, cité par Moummi, 2010).

Pour Concialdi (2002), la pauvreté n'est pas que monétaire, elle ne se réduit pas à une absence ou une faiblesse de revenus. C'est dans ce sens que Moummi (2010) parle de la pauvreté des conditions de vie qui évalue le niveau de pauvreté relatif à l'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, l'assainissement. C'est l'approche par les besoins de base de la pauvreté (Foko et *al.*, 2006). Le troisième type de pauvreté est appelé pauvreté des potentialités. Celle-ci ne fait référence ni à l'utilité ni à la satisfaction des besoins de base, mais aux capacités humaines (Sen, 1995, cités par Moummi, 2010).

Contrairement aux deux derniers types de pauvretés qui utilisent plus les indicateurs sociaux et qualitatifs, l'approche de pauvreté monétaire est quantifiable sur la base des enquêtes de consommation des ménages ou d'autres sources d'information (Moummi, 2010). C'est cette approche qui sera utilisée dans le cadre de cette étude et le revenu des ménages-

33 L'homme se nourrit pour satisfaire ses besoins biologiques.

34 L'homme utilise l'alimentation pour construire et faire connaître son identité individuelle et collective par la façon dont il sélectionne ses aliments, dont il les prépare, dont il organise ses repas

35 L'homme mange pour se faire plaisir.

consommateurs a été calculé selon l'optique dépense et le seuil de pauvreté est égal à la valeur de la consommation alimentaire moyenne par personne par jour. Le seuil d'extrême pauvreté a été obtenu grâce à la moyenne de la valeur de la consommation alimentaire des ménages pauvres. Les ménages pauvres se trouvant en dessous de ce seuil sont considérés comme extrêmement pauvres et ceux se trouvant au-dessus de ce seuil, considérés comme pauvres. Il existe plusieurs mesures alternatives de la pauvreté, mais trois mesures sont plus couramment utilisées : *Incidence de la pauvreté*³⁶, *profondeur de la pauvreté*³⁷ et *sévérité de la pauvreté*³⁸ (Coudouel et al., 2002).

Il existe plusieurs indices de pauvreté. Dans le cadre de cette étude, on va se focaliser uniquement sur les indices de Foster, Greer et Thorbecke (FGT). Ces indices sont ceux plus importants, largement utilisés dans les travaux empiriques et doivent leur popularité à leur simplicité (Bellù et al., 2006).

Ces indices ont pour expression :

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - x_i}{z} \right)^{\alpha}$$

où

z : est le seuil de pauvreté, n : nombre total de ménages, q : nombre de pauvres, $\alpha \geq 0$ un paramètre exprimant l'aversion à l'inégalité en matière de pauvreté (Foko et al., 2006). En faisant varier le paramètre α entre 0 et 2, on retrouve l'incidence de la pauvreté (P_0), la profondeur de la pauvreté (P_1) et la sévérité de la pauvreté (P_2) (Lubrano, 2008).

Ces indices synthétiques de pauvreté rendent compte non seulement du nombre de pauvres, mais aussi de l'intensité de la pauvreté (c'est-à-dire de la distance au seuil de pauvreté), et de la dispersion des revenus.

Le calcul des indices de FGT se fait selon les étapes suivantes :

Tableau 33 : Etapes de calcul des indices de FGT

Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4	Etape 5	Etape 6
Trier la distribution des revenus (ordre croissant)	Définir le seuil de pauvreté	Définir le paramètre α . Ce paramètre indique l'aversion pour la pauvreté introduite dans l'analyse. Plus les valeurs sont élevées, plus l'aversion pour la pauvreté est forte	Pour les individus pauvres, définir la différence entre le seuil de pauvreté et chaque revenu et diviser le résultat par le seuil de pauvreté normalisé	Elever le résultat de l'étape 4 à la puissance α et faire le total	Calculer FGT

Source : Bellù et al. (2006)

36 Est l'indice en nombre d'habitants. Il est la part de la population dont le revenu ou la consommation se situe en dessous de la ligne de pauvreté, c'est-à-dire la part de la population qui ne peut pas se permettre d'acheter le panier de produits correspondant au minimum vital.

37 Est l'écart de pauvreté. Il est une mesure qui indique la distance à laquelle les ménages se trouvent de la ligne de pauvreté. Elle enregistre le déficit collectif moyen de revenu ou de consommation par rapport à la ligne de pauvreté pour l'ensemble de la population.

38 Est l'écart de pauvreté au carré. Il est une mesure qui tient compte non seulement de la distance séparant les pauvres de la ligne de pauvreté (l'écart de pauvreté), mais aussi de l'inégalité entre les pauvres. Elle attribue une pondération plus importante aux ménages situés à une plus grande distance de la ligne de pauvreté.

3.2 Typologie des sources d'accès aux aliments des ménages de la ville de Bukavu

Bien que la compréhension du réseau commercialisé de distribution alimentaire varie d'un endroit à un autre, d'un auteur à un autre, mais pour arriver à bien faire l'analyse de consommation alimentaire, il est nécessaire de connaître la typologie des sources d'approvisionnements des ménages à étudier.

La figure 5 montre une typologie des sources d'approvisionnement des ménages de la ville de Bukavu qui peuvent être classées en deux groupes, à savoir le réseau commercialisé de distribution alimentaire et les voies palliatives et alternatives. Le premier groupe constitue des sources d'approvisionnement quotidien par le ménage tandis que le second groupe constitue une urgence à se nourrir.

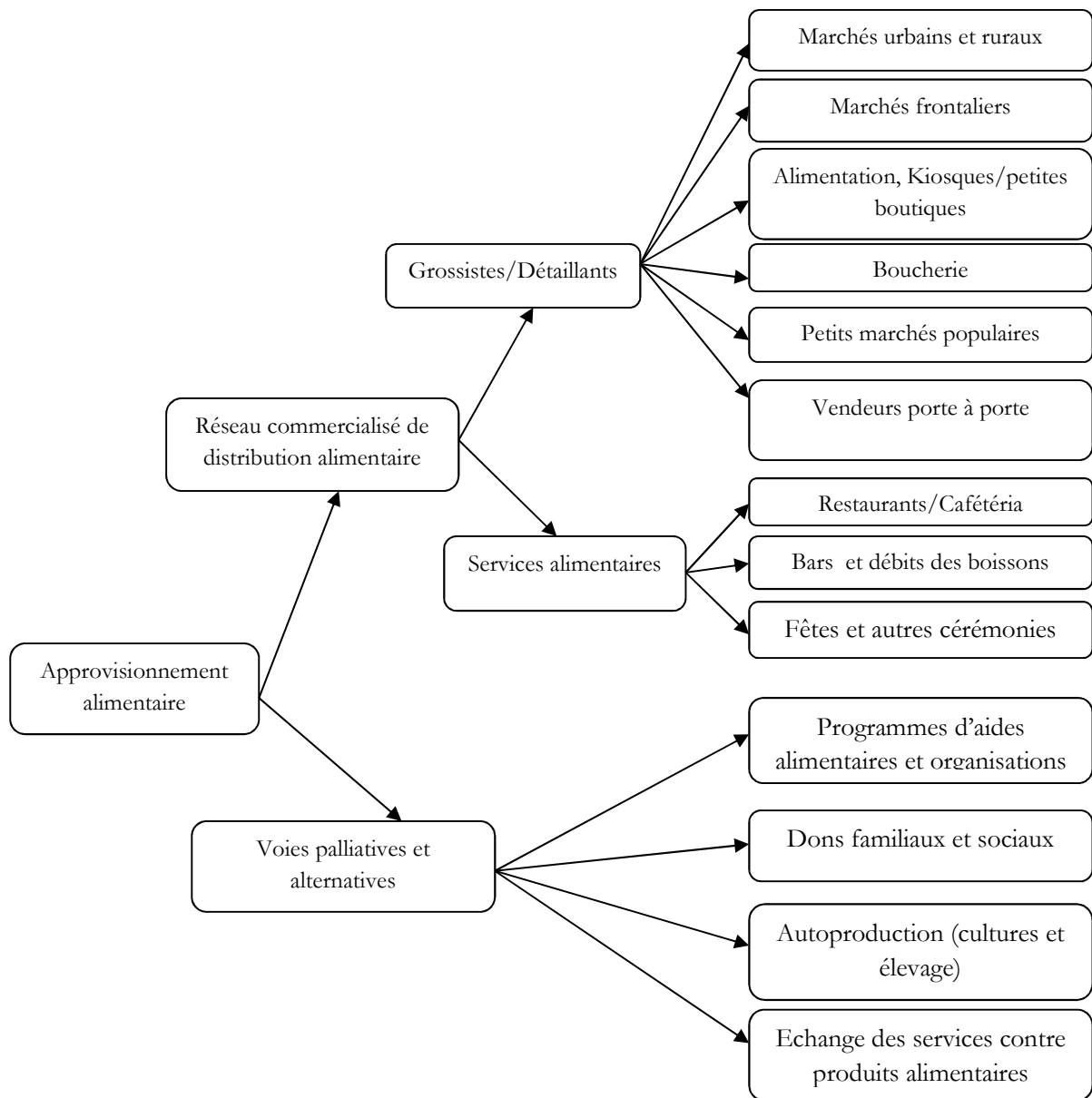
Les sources d'approvisionnement quotidien formant le réseau commercialisé de distribution alimentaire dans la ville de Bukavu varient selon que les produits alimentaires soient achetés en gros, demi-gros ou détail.

Les achats pour une consommation du jour sont souvent réalisés par les femmes sur différents marchés urbains et frontaliers. La survie, la proximité et les facteurs sociaux constituent les motivations se trouvant au cœur de la logique des consommateurs qui achètent des produits alimentaires auprès des grossistes/détaillants ou des services alimentaires sur les différents marchés urbains et frontaliers de la ville de Bukavu.

Dans la ville de Bukavu, l'approvisionnement alimentaire par les ménages fournit un emploi à des milliers de personnes. De l'achat au marché à la préparation domestique des aliments, en passant par la transformation, on peut dénombrer plusieurs autres activités, à savoir le transport et la manutention. L'ensemble de ces activités contribue à une distribution des revenus et permet l'organisation de systèmes de solidarité entre participants.

A côté des marchés publics sur lesquels travaillent les grossistes, demi-grossistes et détaillants comme les marchés de Kadutu, Nyawera, Mashinji, Bagira, Panzi, Feu rouge, Nguba, il existe d'autres marchés alimentaires de détail et de micro-détail dans les trois communes de la ville de Bukavu. D'autres sont spontanés et sont formés par les initiatives populaires. L'intervention de l'Etat s'en est suivie pour le prélèvement des taxes. La plupart des activités sur ces marchés sont informelles. C'est le cas de petits marchés au bord des routes et au sein des quartiers populaires. Ces petits marchés sont communément appelés « Kasoko » par la population de Bukavu. Il s'agit, pour emprunter les termes de Padilla (1997) citée par Mastaki (2006), des structures d'approvisionnements alimentaires des ménages pauvres et une voie de prédilection par laquelle la politique économique et alimentaire pourrait atteindre ces populations vulnérables et en insécurité alimentaire des villes africaines.

Figure 5 : Le réseau des sources d'approvisionnements alimentaires par les ménages de la ville de Bukavu.



Source : L'auteur

La survie de cette population pauvre de Bukavu dépend du fonctionnement de ces marchés populaires caractérisés par la présence des unités de mesure adaptées à leurs moyens. Parmi ces mesures, on peut citer le guigoz, « namaha », verres, tas, boîte de tomate appelée communément « koroboyi ». A côté de ces marchés populaires, on peut aussi observer tout au long des rues et routes de la ville de Bukavu, plusieurs autres petites alimentations, kiosques et boutiques vendant aussi les produits alimentaires. Ces derniers pratiquent généralement un prix élevé par rapport aux marchés populaires suite au prix du loyer et aux différentes taxes et tracasseries des services de l'Etat à incorporer dans le prix de revient. Comme il a déjà été dit, l'Abattoir public Ruzizi 2 (boucherie ELAKAT) est la grande boucherie de la ville de Bukavu qui fournit les viandes. Elle travaille dans des conditions économiques difficiles. D'autres détaillants pratiquent la vente dite de « porte à porte » dans la ville de Bukavu et les produits

le plus souvent vendus sont les légumes, tomates, carottes, oignons, poireaux,... A côté de ces marchés de gros et de détail de la ville de Bukavu, il existe aussi des services alimentaires dominés par les restaurants/caféterias, les bars/débits des boissons et fêtes et autres cérémonies.

3.3 Analyse du budget familial des ménages-consommateurs et part de l'approvisionnement en provenance du district de Rusizi

3.3.1 L'alimentation dans le budget familial

En tant que l'une des composantes majeures du bien-être, l'alimentation acquiert le statut de droit fondamental à défendre, de même que le logement (Caillavet et *al.*, 2009). Dans les pays pauvres, la part de l'alimentation dans le budget total familial est très importante. Parmi les pratiques d'approvisionnement des ménages-consommateurs, nous avons inclus les achats et les approvisionnements non marchands.

Il découle du tableau 34 que les dépenses totales des ménages-consommateurs appelées aussi revenu consommé est de 366,04 \$ US par mois. Les produits alimentaires pèsent lourdement dans ce budget familial. Les dépenses alimentaires représentent plus de 70% du budget familial des ménages-consommateurs, dont plus de 67% sont consacrés à l'alimentation à domicile et seulement moins de 4% sont consacrés aux aliments consommés hors ménages. Cette prédominance du budget alimentaire dans le budget total des ménages-consommateurs est confirmée par le rapport de PNUD/RDC (2009) qui montre que les dépenses des ménages dans la province du Sud-Kivu sont largement dominées par l'alimentation qui représente 73,0% de la dépense totale des ménages.

Tableau 34 : Principaux postes des dépenses mensuelles alimentaires et non alimentaires des ménages-consommateurs (n=76)

Postes	Montant (\$ US)	%
Aliments et boissons consommés dans le ménage	246,86	67,4
Aliments et boissons consommés hors ménage	11,47	3,1
Dépenses alimentaires totales	258,33 ³⁹	70,6
Loyer	34,63	9,5
Electricité	6,39	1,7
Eau	5,4	1,5
Soins de santé	3,34	0,9
Transport	8,5	2,3
Scolarité	15,68	4,3
Habillement	11,35	3,1
Communication	8,65	2,4
Bois de chauffage et braises	7,62	2,1
Boniche	2,17	0,6
Autres: répétiteurs, cigarettes et argent de poche pour les enfants	3,98	1,1
Dépenses non alimentaires totale	107,71 ⁴⁰	29,4
Dépenses totales	366,04 ⁴¹	100

Source : Traitement des données de l'enquête

39 Ecart-type : 97,53

40 Ecart-type=94,04

41 Ecart-type=154,07

Les dépenses non alimentaires ne représentent que moins de 30%. Les dépenses de logement sont divisées en trois postes, à savoir : le loyer, l'eau et l'électricité. Le montant du loyer peut paraître faible mais il faut rappeler qu'il s'agit d'une moyenne pour l'ensemble des ménages, dont plus de 43% sont propriétaires ou logés gratuitement par leur famille et ne paient donc pas de loyer.

La part des dépenses liée à l'accès à l'eau et l'électricité est très faible dans le budget des ménages, soit respectivement 1,5% et 1,7% du budget de ménage-consommateur. Plus de 9% et 40% des ménages ne sont pas raccordés respectivement à la REGIDESO et à la SNEL. Certains ménages-consommateurs qui habitent les quartiers périphériques de la ville de Bukavu, utilisent soit l'eau de la rivière, soit s'approvisionnent à travers des bornes fontaines. D'autres ménages raccordés à la REGIDESO pratiquent le système qu'on peut appeler « associatif » qui consiste à utiliser un seul robinet par plusieurs ménages et se partager la facture à la fin du mois. Avec ce système, le montant à payer par ménage devient faible. Pour ce qui concerne l'accès à l'électricité, un nombre non négligeable des ménages-consommateurs affirment détenir le courant mais frauduleusement. Cette pratique appelée communément « dahoulage » est très répandue dans les milieux pauvres et populaires de la ville de Bukavu. Les dépenses de transport représentent 2,3% du budget familial. Seulement moins de 32% des ménages-consommateurs utilisent un moyen de transport public ou privé pour se déplacer. D'autres se déplacent à pied.

L'accès aux soins médicaux n'est pas facile pour les ménages-consommateurs bien qu'ils constituent une dépense vitale pour leur bien-être. Cette dépense est prise en charge en totalité par les ménages. Aucun de ces ménages n'a adhéré à une mutuelle de santé. Le système de mutuelle de santé est encore récent et il faut beaucoup de temps pour faire comprendre son bien-fondé à la population abandonnée à elle-même depuis des décennies.

Les frais de scolarisation restent importants dans le budget des ménages-consommateurs. Ils représentent 4,3% du budget familial. Ces frais sont différents selon qu'un enfant étudie dans une école privée ou publique. D'autres dépenses comme l'habillement, la boniche, la communication, sont irrégulières mais nécessaires pour le bien-être des ménages. Suite aux différentes ruptures du courant, le ménage est obligé d'avoir recours aux bois de chauffage et braises pour la cuisson au grand dam de l'environnement.

Dans le tableau 35, les aliments consommés sont classés en 9 groupes pour les besoins de l'étude. La répartition par groupe montre que les dépenses de consommation alimentaire sont dominées par les produits animaux (31,1%) et les racines, tubercules (24,0%). Les deux produits alimentaires qui pèsent le plus lourd dans le budget sont d'une part la viande et les poissons qui représentent 28,3%, d'autre part les céréales (riz et maïs et ses dérivés) qui occupent 19,1%. Viennent ensuite les haricots (9,6%) et les boissons (8,4%). L'ensemble de ces produits constituent environ 65% du montant de la consommation alimentaire des ménages, quel que soit leur revenu.

Tableau 35 : Structure des dépenses alimentaires mensuelles des ménages-consommateurs par groupe d'aliments (n=76)

Groupes	Montant (\$ US)	%
Céréales	59,15	23,0
Riz	23,72	9,2
Maïs et farines de maïs	25,46	9,9
Blé et produits dérivés	5,64	2,2
Sorgho et farine de sorgho	4,33	1,7
Racines et tubercules et autres produits de base	61,71	24,0
Bananes plantains	5,95	2,3
Manioc et farine de manioc	15,64	6,1
Pomme de terre	9,05	3,5
Igname	0,03	0,0
Patate douce	4,87	1,9
Petits pois	0,04	0,0
Haricots	24,74	9,6
Arachide grain	1,39	0,5
Légumes	10,52	4,1
Produits animaux	79,99	31,1
Poissons	33,72	13,1
Viandes	39,15	15,2
Produits laitiers, œufs, miel	7,12	2,8
Huiles et noix	11,73	4,6
Condiments, épices et ingrédients	6,03	2,3
Fruits	4,62	1,8
Sucre et produits sucrés	2,92	1,1
Boissons et limonades, jus, eau en bouteilles plastiques	21,65	8,4
TOTAL	258,33	100

Source : Traitement des données de l'enquête

Le revenu est un déterminant du poids de la consommation alimentaire dans le budget et de sa répartition par grands postes, il introduit une forte différenciation au niveau des comportements et des pratiques plus particuliers comme le mode d'approvisionnement des ménages, à savoir les achats (quantité et qualité), la consommation hors domicile, l'autoconsommation (Caillavet et *al.*, 2009). A cela, il faut ajouter d'autres modes d'approvisionnement courant dans les pays en développement à savoir, les dons et les aides familiales.

Certains aliments sont consommés occasionnellement. L'analyse montre que le ménage-consommateur dépense 5,95 \$ US par mois pour sa consommation occasionnelle, soit 2,3% de la consommation alimentaire moyenne par mois. 57,4% des dépenses en aliments consommés occasionnellement sont réalisées pendant les fêtes et autres cérémonies familiales (arrivée des visiteurs, réunions familiales, baptême des enfants,...) ; 33,1% lorsqu'on a envie de prendre un repas spécial ; 9,5% autres raisons comme le retour du voyage du chef de ménage, demande d'enfants, rendement meilleur au travail.

3.3.2 La part de la consommation non achetée dans la consommation alimentaire

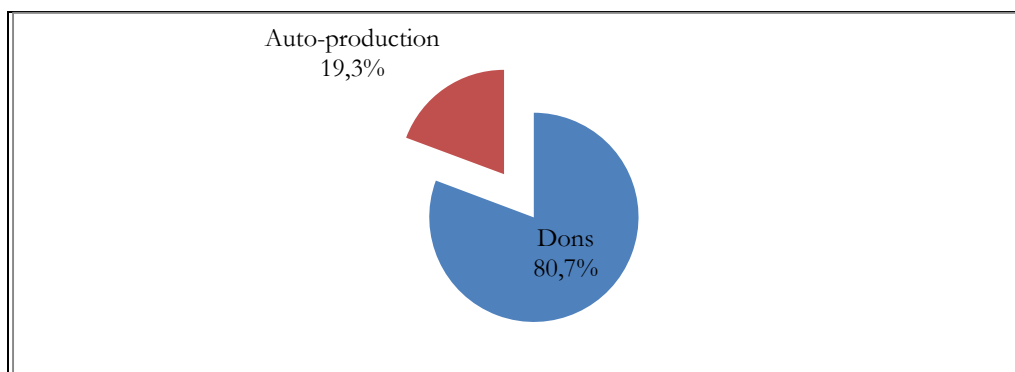
Sur un total de consommation alimentaire moyenne de 258,33 \$ US, la consommation non achetée représente 3,65\$ US en moyenne par mois et par ménage-consommateur, soit 1,4% de la consommation alimentaire. Ce qui confirme que la consommation achetée par ménage-

consommateur représente une grande part du budget alimentaire, soit 98,6%, dont, comme on va le voir, une grande partie est dépensée du côté du district de Rusizi (Rwanda).

L'estimation de la part relative de la consommation non achetée a été faite à deux niveaux : le premier concerne l'autoproduction des ménages-consommateurs ; le second concerne les dons reçus par les ménages.

Le graphique 22 montre que 80,7% de la valeur des aliments consommés non achetés par le ménage-consommateur est constituée des dons et 19,3% de l'autoproduction.

Graphique 22 : Part des dons et d'autoproduction dans la valeur de consommation non achetée (%)

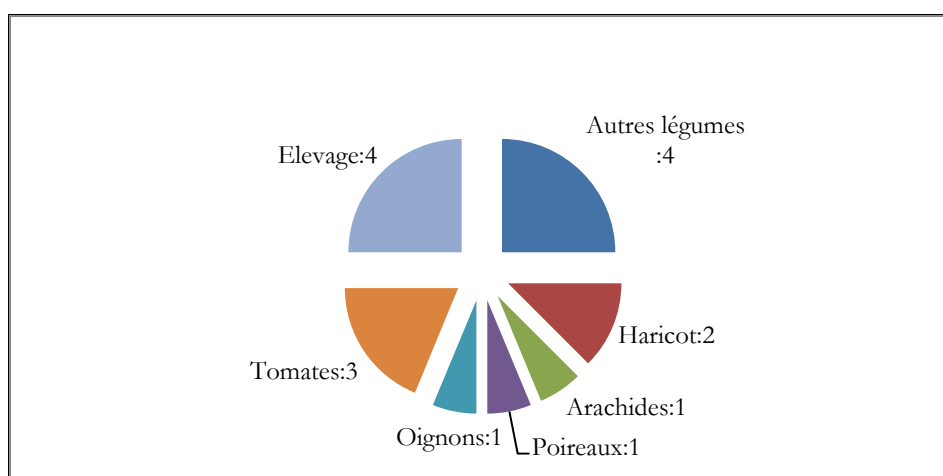


Source : Traitement des données de l'enquête

3.3.2.1 L'autoproduction des ménages-consommateurs

L'enquête montre que seulement 16 ménages-consommateurs, soit 21%, pratiquent une production agricole domestique. Cette autoproduction est pratiquée presque en totalité dans les parcelles des ménages qui ont recours à l'arrosage. Seulement un seul ménage la pratique à la périphérie de la ville et un autre dans son village d'origine. Pour ce dernier, l'agriculture constitue l'activité principale.

Graphique 23 : Nombre de ménages pratiquant l'autoproduction des produits alimentaires : n = 76



Source : Traitement des données de l'enquête

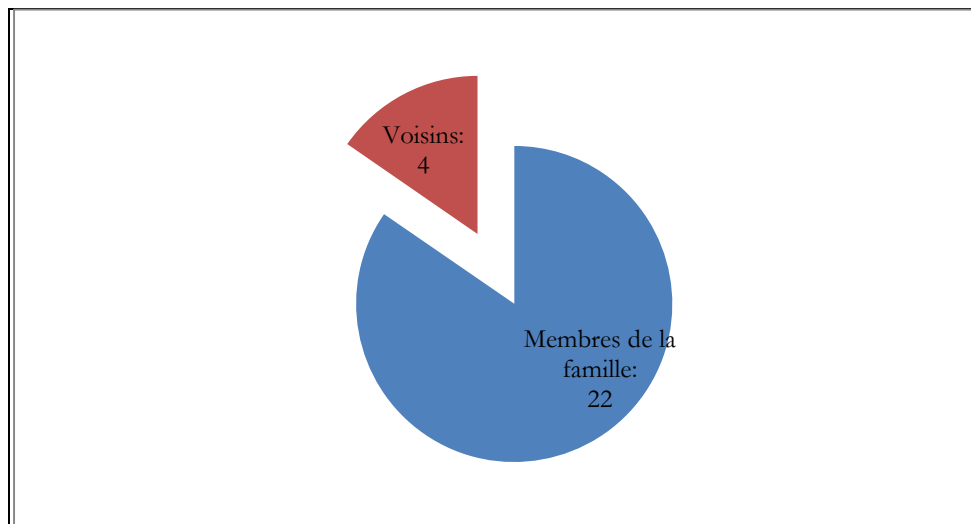
Les élevages dont il s'agit ici sont ceux des volailles (poules, canards, pigeons, ...), des grands ruminants comme la chèvre qui se font pour la plupart en divagation et des petits ruminants (cobayes, lapins,...) qui se font, avec le porc, en stabulation. Ces élevages jouent un rôle économique d'épargne pour les ménages qui font face aux grandes dépenses comme la scolarité des enfants, les soins médicaux,...

L'autoproduction des légumes constitue l'activité la plus fréquente. Les légumes et légumineuses comme le haricot, l'arachide, la tomate, l'oignon, le poireau, sont de plus en plus visibles dans les parcelles des ménages lors de l'enquête. L'exiguïté des parcelles, la facture élevée de l'eau de la REGIDESO pour pratiquer l'arrosage, constituent pour la plupart des ménages-consommateurs, des freins à cette autoproduction.

3.3.2.2 Dons alimentaires dans l'acquisition des ménages-consommateurs

Il découle du graphique 24 que 26 ménages-consommateurs ont reçu des dons alimentaires pendant la période de l'enquête, dont 4 ménages affirment avoir reçu ces dons en provenance de leurs voisins et 22 en provenance de membres de leur famille vivant ou non dans la ville de Bukavu.

Graphique 24 : Source de provenance des dons alimentaires des ménage consommateurs (nombre) : n=76



Source : Traitement des données de l'enquête

Il s'agit essentiellement des produits comme le sel de cuisine, la farine de maïs, la farine de manioc, le piment, les oignons, les tomates, Ces dons alimentaires montrent un degré élevé de solidarité des ménages et constituent un capital social non négligeable.

3.3.3 Part des approvisionnements alimentaires en provenance du district de Rusizi sur le budget familial

Tableau 36 : Part des approvisionnements alimentaires en provenance du district de Rusizi dans les dépenses alimentaires et totales des ménages-consommateurs (n=76)

Groupe	Consommation (\$ US)	Approvisionnement à Rusizi	%
Céréales	59,15	38,08	64,4
Riz	23,72	7,89	33,3
Maïs et farines de Maïs	25,46	24,40	95,8
Blé et produits dérivés	5,64	2,62	46,5
Sorgho et farine de sorgho	4,33	3,17	73,2
Racines et tubercules et autres produits de base	61,71	43,27	70,1
Bananes plantains	5,95	3,00	50,4
Manioc et farine de manioc	15,64	11,24	71,9
Pomme de terre	9,05	3,16	34,9
Igname	0,03		
Patate douce	4,87	3,22	66,1
Petits pois	0,04		
Haricots	24,74	21,29	86,1
Arachide grain	1,39	1,36	97,8
Légumes	10,52	9,49	90,2
Produits animaux	79,99	69,25	86,6
Poissons	33,72	26,52	78,7
Viandes	39,15	35,96	91,9
Produits laitiers, œufs, miel	7,12	6,77	95,1
Huiles et noix	11,73	6,28	53,5
Condiments, épices et ingrédients	6,03	1,63	27,0
Fruits	4,62	3,23	69,9
Sucre et produits sucrés	2,92		
Boissons et limonades, jus, eau en bouteilles pl.	21,65		
Frais accessoires d'achat (transport, jeton, tracasserie,...)		7,38	
TOTAL	258,33	178,61 ⁴²	69,1
Approvis. à Rusizi /Dépenses totales		48,8%	

Source : Traitement des données de l'enquête

Il découle du tableau 36 que 69,1% des dépenses alimentaires et 48,8% des dépenses totales des ménages-consommateurs traversent les frontières. Cette situation renforce le déclin du secteur agricole du Sud-Kivu, déjà confronté, comme il a déjà été dit, à divers problèmes.

3.3.4 Impact des approvisionnements alimentaires en provenance du district de Rusizi sur l'état de la pauvreté monétaire des ménages-consommateurs

L'objectif de cette section n'est pas de savoir pourquoi les ménages-consommateurs sont pauvres, mais plutôt de pouvoir montrer l'impact des approvisionnements alimentaires en provenance du district de Rusizi sur leur état de pauvreté monétaire.

42 Ecart-type= 61,84

3.3.4.1 Structure de la pauvreté monétaire des ménages-consommateurs

La structure de la pauvreté consiste en l'interprétation des valeurs des indices de FGT calculés sur base du revenu dépensé des ménages-consommateurs. Le tableau 37 donne les valeurs de P_α avec $\alpha = (0, 1, 2)$. Deux seuils de pauvreté ont été utilisés. Le premier est appelé seuil de pauvreté qui établit la limite entre les ménages pauvres et les ménages non pauvres. Est « pauvre », celui qui ne parvient pas à couvrir sa consommation alimentaire. Dans ce cas, le seuil de pauvreté est égal à la valeur de la consommation alimentaire moyenne par personne par jour. Le second établissant la limite entre les ménages pauvres et les ménages extrêmement pauvres. Ce dernier seuil a été obtenu grâce à la moyenne de la valeur de la consommation alimentaire des ménages pauvres. Les ménages pauvres se trouvant en dessous de ce seuil sont considérés comme extrêmement pauvres et ceux se trouvant au-dessus de ce seuil, considérés comme pauvres. Les résultats se présentent comme suit :

Tableau 37 : Structure de la pauvreté monétaire des ménages-consommateurs (%)

Seuil	P ₀	P ₁	P ₂
Seuil de pauvreté=1,38\$ US/pers/jour	35,5	10,2	4,2
Seuil d'extrême pauvreté=0,76\$ US/pers/jour	6,6	3,9	2,3

Source : Traitement des données de l'enquête

La lecture du tableau 37 montre que 35,5% des ménages-consommateurs sont en dessous du seuil de pauvreté monétaire alors que 6,6% des ménages-consommateurs vivent en extrême pauvreté. Comparativement à l'écart de pauvreté, sa profondeur représente 10,2% des ménages-consommateurs distants de la ligne de pauvreté. Cet écart se fait aussi sentir chez les ménages-consommateurs en extrême pauvreté (3,9%). Le taux de 4,2% représente la sévérité de la pauvreté et tient compte de l'inégalité de distribution des dépenses de consommation des ménages-consommateurs. Il est de 2,3% chez les ménages-consommateurs en extrême pauvreté.

3.3.4.2 Impact d'approvisionnement alimentaire au district de Rusizi sur l'état de pauvreté des ménages-consommateurs

L'état de pauvreté représenté ici par la profondeur de la pauvreté devient alors une variable binaire. Le ménage se voit attribuer la valeur 0 lorsqu'il est pauvre et 1 dans le cas contraire. Pour tester l'influence des approvisionnements alimentaires auprès du district de Rusizi sur l'état de pauvreté des ménages-consommateurs, on a utilisé le test t de *Student*⁴³. Le choix de ce test a été motivé par la nature quantitative de la variable « Approvisionnement alimentaire en valeur auprès du district de Rusizi » et la nature qualitative binaire de la variable « Etat de la pauvreté ».

Le test de normalité des deux distributions et le test d'égalité des moyennes constituent les conditions d'utilisation du test t de *Student*. Dans le cadre de cette étude, le test W de *Shapiro Wilk* sera utilisé. Selon Rakotomalala (2008), plus W est élevé, plus la compatibilité avec la loi normale est crédible. Pour tester l'égalité des variances, on a eu recours au test F de *Fisher-Snedecor*.

43 Hypothèse nulle (H₀) : égalité des moyennes et l'hypothèse alternative (H₁) : différence des moyennes.

Tableau 38 : Influence des approvisionnements alimentaires au district de Rusizi sur l'état de pauvreté des ménages-consommateurs

	Effectif des pauvres (27)	Effectif de non pauvres (49)	Total (76)	Résultat du test
Approvisionnement alimentaire au Rwanda (en valeur \$ US)	Moyenne : 154,15	Moyenne : 191,27	Moyenne : 178,6	
Test de normalité : Shapiro Wilk (W)				0,9539
P-value				0,0077(*)
F calculé				2,22 (*)
P-value				0,0157
t de Student				-2,60 (*)
P-value				0,0112

Source : traitement des données de l'enquête avec le Logiciel Statistics 8. (*) Significatif au seuil de 95%.

Les résultats du tableau 38 montrent que les deux conditions sont respectées car le test de normalité (W) montre que la variable « Approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi » suit la loi normale car W tend vers 1 (P-value <0,05) et, avec le test de F de *Fisher-Snedecor*, on rejette l'hypothèse (H_0) d'égalité des variances entre les deux groupes à 5% (P-value <0,05).

La probabilité associée au test t de *Student* (P-value) étant inférieure à 0,05, on rejette l'hypothèse d'égalité des moyennes (H_0) entre les deux groupes et on conclut que les moyennes entre les pauvres et les non pauvres sont significativement différentes et par conséquent les approvisionnements alimentaires auprès du district de Rusizi ont un impact significatif sur la réduction de la pauvreté des ménages-consommateurs. Plus les ménages-consommateurs s'approvisionnent auprès du district de Ruzizi, plus ils améliorent leurs conditions de vie. Ceci est justifié en grande partie par l'amélioration du surplus du consommateur dû aux prix faibles d'achat de ces produits sur les marchés du district de Rusizi par rapport aux différents marchés de la ville de Bukavu.

Dans la perspective d'un accroissement de l'impact de ces approvisionnements alimentaires du district de Rusizi sur la réduction de la pauvreté des ménages-consommateurs, il est nécessaire de penser à une intégration commerciale complète en supprimant les tracasseries douanières et policières sous toutes leurs formes. Ces tracasseries occasionnent des pertes régulières, qui prennent la forme du versement de pots-de-vin quasi-obligatoires. Ce manque de sécurité porte atteinte à la subsistance de ces ménages et rend plus difficile l'accès à l'information et aux connaissances professionnelles.

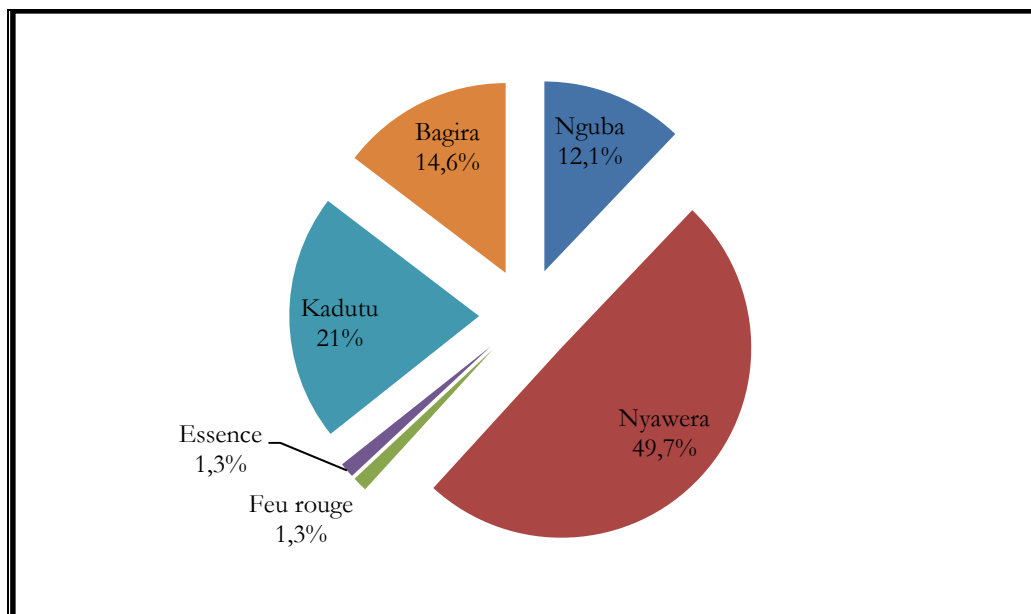
4. ANALYSE DE LA RENTABILITE DE L'ACTIVITE COMMERCIALE DES MENAGES-REVENDEURS

4.1 Marché de vente des ménages-consommateurs

Il découle du graphique 25 que les ménages-revendeurs qui ont fait l'objet de notre étude sont répartis à travers les différents marchés de la ville de Bukavu : 49,7% des enquêtés du marché de Nyawera, 21% du marché de Kadutu, 14,6% du marché de Bagira, 12,1% du marché proviennent de Nguba, 1,3% du marché de l'essence et 1,3% du marché de Feu rouge. Ces taux élevés des ménages-revendeurs du marché de Nyawera et de Nguba sont justifiés par leur proximité par rapport aux différents marchés frontaliers et leur position dans la commune

d'Ibanda, commune frontalière avec le district de Rusizi. Quant au marché de Katudu, avec son nombre élevé de dépôts des produits alimentaires, il constitue la principale destination des produits alimentaires de la ville de Bukavu.

Graphique 25 : Répartition des ménages-revendeurs par marché de vente (n=157)



Source : Traitement des données de l'enquête

4.2. Capital au début de l'activité et sa source de provenance

Tableau 39 : Capital de départ des ménages-revendeurs et sa source de provenance (n=157)

Sources	Vente du patrimoine	Microcrédit	Don familial	Autres sources : héritage	Total	%
Tranche du capital (\$ US)						
10-100	21	8	89	6	124	79,0
101-200	4	1	13	4	22	14,0
201-300	2	0	4	2	8	5,1
301-400	1	0	0	0	1	0,6
plus de 400	0	0	2	0	2	1,3
Total	28	9	108	12	157	100
%	17,8	5,7	68,8	7,6	100	

Source : Traitement des données de l'enquête

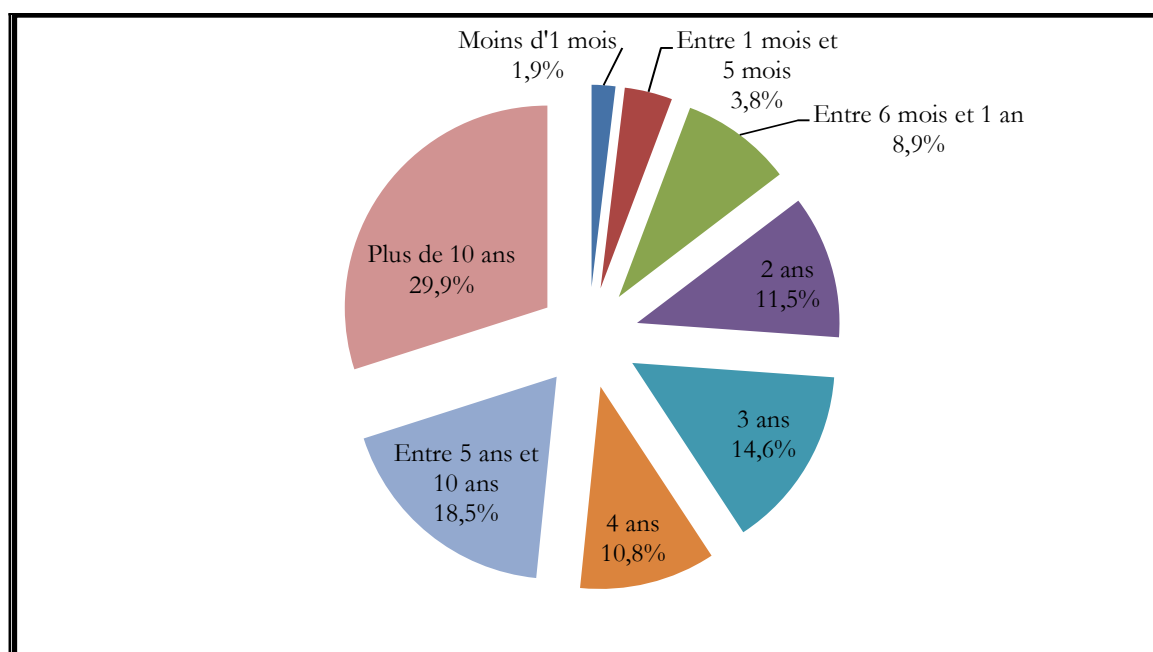
Le capital de départ moyen d'un ménage-revendeur est de 80,5 \$ US⁴⁴. Le capital de départ maximum est de 500\$ US et celui minimum est de 10\$ US. 50% des ménages-revendeurs avaient commencé l'activité avec un capital inférieur à 50\$ US et les 50% autres avec un capital supérieur à 50\$ US. Alors que 79% des ménages-revendeurs avaient commencé avec un capital de moins de 100\$, seulement 1,3% détenaient un capital de plus de 400\$ US au début de leur activité. Ceci témoigne encore que le commerce frontalier est une activité de survie des ménages et explique la présence de plus de femmes que d'hommes.

44 Ecart-type= 88,8

Les sources de provenance du capital sont nombreuses mais dominées par le don familial (68,8%) et la vente du patrimoine du ménage (17,8%). Bien qu'économiquement actifs et majoritairement des femmes, seulement 5,7% ont eu recours au microcrédit et aucun ménage-revendeur n'a bénéficié du crédit-fournisseur pour démarrer son activité. Cette absence de crédit-fournisseur, prépondérant sur les chaînes de valeurs au Sud-Kivu, traduit un niveau élevé de méfiance entre les acteurs des marchés frontaliers et l'incapacité d'exécuter les contrats caractéristiques des marchés à grands coûts de transaction. Ce manque d'accès au crédit, comme le disent aussi Kimanuka et Lange (2010), est un obstacle majeur pour le développement de leur commerce et pose un défi important aux autorités et aux ONG de développement, car faciliter l'accès aux microcrédits pour cette couche socioéconomique serait un moyen efficace de lutte contre la pauvreté.

4.3 Ancienneté dans l'exercice du commerce frontalier des ménages-revendeurs

Graphique 26 : Ancienneté dans l'exercice du commerce (n=157)



Source : Traitement des données de l'enquête

Il découle du graphique 26 que plus de 29% des ménages-revendeurs ont débuté cette activité depuis plus de 10 ans et plus de 18% possèdent une ancienneté comprise entre 5 ans et 10 ans. Ce taux montre que ce commerce frontalier est de plus en plus pratiqué par des ménages ayant une certaine expérience en la matière car moins de 2% seulement sont nouveaux dans ce travail. Ceci peut être expliqué par, comme on va le montrer, le niveau élevé de risque et obstacle que présente ce commerce et qui constitue des barrières à l'entrée dans cette activité. Dans le même ordre d'idée, il reste maintenant à savoir si ceux qui prennent ce risque parviennent à en tirer une rémunération conséquente.

4.4 Performance des activités commerciales des ménages-revendeurs

Parmi les indicateurs de performance, seuls le résultat et les marges brutes de commercialisation ont été calculés compte tenu des informations disponibles à notre portée. Ces deux indicateurs de performance découlent du modèle Structure-Conduite-Performance (SCP).

4.4.1 Détermination du résultat et son utilisation par les ménages-revendeurs

4.4.1.1 Détermination du résultat

En lisant le tableau 40, on constate que, dans l'ensemble, le profit par ménage-revendeur est estimé à 48,07 \$ US par mois en moyenne avec une dispersion de 47,68 \$ US par mois. La médiane renseigne que 50% des ménages-revendeurs ont réalisé un profit supérieur à 35,48 \$ US et 50% ont réalisés un profit inférieur à 35,48 \$ US. Signalons que 15 ménages-revendeurs ont réalisé la perte pour leurs activités alors que 142 ménages-revendeurs ont réalisé le profit.

Tableau 40 : Résultat réalisé par ménage-revendeur par mois (\$ US/mois) : n=157

Rubriques	Total	Moyenne	Ecart-type	Médiane	Maximum	Minimum
Coût d'achat	54550,24	347,45	385,44	229		
Frais d'achat	2574,42	16,40	6,07	15,36		
Coûts totaux estimés	57124,66	363,85	386,66	244,32		
Prix de vente global	64672,21	411,92	408,72	288		
Résultat/ménage	7547,55	48,07	47,68	35,48	370,82	-11,96

Source : Traitement des données de l'enquête

De la lecture du tableau 41, il se dégage que tous les produits ont dégagé des résultats positifs par le fait que les coûts totaux sont inférieurs au chiffre d'affaires. On peut conclure que ces activités sont rentables. Le prix faible de ces produits sur les marchés du district de Rusizi par rapport à ceux des marchés de Bukavu explique ce niveau de résultat positif. Dans ce sens, les incidences économiques du commerce frontalier sur les revenus des ménages-revendeurs deviennent une réalité et ces ménages tirent des profits malgré que les coûts d'achat et les frais d'achat ne soient pas négligeables.

Les profits réalisés par les ménages-revendeurs constituent la rémunération non seulement du capital mais aussi de l'effort consenti et du temps consacré à cette activité. Les résultats de l'enquête montrent qu'un ménage-revendeur passe en moyenne 5,67 heures au sein du district de Rusizi pour ses approvisionnements alimentaires. Plus de 47% des ménages-revendeurs y passent plus de 4 heures et seulement moins de 13% des ménages-revendeurs y passent moins d'une heure.

Tableau 41 : Résultat mensuel par produit d'un ménage-revendeur (\$ US/mois) : n=157

Résultat	Produits	Farine maïs	Farine manioc	Pomme de terre	Sorgho	Viande bovine	Viande porcine	Haricot
Quantité totale achetée et revendue (kg)		15875	11463	9970	8950	7855	3180	8225
Nombre de ménages		65	48	39	38	32	16	39
Quantité moyenne achetée et revendue (kg)		244,23	238,8	255,64	235,53	245,47	198,75	210,9
Prix d'achat (\$/kg)		0,4	0,18	0,44	0,28	3,36	2,03	0,7
Prix de vente (\$/kg)		0,52	0,27	0,55	0,38	3,77	2,37	0,89
Coût d'achat ⁴⁵		97,692	42,98	112,48	65,95	824,78	403,46	147,63
Frais d'achat ⁴⁶		9,58	5,93	7,81	4,64	18,41	14,28	9,46
Coûts totaux estimés ⁴⁷		107,27	48,91	120,29	70,59	843,19	417,74	157,09
Prix de vente total ⁴⁸		127,00	64,48	140,60	89,50	925,42	471,04	187,70
Résultat ⁴⁹		19,73	15,56	20,31	18,91	82,23	53,30	30,61

Source : Traitement des données de l'enquête

Le lien entre commerce frontalier et réduction de la pauvreté des ménages-revendeurs devient une évidence. Plus de 68% des ménages-revendeurs affirment être satisfaits du résultat de cette activité. La survie de ces ménages étant au-devant de la scène, ils perçoivent leur métier comme un ressort social face à la crise économique qui frappe le pays et plus sévèrement la ville de Bukavu et par conséquent, comme le montre aussi Mastaki (2006), la recherche de ce profit augmentera les entrées massives dans la branche. Ce qui témoigne de son rôle de « refuge des populations pauvres » face à la destruction d'emplois observée de plus en plus dans la ville de Bukavu.

4.4.1.2 Utilisation du profit de l'activité par les ménages-revendeurs

Tableau 42 : Utilisation du profit de l'activité par les ménages-revendeurs

Rubrique d'affectation	Nombre de ménages n=157*	%
Minerval des enfants	21	13,4
Habillement	62	39,5
Autres produits alimentaires	85	54,1
Soins médicaux	30	19,1
Loyer	15	9,6
Épargne	1	0,6
Ensemble des biens des ménages	2	1,3
Soutien des membres de la famille	2	1,3
Biens durables (téléphone, télévision, radio,...)	1	0,6
Autres	1	0,6

Source : Traitement des données de l'enquête. * Plusieurs réponses possibles.

45 Coût d'achat=prix d'achat/kg x Quantité moyenne achetée

46 Frais d'achat ont été répartis proportionnellement au coût d'achat des produits

47 Coûts totaux estimés = coût d'achat + frais d'achat

48 Prix de vente total=prix de vente/kg x Quantité vendue

49 Résultat=prix de vente total-coûts totaux estimés.

Le tableau 42 montre que le petit commerce frontalier contribue principalement à couvrir les besoins de subsistance des ménages-revendeurs (alimentation, habillement, soins médicaux et scolarité des enfants). Un nombre très faible de ménages-revendeurs affectent le profit issu de leur activité à l'épargne, à l'achat des biens durables et au soutien des membres des ménages.

4.4.2 Marge brute de commercialisation des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi

La marge de commercialisation (MC) est définie comme étant le prix d'une série de services commerciaux, prix qui est le résultat de l'écart entre la demande pour ces services et leur offre (Pomeroy et Trinidad, 1998). Cette marge mesure donc la part du prix de vente final que touchera un agent particulier de la chaîne de commercialisation. Pour Egnonto Koffi et al. (2005), contrairement à la marge nette de commercialisation qui s'obtient en déduisant de la marge brute les coûts de transaction, la marge brute est la différence entre le prix de vente et le prix d'achat.

$$MBC = \frac{\text{prix de vente} - \text{prix d'achat}}{\text{prix de vente}} \times 100$$

Il découle du tableau 43 que les marges brutes de commercialisation dans la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi restent faibles. La présence d'un grand nombre d'intermédiaires sur cette chaîne peut expliquer cette situation.

Tableau 43 : Marge brute mensuelle de commercialisation (%) des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi

Produits	Farine maïs	Farine manioc	Pomme de terre	Sorgho	Viande bovine	Viande porcine	Haricot
MBC							
Prix d'achat (\$/kg)	0,40	0,18	0,44	0,28	3,36	2,03	0,70
Prix de vente (\$/kg)	0,52	0,27	0,55	0,38	3,77	2,37	0,89
PV-PA (\$/kg)	0,12	0,09	0,11	0,10	0,41	0,34	0,19
MBC (%)	23,1	33,3	20,0	26,3	10,9	14,3	21,3

Source : Traitement des données de l'enquête

La chaîne subit les pressions des différents agents à deux niveaux :

- 1) lors de la traversée : les transporteurs, les manutentionnaires, les douaniers, les policiers, les militaires et différents autres tracassiers, les cambistes ou les bureaux de change,...
- 2) au niveau du marché de vente des ménages-revendeurs : les taxateurs (Etat congolais), les propriétaires des dépôts alimentaires, ...

Bien que les résultats réalisés par la vente des viandes soient supérieurs à ceux réalisés par celle des produits vivriers suite aux coûts de transaction (taxes, transport, stockage) et au prix de vente unitaire plus élevés pour les viandes par rapport aux produits vivriers (Tableau 41), l'analyse de la marge brute de commercialisation, selon le tableau 43, montre la situation contraire. Les marges brutes de commercialisation des viandes restent moins élevées que celles des produits vivriers en raison d'un faible pouvoir d'achat de la population de la ville de Bukavu qui accède difficilement à la consommation des viandes, ce qui entraîne une diminution de la quantité vendue par vendeur.

4.5 Part d'approvisionnement alimentaire au district de Rusizi consommée par les ménages-revendeurs

La part d'approvisionnement alimentaire au district de Rusizi consommée par les ménages-revendeurs s'obtient en appliquant la moyenne arithmétique des écarts entre la quantité achetée au district de Rusizi et celle vendue sur les marchés de Bukavu pondérée par la quantité achetée au district de Rusizi.

Tableau 44 : parts des quantités mensuelles achetées au district de Rusizi consommées par les ménages-revendeurs

Produits	Farine maïs	Farine manioc	Pomme de terre	Sorgho	Viande bovine	Viande porcine	Haricot
Part consommée							
Quantité achetée (kg)	287,1	317,19	279,88	239,1	257,33	203,48	222,19
Quantité vendue (kg)	244,23	238,80	255,64	235,53	245,47	198,75	210,9
Part consommée (kg)	42,9	78,39	24,24	3,57	11,86	4,73	11,29
Part consommée(%)	14,9	24,7	8,7	1,5	4,6	2,3	5,1

Source : Traitement des données de l'enquête.

Il découle du tableau 44 que les part des quantités achetées au district de Rusizi consommées par les ménages-revendeurs des produits alimentaires sont faibles. Ceci peut être expliqué par leur souci de maximisation des profits.

5. LA TAXATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES, RISQUES ET OBSTACLES FRONTALIERS

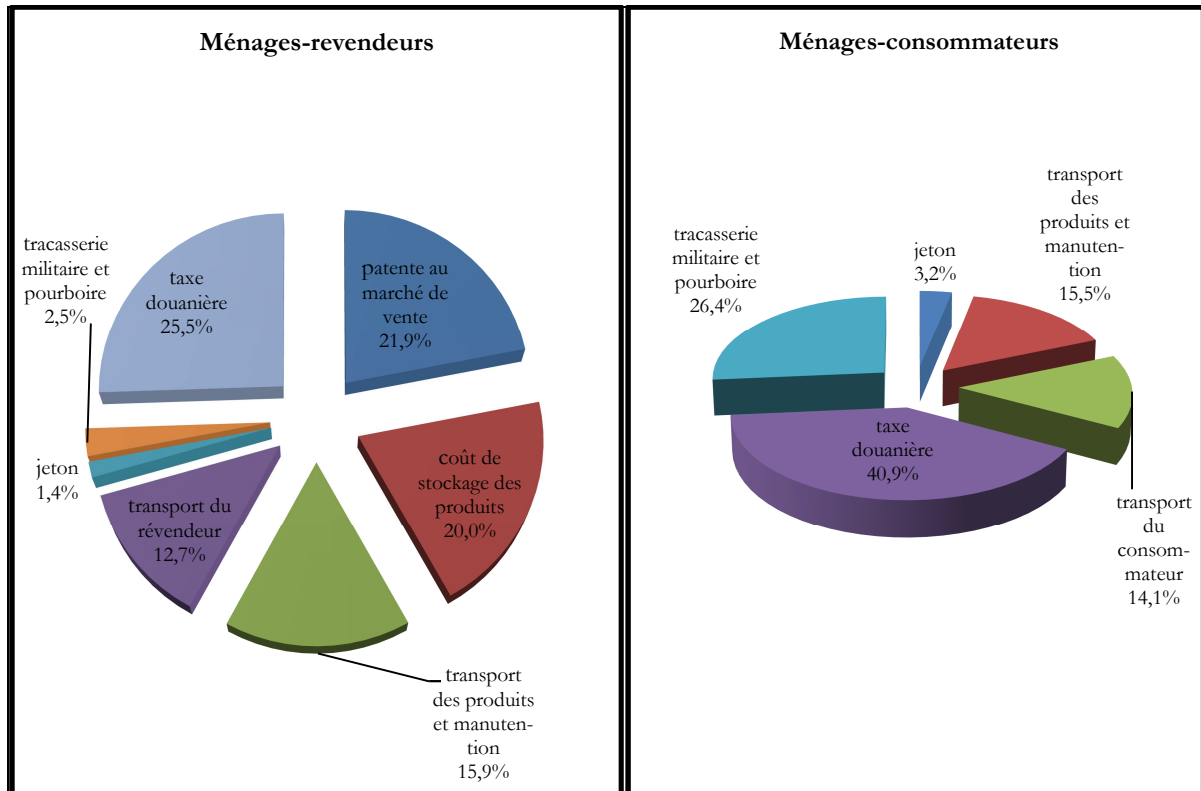
5.1. Le poids de la taxation des produits alimentaires dans les frais accessoires d'achat des ménages

Les frais accessoires d'achat sont en moyenne de 24,73\$ US par mois par ménage-revendeur et 7,38\$ US par mois par ménage-consommateur. Cette différence est expliquée en grande partie par la structure même des frais accessoires d'achat qui diffère selon qu'on est ménage-revendeur ou ménage-consommateur. Les frais de patente au marché de vente et le coût de stockage des produits alimentaires sont payés par les ménages-revendeurs uniquement alors qu'ils n'existent pas chez les ménages-consommateurs. Plus de 94% et 89% des frais accessoires d'achat respectivement chez les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs sont payés du côté de Bukavu et seulement moins de 6% et 11% de ces frais sont payés du côté du district de Rusizi respectivement chez les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs.

Il découle du graphique 27 que le poids de la taxe douanière dans les frais accessoires d'achat des ménages est très important. Elle représente 26,5% et 40,9% respectivement chez les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs. La taxe varie d'un ménage à un autre. Les relations sociales entre ménages et agents de perception de la taxe du côté congolais ont un impact important dans le paiement ou non de la taxe. Il suffit d'être bien connu dans les rouages des taxateurs pour qu'on ne doive pas payer la taxe. Elle varie aussi selon qu'on se trouve à la frontière rwandaise ou congolaise.

On peut signaler que dans le cadre de la CEPGL, depuis le 06 juin 2012, il y a eu suppression de paiement de jeton pour les ménages qui traversent les frontières congolaises pour le district de Rusizi⁵⁰.

Graphique 27 : Le poids de la taxe douanière dans les frais accessoires d'achat chez les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs (%)



Source : Traitement des données de l'enquête

Lors de la traversée des frontières, il y a lieu de s'apercevoir vite des différences entre le Rwanda et la RDC dans la perception des taxes des produits et au niveau des tracasseries auxquelles sont soumis les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs qui s'approvisionnent auprès du district de Rusizi. L'analyse montre qu'au Rwanda, la taxe est perçue par un seul service appelé Rwanda Revenue Authority (RRA) et c'est celui qui centralise toutes les recettes de l'Etat (y compris la taxation des produits échangés) et qui lutte contre la fraude douanière. Il découle de cette centralisation un certain nombre d'avantages à savoir la facilitation des transactions commerciales et un contrôle facile des taxes et impôts. La fraude est définie ici comme étant la situation pour une personne qui cherche à échapper au paiement de la taxe de ses produits. Dans ce cas, plusieurs sanctions sont appliquées et varient de la taxation double à la saisie des biens.

Les importations des produits alimentaires au Rwanda sont lourdement taxées et le tarif douanier a évolué avec le temps. Par contre, les exportations des produits alimentaires rwandais ne sont soumises à aucune taxe afin de promouvoir les exportations vers les pays voisins et dans la région. Jusqu'en juin 2009, la taxe moyenne d'importation pour des produits vivriers variait entre 5% pour les fruits et légumes et 15 % pour les céréales⁵¹. Depuis lors, le

50 Entretien avec les chefs de poste d'immigration des frontières Rusizi 1 et Rusizi 2.

51 Commissioner General, Rules of 15/09/07 cité par Kimanuka et Lange, 2010

Rwanda applique les tarifs communs de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), ce qui explique que les taxes soient passées à 25 % pour les fruits, légumes, céréales et produits d'origine animale⁵². Cette hausse de la taxe à l'importation expose les commerçants, surtout ceux à faible capital frontalier, à la fraude.

A Bukavu, l'effectif des services taxateurs observés sur les frontières congolaises est révélateur du caractère pléthorique de la fiscalité dans le commerce frontalier dont l'effet est, en conséquence, le découragement des initiatives privées dans ce secteur. Plusieurs services de taxation sont remarqués aux frontières dont certains n'ont même pas le mandat de taxer les produits. Comme le montrent aussi Kimanuka et Lange (2010), les services autorisés par la loi à œuvrer à la frontière et leurs principaux mandats respectifs sont :

- la Direction Générale de Migration (DGM) : exécution de la politique, lois et règlements en matière d'immigration et d'émigration, contrôle des documents.
- la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA): perception des droits, taxes et redevances du fait de l'importation, l'exportation ou transit des marchandises, surveillance des frontières, lutte contre la fraude et la contrebande.
- l'Office Congolais de Contrôle (OCC) : contrôles de qualité, de quantité et de conformité de toutes les marchandises. Pour les produits miniers et d'autres (notamment le café), l'OCC émet un Certificat de vérification à l'exportation.
- la Direction de la Quarantaine internationale (service d'hygiène) : vaccination, contrôle des documents sanitaires et contrôle de la salubrité des produits alimentaires.
- la Police des frontières : surveillance des points de passage frontaliers, lutte contre la fraude et la criminalité transfrontalière, surveillance du flux de passagers nationaux et étrangers (sous la direction centrale de la police mais en coordination avec la police provinciale).

On peut signaler la présence d'un comité de suivi de la gestion des frontières au niveau des frontières Ruzizi 1 et Ruzizi 2 dont la présidence est assumée par la DGDA, le secrétariat par l'OCC et les autres services sont des membres. Rendre obligatoire la tenue par chaque agent, faire le suivi des activités frontalières, faciliter l'échange d'informations entre les services, tels sont les objectifs premiers de ce comité.

Tous les cinq services ci-haut cités perçoivent quelque chose des ménages-consommateurs et des ménages-revendeurs des produits alimentaires traversant la frontière, alors que seule la DGDA a le mandat de taxer les produits qui traversent les frontières. D'autres taxations ne constituent que des tracasseries douanières⁵³. Ceci ne peut être définitivement évité que si le système de Guichet unique devient opérationnel et effectif au Sud-Kivu.

52 EAC Common External Tariff 2007.

53 Entretien avec le responsable de douane Rusizi 1.

Tableau 45 : Tarif simplifié à l'importation applicable au trafic frontalier pour quelques produits alimentaires (en \$ US)

Articles	Unité	Tarif applicable
Farine de froment	Sac de 25 Kg	1,5
Riz	Sac de 25 Kg	1,5
Huile végétale	Bidon de 25 L	3,5
Margarine	Carton de 12 paquets	5,0
Sucre de canne	Sac de 50 Kg	4,5
Biscuits	Carton de 12 paquets	6,0
Concentré de tomate	Carton de 25 paquets	6,0

Source : Bureau de la DGDA/Sud-Kivu.

Le tarif simplifié à l'importation applicable au trafic frontalier tel que résumé dans le tableau 45 date du 04/10/2012. Le tableau 45 représente le tarif de quelques produits alimentaires. Ce tarif n'est pas totalement suivi et dans la plupart des cas, la tarification dépend de l'appréciation du receveur de douane. C'est à ce niveau que les aberrations et les vols sont réalisés. Ce tarif est exigé à chaque ménage-revendeur ou ménage-consommateur en échange d'un petit jeton jouant le rôle du reçu.

On peut signaler des mesures d'exonération des taxes à l'importation pendant 12 mois pour certains produits comme la farine de maïs (Note de service de la DGDA/Sud-Kivu n°DGDA/DG/DGA.T/2012/379 du 21/12/2012) et de la TVA pour la farine de froment (Note de service de la DGDA/Sud-Kivu n°DGDA/DG/DGA.T/2012/381 du 21/12/2012). Quelquefois ces mesures ne sont pas suivies par les taxateurs au niveau des frontières.

D'autres services tracassent les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs en leur exigeant des sommes non reconnues par l'Etat. C'est le cas de la pomme de terre qui doit traverser sans rien payer mais le service d'hygiène exige un montant égal à 200 FC par sac de 100 Kg ; un montant de 200 FC par sac de 50 kg de la farine de maïs est exigé par l'OCC et le service d'hygiène lors de la traversée ; les viandes de porc et de bœuf paient dans tous les services un montant variant entre 2000 et 4000 FC par quantité transportée⁵⁴.

5.2 Risques, obstacles frontaliers et barrières d'entrée

Malgré la diversité des moyens de transport des produits alimentaires lors de la traversée de deux frontières Ruzizi 1 et 2, les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs sont confrontés à des difficultés à chaque passage. Les irrégularités de barrières non tarifaires couplées par la lourdeur administrative frontalière orchestrées par les services douaniers, contrôleurs, policiers et militaires menacent les intérêts des ménages-revendeurs et ménages-consommateurs qui s'approvisionnent au sein du district de Rusizi.

La chance d'être surtaxé augmente avec la quantité transportée. Pour y échapper, les petits commerçants et ménages s'arrangent soit à traverser la frontière plusieurs fois avec des petits colis, soit à payer les manutentionnaires et c'est dans ce dernier travail que les handicapés physiques sont mobilisés en utilisant leurs tricycles. Ces tracasseries justifient aussi des tentatives de fraude dont la sanction peut aller du paiement de pot de vin, à la confiscation des biens, et même aux menaces de viols.

Pour passer la frontière avec les produits alimentaires, le versement des pots de vin constitue une pratique courante pour les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs qui

54 Entretien avec le président de l'Association des Bagagistes de Rusizi 1 (ABR)

s’approvisionnent au sein du district de Rusizi (Rwanda). Côté congolais, il faut franchir de nombreux obstacles : police des frontières, bureau de la Direction Générale des Douanes et Accises (DGDA), Direction Générale de Migration (DGM), Bureau d’Hygiène à la Frontière, Office Congolais de Contrôle (OCC) et autres formalités liées à la sécurité.

Tableau 46 : Risques et obstacles frontaliers

Intitulé du risque	Frontière Ruzizi (RDC)		Frontière Ruzizi (Rwanda)	
	n=233*	%	n=233*	%
Confiscation des biens	47	20,3	12	5,2
Actes de violence et harcèlement sexuel	10	4,3	0	0,0
Pot de vin	211	90,6	2	0,9
Amende	89	38,2	25	10,7
Longue période d’attente	111	47,6	0	0,0
Comportement grossier violence verbale et insultes	77	33,0	16	6,9
Rien à signaler	22	9,4	203	87,1

Source : Traitement des données de l’enquête ; *Plusieurs réponses possibles.

Malgré les mesures de facilitation du commerce mises en place par le Régime Commercial Simplifié (RECOs) du COMESA, qui consiste à importer ou exporter des marchandises éligibles d’une valeur égale ou inférieure à 500 US dollars par lot, ainsi que les mesures sur la libre circulation des biens et des personnes mises en place par la CEPGL, les taxes continuent à être perçues à l’importation au Rwanda, à l’importation et exportation en RDC, les ménages continuent à être soumis aux tracasseries douanières excessivement du côté de la RDC et dans une moindre mesure du côté du Rwanda. Le manque de transparence et de connaissance, chez les ménages et fonctionnaires des douanes, sur les règlements qui sont censés régir les mouvements transfrontaliers des biens et des personnes, constitue le principal obstacle.

5.3 Barrières d’entrée et organisation des ménages-revendeurs

Mis à part des obstacles et risques ci-haut cités, d’autres barrières existent à l’entrée spécialement pour l’activité de revente malgré qu’elle soit informelle. L’accès au capital de départ qui varie selon le produit commercialisé et l’expérience dans l’exercice de ce commerce frontalier semble être l’une des barrières les plus importantes.

Le capital social constitué des relations que les ménages-revendeurs se créent au sein des fournisseurs, douaniers, militaires, policiers, cambistes, semble aussi jouer un rôle crucial dans l’entrée au secteur. Sur le marché de vente, certaines obligations juridiques sont exigées des ménages-revendeurs comme la détention des documents officiels autorisant l’exercice des activités sur le marché. Une détention d’une patente dont le montant varie selon le produit commercialisé et selon qu’on soit demi-grossiste ou détaillant est exigée des ménages-revendeurs sur leur marché de vente. A côté de cette patente, d’autres frais liés à la location des dépôts, de services de transport et de manutention sont aussi importants et constituent les barrières additionnelles à l’entrée.

Contrairement au Rwanda où on peut observer plusieurs coopératives de commerçants transfrontaliers réunies à leur tour dans l’union des coopératives des commerçants transfrontaliers du Rwanda (COMESA, 2011), les ménages-revendeurs du côté de Bukavu sont désorganisés car ils ne sont regroupés dans aucune structure organisationnelle ou n’appartiennent à aucun réseau commercial en dépit de leur rôle central dans la disponibilité

alimentaire de la ville de Bukavu pendant ces périodes des guerres, insécurité et de l'abandon du secteur agricole par les politiques. L'absence d'une telle structure organisationnelle en matière de facilitation du commerce réduit le pouvoir de négociation des ménages-revendeurs lors de la traversée des frontières et contribue négativement au résultat de leur activité.

6. DETERMINANTS D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE AU DISTRICT DE RUSIZI

Etant donné leurs contributions à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire des ménages de la ville de Bukavu, l'approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi constitue une réelle opportunité pour la ville pendant ces périodes des guerres, insécurité et de l'abandon du secteur agricole par les politiques. Dès lors, l'étude des déterminants d'approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi par les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs s'impose afin de fonder toute politique visant à améliorer le système d'approvisionnement de la ville de Bukavu et pouvant faciliter l'intégration régionale.

6.1 Présentation des variables sous étude et les tests statistiques

Cette étude procède aux tests statistiques avec comme variable dépendante l'« approvisionnement alimentaire en quantité » en provenance du district de Rusizi et comme variables indépendantes, rassemblées en trois groupes, *les variables liées aux caractéristiques des ménages* (âge, état civil, sexe, niveau d'étude, taille de ménage, nombre de repas), *la variable liée à l'offre en produits alimentaires* (qualité des produits alimentaires) et *les variables liées aux conditions de transaction* (appréciation du prix, revenu dépensé des ménages-consommateurs, profit réalisé par les ménages-revendeurs, distance entre le marché d'approvisionnement du district de Rusizi et le domicile (ménages-consommateurs) et marché de vente dans la ville de Bukavu (ménages-revendeurs), attachement au Rwanda, habitudes d'achat au district de Rusizi, carence des produits sur le marché de Bukavu, capital de départ des ménages-revendeurs, coût de transport et manutention, coût des taxes et tracasseries douanières).

Deux tests ont servi à analyser les déterminants d'approvisionnements alimentaires auprès du district de Rusizi par les ménages de la ville de Bukavu. On peut citer l'Analyse de la variance (ANOVA), et la corrélation (coefficient de corrélation de Bravais Pearson).

Pour notre étude, la variable dépendante « approvisionnement alimentaire en quantité » est quantitative, le test d'égalité des moyennes (ANOVA) sera utilisé lorsqu'il s'agira de la croisée avec une variable indépendante qualitative. On fera appel à la corrélation lorsque la variable indépendante est quantitative. Le tableau 47 montre les différentes variables, leur nature ainsi que les tests utilisés.

Tableau 47 : Variables, nature des variables et tests utilisés

n°	Variables dépendantes	Nature de la variable	Tests utilisés	Agents concernés
1	Revenu dépensé (en \$ US)	Quantitative	Corrélation	ménages-consommateurs
2	Profit (en \$ US)	Quantitative	Corrélation	ménages-revendeurs
3	Age (en année)	Quantitative	Corrélation	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
4	Distance (en km)	Quantitative	Corrélation	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
5	Taille de ménage	Quantitative	Corrélation	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
6	Capital de départ (en \$ US)	Quantitative	Corrélation	ménages-revendeurs
7	Nombre de repas	Qualitative	ANOVA (F)	ménages-consommateurs
8	Etat civil	Qualitative	ANOVA (F)	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
9	Appréciation du Prix	Qualitative	ANOVA (F)	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
10	Coût de transport et manutention	Quantitative	Corrélation	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
11	Taxes et tracasseries douanières	Quantitative	Corrélation	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
12	Habitude	Qualitative	ANOVA (F)	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
13	Niveau d'étude	Qualitative	ANOVA (F)	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
14	Goût (qualité)	Qualitative	ANOVA (F)	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
15	Attachement	Qualitative	ANOVA (F)	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs
16	Carence des produits à Bukavu	Qualitative	ANOVA (F)	ménages-consommateurs et ménages-revendeurs

Source : L'auteur

6.2 Tests statistiques : leurs résultats et conclusions

Les variables ainsi constituées nous ont permis de procéder à une étude statistique des déterminants d'approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi. Le logiciel SPSS nous a été utile pour tester la significativité de ces variables en recourant chaque fois à *P-value* pour un seuil de 5% et 10%⁵⁵.

Comme le montrent les résultats des tests statistiques des principales variables repris dans le tableau 47, les variables niveau d'étude, le goût (qualité) des produits alimentaires, l'attachement au district de Rusizi, la carence des produits alimentaires à Bukavu, se sont avérées non significatives aux seuils de 5% et 10%.

⁵⁵ La variable est significative à 5% lorsque *P-value* est inférieur à 0,05. Elle est significative à 10% lorsque *P-value* est inférieur à 0,1. Dans ces cas, l'hypothèse d'égalité des variances (H_0) est acceptée (test F de Fisher-Snedecor) et les deux variables sont « fortement corrélées » (corrélation).

Tableau 48 : Résultats des tests statistiques

Variable dépendante : Approvisionnement alimentaire en quantité en provenance du district de Rusizi					
n°	Variables indépendantes	Ménages-consommateurs		Ménages-revendeurs	
		Coefficient du test	P-value	Coefficient du test	P-value
1	Revenu dépensé (en \$ US)	r=0,5281*	P=0,0000	-	-
2	Profit (en \$ US)	-	-	r=0,4141*	P=0,0000
3	Age (en années)	r=0,3605*	P=0,0014	r=0,1845*	P=0,0207
4	Distance (km)	r= -0,2562*	P=0,0255	r= -0,2533*	P=0,0014
5	Taille du ménage	r=0,3540*	P=0,0017	r=0,3267*	P=0,0000
6	Capital de départ (en \$ US)	-	-	r=0,1344**	P=0,0932
7	Nombre de repas	F=2,63**	P=0,0783	-	-
8	Etat civil	F=2,18**	P=0,092	F=2,42**	P=0,061
9	Appréciation du prix	F=5,303*	P=0,0240	XXX	XXX
10	Habitude	F= 2,58**	P= 0,0707	F=4,256*	P=0,041
11	Coût de transport et manutention	r=-0,284*	P=0,013	r=-0,256*	P=0,001
12	Taxes et tracasseries douanières	r=-0,281*	P=0,014	r=-0,221*	P=0,005
13	Niveau d'étude	F=0,266(ns)	P=0,8512	F=0,068 (ns)	P=0,449
14	Goût (qualité)	XXX	XXX	F= 1,062 (ns)	P=0,306
15	Attachement	F=0,096 (ns)	P=0,7537	XXX	XXX
16	Carence des produits à Bukavu	XXX	XXX	F=1,825 (ns)	P=0,179

Source : L'auteur sur base du Logiciel SPSS. (*) variable significative à 5%, (**) variable significative à 10%, (ns) variable non significative, (XXX) pas de résultats du test statistique, (-) sans objet.

1) *Le revenu dépensé des ménages-consommateurs*

Le niveau du budget familial détenu par les ménages-consommateurs détermine significativement au seuil de 5% l'approvisionnement des produits alimentaires auprès du district de Rusizi. Son coefficient de corrélation positif montre que les approvisionnements auprès du district de Rusizi varient positivement avec le niveau du budget familial des ménages-consommateurs. La régularité des revenus dépensés constitue un des facteurs qui créent la différence au niveau des fréquences d'approvisionnement et des quantités approvisionnées auprès du district de Rusizi. La régularité des revenus dépensés des ménages-consommateurs détermine les possibilités de stockage et la répartition des achats entre demi-gros et détail.

2) *Le profit réalisé par les ménages-revendeurs*

Le niveau de profit réalisé par les ménages-revendeurs détermine significativement au seuil de 5% l'approvisionnement des produits alimentaires auprès du district de Rusizi. Son coefficient de corrélation positif montre que les approvisionnements auprès du district de Rusizi varient positivement avec la recherche des profits par les ménages-revendeurs. La pérennité du profit réalisé par les ménages-revendeurs explique leur stabilité dans cette activité.

3) *L'âge des enquêtés des ménages-consommateurs et ménages-revendeurs*

L'âge des ménages-consommateurs et ménages-revendeurs, établi au seuil de signification de 5%, influence positivement l'approvisionnement alimentaire à Rusizi. Comme on l'a déjà dit, la capacité de négocier avec le vendeur, l'exigence de la carte d'identité aux frontières, constituent des éléments qui expliquent la présence de plus en plus d'adultes dans ce secteur.

4) La distance

La distance entre le marché d'approvisionnement et le domicile des ménages-consommateurs, d'une part, et le marché de vente des ménages-revendeurs, d'autre part, exerce significativement un effet négatif sur l'approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi au seuil de 5%. Plus cette distance est grande, plus les ménages-consommateurs et les ménages-revendeurs diminuent leurs approvisionnements auprès du district de Rusizi.

La distance parcourue est un facteur important de la mesure du coût de transport. Il revient de distinguer deux situations : soit le ménage utilise la tête ou le dos pour transporter les produits du marché d'approvisionnement au marché de vente ou domicile et dans ce cas, il ne paie pas les frais de transport et manutention ; soit le ménage paie les frais de transport lorsqu'il décide de prendre un véhicule (taxi bus, voiture, motos) du marché d'achat à la frontière rwandaise (district de Rusizi) et de la frontière congolaise au marché de vente ou au domicile (Bukavu). Les moyens comme dos/tête, tricycle, charrettes, brouettes sont utilisés lors de la traversée. On peut noter qu'outre la distance, l'état de la route a aussi une influence sur le coût de transport.

5) La taille du ménage

La taille des ménages influence significativement et positivement l'approvisionnement alimentaire à Rusizi au seuil de 5%. La taille du ménage a une influence sur la gestion des stocks : acheter un stock permet certes d'assurer une certaine sécurité alimentaire aux membres des ménages-consommateurs. Pour les ménages-revendeurs, leurs approvisionnements permettent d'augmenter non seulement leur profit nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille, mais aussi la part des quantités achetées au district de Rusizi consommée par les ménages-revendeurs.

6) Le capital de départ des ménages-revendeurs

Avec un coefficient de corrélation positif, le capital de départ pour les ménages-revendeurs explique significativement l'approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi au seuil de 10%. Plus le capital est important, plus les ménages-revendeurs s'approvisionnent en grande quantité au district de Rusizi.

7) Le nombre de repas consommés par les ménages-consommateurs

Le nombre de repas consommés par les ménages-consommateurs explique significativement l'approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi au seuil de 10%. Ceci renforce le lien entre la contribution de l'approvisionnement alimentaire à Rusizi et la sécurité alimentaire des membres des ménages.

8) L'état civil des ménages

Pour cette variable, l'hypothèse (H_1) des différences des variances entre les groupes est acceptée et on conclut directement que l'état-civil explique significativement l'approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi au seuil de 10% chez les ménages-consommateurs et ménages-revendeurs. Les enquêtés censés détenir un certain niveau de responsabilité dans les ménages (mariés, veufs, divorcés) s'approvisionnent le plus à Rusizi.

9) L'appréciation du prix des différents marchés du district de Rusizi

Pour cette variable, on accepte l'hypothèse (H_1) des différences des variances entre les deux groupes et on conclut que les prix des produits alimentaires moins chers sur les marchés du

district de Rusizi par rapport aux différents marchés de la ville de Bukavu expliquent significativement l'approvisionnement alimentaire à Rusizi au seuil de 5% chez les ménages-consommateurs, tandis que le test statistique de cette variable avec l'approvisionnement alimentaire n'a rien donné comme résultat chez les ménages-revendeurs. Ces résultats obtenus sont expliqués par le fait que 72,4% des ménages-consommateurs et 100% des ménages-revendeurs ont confirmé que les prix des produits alimentaires sont moins chers sur les différents marchés du district de Rusizi par rapport aux marchés de la ville de Bukavu.

10) L'habitude d'approvisionnement auprès du district de Rusizi

L'habitude d'approvisionnement alimentaire auprès du district de Rusizi est une variable qui s'avère significative au seuil de 10% chez les ménages-consommateurs et 5% chez les ménages-revendeurs. Dans ce cas, on accepte l'hypothèse (H_1) des différences des variances entre les deux groupes et on conclut que l'habitude explique l'approvisionnement alimentaire au district de Rusizi. Avec cette habitude, ces ménages ont la possibilité de bénéficier des réductions des prix des produits alimentaires auprès de leurs fournisseurs.

11) Le coût de transport et la manutention

Dans le cadre de ce travail, le coût de transport prend en compte le coût du billet de la personne, celui du transport des produits alimentaires et celui de la manutention lors de la traversée des frontières. La corrélation négative significative au seuil de 5% permet de conclure à une relation inverse du coût de transport et manutention et l'approvisionnement alimentaire en quantité en provenance du district de Rusizi.

L'enquête montre que 76,7%, 70,6% et 62,5% des ménages-revendeurs et 60,5%, 53,1% et 70,4% des ménages-consommateurs ont payé le transport et la manutention respectivement du côté du district de Rusizi, lors de la traversée des frontières et du côté de Bukavu. Les ménages qui ne paient pas le transport du côté du district de Rusizi sont de plus en plus ceux qui s'approvisionnent sur les marchés proches des frontières ; ceux qui ne paient pas du côté de Bukavu, sont souvent ceux qui habitent proche des frontières. L'habitude, la pauvreté et la minimisation des dépenses constituent aussi autant d'arguments qui poussent certains ménages-revendeurs et ménages-consommateurs à ne pas payer les frais de transport et la manutention du côté du district de Rusizi, lors de la traversée des frontières et du côté de Bukavu. Les ménages-revendeurs sont plus nombreux à payer le transport que les ménages-consommateurs. Cette situation s'explique par la présence des achats de plus en plus en demi-gros par les premiers et de plus en plus au détail par les seconds.

Au niveau du transport entre le district de Rusizi et la ville de Bukavu, le mauvais état de la route qui relie le centre de la ville de Bukavu et la frontière Rusizi 2, ne rend pas la tâche facile aux ménages-revendeurs et ménages-consommateurs surtout pendant la période des pluies. Les ménages-revendeurs et les ménages-consommateurs sont obligés d'aller à pied, avec leurs colis depuis la frontière jusque respectivement leur lieu de vente ou leur domicile. Au niveau de la frontière Rusizi 1, le déplacement du parking de la frontière à un kilomètre vers la place appelée communément « Cap » rend difficile le travail de la manutention. Il faut au moins faire un kilomètre à pied avec un colis pour arriver au parking et avoir un moyen de transport. Cette situation augmente le coût de la manutention.

Au niveau de la manutention, il existe un conflit apparent entre les manutentionnaires rwandais et congolais qui travaillent dans la zone neutre au niveau de la frontière Rusizi 1. Il est strictement interdit à un manutentionnaire congolais de pouvoir traverser la frontière rwandaise pour y transporter les produits et vice-versa. Les deux groupes des manutentionnaires se limitent dans la zone neutre. Cette situation désavantage les ménages-

consommateurs et ménages-revendeurs s'approvisionnant auprès du district de Rusizi car ils sont obligés de payer doublement les frais de manutention pour un même colis.

La relation inverse entre le coût de transport et manutention et la quantité transportée montre que la concurrence parfaite et les coûts de transactions moins élevés comme conditions de la transparence des déficits et des surplus régionaux dus par l'arbitrage spatial (Egnonto Koffi et *al.*, 2005) ne sont pas remplies au niveau des marchés alimentaires frontaliers entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi car non seulement l'information est imparfaite, mais aussi les coûts de transaction (coût de transport, manutention, taxes et tracasseries douanières) sont élevés et gênent l'arbitrage dans la chaîne de commercialisation frontalière des produits alimentaires.

12) Taxes et tracasseries douanières

La corrélation négative est significative au seuil de 5% entre le coût des taxes et tracasseries douanières payées par les ménages et la quantité approvisionnée à Rusizi. Ceci confirme encore une fois pourquoi des prix élevés sont exigés des consommateurs par les ménages-revendeurs de la ville de Bukavu alors que les prix sont gonflés par une multitude de coûts appliqués aux ménages qui s'approvisionnent au sein du district de Rusizi.

L'Etat, à travers ses multiples taxes et tracasseries, n'améliore nullement les conditions cadres des ménages-revendeurs et ménages-consommateurs, il bloque l'approvisionnement alimentaire de ces ménages dont la plupart n'ont que ce commerce frontalier comme activité de survie et comme source d'approvisionnement alimentaire principale. Avec ces taxes et tracasseries, l'Etat congolais n'offre pas aux ménages-revendeurs et ménages-consommateurs des dispositifs préférentiels leur permettant de réaliser pleinement leurs potentialités. Cette situation ne s'inscrit pas dans le sens d'un des objectifs de court terme identifiés pour bâtir la sécurité alimentaire des ménages : « l'accès aux marchés des ménages ».

CHAPITRE 7 : CONCLUSION, RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

1. CONCLUSION

La présente étude intitulée « Le rôle du commerce frontalier des produits alimentaires avec le Rwanda dans l’approvisionnement des ménages de la ville de Bukavu (province du Sud-Kivu) » a comme objectif principal de mettre en évidence l’importance des approvisionnements des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda) dans la sécurité alimentaire de la ville de Bukavu.

Pour atteindre cet objectif et vérifier les hypothèses que l’étude s’est fixée, deux séries d’investigations ont été réalisées : d’une part les pointages des flux des produits alimentaires par axe d’approvisionnement de la ville de Bukavu, d’autre part, une enquête par questionnaire sur un échantillon de ménages-consommateurs et ménages-revendeurs des produits alimentaires en provenance du district de Rusizi (Rwanda). Bien que la ville de Bukavu constitue le principal site d’enquête, les entretiens informels dans le district de Rusizi ont été effectués.

L’étude a permis d’analyser le commerce frontalier entre la RDC et le Rwanda. Ainsi, au terme de cette étude, il se remarque que la balance commerciale frontalière agricole du Rwanda avec la RDC est excédentaire pour le Rwanda et déficitaire pour la RDC. Ce déficit témoigne encore d’un secteur agricole de la RDC en plein déclin et un partage inéquitable des gains issus de l’échange.

L’analyse de l’environnement alimentaire de la province du Sud-Kivu a permis d’expliquer, à travers un certain nombre de facteurs dont ceux liés à l’environnement socio-économique, institutionnel, physique, politique et sécuritaire ainsi que ceux liés au commerce extérieur et à l’état d’infrastructure de commerce, les causes possibles d’inaccessibilités aux biens alimentaires de la population de la ville de Bukavu.

Les pointages des flux des produits alimentaires montrent que les flux importants des approvisionnements alimentaires auprès du district de Rusizi font vivre des milliers de familles dans la ville de Bukavu et que 2.021 ménages en moyenne traversent chaque jour les deux frontières pour y effectuer leurs approvisionnements alimentaires dont 661 ménages (32,7%) sont des consommateurs directs des produits alimentaires et 1.360 ménages (67,3%) sont des revendeurs de produits alimentaires.

Excepté pour le manioc qui est une culture traditionnelle du Sud-Kivu et les bananes plantains à cause du problème de conservation, provenant beaucoup plus de l’intérieur de la province et le haricot provenant beaucoup plus du Nord-Kivu les pointages des flux des produits alimentaires réalisés aux mois de mai, juin et juillet 2010, ont montré que les taux de dépendance vis-à-vis du Rwanda restent très élevés pour les produits comme le maïs (66%), la pomme de terre (82%), le sorgho (73%), l’arachide (69%), la patate douce (98%), le riz (70%) et les viandes de bœuf et porc (85%). Avec ces taux de dépendance, la ville de Bukavu constitue l’un des grands marchés des produits alimentaires du district de Rusizi (Rwanda), ce qui est loin d’être confirmé par les statistiques officielles des importations de l’OCC qui, excepté pour le riz, sous-estiment les flux frontaliers d’une grande partie des produits alimentaires de base. Les produits de base concernés fournissent à la population de la ville de Bukavu 1027 kcal par personne et par jour dont 593,5 kcal soit 58%, 338,9 kcal soit 33% et 92,4 kcal soit 9% sont fournis par les produits en provenance respectivement du Rwanda, du

Nord-Kivu et de l'intérieur de la province du Sud-Kivu. Les calories consommées dans la ville de Bukavu sont essentiellement d'origine végétale. Parmi les aliments à grand apport calorique, le maïs (563,1 kcal), le manioc (120 kcal) et le haricot (167,1 kcal) jouent un rôle stratégique étant donné leur importance dans les habitudes alimentaires de la ville de Bukavu.

L'enquête par questionnaire effectuée sur 233 ménages dominés par les femmes (89,7%), adultes (88,4%), mariés (67,8%), s'approvisionnant régulièrement à Rusizi, montre que 69,1% des dépenses alimentaires et 48,8% des dépenses totales des ménages-consommateurs traversent les frontières. Ce qui renforce le déclin structurel et relatif du secteur agricole du Sud-Kivu, déjà confronté à divers problèmes. Les approvisionnements alimentaires auprès du district de Rusizi ont un impact significatif sur la réduction de la pauvreté des ménages-consommateurs. Plus les ménages-consommateurs s'approvisionnent à Rusizi, plus ils améliorent leurs conditions de vie. Ceci est justifié en grande partie par l'amélioration du surplus du consommateur due aux prix faibles d'achat des produits sur les marchés du district de Rusizi par rapport aux différents marchés de la ville de Bukavu.

Il se dégage que le capital de départ d'un ménage-revendeur est faible (80,5 \$ US en moyenne) provenant en grande partie d'un don familial (68,8%) et de la vente du patrimoine du ménage (17,8%). Seulement 5,7% ont eu recours au microcrédit et aucun ménage-revendeur n'a bénéficié d'un crédit-fournisseur. Ce capital faible témoigne que le commerce frontalier est une activité de survie des ménages et explique le rôle prépondérant des femmes en son sein. L'analyse de l'ancienneté des ménages-revendeurs dans cette activité montre que le commerce frontalier est de plus en plus pratiqué par des ménages ayant une certaine expérience en la matière. Ce qui constitue, avec le capital de départ et les risques et obstacles (taxes et tracasseries douanières, actes de violences et harcèlement sexuel, pots de vin, ...), des barrières à l'entrée dans le secteur. L'analyse organisationnelle montre que les ménages-revendeurs du côté de la ville de Bukavu ne sont regroupés en aucune structure organisationnelle ou n'appartiennent à aucun réseau commercial en dépit de leur rôle central dans la disponibilité alimentaire dans la ville de Bukavu pendant ces périodes des guerres, insécurités et de l'abandon du secteur agricole par les politiques.

Tous les produits réalisent des résultats positifs par mois en tant que rémunération du capital mais aussi de l'effort et du temps consacrés par les ménages-revendeurs à leurs activités. Le prix faible de ces produits sur les marchés du district de Rusizi par rapport à ceux des marchés de Bukavu explique ce niveau de résultat positif. Plus de 68% des ménages-revendeurs affirment être satisfaits du résultat de cette activité et l'orientent principalement à couvrir les besoins de subsistance des ménages.

Le choix d'approvisionnements alimentaires auprès du district de Rusizi par les ménages de la ville de Bukavu est expliqué par plusieurs facteurs, mais le prix des produits alimentaires moins chers au district de Rusizi, l'habitude d'approvisionnement à Rusizi, les taxes et tracasseries douanières, le coût de transport et manutention, restent significatifs au seuil de 5%. A ces facteurs, il faut ajouter le revenu dépensé (ménages-consommateurs), le profit (ménages-revendeurs), l'âge, la distance, la taille du ménage, le capital de départ (ménages-revendeurs), le nombre de repas consommés (ménages-consommateurs), l'état civil, qui se sont avérés significatifs au seuil de 5% ou 10%.

Cette étude ouvre des vastes perspectives de recherches futures liées non seulement à l'analyse de l'intégration des marchés frontaliers mais aussi à l'ouverture d'un observatoire sur le commerce frontalier dans la région et l'analyse de la faisabilité du Système d'Information des Marchés Frontaliers (SIMF) en tant qu'outil de la définition des politiques commerciales régionales axées sur les marchés.

2. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Les quelques recommandations et perspectives formulées dans le cadre de ce travail constituent des politiques et stratégies visant à améliorer le système d'approvisionnement alimentaire de la ville de Bukavu tout en renforçant l'intégration sous-régionale.

2.1 Recommandations

Les besoins d'améliorer l'approvisionnement alimentaire des ménages de la ville de Bukavu auprès du district de Rusizi, nous amène à porter une attention particulière et urgente aux actions énumérées ci-dessous.

2.1.1 Aux autorités nationales et provinciales congolaises

a) Mise en place et entretien des infrastructures

L'efficacité des approvisionnements alimentaires auprès du district de Rusizi doit passer par l'amélioration des infrastructures non seulement de transport mais aussi d'autres infrastructures de base. Il faut entretenir la route entre la frontière Rusizi 2 et la ville de Bukavu et trouver une solution durable au problème de parking qui est très éloigné de la frontière Rusizi 1. Ceci diminuerait les frais de manutention payés par les ménages et constituerait un fait très réel et axe d'amélioration de la libre circulation des personnes par une « intégration bottom up ».

En se basant sur les succès qu'ont connus les bazars en Asie centrale, il serait intéressant aussi d'analyser l'impact potentiel de fournir des facilités d'entreposage (Word Bank, 2010, Breton et *al.*, 2011) et des transports des produits alimentaires aux frontières pour les ménages de la ville de Bukavu, comme la création des chambres froides et la disponibilité des véhicules frigorifiques pour le transport des viandes. Il sera aussi nécessaire que ces mesures puissent s'accompagner par des politiques de renforcement et d'harmonisation des systèmes de sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires au niveau sous-régional, voire même régional.

b) Renforcement des capacités d'acteurs et réduction du nombre d'agences aux frontières congolaises

Connaissant le rôle joué par les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs dans la sécurité alimentaire de la ville de Bukavu pendant cette période de crise, le Rwanda et la RDC doivent chercher à réduire les risques, trouver des solutions aux problèmes et tracasseries lors de la traversée des frontières. Ces tracasseries sont matérialisées par la corruption endémique, les vols, l'intimidation, le harcèlement et les perturbations globales des activités commerciales frontalières. C'est dans ce sens que la réduction du nombre d'agences aux frontières congolaises, le renforcement des capacités par les formations et l'application du Régime Commercial Simplifié (RECOS) du COMESA s'avèrent nécessaires.

Pour diminuer les tracasseries douanières, l'identification des agents douaniers par les ménages-revendeurs et ménages-consommateurs s'avère aussi nécessaire. Pour cela, le Rwanda et la RDC peuvent exiger que tout agent travaillant aux frontières puisse porter un uniforme afin d'être identifié et que des mesures punitives soient appliquées à l'encontre des fonctionnaires qui agissent sans être identifiés. Il est nécessaire dans ce cas, de pouvoir penser à combiner sensibilisation, éducation et formation de tous les acteurs, y compris aussi les ménages-consommateurs et ménages-revendeurs.

c) Application effective du Guichet unique par le gouvernement congolais

Pour rendre efficaces les approvisionnements alimentaires auprès du district de Rusizi par les ménages-consommateurs et ménages-revendeurs de la ville de Bukavu, il faut que le paiement soit fait à un seul endroit « guichet unique », clairement désigné moyennant un reçu officiel original tout en minimisant le temps de traversée pour les ménages. Les services d'hygiène, de migration, polices, militaires et autres services responsables de la qualité et de la salubrité et environnement travaillant aux frontières du côté congolais, ne doivent pas se transformer en services taxateurs des produits alimentaires au niveau des frontières.

d) Application du Régime Commercial Simplifié (RECOS) du COMESA

Pour faciliter le commerce frontalier entre le district de Rusizi et la ville de Bukavu, la mise en application concrète du Régime du Commerce Simplifié (RECOS) de COMESA et l'application juste de ses procédures s'avèrent nécessaires aux frontières. Ainsi les effets économiques attendus du RECOS se retrouvent non seulement à l'échelle microéconomique mais aussi au niveau macroéconomique étant donné son rôle dans l'augmentation des approvisionnements alimentaires des ménages de la ville de Bukavu par l'application des frais frontaliers raisonnables par conséquent la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires observés lors de la traversée des frontières. Il aura aussi pour mission de pouvoir rendre formel le commerce frontalier en enregistrant les flux frontaliers des produits alimentaires aux postes frontaliers. Les statistiques jouent un rôle capital dans la définition et l'évaluation des politiques commerciales agricoles régionales. Il faudra penser à informatiser les services douaniers et former ses acteurs en la matière.

e) Prise en compte de la problématique genre

La prise en compte de la problématique « genre » dans le commerce frontalier s'avère nécessaire, afin d'améliorer davantage les conditions de vie des femmes qui représentent presque 90% des acteurs du secteur.

Les femmes sont sous-représentées dans le personnel responsable à la frontière et l'augmentation de leur nombre est une étape primordiale. L'expérience a démontré qu'on a besoin d'officiers sensibles aux commerçants des deux sexes. La présence de plus de femmes aux frontières peut contribuer à réduire les crimes sexuels, mais n'offre aucune garantie si elles n'ont pas de pouvoir (Breton et *al.*, 2011). Selon le même auteur, ce sont les femmes en poste qui devraient être les seules à avoir le droit de faire des fouilles corporelles sur les femmes commerçantes et cette politique devrait être obligatoire et largement encouragée.

2.1.2 Aux ménages-revendeurs

Création des associations des ménages-revendeurs

Bien que l'activité des ménages-revendeurs ait un apport économique positif pour la province du Sud-Kivu en général et la ville de Bukavu en particulier, elle n'est pourtant prise en compte nulle part pour l'instant. Il est important que les acteurs du secteur soient regroupés en associations. Celles-ci leur permettront d'améliorer leurs relations avec les différents services qui les tracassent lors de la traversée, d'assurer le plaidoyer à leur profit et contribuer à résoudre les conflits entre les différents agents intervenant directement ou indirectement dans cette activité. Ces associations peuvent même constituer des garanties pour permettre aux ménages-revendeurs d'accéder aux crédits et à différentes informations sur les prix des produits alimentaires.

L'association des ménages-revendeurs peut aussi établir un lien avec la CEPGL pour non seulement faciliter les dialogues et les échanges qui aboutiraient à la création d'un réseau régional d'acteurs du commerce frontalier mais aussi faciliter une meilleure connaissance des textes juridiques régissant le commerce dans la sous-région afin de mieux faire leurs affaires et fructifier leur capital.

Le choix de cette approche basée sur l'établissement d'une association se justifie par sa structure organisationnelle qui est généralement plus simple, flexible et facile à mettre en place, bien que la formation préalable des responsables de cette association soit nécessaire ; les relations entre les membres sont plus directes et les liens sont plus forts ; enfin, les coûts de fonctionnement sont limités.

L'intégration des associations permettra de rendre efficace le système d'approvisionnement alimentaire des ménages-revendeurs auprès du district de la Rusizi, ce qui aura comme effet l'amélioration de leur performance.

2.1.3 Aux organisations d'intégration régionale dont COMESA et CEPGL

a) Prise en compte des défis particuliers du commerce informel transfrontalier

Il sera nécessaire de prendre en compte les défis particuliers (et son importance en tant qu'économie de survie) du commerce informel transfrontalier dans l'élaboration, la révision et la mise en application des accords d'intégration économique régionale, dont le Protocole de la CEPGL sur la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux. Pour y arriver, il sera important que le COMESA élabore une stratégie de suivi régulier des problèmes auxquels font face les ménages-consommateurs et ménages-revendeurs et aide la RDC qui est aussi membre de la COMESA à trouver des solutions concertées.

b) Mise en place du Système d'Information des Marchés Frontaliers (SIMF)

La mise en place du Système d'Information des Marchés Frontaliers (SIMF) des produits alimentaires contribuera à renforcer l'efficacité des approvisionnements alimentaires par les ménages de la ville de Bukavu auprès du district de Rusizi. Ce SIMF permettra d'alerter à temps les autorités compétentes locales, nationales et sous-régionales et facilitera ainsi la prise de décision en matière de politique agricole sous-régionale.

Le bon fonctionnement du SIMF des produits alimentaires nécessitera le renforcement de la sensibilisation des acteurs clés dans les chaînes de valeur comme les ménages-revendeurs, les ménages-consommateurs, les producteurs, les manutentionnaires, les transporteurs, les gouvernements, les acteurs sous-régionaux comme la CEPGL et régionaux comme le COMESA. Cette sensibilisation sur le SIMF des produits alimentaires permettra d'atteindre un grand nombre d'acteurs. Pour rendre le SIMF des produits alimentaires efficace, une méthodologie de collecte systématique de données s'avèrera nécessaire. L'aspect de la méthodologie de collecte des données en ce qui concerne la fiabilité des données comparables sur le comportement des marchés frontaliers doit être souligné. Le modèle de collecte de données durables sera d'une grande utilité pour le bon fonctionnement du SIMF des produits alimentaires. Dans ce sens, il sera nécessaire non seulement de pouvoir étendre le SIMF des produits alimentaires au niveau frontalier (Rwanda, RDC) au niveau sous-régional (CEPGL) et régional (COMESA, EAC, CIRGL), mais aussi de pouvoir mettre sur place un Observatoire Régional sur le Commerce Frontalier des Produits Alimentaires (ORCFPA). C'est avec cette extension que le nombre d'utilisateurs du SIMF des produits alimentaires sera grand et le coût de collecte et d'intensification de la diffusion des données sera faible.

c) Etablissement des « Trade Information Desks » (COMESA)

Les « Trade Information Desks » (COMESA) à la frontière entre Bukavu et le district de Rusizi permettent aux ménages-consommateurs et ménages-revendeurs d'avoir des informations précises et fiables sur leurs droits et devoirs, notamment en ce qui concerne les régimes de taxation en vigueur.

d) Renforcement du Partenariat Public-Privé (PPP)

Il sera nécessaire d'envisager un modèle de partenariat public-privé (PPP). Ce partenariat permettra de disponibiliser les informations complètes du marché adapté à tous les acteurs bénéficiaires. Ce partenariat impliquera une diversité d'acteurs des différents secteurs (public, privé, associations, national, régional et international) pour soutenir le commerce frontalier. C'est avec ce partenariat que le commerce frontalier des produits alimentaires sera réellement au service de la paix et qu'il contribuera au rayonnement de la coopération transfrontalière susceptible d'assurer au mieux les retombées des économies locales, gages du développement et de l'intégration économique au niveau de la sous-région. Dans ce sens, l'aide pour le commerce frontalier aura des effets sensibles sur la réduction de la pauvreté des ménages de la ville de Bukavu. Cette aide venant des différents organismes (Trust Fund for Trade and Development, Banque Mondiale, DFID, Alert International,...) et des groupements régionaux (CEPGL, COMESA, EAC, SADEC,...), permettra aux différents acteurs d'accéder au crédit, à l'information, aux infrastructures, au renforcement des capacités,...

2.2 Perspectives

Le libre échange des produits alimentaires envisagé entre la ville de Bukavu et le district de Rusizi, reste la solution à court terme pour la sécurité alimentaire de la ville de Bukavu en particulier et la province du Sud-Kivu en général car, comme le dit Lebailly (2010), la dépendance alimentaire n'est pas une fatalité et il est urgent pour la province du Sud-Kivu d'adopter des politiques agricoles qui favorisent les agriculteurs. Devant cette situation, il semble nécessaire de réfléchir à long terme aux possibilités de développer une production alimentaire locale capable de couvrir une part plus importante de la demande, à un prix compatible avec le pouvoir d'achat de la population. Pour y arriver, il sera nécessaire non seulement de pouvoir penser à sécuriser et stabiliser l'environnement économique et social à long terme, mais aussi d'investir dans le secteur agricole.

2.2.1 Sécuriser et stabiliser l'environnement économique et social pour permettre aux populations de se projeter dans l'avenir

a) Restauration de la paix et de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue de la province pour assurer les acteurs

La restauration de la paix constitue un passage inévitable pour la production alimentaire et pour l'efficacité des approvisionnements des ménages de la ville de Bukavu. C'est dans ce sens que tous les acteurs participant directement et indirectement doivent agir en synergie pour des actions visant la paix et la sécurité. Ils doivent respecter les accords de paix et de sécurité et restaurer l'autorité de l'Etat sur l'ensemble de la province.

La notion de sécurité doit être abordée de façon large, en dehors de son cadre restrictif traditionnel pour devenir un outil de performance et de développement économique. Dans cette province essentiellement agricole, les solutions aux conflits fonciers par une réforme de

la législation foncière s'adaptant aux transformations démographiques, économiques, sociales et environnementales, sont très nécessaires.

b) Un environnement favorable aux investissements et la lutte contre la corruption au Sud-Kivu sont nécessaires

La corruption est devenue monnaie courante au Sud-Kivu et est intégrée comme une pratique nécessaire face à une surtaxation de l'économie souvent aussi sans contrepartie véritable au niveau des services reçus. La lutte contre la corruption au Sud-Kivu est nécessaire pour rassurer les acteurs et instaurer la stabilité et la confiance. La mise en place d'un Etat de droit et la pratique de la tolérance zéro vis-à-vis de la corruption peuvent accroître les investissements tant nationaux qu'étrangers et constituer aussi une pierre angulaire d'une démocratie solide.

2.2.2 Investir dans le secteur agricole

a) Financement du secteur agricole, un élément clé de la relance de la province du Sud-Kivu

L'investissement dans le secteur agricole est un facteur clé pour l'emploi et la réduction de la pauvreté dans la mesure où il permet de stimuler de nouvelles créations d'emplois dans le secteur qui englobe la majorité de la population au Sud-Kivu et notamment le plus grand nombre de pauvres.

La compréhension du rôle que peut jouer le secteur agricole dans le processus de pacification de l'Est de la RDC en général et du Sud-Kivu en particulier est cruciale. Le secteur peut être un puissant pourvoyeur des nouvelles perspectives et opportunités aux agents engagés dans les conflits. La prise en charge des divers facteurs de conflits ayant trait à l'agriculture et à l'économie rurale permettra aussi d'accompagner durablement les processus de rapatriement, réintégration et réinstallation et de promouvoir une croissance économique inclusive, gage de paix durable. L'impact du secteur agricole et de l'économie rurale sur la pauvreté des masses est bien établi et son rôle dans la rentabilisation-pérennisation de la paix inéluctable.

b) Le développement de l'agriculture passe par la levée des contraintes structurelles

Afin de développer le secteur agricole au Sud-Kivu, les contraintes structurelles qu'il convient de résoudre sont essentiellement transversales, à savoir : l'accès aux marchés, à la fois en termes d'infrastructures de transport et d'accès à l'information, mais aussi à l'avenir en termes de qualité et de sécurité sanitaire; la gestion des ressources foncières ; l'innovation technologiques ; l'accès au crédit, en particulier pour les investissements nécessaires dans la réhabilitation des plantations et des équipements agroindustriels ; l'amélioration du climat des affaires et des entraves administratives; ...

c) Autosuffisance comme bien public particulièrement pertinent au Sud-Kivu à long terme

Permettre un rééquilibrage de l'économie du Sud-Kivu en faveur de l'agriculture en améliorant l'accès aux sources de financement est nécessaire. Il faut investir dans le secteur agricole afin de créer des synergies et des liens entre les différents secteurs économiques de la province du Sud-Kivu dont l'économie repose sur les mines. Pour ce faire, l'augmentation de la production agricole basée sur le partage et la promotion de savoir-faire techniques paysans plus durables, le renforcement des structures organisationnelles paysannes, l'appui aux activités scientifiques de recherches agronomiques et la réhabilitation des voies de desserte agricole pour l'approvisionnement des grands centres en denrées alimentaires de base, devraient être une priorité. C'est à ce prix-là qu'on peut parvenir à relancer le secteur

agricole du Sud-Kivu, à atteindre le seuil de l'autosuffisance et réaliser le surplus à exporter. C'est en devenant exportateur des produits alimentaires que les agriculteurs du Sud-Kivu sortiront gagnants de la libéralisation du commerce des produits prônée par la CEPGL, COMESA et EAC, l'approvisionnement alimentaire à partir de l'intérieur du pays augmentera, l'autosuffisance et la souveraineté alimentaire seront assurées. Certes, cette solution posera alors le problème de la reconversion des ménages-revendeurs et ménages-consommateurs qu'il convient de repenser dès le début.

BIBLIOGRAPHIE

- ACE EUROPE (2011). Analyse de la gouvernance du secteur agricole en RD Congo. Rapport final, juin 2011. Mechelen, Belgique : ACE Europe.
- AKA KOUADIO, A. & NGARESSEUM, D. (2005). Infrastructures commerciales, disponibilité, utilisation, coûts et leurs effets sur le système de commercialisation en Côte d'Ivoire. In : Kouassi B. et al. Infrastructures de commerce et échanges des produits alimentaires : disponibilité, utilisation et coût en Afrique de l'Ouest centrale. Paris : Karthala, 155-209.
- AMSELLE, J.-L. & BAGAYOGO, E. (1988). Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest : politiques nationales et réseaux marchands transnationaux, le cas du Mali et du Niger-Nord Nigéria. Paris : Club du Sahel (OCDE) ; INRA-UNB ; IRAM.
- AMSOMS, A. & MARIVOET, W. (2010). Profil socio-économique du Sud-Kivu et futures pistes de recherche. In : Marysse, S., Reyntjens, F. & Vandeginste, S. (éds.). L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2009-2010. Paris : L'Harmattan, 259-271.
- ANDRE, C. (2003). Enquête sénatoriale belge sur le pillage au Congo : Enjeux, limites et éclairages. In : Marysse, S., Reyntjens, F. (éds.). L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2002-2003. Paris : L'Harmattan, 257-287.
- ARAUJO BONJEAN, C. & COMBES, J.-L. (2010). De la mesure de l'intégration des marchés agricoles dans les pays en développement. Revue d'économie du développement, **24**(1), 5-20.
- AZOULAY, G. & DILLON, J.-C. (1993). La sécurité alimentaire en Afrique : manuel d'analyse et d'élaboration de stratégies. Paris : Karthala.
- BAD (1995). Rapport d'achèvement de projet : réhabilitation et extension du complexe sucrier de Kiliba Zaïre. Abidjan : Banque Africaine de Développement.
- BAISSAC, C., SINET, A., SOH, A. & VERDET, F. (2012). Contribution des villes à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. In : Herderschee, J., Mukoko Samba, D. & Tshimenga Tshibangu, M. (eds.). Résilience d'un géant africain : accélérer la croissance et promouvoir l'emploi en République Démocratique du Congo, Volume II : Etudes sectorielles. Kinshasa : MEDIASPAUL, 185-257.
- BALEZI, N. (2004). Pratiques technologiques liées à la transformation du sorgho dans Kabare Nord. Notes de recherche CRSN, Lwiro-RDC.
- BANQUE CENTRALE DU CONGO (2008). Rapport annuel 2008.
- BANQUE CENTRALE DU CONGO (2010). Rapport annuel 2010.
- BANQUE MONDIALE (2000). L'Afrique peut-elle revendiquer sa place dans le 21^{ème} Siècle ? Bruxelles, Washington : BIRB, Banque mondiale.
- BANQUE MONDIALE (2010). Etude diagnostique sur l'intégration du commerce, République Démocratique du Congo, Ministère du commerce, petites et moyennes entreprises
- BANQUE MONDIALE (2010a). Cadrage macroéconomique 2006-2010. Province du Sud-Kivu. Washington : Unité de gestion économiques et réduction de la pauvreté, Banque mondiale.

- BARBIERI, K. (1996). Economic Interdependence: A Path to Peace or a Source of Interstate Conflict ? *Journal of Peace Research* 33 (February) : 29-50.
- BATTISTIN, F., GARIP, A.-J. & MALETTA, H. (2009). Rapport d'analyse et lignes d'action pour la création d'emploi et le redressement économique locale au Sud-Kivu (RDC). Genève : ILO.
- BÉLANGER, D. & GUTIÉRREZ, S. (1990). Impact de la variabilité des taux de change sur le commerce international : un survol critique de la littérature. *L'Actualité économique*, 66(1), 65-85.
- BELLÙ, L. G. & LIBERATI, P. (2006). Impacts des politiques sur la pauvreté : outils analytique. Rome : FAO.
- BELTRADE (2007). Potentialités et opportunités agricoles dans les 11 provinces de la RDC. Cahier sectoriel n°1. 1^{ère} édition. Bruxelles : Représentation économique et commerciale des Régions bruxelloise, wallonne et flamande.
- BENCHARIF, A. & PADILLA, M. (2001). Approvisionnement alimentaire des villes : concepts et méthodes d'analyse des filières et marchés. In: Padilla, M., Ben Saïd, T., Hassainya, J. & LeGrusse, P. (éds.). *Les filières et marchés du lait et dérivés en Méditerranée : état des lieux, problématique et méthodologie pour la recherche*. Montpellier : CIHEAM, 262-279. (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches ; n°32).
- BENNAFLA, K. (2002). *Le commerce frontalier en Afrique centrale : acteurs, espaces, pratiques*. Paris : Karthala.
- BNR, INSR & MINICOM (2010). *Informal cross border trade survey report*. Kigali : National Bank of Rwanda.
- BONVIN, J. (1986). *Changements sociaux et productivité agricole en Afrique Centrale*, OCDE, Paris.
- BRADER, L. (2004). *La recherche à l'Appui du Développement Agricole en République Démocratique du Congo*. Contribution à la Table Ronde sur l'Agriculture en RDC, Kinshasa, 19-20 mars 2004.
- BRENTON, P., BASHINGE, B.C. & HOSSEIN, C. et al. (2011). *Les femmes pauvres qui pratiquent le commerce transfrontalier dans la région des Grands Lacs de l'Afrique : des affaires à risque*. Washington : Banque mondiale. Afrique-Notes de pole commerciale Note # 11.
- BRIAND, V. (2007). *Manger au quotidien. La vulnérabilité des familles urbaines en Afrique*. Paris : Karthala
- BRICAS, N. (1998). *Cadre conceptuel et méthodologique pour l'analyse de la consommation alimentaire urbaine en Afrique*. Montpellier ; Rome : CIRAD-AMIS ; FAO.
- CABALLERO, J.-M., CALEGAR, G. & CAPPI, C. (2001). *Les instruments de protection et leurs conséquences économiques. Module 3*. In : FAO. *Les négociations commerciales multilatérales sur l'agriculture. Manuel de référence I : Introduction et sujets généraux*. Rome : FAO, <http://www.fao.org/docrep/003/X7352F/x7352f03.htm#Module%203%20Les%20instruments%20de%20protection%20et%20leurs%20conséquences%20économiques>, (10/10/2012).

- CAILLAVET, F., DARMON, N., LHUISSIER, A. & REGNIER, F. (2009). L'alimentation des populations défavorisées en France : une revue de la littérature dans les domaines économique, sociologique et nutritionnel. Paris : CORELA, INRA. Document de travail n° 04-09.
- CEA-BAN & MEF (2013). Intégration financière et développement des coopérations fonctionnelles en Afrique du Nord : Le rôle des acteurs privés. Table ronde tenue à Rabat (Maroc), 8 octobre 2013.
- CHAVAGNEUX, C. (2008). L'économie de marché. Alternatives Economiques Hors-Série, n°077
- CHEYNS, E. (1999). Les pratiques d'approvisionnement alimentaire des consommateurs de Ouagadougou (Burkina). Montpellier : Cirad. (Série Urbanisation, alimentation et filières vivrières ; Document n° 3).
- CNUCED (2008). Rapport 2008 sur les pays les moins avancés. Genève : CNUCED.
- COMESA & UA (2011). RDC : Croissance agricole, réduction de la pauvreté et sécurité alimentaire : performance récente et perspectives. Lusaka, Zambie : COMESA.
- COMESA, UA & NEPAD (2009 ?). Financement à long terme du secteur agricole pour la croissance soutenue, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire de la RDC : synthèse tirée des travaux effectués par des experts de la RDC avec l'assistance de l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI). Lusaka, Zambie : COMESA.
- COMESA. Commerce transfrontalier : revue du régime commercial simplifié. Magazine trimestriel du projet REFORM, BULLETIN, (2/novembre 2010-janvier 2011).
- CONCIALDI, P. (2002). Les seuils de pauvreté monétaire : usages et mesures. Revue de l'IRES, (38-2002/1), 109-136.
- CONGO FRATERNITE ET PAIX (2002). Le manifeste de la paix en RDC, Kinshasa, février 2002.
- CONSORTIUM CRONGD SUD-KIVU (2010). La dépendance alimentaire au Sud-Kivu. Bukavu, RDCongo : CRONGD.
- COSTE, J. & EGG, J. (1994). Dynamique régionales et efficacité des politiques économiques : le cas des marchés céréaliers ouest-africains. In : Benoit-Collin M., Griffon, M. & Guillaumont, P. Economie des politiques agricoles dans les pays en développement, Revue française d'économie, 1-124.
- COUDOUEL, A., JESKO, S. H. & QUENTIN, T.W. (2002). Chapitre 1 : mesure et analyse de la pauvreté. In : Banque mondiale. Recueil de référence pour les stratégies de lutte contre la pauvreté. Washington : Banque mondiale, 1-56.
- DAVIRON, B. & VOITURIEZ, T. (2005). Commerce, développement et conflits, CIRAD.
- DE FAILLY, D. (2000). L'économie du Sud-Kivu 1990-2000 : mutations profondes cachées par une panne. In : Marysse, S. & Reyntjens, F. (éds.). L'Afrique des grands lacs : annuaire 1999-2000. Paris : L'Harmattan, 163-192.
- DIOBASS (2004). Rapport du Noyau d'Agriculture Urbaine et périurbaine au Kivu. Bukavu, RDCongo : DIOBASS.
- DIOBASS (2005). Rapport de l'atelier sur la sécurité alimentaire au Sud-Kivu. Bukavu du 25 au 28 juillet 2005. Bukavu, RDCongo : DIOBASS.

- DOMINICK, S. (2008). Economie internationale. Bruxelles : De Boeck.
- DRAPER, P. (2012). « La multilatéralisation du régionalisme : l'accord commercial préférentiel tripartite en Afrique éclaire le débat sur la cohérence ». Passerelles, volume 13, n°3, 7-9.
- DROOGERS, P., TERINK, W., BRANDSMA, J. & IMMERZEEL, W.W. (2011). Assessment of the irrigation potential in Burundi, Eastern DRC, Kenya, Rwanda, Southern Sudan, Tanzania and Uganda. Inception report, Nile Basin Initiative.
- EGG, J. (1988). Les échanges agricoles intra-régionaux en Afrique de l'Ouest. In : Economie rurale, **188**(1), 32-37.
- EGG, J. (1989). Disparités des politiques économiques et échanges agricoles régionaux en Afrique de l'Ouest. Paris : Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) ; OCDE.
- EGG, J. (1993). L'économie agricole et alimentaire du Niger : vers une intégration au marché du Nigeria ? Paris : Club du Sahel (OCDE) ; INRA ; IRAM.
- EGNONTONTO M. KOFFI et al. (2005). Effets des infrastructures commerciales sur le système de commercialisation des produits alimentaires au Togo. In : Kouassi B. et al. Infrastructures de commerce et échanges des produits alimentaires : disponibilité, utilisation et coût en Afrique de l'Ouest centrale, Paris : Karthala, 293-343.
- FAO (2003). Les bilans alimentaires. Manuel. Rome.
- FAO (2009). Vue générale du secteur des pêches national : RDC. FID/CP/RDC. Rome : FAO.
- FAURES, J.-M. & SONOU, M. (2000). Les aménagements hydro-agricoles en Afrique. Situation actuelle et perspectives. In : Textes des communications du Colloque international « Eau-Santé - Ouaga 2000 ». Impact sanitaire et nutritionnel des hydro-aménagements en Afrique. Ouagadougou (Burkina Faso), 21-24 novembre 2000, 12 p.
- FAYE, M. (2012). Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). Projet de Développement Urbain (UCOP). Unité de coordination des projets en RDC.
- FEC (2007). Etat des lieux de l'économie congolaise. Problèmes et pistes de solutions pour la relance économique de la R.D.Congo. Kinshasa : Fédération des Entreprises du Congo.
- FOKO, B., NDEM, F. & TCHAKOTE, R. (2006). Pauvreté et inégalité des conditions de vie au Cameroun : une approche micro multidimensionnelle. PMMA network Session paper, Addis-Abeba : CRDI.
- GOSENS, F. (1997). Aliments dans les villes : rôle des SADA dans la sécurité alimentaire de Kinshasa. Rome : FAO.
- HAMADOU, S. (1994). Le rôle du commerce avec le Nigeria dans le fonctionnement du marché des céréales au Niger. Paris : IRAM ; INRA-ESR ; LARES.
- HASSAN MAMAN, A. (2008). Les échanges transfrontières : l'influence asymétrique du Nigeria sur le Niger dans le commerce des produits céréaliers. Communication au colloque : « Intégration des marchés et sécurité alimentaire dans les pays en développement », Clermont-Ferrand, France, 3-4 novembre 2008 organisé par le CERDI et l'Université d'Auvergne.
- HATCHEU TCHAWÉ, E. (2003). L'approvisionnement et la distribution alimentaire à Douala (Cameroun) : marchés, filières, commerçants et réseaux. Thèse de doctorat : Université Paris 1 (France).

- HERRERA, J. 1997. Les échanges transfrontaliers entre le Cameroun et le Nigeria depuis la dévaluation. Paris : DSCN ; DIAL. Document de travail n° 1997-04/T.
- HOURRIEZ, J.-M. & LEGRIS, B. (1998). L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultats. In : Economie et statistique, (308-310/Octobre 1998), 35-63.
- HUART, A. & TOMBU, C. (2009). Congo, pays magnifique. Neufchâteau, Belgique : Weyrich Editions.
- HUGON, P. (2002). La régionalisation dans la mondialisation. In : Hugon, P. Les économies en développement à l'heure de la régionalisation. Paris : Karthala, 15-32.
- IFPRI, Situation des pays : principales tendances de la Recherche et Développement (R&D) agricole depuis 2000. <http://www.ifpri.org/node/7546>. Lu le 24/01/2014.
- INICA & LARES (2006). Dynamiques transfrontalières dans la région des Grands Lacs : Burundi, RDC, Ouganda et Rwanda. Paris : OCDE.
- INTERNATIONAL CRISIS GROUP (2013). Comprendre les conflits dans l'Est du Congo (I) : la plaine de la Ruzizi. New-York : International Crisis Group. Rapport Afrique n°206.
- JOHNSON, D., SUNMAN, H., BATES N. & BANFIELD, J. (2009). Le commerce au service de la paix. Washington : DFID. COMESA, USAID.
- KABAMBA KAZADI, B. (2000). Interregionalité des pays des Grands Lacs Africains. Elaboration d'un modèle d'intégration régionale en Afrique et son application à la région des Grands Lacs (Burundi, République du Congo, Kenya, Ouganda, Rwanda et Tanzanie). Tome 1, Thèse de doctorat : Université de Liège, Faculté de droit.
- KALIBU MINO, K. (2002). Informations générales sur les principales zones de pêche. Kinshasa : SENADEP, RDC.
- KAMBALE MIREMBE, O. & DE HERDT, T. (2012). Fragilité de l'Etat et fiscalité. In : Marysse, S., Reyntjens, F. & Vandeginste, S. (éds.). L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2011-2012. Paris : L'Harmattan, 251-277.
- KAMUNDALA BYEMBA, G. (2012). Exploitation minière industrielle et artisanale au Sud-Kivu : possibilité d'une cohabitation pacifique. Bukavu, RDCongo : CEGEMI.
- KEYSER, C. (2007). Les frontières : lieux de division ou passerelles d'échanges ? Impact de la fermeture de la frontière entre Goma et Gisenyi. Fissures, (005), Goma, RDC.
- KIMANUKA, C. & LANGE, M. (2010). La traversée : petit commerce et amélioration des relations transfrontalières entre Goma (RD Congo) et Gisenyi (Rwanda). Londres : International Alert.
- KINGHOMBE WA KINGHOMBE, C.-B. (2003). Mouvements et enjeux sociaux : la réalité du génocide par la faim au bushi (Sud-Kivu). In : Revue de la chaire dynamique sociale : numéro spécial, Kinshasa.
- KOUASSI, B. et al. (2005). Infrastructure de commerce et échanges des produits alimentaires : disponibilité, utilisation et coût en Afrique de l'Ouest centrale. Paris : Karthala.
- KOUASSI, B. et al. (2006). Commerce des produits agricoles et sécurité alimentaire durable en Afrique de l'Ouest centrale, Paris : Karthala.
- LABORATOIRE DE l'IRSEM (2013). La paix par le commerce, de l'époque moderne à nos jours-mythe et réalité, n°14, Paris France.

- LE ROY, E. (1995). La sécurité foncière dans un contexte africain de marchandisation imparfaite de la terre. In : Blanc-Pamard, C. & Cambrézy, L. (éds.). Dynamique des systèmes agraires : terre, terroir, territoire : les tensions foncières. Paris : ORSTOM, 461-463.
- LEBAILLY, P. (2010) Notes sur cinquante années de dépendance alimentaire en RDC : situation et perspectives. <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/74168>, (22/05/2012).
- LENINE (1916). L'impérialisme, stade suprême du capitalisme. <http://www.marxists.org/francais/lenin/works/1916/vlimperi/vlimp0.htm>. Lu le 20/01/2014.
- LI, Q. & REUVENY, R. (2011). Trading for peace ? Disaggregated bilateral trade and interstate military conflict initiation. Journal of Peace Reseach, forthcoming.
- LUBRANO, M. (2008). Introduction à l'économétrie des mesures de pauvreté. Aix-Marseille, France : GREQAM-UMR-CNRS. Document du travail n°2008-09.
- LUGAN, B. (1977). Les Pôles commerciaux du lac Kivu à la fin du XIXe Siècle. In : Revue française d'histoire d'outre-mer, tome 64, n°235, 176-202.
- MANKIWI, G. M. (2003). Macroéconomie. 3^{ème} éd. Bruxelles : De Boeck.
- MARTIN, L. & GENDRON, H. (2004). Méthodes statistiques appliquées à la psychologie : traitement des données avec Excel, Ed. Trois-Rivières : SMG.
- MARYSSE, S. & ANDRE, C. (2001). Guerre et pillage économique en République Démocratique du Congo. In : Marysse, S., Reyntjens, F. (éds.). L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2000-2001. Paris : L'Harmattan, 307-332.
- MASTAKI, J.-L. (2006). Le rôle des goulots d'étranglement de la commercialisation dans l'adoption des innovations agricoles chez les producteurs vivriers du Sud-Kivu (Est de la R.D.Congo). Thèse de doctorat : Faculté des Sciences Agronomiques de Gembloux (Belgique).
- MATHIEU, P. & TSONGO, M. (1999). Enjeux fonciers, déplacement de population et escalade conflictuelle. Cahiers Africains, (39/40), 21-62.
- MINGA MINGA, D. (2002). Les conflits Banyamulenge en République Démocratique du Congo : conflits de nationalité ou d'espace ? <http://www.ethnonet-africa.org/pubs/papminga.htm>, (14/09/2011).
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL (2009). Étude du secteur agricole, Rapport Bilan, Diagnostic et Note d'orientation. Kinshasa : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.
- MOUMMI, A. (2010). Analyse de la pauvreté en RDC. Abidjan : BAD. Working paper series n° 112.
- MUCCHIELLI, J.-L. (1999). Le commerce extérieur de la France. Paris : Armand Colin.
- MUGANGU, M. (1997). La gestion foncière rurale au Zaïre : réformes juridiques et pratiques foncières locales : cas du Bushi. Louvain-la-Neuve : Institut d'Etudes du Développement, Université Catholique de Louvain.
- MUGANGU, S. (2008). La crise foncière à l'Est de la RDC. In : Marysse, S., Reyntjens, F. & Vandeginste, S. (éds.). L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2007-2008. Paris : L'Harmattan, 385-414.

- MUGHENDI, N. N. (2009). Relancer la CEPGL en pleine crise économique : l'enjeu du partage des ressources de la RDC, Dounia, (2/décembre), 91-97.
- MUSILA, C. (2009). Le Kivu : charnière entre l'Atlantique et l'Océan Indien. Paris : IFRI. Programme « Afrique subsaharienne ».
- NASSA, D. (2005). Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au nord de la Côte-d'Ivoire. Thèse de doctorat : Université de Bordeaux 3 (France).
- NASSA, D. (2008). Dynamique d'une ville stimulée par la frontière : l'exemple de Ouagadougou au nord de la Côte d'Ivoire. Abidjan : Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD).
- NGALAMULUME, G. (2011). Projet de développement agricole, dynamiques paysannes et sécurité alimentaire. Essai d'analyse transversale et systémique de la rencontre entre les actions globales et les initiatives locales au Kasai Occidental (RD Congo). Thèse de doctorat : Université Catholique de Louvain (Belgique).
- NIEMBA SONGA, J. (2000). Politique agricole vivrière en Afrique : base du miracle économique en Côte d'Ivoire. Paris : L'Harmattan.
- NKENDAH, R. (2011) Cameroun. Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles. *Economie rurale*, (324), 34-49.
- NKENDAH, R., AKO, E., TAMOKWE, B. & MELINGUI, E. (2012). Le commerce transfrontalier informel des produits agricoles et horticoles entre le Cameroun et ses voisins de la CEMAC : implication sur la sécurité alimentaires sous régionales. CRDI-Trust Africa. ICBE Reseach Report n°07/12, Université de Douala, Cameroun.
- NTAGOMA, J.-B. & BALYAHAMWABO, C. (2009). Problématique de la décentralisation des finances publiques au Sud-Kivu. In : Marysse, S., Reyntjens, F. & Vandeginste, S. (éds.). *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2008-2009*. Paris : L'Harmattan, 323-349.
- NYAHOHO, E. & PROULX, P.-P. (2006). *Le commerce international : théories, politiques et perspectives industrielles*. 3^{ième} édition. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- NYANTENG, V.K. et al. (2005). The effects of marketing infrastructure on informal cross-border food trade : a cross sectional case study of Ghana. In : Kouassi B. et al. *Infrastructures de commerce et échanges des produits alimentaires : disponibilité, utilisation et coût en Afrique de l'Ouest centrale*, Paris : Karhala, 237-257.
- OCHA (2013). *Bulletin humanitaire provincial : Province du Sud-Kivu/RD Congo*. New York : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies.
- OMC (2010). *Rapport de la RDC sur l'examen des politiques commerciales*. WT/TPR/G/24.
- OUEDRAOGO, D. et al. (2007). Insécurité alimentaire et pauvreté en milieu rural au Burkina : une approche en termes de consommation d'énergie. *Mondes en Développement*, (140), 65-84.
- PAM (2012). *Plan d'action humanitaire*.
- PAM, MINISTÈRE DU PLAN & INS (2009 ?). *République Démocratique du Congo : analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA)*. Données : juillet 2007 et février 2008.
- PARMENTIER, B. (2007). *Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI^e siècle*. Paris : Editions La Découverte.

- PNSAR (1998). Monographie de la province du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, du Plan, de l'Education Nationale et de l'Environnement, Conservation de la Nature, Forêts et Pêche.
- PNUD (2009). Profil économique de la province du Nord-Kivu : 10 ans en perspective : 2000 à 2009. New-York : PNUD.
- PNUD (2010). Note sur la conjoncture politique et socio-économique de la province du Sud-Kivu, 1^{er} semestre 2010. New-York : PNUD.
- PNUD (2010). Rapport sur le développement humain 2010 : la vraie richesse des nations : les chemins du développement humain. New-York : PNUD.
- PNUD/RDC (2009). Pauvreté et conditions de vie des ménages. Profil et résumé de la province du Sud-Kivu, mars 2009. New-York : PNUD.
- POLE INSTITUTE (2008). «Ressources, Frontières et Gouvernance». Atelier organisé à Goma, 16-17 avril 2008.
- POMEROY, R. & TRINIDAD, C. (1998). Organisations sectorielles et analyse des marchés. In : Scott, G. & Griffon, D. Prix, produits, acteurs. Paris : Karthala, 255-278.
- POOLED FUND (2011). Stratégie provinciale Sud-Kivu, deuxième allocation standard. New York : Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA).
- POULIOT, N. (2008). Etude exploratoire de l'accessibilité physique aux aliments dans la région de la capitale-Nationale. Mémoire : Université Laval (Québec).
- POURTIER, R. (2009). Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux. EchoGéo, Le Vif. <http://echogeo.revues.org/10793> ; DOI : 10.4000/echogeo.10793, (17/08/2013).
- PRESCOTT, J. (1978). Boundaries and frontiers. London : Allen and Unwin.
- RAKOTOMALALA, R. (2008). Tests de normalité : techniques empiriques et tests statistiques, version 2.0. Lyon : Université Lumière Lyon 2.
- RASTOIN, J.-L. & GHERSI, G. (2010). Le système alimentaire mondial : concepts et méthodes, analyses et dynamiques. Paris : Quae.
- RDC (2011). Plan quinquennal de croissance et de l'emploi : Province du Sud-Kivu (2011-2015).
- RDC, MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, PÊCHE ET ÉLEVAGE (2009). La Note de Politique Agricole et le Développement Rural (NPDR).
- RDC, MINISTÈRE DU PLAN, UNITÉ DE PILOTAGE DU PROCESSUS DSRP (2005). Monographie de la Province du Sud-Kivu, Kinshasa.
- RDC, MINISTÈRE DU PLAN, UNITÉ DE PILOTAGE DU PROCESSUS DSRP (2005a). Monographie de la Province du Nord-Kivu, Kinshasa.
- RENAULD, A. (2005). Ressources naturelles et transferts d'armes en RDC. Rapport du GRIP. Bruxelles : GRIP.
- RICHARD E. CAVES, JEFFREY A. FRANKEL & RONALD W. JONES. (2003). Commerce et paiements internationaux. 9e édition. Bruxelles : De Boeck.
- SAUDUBRAY, F. (2008). « Les vertus de l'intégration régionale en Afrique », Afrique contemporaine, 2008/3 n° 227, 175-185.

SAUTIER, D., CARON, P. et al. (1998). Diagnostic rapide de la mise en marché. Le lait et ses dérivés dans une microrégion du Nord-Est du Brésil. In : Scott, G. & Griffon, D. Prix, produits, acteurs. Paris : Karthala, 93-112.

- SOULE, B.G. & MUSILA, C. (2005). Rapport de mission conjointe INICA – LARES. Lancement de l’antenne régionale de l’INICA et de l’observatoire sur des échanges transfrontaliers dans le Bassin. Burundi, Ouganda, République Démocratique du Congo et Rwanda, Initiative for Central Africa (INICA).
- TCHIBAMBELELA, B. (2009). Le commerce mondial de la faim. Paris : L’Harmattan.
- TEGERA, A. & JOHNSON, D. (2007). Regards croisés n°19. Etude de Pole Institute, Edition Spéciale « Ressources naturelles et flux du commerce transfrontalier dans la région des grands lacs ».
- TEGERA, A. (2002). Le coltan et les populations du Sud-Kivu. Goma, RDCongo : Pole Institute/CREDAF. (Regards croisés ; n°007).
- TEGERA, A. (2010). Impact de la suspension des activités du secteur minier dans l’ancien Kivu. Goma, RDCongo : Pole Institute.
- TÉNIER, J. (2003). Intégrations régionales et mondialisation : complémentarité ou contradiction. Paris : La Documentation Française.
- TIMMER, C. PETER (1998). The Agricultural Transformation. In : Eicher, C. J. & Staatz, J. M. International Agricultural Development. Baltimore. USA : John Hopkins University Press, 276-311.
- TITECA, K. (2010). Pouvoir et commerce : l’Ouganda et le commerce transfrontalier avec la RDC et le Soudan. In : Marysse, S., Reyntjens, F. & Vandeginste, S. (éds.). L’Afrique des grands lacs : annuaire 2009-2010. Paris : L’Harmattan, 371-404.
- TITEKA, K. & KIMANUKA, C. (2012). Marché dans l’obscurité : le commerce informel transfrontalier dans la région des Grands Lacs. Londres : International Alert.
- USAID, OFFICE OF FOOD FOR PEACE. Democratic Republic of the Congo, September 2010.
- UTSHUDI ONA, I. (2009). La décentralisation en RDC : opportunités pour une gestion foncière décentralisée ? In : Marysse, S., Reyntjens, F. & Vandeginste, S. (éds.). L’Afrique des Grands Lacs : annuaire 2008-2009. Paris : L’Harmattan, 289-321.
- VAN DER STEEN, D. & DANAU, A. (2006). L’Accord de Partenariat Economique (APE) entre l’Afrique de l’Ouest et l’Union européenne. Quels enjeux pour les exploitations paysannes ? Bruxelles : Collectif Stratégie Alimentaire asbl.
- WALANGULULU, M.J et al. (2012). Performance of introduced irrigated rice varieties in Ruzizi plain, South Kivu province, DR Congo. Proceedings of the Third RUFORUM Biennial Regional Conference on Partnerships and Networking for Strengthening Agricultural Innovation and Higher Education in Africa, held 24 - 28 September 2012, Entebbe, Uganda. RUFORUM Working Document Series No. 7, 1631-1636.
- WEILLER, J. (1958). Les degrés de l’intégration et les chances d’une « zone de coopération » internationale. In : Revue économique, volume 9, n°2, 233-254.
- WFP (2011). Bulletin trimestriel d’information sur la sécurité alimentaire en RDC, (3/2011-4ième trimestre 2011).
- WORD BANK (2011). Facilitating cross-border trade between the DRC and neighbors in the Great Lakes Region of Africa : improving conditions for poor traders. Report n°: 62992-AFR).

WORLD BANK (2010). Skeins of silk : borderless bazaars and border trade in Central Asia.
Washington : World Bank.

ANNEXES

1. QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR DES MENAGES-CONSOMMATEURS QUI S'APPROVISIONNENT AU RWANDA.

Commune de.....Quartier.....
Rue.....N°.....téléphone du chef de ménage ou conjoint.....

N°	Question	Enquêté	Code	Conjoint	Code
1	Quel est l'âge ?	L'âge du chef de ménage _ _ ans	_	L'âge du conjoint (e) _ _ ans	_
2	Tribu	1. Bashi 4. Bambembe 2. Barega 5. Bavira 3. Bifulero 6. Autre :	_	1. Bashi 4. Bambembe 2. Barega 5. Bavira 3. Bifulero 6. Autre :	_
3	Quel est le genre ?	Genre du chef de ménage 1. Masculin 2. Féminin	_	Genre du conjoint(e) 1. Masculin 2. Féminin	_
4	Quel est son état civil ?	1. Marié(e) 2. Célibataire 3. Divorcé 4. Veuf (ve)	_	1. Marié(e) 2. Célibataire 3. Divorcé 4. Veuf (ve)	_
5	Quel est son niveau d'études ?	1. Pas étudié 2. Primaire 3. Secondaire 4. Supérieur/Univ	_	1. Pas étudié 2. Primaire 3. Second 4. Supérieur/Univ	_
6.	Quelle est sa confession religieuse :	1. Catholique 2. Protestante 3. Egl. de réveil 4. Musulm. 5. Kimbanguiste 6. Non croyant 7. Autres.....	_	1. Catholique 2. Protestante 3. Egl. de réveil 4. Musulman. 5. Kimbanguiste 6. Non croyant 7. Autres.....	_
7	Année d'installation à Bukavu	A préciser :			
8	Combien de fois vous approvisionnez-vous sur le marché du Rwanda par semaine	1. Une fois 4. Quatre fois 7. Sept fois 2. Deux fois 5. Cinq fois 8. Plus de 7 fois 3. Trois fois 6. Six fois	_		_
9	Quels sont les jours où vous partez vous approvisionner sur le marché du Rwanda	1. Lundi 5. Vendredi 2. Mardi 6. Samedi 3. Mercredi 7. Dimanche 4. Jeudi			
10	Pourquoi ces jours	1. Jour de marché 2. Jour pendant lequel le temps est libéré 3. Autre raison.....			_
11	Combien d'heures faites- vous en moyenne au Rwanda pour vos approvisionnements par jour	1. 30 min 4. 3 heures 7. 8 heures 2. 1 heure 5. 4 heures 8. Plus de 8 heures 3. 2 heures 6. 5 heures	_		_
12	Combien de personnes y-a-t-il dans votre ménage	A préciser :			
13	Combien de membres du ménage sont dans les activités suivantes y compris aussi l'époux (se)	1. Nombre d'élèves dans le ménage _ 2. Nombre d'étudiants..... _ 3. Nombre de travailleurs formels..... _ 4. Nombre d'artisans..... _ 5. Nombre Artistes..... _ 6. Nombre d'agriculteur/éleveurs..... _ 7. Nombre de commerçants..... _ 8. Nombre de ceux qui ne font rien..... _ 10. Nombre d'autres métiers à préciser..... _			
14	Quel est votre statut vis-à-vis de la maison d'habitation:	1. Propriétaire 2. Locataire 3. Maison familiale 4. Autres	_		_
15	Les murs de la maison sont construits sur base de quels matériaux de construction ?	1. Brique de ciment 2. Bois 3. Tôles 4. Terre 5. Pailles 6. Autres.....	_		_
16	Avez-vous déjà obtenu un crédit	1. Oui 2. Non			_
17	Si oui de quel montant ?	A préciser :			
18	De quel organisme ?	A préciser :			
19	Combien de repas prenez-vous par jour dans votre ménage?	1. 1 repas 2. 2 repas 3. Repas 4. Plus de 3 repas	_		_
20	A quel moment de la journée avez-vous l'habitude de manger	3.1. Matin 1. Oui 2. Non _ 3.2. Midi 1. Oui 2. Non _ 3.3. Soir 1. Oui 2. Non _ 3.4. Nuit 1. Oui 2. Non _			

21. Pour chaque aliment de base cité, donnez les quantités achetées et leurs prix respectifs

Aliments de base	Quantité/mois	Prix (kg)	Fréquence par semaine
1			
2			
3			
4			
5			
6			

22	Quels sont les aliments d'accompagnement (d'origine végétale) que vous mangez souvent par ordre de préférence?	Aliments	Quantité	Prix	Fréq/semaine
		<input type="checkbox"/> Je ne mange pas de végétaux <input type="checkbox"/> Sombe(feilles de manioc) <input type="checkbox"/> Matembele (feilles de patate) <input type="checkbox"/> Ngai- ngai (Oseille) <input type="checkbox"/> Epinard <input type="checkbox"/> Lengalenga (Amarante) <input type="checkbox"/> Maharagi(haricot) <input type="checkbox"/> Bishogolo (Feuille de haricot) <input type="checkbox"/> Bishusha (feuille de courge) <input type="checkbox"/> Choux <input type="checkbox"/> Mbogabuchungu (feilles amers) <input type="checkbox"/> Autres.....			

23. Pour chaque aliment d'origine végétale cité, donnez les ingrédients utilisés pour la préparation, prix et quantités.

Aliments	Ingrédients	Quantité	Prix
1	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.
2	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.
3	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.

24	Quels sont les aliments d'accompagnement (d'origine animale) que vous mangez souvent ? Par ordre de préférence	Aliments	Quantité	Prix	Fréq/semaine
		<input type="checkbox"/> Je ne mange pas de produits animaux <input type="checkbox"/> Tilapia <input type="checkbox"/> Ndugu <input type="checkbox"/> Poisson fumé <input type="checkbox"/> Makayabu (Poisson salé) <input type="checkbox"/> Viande de bœuf (vache) <input type="checkbox"/> Sambaza <input type="checkbox"/> Viande de porc <input type="checkbox"/> Viande de chèvre <input type="checkbox"/> Poulet et canard <input type="checkbox"/> Viande de mouton <input type="checkbox"/> Fretin séché <input type="checkbox"/> Mukeke frais <input type="checkbox"/> Mukeke séché <input type="checkbox"/> Kinono <input type="checkbox"/> Gibiers <input type="checkbox"/> chenilles <input type="checkbox"/> kambale <input type="checkbox"/> Autres.....			

25. Pour chaque aliment d'origine animale cité, donnez les ingrédients utilisés pour la préparation, prix et quantités.

Aliments	Ingrédients	Quantité	Prix
1	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.
2	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.
3	1.	1.	1.
	2.	2.	2.
	3.	3.	3.

26	Prenez-vous le déjeuner le matin ?	Oui Non	__
----	------------------------------------	------------	----

25. Si oui, de quoi est constitué votre déjeuner du matin ?

Aliments ou produits	Dépense moyenne/déjeuner	Fréquence /semaine

27	Prenez-vous le dessert	Oui Non	__
----	------------------------	------------	----

28. Si oui, de quoi est constitué votre dessert ?

Aliments ou produits	Dépense moyenne/dessert	Fréquence /semaine

29	Y-a-t-il des aliments que vous mangez sans les avoir achetés	Oui Non	__
----	--	------------	----

30 Si oui, citez-en et remplir le tableau ci-après :

Aliments non-achetés	Mode d'obtention	Lieux de l'obtention	Quantité	Prix approximatif
1				
2				
3				
4				
5				

31 Quels sont les 3 aliments que vous mangez occasionnellement ?

Aliments occasionnels	Circonstances	Dépense moyenne/repas	Fréquence à préciser
1			
2			
3			

32 Quelles sont les boissons que vous consommez régulièrement dans votre ménage ?

Boissons	Quantités	Dépense moyenne/repas	Fréquence /semaine

33 Quelles sont les boissons que vous consommez occasionnellement dans votre ménage ?

Boissons	Quantités	Dépense moyenne/repas	Fréquence /semaine

34. Avez-vous l'habitude de consommer les biens ci-après ?

Consommation pr toute la famille	Code	Quantité/semaine	Prix
Cigarettes 1. Oui 2. Non	__		
Tangawisi 1. Oui 2. Non	__		
Noix de cola 1. Oui 2. Non	__		
Autres..... 1. Oui 2. Non	__		

35. Quels sont les aliments déjà préparés (fast food) que vous mangez souvent dans votre ménage

Aliments déjà préparés	Quantité	Dépense moyenne/repas	Circonstances ou motivation	Fréquence /semaine
1				
2				
3				

36. Citez les aliments que vous mangez hors du domicile et combien dépensez-vous pour cette consommation ?

Aliments consommés hors ménage		Montants dépensés par jour		Lieux de consommation	
Chef de ménage	Conjoint	Chef de ménage	Conjoint	Chef de ménage	conjoint
1					
2					
3					

37. Citez les boissons que vous consommez hors du domicile et combien dépensez-vous pour cette consommation ?

Boissons consommées		Montant dépensés par jour		Lieux de consommation	
Chef de ménage	conjoint	Chef de ménage	conjoint	Chef de ménage	conjoint
1					
2					
3					

38. Pour chaque élément cité, indiquez le montant dépensé ainsi que le lieu de consommation concernant les enfants

A	Donnez-vous de l'argent à vos enfants pour l'école ?	1.Oui 2. Non	__
B	Si oui pour quelles fins	1. Transport 2.Repas à l'école 1.Autres.....	__
C	Combien de la somme remise à l'enfant sera affecté à ?	Au transportFc Au repas à l'école.....Fc A autreFc	

39. Comment achetez-vous les produits au Rwanda	1.Par sac 2. Par panier 3. Par tas 4. Par petit seau 5. Guigoz 6. Gobelet « Namaha » 5 Autres.....	__
40. Pourquoi vous approvisionnez-vous au Rwanda	1. Par habitude 2. Par courte distance 3. Par goût (qualité des produits 4. Par attachement 5. Prix abordable 6. Carence des produits sur les marchés de Bukavu. 7. Autres (à préciser).....	__
41. Quelle est la distance qui vous sépare du marché d'approvisionnement (au Rwanda)	
39. A qui achetez-vous les produits alimentaires au Rwanda	1. Producteurs (cultivateurs) 2. Grossistes 3. Détaillants	__

42. Quelle est la quantité achetée au Rwanda et le prix d'achat (en moyenne par traversée au Rwanda)

Produit								
Quantité achetée								
Prix d'achat au Rwanda.								

43. Quels sont les frais de commercialisation que vous supportez depuis le Rwanda

Frais	Partie rwandaise	Partie Bukavu
Taxe		
Transport produit (marché-frontière)		
Transport de la personne (marché-frontière)		
Jeton		
Tracasseries militaires		
Pourboire police et autres		
Manutention pour (traversée)		
Autres (à préciser).....		

44. Quels sont les moyens de transport de vos produits lors de la traversée	1. Dos/tête 2. Brouette 3.Vélo pour handicapé 4. Taxi voiture 5. Bus 6. Autres.....	__
45. Avez-vous déjà été confronté à des problèmes à la frontière ou aux points de contrôle	Au Rwanda : 1.Oui 2. Non RDC : 1. Oui 2. Non	__
46. Si oui lesquels	Rwanda : 1. Pot de vin 2.Confiscation des biens 3. Actes de violence et harcèlement sexes 4. Longue période d'attente 5. Comportement grossier, violence verbale et insultes 6. Amendes 7. Rien à signaler RDC : 1. Pot de vin 2.Confiscation des biens 3. Actes de violence et harcèlement sexuel 4. Longue période d'attente 5. Comportement grossier, violence verbale et insultes 6. Amendes. 7. Rien à signaler	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __
47. Avez-vous déjà été contraint de payer des amendes ou les frais inattendus aux frontières	Rwanda 1. Fraudes 2. Produits non conformes (avarie,...) 3. Autres (à préciser)..... RDC 1. Fraudes 2. Produits non conformes (avarie,...) 3. Autres (à préciser).....	__ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __

48. Vous avez l'habitude de faire le stock des produits alimentaires	1. Oui	2. Non	__
49. Si oui, comment conservez-vous ces aliments	1. Frigo	2. Congélateur	3. Par terre 4. Autres __

50. Combien de temps durent les produits alimentaires stockés avant un autre approvisionnement

Produits							
Temps de stockage							

51. Cultivez-vous quelques plantes sur votre parcelle	1. Oui	2. Non	__
---	--------	--------	----

52. Si oui lesquelles et quelle est la superficie cultivée et la quantité récoltée (s'il y en a).

Produits							
Surface cultivée							
Quantité récoltée/mois							

53. Si non pour quoi ?	1. Manque de main d'œuvre 2. Etrousses de la parcelle 3. Manque de temps 4. Manque de clôture pour la protection des cultures contre les animaux herbivores			__
------------------------	---	--	--	----

54. Bénéficiez-vous des dons alimentaires	1. Oui	2. Non	__
---	--------	--------	----

55. Si oui, auprès de qui	1. ONG	2. Voisins, Amis et membres des familles	3. Autres..... __
---------------------------	--------	--	--------------------

56. Si non quels types de produits et quelle est la quantité reçue par semaine.

Produits							
Quantité de dons reçu/semaine							

57. En dehors de votre alimentation, pouvez-vous énumérer les dépenses effectuées durant le mois passé (Jours calendrier, datant du jour de l'enquête). NB. Ne pas inscrire l'équipement et l'acquisition ou réparation des biens durables.

Nature de la dépense	Coût (FC)/dépense	Coût mensuel
Loyer (par mois)		
Electricité (par mois)		
Eau (par mois)		
Soins de santé (trimestrielle)		
Transport (journalier)		
Scolarité et éducation (annuelle)		
Habillement (semestriel)		
Produits d'entretien (mensuel)		
Bois de chauffage (journalier)		
Communication (journalière)		
Abonnement Internet (par mois)		
Antenne parabolique (par mois)		
Abonnement téléphone (par mois)		
Boniche (mois)		
Chauffeur (mois)		
Répétiteur pour les enfants (mois)		
Sécurité ou police (mois)		
Autres (à spécifier)		

NOM DE L'ENQUÊTEUR :

2. **QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR DES MENAGES-REVENDEURS QUI S'APPROVISIONNENT AU RWANDA**

Commune deQuartier.....
Avenue.....N°.....téléphone.....

N°	Question	Enquêté	Code	Conjoint	Code
1.	Quel est l'âge ?	L'âge du chef de ménage _ _ ans	_	L'âge du conjoint (e) _ _ ans	_
2	Tribu	1. Bashi 4. Bambembe 2. Barega 5. Bavira 3. Bifulero 6. Autre :	_	1. Bashi 4. Bambembe 2. Barega 5. Bavira 3. Bifulero 6. Autre :	_
3	Quel est le genre ?	Genre du chef de ménage 1. Masculin 2. Féminin	_	Genre du conjoint(e) 1. Masculin 2. Féminin	_
4	Quel est son état civil ?	1. Marié(e) 2. Célibataire 3. Divorcé 4. Veuf (ve)	_	1. Marié(e) 2. Célibataire 3. Divorcé 4. Veuf (ve)	_
5	Quel est son niveau d'études ?	1. Pas étudié 2. Primaire 3. Secondaire 4. Supérieur/Univ	_	1. Pas étudié 2. Primaire 3. Secondaire 4. Supérieur/Univ	_
6	Quelle est sa confession religieuse ?	1. Catholique 2. Protestante 3. Egl. de réveil 4. Musulm. 5. Kimbanguiste 6. Non croyant 7. Autres.....	_	1. Catholique 2. Protestante 3. Egl. de réveil 4. Musulman. 5. Kimbanguiste 6. Non croyant 7. Autres.....	_
7	Année d'installation à Bukavu	A préciser :			
8	Type d'habitat	1. En bois 2. En prise brique ou en prise pierre 3. En prise argile 4. En paille 5. autres...			_
9	Quel est votre statut vis-à-vis de la maison d'habitation	1. Propriétaire 2. Locataire 3. Maison familiale 4. Autres			_
10	Quel est votre marché de vente	1. Marché de Kadutu 2. Nyawera 3. Nguba 5. Essence 5. Panzi 6 Bagira 7. Feu-rouge 8. Autres :			_
11	Pourquoi préférez-vous vendre sur ce marché de.....	1. Le marché est achalandé 2. Proche de mon domicile 3. Manque des places dans d'autres marchés 4. Très connus par beaucoup des gens dans ce marché 5. Autres.....			_
12	Capital de départ (\$)	Montant en \$ à préciser :			
13	Source du capital	1. Microcrédit 2. Don familial 3. Vente d'un élément du patrimoine 4. Autre source :			_
14	Si tu as obtenu un crédit, quel est le montant	Montant à préciser.....			
15	Ce crédit est de quel organisme	Le nom à préciser.....			
16	Combien de fois vous approvisionnez-vous sur le marché du Rwanda par semaine	1. Une fois 4. Quatre fois 7. Sept fois 2. Deux fois 5. Cinq fois 8. Plus de 7 fois 3. Trois fois 6. Six fois			_
17	Quels sont les jours où vous partez vous approvisionner sur le marché du Rwanda	1. Lundi 5. Vendredi 2. Mardi 6. Samedi 3. Mercredi 7. Dimanche 4. Jeudi			_
18	Pourquoi ces jours	1. Jour de marché 2. jour pendant lequel le temps est libéré 3. Autre raison.....			_
19	Combien d'heures faites-vous en moyenne au Rwanda pour vos approvisionnements par jour	A préciser :			
20	Combien de personnes y-a-t-il dans votre ménage	A préciser.....			
21	Outre l'enquêté combien de membres du ménage sont dans les activités suivantes y compris aussi le (la) conjoint(e) ?	1. Nombre d'élèves dans le ménage _ 2. Nombre d'étudiants _ 3. Nombre de travailleurs formels _ 4. Nombre d'artisans _ 5. Nombre Artistes _ 6. Nombre d'agriculteurs/éleveurs _ 7. Nombre de commerçants _ 8. Nombre de ceux qui ne font rien _ 9. Nombre d'autres métiers à préciser _			_
22	Pour quoi vous approvisionnez-vous au Rwanda	1. par habitude 2. par courte distance 3. Par goût (qualité) des produits 4. par attachement 5. prix abordable 6. Carence des produits sur les marchés des Bukavu. 7. autres (à préciser).....			_
23	Quelles sont les produits alimentaires que vous achetez au Rwanda	1. Maïs grain et farine) 5. Arachide grain 2. Manioc (farine et cossette) 6. Patate douce 3. Pomme de terre 7. Viande de bovin 4. Sorgho 8. Viande de porc 9. Riz 9. Autres :			_
24	Comment achetez-vous les produits au Rwanda	1. Par sac 2. Par panier 3. Par tas 4. Par petit seau 5. Guigoz 6. Gobelet « Namaha » 5 Autres.....			_
25	Par quelle frontière avez-vous l'habitude de faire passer vos	1. Ruzizi 1 2. Ruzizi 2 3. Autres voies.....			_

	produits		
26	Pourquoi l'avez-vous choisie		
27	Avez-vous d'autres lieux d'approvisionnement	1. Oui 2. Non	__
28	Si oui lesquels	1. Intérieur de la province 2. Goma 3. Ailleurs (à préciser).....	__
29	Si non pourquoi	1. Insécurité 2. Prix cher 3. Tracasseries policières 4. Mauvaises routes 5. Non information sur d'autres sources 6. Autres (à préciser).....	__
30	A qui achetez-vous les produits alimentaires au Rwanda	1. Producteurs (cultivateurs) 2. Grossistes 3. Détaillants	__

31. Sur la quantité achetée au Rwanda que vous vendez, quelle est la quantité consommée, le prix de vente et le prix d'achat

Produit							
Quantité achetée (kg)							
Quantité vendue (kg)							
Prix d'achat au Rwanda							
Prix de vente à Bukavu							
Fréquence d'achat au Rwanda par semaine							

32. Quels sont les frais de commercialisation que vous supportez depuis le Rwanda

Produit							
Quantité achetée (kg)							
Quantité vendue (kg)							
Prix d'achat au Rwanda							
Prix de vente à Bukavu							
Fréquence d'achat au Rwanda par semaine							

33. Quels sont les frais de commercialisation que vous supporter depuis le Rwanda:

Patente et taxes sur le marché de vente	Partie rwandaïse	Partie Bukavu
Transport produit pour 50kg		
Taxes douanières		
Transport de la personne		
Jeton		
Tracasseries militaires		
Pourboire police		
Manutention pour 50 Kg		
Coût de stockage au dépôt (au marché)		
Autres (à préciser).....		

34	Quels sont les moyens de transport de vos produits	1. Dos/tête 2. Brouette 3.Vélo pour handicapé 4. Taxi voiture 5. Bus 6. Autres.....	__
35	Depuis combien de temps vendez-vous les produits alimentaire en provenance du Rwanda	1. Moins d'1 mois 6. 4 ans 2. Entre 1 mois et 6 mois 7. 5 ans 3. Entre 6 mois et 1an 8. Plus de 5 ans 4. 2 ans 5. 3 ans	__
36	Quelle est la distance qui sépare votre marché de vente et votre habitation	A préciser :.....	
37	Par quels moyens accédez-vous à l'information sur le prix d'achat au Rwanda	1. Je me renseigne auprès des autres 2. Je téléphone aux amis commerçants 3. Autres (préciser).....	__
38	Etes-vous satisfaits des ventes	1. Oui 2. Non	__
39	Le profit de la vente permet-il de couvrir d'autres besoins ? Si oui lesquels ?	1. Oui __ 2. Non __ a) Minerval des enfants __ b) Achat d'habillement __ c) Achat d'autres produits alimentaires __ d) Soins médicaux __ e) Loyer __ f) Epargne __ i) Ensemble des besoins des ménages __ j) Soutiens des membres de la famille __ h) Autres..... __	
40	Qui fixe le prix lors de la vente	1. L'Etat 2. Vendeur 3. Acheteur	__
41	Savez-vous quelque chose de l'évolution des prix sur d'autres marchés dans la ville de Bukavu	1. Oui 2. Non	__
42	Quels sont les avantages des produits en provenance du Rwanda par rapport à d'autres produits venant d'ailleurs	1. Prix 2. Qualité 3. Publicité 4. Autres	__
43	Quelles sont tes stratégies de vente ?	1. Vente cash 2. Vente à crédit 3. Stockage des produits 4. Autres.....	__

44	Quels sont les problèmes liés à cette commercialisation	1. Clients insuffisants __ 2. Taxes ou patentes __ 3. Irrégularité de l'offre __ 4. Problème de stockage __ 5. Perte __ 6. Routes mauvaises 7. Manque de crédit __ 8. Autres (à préciser) __	
45	Avez-vous déjà été confronté à des problèmes à la frontière ou aux points de contrôle	Au Rwanda : 1.Oui 2. Non RDC : 1. Oui 2. Non	__ __
46	Si oui lesquels	Rwanda : 1. Pot de vin 2. Confiscation des biens 3. Actes de violence et harcèlement sexuel 4. Longue période d'attente 5. Comportement grossier, violence verbale et insultes 6. Amendes 7. Rien à signaler RDC : 1. Pot de vin 2. Confiscation des biens 3. Actes de violence et harcèlement sexuel 4. Longue période d'attente 5. Comportement grossier, violence verbale et insultes 6. Amendes. 7. Rien à signaler	__ __ __ __ __ __
47	Avez-vous déjà été contraint de payer des amendes ou les frais inattendus aux frontières	Rwanda 1. Fraudes 2. Produits non conformes (avarie,...) 3. Autres (à préciser)..... RDC 1. Fraudes 2. Produits non conformes (avarie,...) 3. Autres (à préciser).....	__ __ __ __
48	Si on veut améliorer la traversée, quelles suggestions pouvez-vous faire	
49	Appartenez-vous à un quelconque groupement ou association des vendeurs	1. Oui 2. Non	__
50	Si oui quel est le rôle de ce groupement	1. Cherche les clients pour nous 2. Protège contre les tracasseries 3. Plaide pour nous contre les taxes exagérées 4. Plaide pour nous pour avoir un crédit 5. Résous le problème entre deux vendeurs 6. Autres (à préciser).....	__ __ __ __ __
51	Voulez-vous étendre votre commerce ?	1. Oui 2. non	__
52	Si oui, qu'allez-vous faire pour son expansion	

Nom de l'enquête.....